TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 012

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 27 JUIN 1980

Vingt-quatre personnes arrêtées lors des troubles de Kabylie ont été mises en liberté provisoire

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.B., 35 p. ; Irlande, 30 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 l. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Carter en Europe du Sud

La tournée européenne du président Carter, qui se termine ce jeudi 26 juin, l'aura conduit successivement, après le sommet de Venise, à Belgrade, Madrid et Lisbonne. Elle prend tout son relief à la lumière de la crise afghane et des réflexions que celle-ci inspire au chef de l'exécutif américain. L'intervention brutale de l'Union soviétique en Afghanistan a trouvé la démocratie américaine désarmée, au propre comme au figuré. En tout cas, elle s'est montrée impuissante à « dissuader » Moscou d'étendre sa zone de domination directe. Washington se devait donc de réagir en consolidant ses positions en Europe méridionale.

L'étape de Belgrade a permis à M. Carter de signer avec les dirigeants yougoslaves une déclaration commune sur la situation internationale, marquant leur convergence de vues sur les problèmes de l'heure. Il a réaffirmé d'autre part l'attachement de la puissance américaine à une Yougoslavie « forte et indépendante », parole qui, sans comporter une garantie formelle de son intégrité territoriale, s'en approche assez pour être clairement entendue du Kremlin. Comment se traduiraient ces assurances en cas de pression extérieure ou de subversion interne ne pouvait naturellement pas figurer dans un texte officiel. Ces éventualités ne sont peut-être pas plus nettement définies dans le « Policy Planning » de Washington que n'avait été prévu l'effondrement de l'Iran.

A Madrid, M. Carter ne pouvait que saluer le retour de l'Espagne à la démocratie, s'engager à soutenir sa candidature au pacte atlantique et souhaiter qu'elle entre dans le Marché commun. L'adhésion à l'OTAN, qui, selon le gouvernement de M. Suarez, ne sera pas à l'ordre du jour avant 1983, pose un problème délicat. Les socialistes se sont prononcés contre, estimant qu'il suffit à leur pays de rester lié aux Etats-Unis par le traité d'amitié et de coopération en vigueur qui leur donne la disposition de quatre bases militaires en échange d'une aide militaire et économique.

La renégociation de ce traité arrivera à échéance l'année prochaine. Madrid prévoit d'aborder à cette occasion la question de l'intégration de l'Espagne comme partenaire à part entière du système de défense occidental. Il est probable que le président Carter, qui s'est entretenu avec le leader du parti socialiste, M. Felipe Gonzalez, aura pris la mesure des objections de cette formation aux intentions « atlantiques » de M. Suarez. La visite de M. Carter à Madrid achève en tout cas de réintroduire l'Espagne nouvelle dans le concert des partenaires de premier rang des Etats-Unis.

Au Portugal, membre fondateur de l'alliance atlantique, M. Carter aura trouvé des interlocuteurs disposés à faire un pas de plus dans la solidarité. Le gouvernement de M. Sa Carneiro serait prêt à consentir des conditions plus avantageuses que celles qui existent déjà à la location par les Etats-Unis des bases de Beja et de Lagues, dans les Açores. Il envisagerait également de créer des facilités qui permettraient à un porte-avions de l'U.S. Navy de jeter l'ancre à demeure dans les eaux portugaises, ce qui accroîtrait singulièrement la force de frappe américaine sur le théâtre européen et même proche-oriental.

S'il n'y a pas lieu de parler de « succès » pas plus que d'échec, à propos des visites rendues par M. Carter sur le chemin du retour à Washington, il faut convenir que chaque escale lui a fourni un motif d'encouragement. Alors que les Etats-Unis, aussi bien à la Maison Blanche que dans l'opinion publique, traversent une phase de désenchantement à l'égard de l'Europe des Neuf, jugée à la fois récalcitrante et trop velléitaire, il aura découvert sur son parcours une autre Europe, plus « colorée », plus vivante peut-être, et à sa manière plus constante, que celle des grandes capitales qui s'apitoient sur le déclin américain.

L'agitation basque

• A Biarritz, une bombe explose à l'office du tourisme
• En Espagne, l'ETA poursuit la « guerre des vacances »

Une très violente explosion a ravagé, dans la nuit de mercredi 25 au jeudi 26 juin, le hall d'entrée de l'office de tourisme de Biarritz, qui avait éé inauguré l'an dernier. Il n'y a pas eu de victime. Selon les premiers éléments de l'enquête, plusieurs charges de plastic y avaient été déposées. (Voir page 44.)

En Espagne, l'organisation séparatiste basque ETA politico-militaire a déclenché, mercredi, l'offensive annoncée contre les établissements de vacances de la province d'Alicante, en vue d'obtenir la libération de dix-neuf de ses membres actuellement détenus. Plusieurs alertes à la bombe ont eu lieu, dans la nuit du 25 au 26, dans des localités des côtes atlantique et méditerranéenne.

De notre correspondant

Madrid. — L'ETA politico-militaire a mis ses menaces à exécution en faisant exploser, le 25 juin, quatre bombes dans la province touristique d'Alicante. Plusieurs milliers de personnes ont été évacuées des zones menacées.

Les explosions ont eu lieu dans une chambre au cinquième étage d'un grand hôtel d'Alicante, dans le jardin d'une villa, dans un club de tennis et dans un club social de Javea. Elles n'ont pas fait de victimes. Mais peu s'en est fallu.

Le gouvernement reste sur son ferme refus de négocier la libération de dix-neuf prisonniers demandée par l'ETA. Il a fait transférer mercredi quatorze d'entre eux. Les douze détenus de Soria, en Castille, ont été conduits à la prison de haute sécurité de Herrera-de-la-Mancha, encore plus loin du Pays basque.

Cependant, un groupe d'extrême gauche, le GRAPO, a déclaré avoir fait exploser une bombe dimanche dernier à Fuengirola, en signe de soutien à l'ETA.

Un ingénieur en chef de l'usine Michelin à Vitoria, dans le Pays basque, M. Luis Hergueta Guinea, cinquante et un ans, a, d'autre part, été assassiné. Il a été tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant. L'attentat, qui porte à cinquante-quatre le nombre des victimes dans le Pays basque cette année, semble avoir été le fait de l'ETA militaire.

Le gouvernement espagnol a demandé mercredi au gouvernement français de resserrer son contrôle sur les dirigeants de l'ETA résidant en France. L'office du tourisme de la région d'Alicante a accusé la France de négligence.

(Intérim.)

PAGE 7 :
Le début d'une enquête de Bernard Brigouleix :
PAYS BASQUE ESPAGNOL L'IMPOSSIBLE APAISEMENT

Les orientations du président de la République

Après avoir défini sa politique démographique M. Giscard d'Estaing tient à l'Élysée sa neuvième conférence de presse

La neuvième conférence de presse du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing devait commencer jeudi 26 juin, à 15 h. 30, dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée. Elle devait être retransmise en direct par TF 1, France-Inter (MF) et R.T.L.

A cette occasion, le chef de l'Etat devait notamment traiter des questions internationales, européennes et économiques, ainsi que, vraisemblablement, des questions de défense. Sur ce dernier sujet, le parti socialiste s'est déclaré, mercredi soir, favorable à des études sur l'arme à neutrons en en condamnant — *« dans les circonstances présentes »* — le déploiement. Jeudi, dans sa chronique de *l'Unité*, M. Mitterrand interpelle une nouvelle fois le président de la République en lui demandant, à propos de l'Afghanistan, d' *« avancer dans une direction (...) qui pourrait être celle de la neutralité »* de ce pays.

Mercredi, le chef de l'Etat avait évoqué devant le colloque national sur la démographie française la nécessité de favoriser une reprise de la natalité. Le matin même, le conseil des ministres avait annoncé la revalorisation des prestations familiales à compter du 1er juillet 1980 (+ 3 % du pouvoir d'achat pour les familles de trois enfants et plus).

(Lire page 37 le commentaire de JEAN-MARIE DUPONT.)

AU JOUR LE JOUR

Après la conférence de presse de M. Mitterrand, l'essentiel des commentaires que l'on a pu entendre peut se résumer ainsi : la seule véritable question est de savoir s'il sera ou non candidat en 1981. Pour le fond : sur bien des points, il n'a pas changé, donc il se répète, et sur d'autres, il a varié, donc se trahit. Et pour la forme : il s'attaque au président de la République pour tenter de se situer à son niveau.

COMMENTAIRES

Il résulte de ces commentaires que M. Mitterrand est uniquement soucieux d'électoralisme, que son programme ne concerne pas l'avenir mais le passé et qu'il ne peut qu'être injuste envers le président de la République. Mais, heureusement, celui-ci parle à son tour et, lui, il le fait, bien entendu, sans aucun souci électoraliste, en se préoccupant uniquement de l'avenir et à la seule hauteur qui convienne, c'est-à-dire la sienne.

MICHEL CASTE.

POINT

La bombe à neutrons

Les uns après les autres, à l'exception du P.C.F., les grands partis politiques de France se prononcent en faveur de la maîtrise technologique de l'arme neutronique, cet engin tactique dont les effets de souffle et de chaleur sont volontairement réduits et dont les rayonnements mortels, dus au flux des neutrons, sont au contraire accentués. A son tour, mercredi 25 juin, le parti socialiste, longtemps réfractaire par sensibilité pacifique à tout armement nucléaire, a rejoint les partisans, nombreux dans la majorité, de la poursuite des études sur la bombe à neutrons.

Il y a quatre ans, presque jour pour jour, à l'Ecole militaire, M. Valéry Gircard d'Estaing avait, pour justifier sa politique de défense, expliqué qu'il avait retenu la leçon du général de Gaulle, exposée dès 1960, devant un auditoire identique, à savoir que la France doit s'efforcer de toujours posséder les armes les plus avancées, c'est-à-dire l'arme nucléaire.

La charge neutronique, dite à rayonnements renforcés, n'est que l'une des variétés possibles — les savants de tous les pays se préoccupent chaque jour d'en découvrir d'autres — de la bombe thermonucléaire dans l'ordre tactique. Sans doute doit-on regretter, pour mieux la condamner à l'heure où tant de peuples ont faim, cette recherche folle des moyens de l'apocalypse et l'incapacité des Etats à éviter la prolifération nucléaire qui, en réalité, a commencé le jour où il y eut, sur la planète, deux puissances détentrices de telles armes de destruction. Avec la fin de tout monopole nucléaire sont apparus les risques de la prolifération.

Aujourd'hui, sauf à espérer un désarmement général que rien — malheureusement — ne laisse présager, les responsables politiques de la France ne peuvent pas s'en remettre à autrui du soin de garantir la sécurité de la nation. Doivent-ils laisser à d'autres pays, qui peuvent, dans un monde incertain, devenir demain des adversaires potentiels, la maîtrise technologique d'une arme qui sera, un jour, à la portée de nombreux Etats, comme tendent à l'être les armes nucléaires actuelles ?

(Lire page 14.)

DEUX POINTS DE VUE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

M. Barre cherche des allumettes

par JACQUES ATTALI (*)

Que dirait-on d'un pompier qui, devant un incendie, se contenterait de rechercher toutes les allumettes du voisinage, pour les éloigner ?

Un comportement aussi absurde, qui revient à croire qu'une évolution peut être enrayée en détruisant ce qui l'a déclenchée, est pourtant exactement celui de tous les dirigeants libéraux devant la crise, et d'abord celui de M. Barre : on pourchasse ce qu'on croit être les « allumettes » de l'inflation, du chômage et du déficit extérieur, sans que s'en arrête la propagation. Certes, on peut rêver à un monde idéal de concurrence, d'équilibre social et de plein emploi, où la liberté des prix permettrait d'ajuster sans inflation les prix relatifs des différents biens, où l'ajustement de la hausse des salaires à un rythme inférieur à celui de la productivité du travail maintiendrait l'équilibre des échanges extérieurs. Certes, dans ce modèle purement abstrait, la rupture d'une de ces conditions provoque le déséquilibre de tous les marchés ; il est clair alors qu'éviter le déclenchement de ces déséquilibres est souhaitable et empêche le démarrage de la crise.

Mais il en va tout autrement dans le monde des réalités, où les déséquilibres sont déjà en cours : alors, en effet, tenter d'éliminer les différences avec le modèle théorique ne fait qu'aggraver le déséquilibre ; en situation d'inflation, la liberté de mouvement de tous les prix ne peut faire apparaître à aucun moment les valeurs relatives théoriques des biens ; de même, lorsque le chômage est important, la limitation de la hausse des salaires à un niveau inférieur à celui de la productivité du travail ne fait que réduire la demande prévisible, et donc approfondir la chute des investissements et de l'emploi ; enfin, lorsque le commerce extérieur est déséquilibré structurellement, une monnaie forte ne fait qu'aggraver le déficit en pénalisant les exportations.

Ainsi, en maintenant ce genre d'objectifs, les gouvernements des pays industrialisés provoquent, pour les mois à venir, une profonde aggravation de la récession. En faisant comme s'il suffisait d'éloigner les allumettes pour éteindre un incendie, ils en attisent les flammes.

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique, conseiller de M. François Mitterrand.

(Lire la suite page 38.)

Sauver le franc

par JEAN MÉO (*)

Pour défendre la monnaie, il faut changer de politique économique ; il ne s'agit pas là d'un paradoxe, mais, les mois passant, d'une évidence. Le R.P.R. proclame avec constance qu'une autre politique économique et sociale est possible et réclame depuis longtemps cette mutation ; le commissariat du Plan, dans une suite de scénarios précis, vient de confirmer avec éclat le bien-fondé de cette affirmation, en montrant qu'on peut tout à la fois réduire le chômage et l'inflation, et donc à terme garantir la pérennité du franc.

Mais voyons les faits de plus près. Depuis bientôt quatre ans, nous pataugeons dans les certitudes du plan Barre et nous nous enfonçons dans les marécages de la « croissance douce » prônée par le président de la République. Certes le deuxième choc pétrolier n'a rien arrangé, mais rien d'essentiel, ni l'inflation ni le chômage, n'était réglé avant son déclenchement. Et maintenant les mauvaises nouvelles s'accélèrent. La hausse des prix a atteint en quatre mois 5,4 %, soit autant que l'Allemagne dans les douze derniers mois connus, et autant sans doute outre-Rhin que pour l'ensemble de l'année 1980.

Désormais, c'est le pouvoir d'achat des Français qui est entamé, avec les conséquences sociales et politiques qui en résulteront. Le chômage poursuit sa crue inexorable ; il devient une sorte de fatalité acceptée, et non une calamité qui indigne et qu'il faut combattre.

Là encore depuis quelques années la France se distingue dans la médiocrité par rapport à ses concurrents : le chômage est très faible au Japon ; il a régressé continuellement depuis 1977 en Allemagne ; et l'Amérique jusqu'à ces derniers mois a su créer beaucoup d'emplois.

(*) Secrétaire général adjoint du R.P.R., chargé des problèmes économiques et sociaux.

(Lire la suite page 38.)

PARTIR AVEC DES LIVRES

Invitation aux voyages

Partir... Partir dans les livres, ce peut être s'adonner aux délices du voyage immobile ; ou bien se préparer à une expédition qui reste toujours une aventure, même si les mers du Sud, les îles de la Sonde, le Zambèze ou le Tibet sont devenus des étapes pour croisières organisées en tous genres et que les pays qui nous ont fait rêver ne sont plus inaccessibles.

Nomades saisonniers, nos contemporains vacanciers se lancent à travers le monde à la recherche d'un ailleurs, d'un souvenir, d'une obsession d'enfance ou simplement de soleil. Et le voyage leur donne l'illusion de connaître le monde, alors que le plus souvent le quotidien des autres hommes leur échappe.

Le livre sera toujours une « découverte » — titre repris par la belle collection de livres de voyage de François Maspero, — même si les errances des temps héroïques ont laissé la place à des « circuits » dans lesquels il peut s'agir de « reconnaître » ce que d'autres avaient découvert.

Nous avons demandé à de bons connaisseurs, écrivains ou journalistes, quelles étaient les meilleures introductions à quelques pays au fort attrait touristique. Chacun d'eux a répondu avec sa subjectivité et ses souvenirs d'enchantement livresque. Aussi trouve-t-on dans leur choix plus de poètes ou de romanciers — Segalen, Dickens, Morand, Nerval — que de savants explorateurs.

Livres-itinéraires, livres-romans, livres-évasions sont autant d'invitations, d'incitations aux voyages, même si l'on ne bouge pas de son fauteuil. Mais le mieux est de partir... de partir avec de bons livres, ceux qu'on n'a pas eu le temps d'ouvrir pendant l'année et que nous récapitulons.

Voir « Invitation aux voyages » et « Notre sélection pour les vacances » pages 23 à 29 du « Monde des livres ».



Le Monde

idées

LE PROJET PEYREFITTE

Le projet Peyrefitte continue de susciter une avalanche de critiques. Pour Louis Zollinger, magistrat, on se trompe de coupable en s'en prenant aux juges « laxistes ». Pour Laure Baste-Morand, qui préside l'œuvre de la visite des détenus, la première tâche serait de s'assurer que les prisons remplissent leur fonction, non de les remplir davantage. Aux yeux de cinq avocats communistes, le projet n'a d'autre but que d'accentuer encore la « *concentration autoritaire du pouvoir d'État* ». Enfin, Laurent-Dominique Bentz s'aventure sur le terrain de la fiction en décrivant le 1984 qu'à l'en croire on nous prépare.

On se trompe de coupable

par LOUIS ZOLLINGER (*)

QUEL beau concert nous est donné à l'occasion du projet de réforme de notre système répressif sur le thème des juges laxistes responsables de l'insécurité ! Tout ce bruit me rajeunit de dix ans et me rappelle un même concert dont la sévérité des juges faisait l'ouverture et dont les notes déchirantes évoquaient le malheureux voleur emprisonné, victime d'une société mal faite.

Avec tout ce qui est dit et qui sera dit, je veux seulement ouvrir une réflexion purement judiciaire en me gardant de porter un jugement de valeur sur les textes en discussion. Je veux seulement dire que la tempête n'affecte pas, ou ne devrait pas affecter les juges qui — aussi paradoxalement que cela puisse paraître — ne sont pas, en l'état, concernés. Si, comme il est convenu de le dire, la justice est rendue au nom du peuple français, celui-ci n'a que la justice qu'il s'est donnée et ne peut attendre d'elle que l'application des lois qu'il fait. La jurisprudence des juridictions françaises nous enseigne cette certitude que l'action du juge s'exerce à l'intérieur du cadre de la loi, sans aucun dépassement, dans le respect aussi bien du texte que de son esprit.

Lorsque, à la fin des années 60, dans un bouillonnement de pensées généreuses, la société cherchait dans un libéralisme avancé le remède aux maux imputés aux contraintes passées, le législateur a orienté la politique pénale vers un système de prévention et a détourné largement le juge de sa fonction répressive.

A l'honneur des juges de ces dix dernières années, la loi a été appliquée scrupuleusement, honnêtement, et il a été répondu au vœu de la nation. Vœu exigeant, voire dangereux, comme peut être dangereux tout changement de système éducatif. Peut-être certains, plus jeunes, plus généreux, dans le seul souci de mieux remplir leur mission, ont-ils quelque peu perdu de vue la notion de sanction. En tout cas le reproche de laxisme qui leur est fait n'est pas juste. On se trompe de coupable.

La balance et la girouette

Certes, la recherche d'un retour à plus de rigueur me paraît justifiée. L'expérience a été faite, et les résultats sont décevants. Les récentes données statistiques condamnent de nombreuses pratiques trop libérales en usage. Le gouvernement a raison de s'en soucier et de saisir le Parlement qui dira ce que, aujourd'hui, veut le peuple français.

Même si nous devions assister à des innovations juridiques notables, je pense que leurs effets, au plan judiciaire, ne seront pas exceptionnels. Tant que la répression sera du domaine du juge, nous serons ramenés à l'éternel constat des mouvements jurisprudentiels. Il y aura toujours des juges sévères et d'autres qui le sont moins. La loi les invite les uns et les autres, au fil des besoins et des exigences sociales, à mettre tantôt du vin dans leur eau, et toujours, parce que la volonté nationale les y a incités, ils tendront à une justice adaptée à leur temps.

C'est l'honneur des juges. Je suis sûr qu'ils sont sensibles au mal d'insécurité dont le diagnostic est fait et que, dans leur ensemble, ils sauront mieux sanctionner ceux qui ont abusé de leur indulgence.

Je ne suis pas inquiet parce que je sais que les Français, et leurs élus, ont trop de sagesse pour tomber d'un excès à l'autre, pour prendre aujourd'hui une loi de vengeance contre la loi qu'ils ont faite hier et, qu'en fait de symbole, ils préfèrent la balance à la girouette.

(*) Conseiller à la cour d'appel de Paris.

Les communistes et la sécurité

par BERNARD ANDREU, FRANCIS JACOB, EDDY KENIG, CLAUDE MICHEL et ROLAND RAPPAPORT (*)

SOUS le couvert de la sécurité, le gouvernement envisage de traiter de la même manière, par une *répression aggravée et en restreignant les garanties individuelles,* toutes les contradictions d'une *société* en crise, *qu'il s'agisse des* actes délictueux ou des actions revendicatives, considérés les uns et les autres comme dangereux pour sa survie.

Dans le dédale juridique du texte, on peut repérer un arsenal de dispositions nouvelles visant à réprimer directement les manifestations actuelles des luttes populaires. Cet aspect, auquel ne se réduit pas la portée politique du projet, justifie à lui seul l'intervention des travailleurs. *Mais, pour convaincre pleinement* l'opinion publique de la nocivité du projet Peyrefitte, il est nécessaire, en allant au-delà d'une simple réfutation idéologique de la « doctrine *de sécurité* », *de lever l'ambiguïté* du concept même de sécurité.

La *nouvelle politique pénale* envisagée repose sur l'idée que le développement de la délinquance est un phénomène *permanent et irréversible*. Elle traduit l'impuissance du pouvoir à réaliser le projet libéral dont M. Giscard d'Estaing s'était prévalu.

Comment pourrait-il en être autre*ment puisque, à la source même de* l'insécurité, il y a le chômage, la dégradation des conditions de vie, les inégalités, l'absence de perspectives pour la jeunesse, la crise mo*rale que produit* la société que le pouvoir s'évertue à maintenir ?

Les Français le savent de mieux en mieux, l'évolution de leurs réponses aux sondages en témoigne. *Mais, le gouvernement voudrait*, de la même manière que pour le droit à la santé, leur faire admettre une régression présentée comme relevant de la fatalité, sous le prétexte, ici, *de contraintes économiques et financières*, là, d'impératifs de sécurité.

Le P.C.F., dans son opposition au projet Peyrefitte, a la tâche de démonter cette opération aux yeux des Français, même s'il doit pour cela aller à contre-courant des réactions spontanées exploitées par le pouvoir. C'est un des secteurs de la bataille pour que nos concitoyens *ne se laissent pas engluer* dans une idéologie de crise. La résistance qui s'exprime de plus en plus vigoureusement dans *le domaine économique et social est* tout aussi nécessaire en ce qui concerne la sécurité.

Le difficile devoir du P.C.F.

On doit, certes, prendre en compte les problèmes concrets posés par le niveau actuel de la délinquance et de la violence. Les liens du P.C.F. avec la *population lui font mesurer* les préjudices et les souffrances, la détérioration des relations individuelles, la dégradation des *équipements* publics et du cadre de vie qui en résultent. Mais il faut veiller rigoureusement, dans ce domaine dif*ficile* et *complexe*, à *ce qu'explications* et propositions ne viennent pas parfois contredire la conception de la vie sociale qu'exprime notre projet de socialisme démocratique et *autogestionnaire.*

Or il arrive qu'après avoir évoqué la nécessité d'une véritable politique de prévention on se borne à énumérer des mesures de dissuasion *policière : l'ouverture d'un commis*sariat de quartier, des rondes de nuit plus fréquentes, la présence d'un îlotier dans une cité. La police doit évidemment être employée à la *protection des personnes* et à la recherche des auteurs d'infractions et non à la répression anti-ouvrière, comme c'est le cas actuellement. Mais ces mesures, qui ne tariront pas les sources de la délinquance, ont une portée très limitée et comportent, en outre, les risques d'un encadrement *policier de la vie* quotidienne et de l'extension du rôle de la police dans la société. Si des courants démocratiques se font jour dans la police, en particulier au sein de ses organisations syndicales, elle *n'en reste pas moins un appareil de* maintien de l'ordre à la disposition du pouvoir. La leçon du 23 mars 1979 ne vaut pas que pour les manifestations ouvrières.

De même, quand on appelle à juste titre la jeunesse à se garder *des attraits* que peut revêtir parfois la violence, eu égard aux frustrations que notre société fait subir *aux jeunes, et à lutter pour des* transformations révolutionnaires, encore faut-il ne pas occulter le caractère positif de cette démarche politique, fondée sur la confiance en l'homme, par la désignation de suspects à la vindicte ou l'exigence de voir expulser de la cité ou de la ville des familles qualifiées de dangereuses. Même *si l'exaspération* de tensions locales peut pousser sur le moment la population à réclamer des mesures expéditives, on se doit *de réagir fortement contre tous les* réflexes d'exclusion et d'autodéfense.

Conformément à la tradition de la droite, le pouvoir, pour renforcer son intervention autoritaire, spécule sur la peur et les réactions viscérales qu'elle entraîne. Il est prêt à cet égard à toutes les surenchères pour rester maître du jeu. Le P.C.F., *quant à lui*, a *le difficile devoir* de démontrer à l'opinion que garantir la sécurité dans la liberté passe par les luttes pour le changement de société.

Même pour le court terme, on ne peut traiter de la sécurité isolément, *ni parler de la répression sans s'in*terroger sur sa nature et sa finalité. S'il est, bien entendu, nécessaire de sanctionner les délits et les crimes, on ne saurait accréditer l'idée que la *répression est aujourd'hui insuffisante* ou que plus de répression pourrait constituer un moyen durable et efficace pour assurer la sécurité. Magistrats et avocats, confrontés jour après *jour avec les réalités de la délin*quance, en ont fait l'expérience. L'aggravation des peines, l'augmentation du nombre des emprisonnés, le durcissement du régime pénitentiaire qu'on constate depuis quelques années, n'ont pas, en effet, donné les résultats escomptés par ceux qui les *ont prônés.*

Il est donc plus que jamais urgent *et nécessaire d'aider les gens à* engager une réflexion sur le système des peines et en particulier sur le rôle de la prison, de définir un programme de prévention en précisant les crédits qu'il exige, de mettre en œuvre, dans notre droit pénal, les réformes qui découlent de l'évolu*tion des mœurs* et de la pensée sociale et criminologique.

La *déclaration des libertés publiée* en 1975 par le P.C.F. avait amorcé cette démarche. Elle doit être maintenant approfondie et concrétisée dans le sens du projet de socialisme démocratique et *autogestionnaire* qu'il a depuis lors adopté.

Le gouvernement, répudiant même les matériaux rassemblés par des commissions officielles, tourne le dos à une telle *orientation. Le projet* Peyrefitte, en faisant perdre à la justice une partie importante de l'au*tonomie* dont elle dispose encore et en donnant un caractère quasi mécanique à la répression, accentue la concentration autoritaire du pouvoir d'Etat et fait un pas de plus vers une société d'*ordre et d'exclusion.* L'action pour le faire rejeter par le Parlement fait donc partie intégrante *des luttes pour* la liberté, la démocratie et le socialisme.

(*) Avocats, membres du P.C.F.

UN PROJET DE THÉORICIENS

par LAURE BASTE-MORAND (*)

PERSONNE ne semble s'être posé la question de savoir pourquoi, dans leur quasi-totalité, les associations qui travaillent au reclassement des délinquants sont opposées au projet de loi de M. Peyrefitte.

Croit-on que ce soit sensiblerie ? Croit-on que les citoyens que nous sommes soient moins exposés que d'autres aux violences qui traumatisent la population française ? Croit-on que que nous ne sommes pas soucieux, comme tout un chacun, du bon fonctionnement de la justice ? Que nous ne soyons pas révoltés, plus que personne, des détentions provisoires inutiles et interminables ? Des sanctions inadaptées ? De l'inégalité des mesures ? Croit-on que nous soyons indifférents aux dommages des victimes ? Et peut-on nous soupçonner de corporatisme, nous, en grande proportion bénévoles, que la justice ne fait pas vivre mais à qui elle coûte cher ?

Non, et pourtant ce projet suscite en nous crainte et courroux.

Il faut le dire ici, nous, praticiens, connaissant les délinquants, connaissant les cours de justice, et les prisons, nous sommes contre ce projet parce qu'il prétend soigner des maux sans vouloir y mettre les moyens. C'est un projet de théoriciens destiné à rassurer des ignorants.

Nous qui connaissons les délinquants, nous savons qu'ils rêveront toujours de passer entre les gouttes, d'avoir un non-lieu, d'être relaxés, faute de preuves, de n'être pas pris. Comme la mort, la prison est pour les autres. Immature, inconscient des risques, aucun délinquant ne calcule les peines qu'il encourt avant de commettre son crime ou son délit. Dissuasives, les lourdes peines ?

Nous connaissons les cours de justice. Croit-on qu'en les rendant systématiquement plus sévères elles deviendront plus justes ? Supprimera-t-on les commissions rogatoires et les enquêtes parce que causes de lenteur ? Va-t-on faire reposer les condamnations sur les seuls témoignages de police ? La justice n'est pas laxiste : elle est hasardeuse ; mais, sans moyens, croit-on pouvoir soigner des abus sans en créer d'autres et faudra-t-il, dans un an, voter d'autres textes pour corriger ceux-ci ?

Nous connaissons les prisons. Nous savons que, pour être éducative, une sanction doit être d'abord acceptée, parce que juste, et ensuite se dérouler dans des conditions non dégradantes. Est-ce protéger la société que de fabriquer des irrécupérables, des révoltés, des épaves ? Si l'amendement du condamné est encore le but de la détention, ne faudrait-il pas, avant d'emplir davantage les prisons, veiller à ce qu'elles puissent remplir leur fonction ? Que prévoit le projet pour ce faire ?

Quant aux libérations conditionnelles, soit disant accordées à tort et à travers, j'ai entendu avec stupeur M. Piot, rapporteur de la commision des lois, affirmer qu'un condamné à dix ans de réclusion sortait au bout de trois ans ! Siégeant depuis quatre ans au comité consultatif des libérations conditionnelles, je puis affirmer que la jurisprudence constante de ce comité est d'exiger la mi-peine réelle, sans compter les grâces, comme condition nécessaire à son obtention. Depuis un an, c'est aux deux tiers de la peine qu'elle peut être accordée. Alors ? Faut-il des arguments fallacieux pour étayer une loi lorsque celle-ci est juste ?

On se moque du peuple français en tentant de lui faire croire que, sans effort, sans argent, et aussi sans générosité, on viendra à bout de la délinquance. Voilà pourquoi nous sommes contre ce projet.

(*) Présidente de l'Œuvre de la visite des détenus dans les prisons. Membre du comité de liaison des associations de réinsertion.

Fiction

par LAURENT-DOMINIQUE BENTZ (*)

— 21 juin 1980 : le Parlement adopte le projet de loi « sécurité et liberté ». Le texte est peu amendé.

— Novembre 1980 : M. Peyrefitte déclare à la presse que la loi ne le satisfait pas, il met en cause le Syndicat de la magistrature et la partialité des avocats ; il annonce qu'un projet de réforme plus élaboré est à l'étude.

— 18 septembre 1981 : M. Peyrefitte présente la première étape de son projet de réforme du code pénal : amovibilité de certains magistrats du siège ; généralisation des peines fixes et caractère très exceptionnel des circonstances atténuantes ; suppression des juges d'instruction et de l'application des peines. Les nouveaux « magistrats de l'instruction » rempliront les deux fonctions et seront soumis, tout comme le ministère public, à l'autorité hiérarchique de la chancellerie.

— 19 septembre 1981 : au cours d'un grand rassemblement populaire, M. Marchais réaffirme avec rigueur, l'attachement du parti communiste à « une justice démocratique et proche des préoccupations des travailleurs ». *M. Barre invite M. Marchais à* « effectuer un voyage d'études sur l'*habeas corpus* en U.R.S.S. ».

— 24 septembre 1981 : confronté au tollé que suscite le projet de loi, M. Peyrefitte s'engage à différer la présentation de la seconde étape de la réforme.

— 30 septembre 1981. De violents incidents et attentats font à Paris de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels.

— 2 octobre 1981 : l'Assemblée nationale vote la loi.

— 10 décembre 1981 : exécution capitale d'un jeune Maghrébin, après un rapide procès aux assises, sans instruction préalable : les charges accumulées contre lui étaient suffisamment « claires et précises ».

— Janvier 1982 : des sondages publiés par France-Soir *et le* Figaro *font apparaître que les Français sont de plus en plus inquiets face à la violence et la criminalité.*

— Mars 1982 : de violentes manifestations ont lieu à Paris et en province. M. Peyrefitte déclare que le moment n'est pas venu de présenter son texte. France-soir *titre à la « une » : « Peyrefitte recule ».*

*— Juin 1982 : un sondage IFOP-*Le Point *démontre que le sentiment d'insécurité des Français atteint son paroxysme.*

— 10 septembre 1982 : M. Peyrefitte est invité à démissionner par le chef de l'Etat : « l'indécision et le manque de fermeté ne sont pas dignes de ceux qui construisent la France du troisième millénaire », *déclare-t-il.*

— 12 septembre 1982 : M. Peyrefitte est remplacé par M. Romério, ancien président de Légitime défense.

— Novembre 1982 : nomination de huit cents nouveaux magistrats, recrutés parmi d'anciens hauts fonctionnaires de police et des renseignements généraux.

Le vote de la peur

— Décembre 1982 : M. Romério présente au Parlement la seconde étape de la réforme, destinée à donner aux Français une justice « saine, rapide, en laquelle ils pourront avoir confiance ». *Pour accélérer la procédure le parquet pourra à tout moment prononcer une* « dispense de présence » *de l'avocat au cours de la procédure, lorsque cette présence n'apparaît pas strictement nécessaire aux droits de la défense. En outre, les conclusions et plaidoiries des avocats seront soumises à un agrément préalable du ministère public, qui pourra discrétionnairement supprimer toute disposition paraissant contraire à l'intérêt public ou au serment de l'avocat. Ces décisions ne seront pas susceptibles de recours, dans le but de diligenter la procédure. La peine de mort est définitivement maintenue et sera appliquée avec fermeté.*

— 4 février 1983 : Mᵉ Robert Badinter est grièvement blessé par balle, l'attentat n'est pas revendiqué.

— Avril 1983 : le projet Romério est voté par le Parlement.

— 5 mai 1983 : M. Mitterrand déclare au journal le Monde : « La gauche se doit d'attendre avec confiance l'échéance électorale imminente, et cela bien que nous vivions dans un climat d'angoisse, de violence, de peur, délibérément entretenu par le pouvoir. »

— 20 mai 1983 : victoire écrasante de la majorité présidentielle aux élections législatives : « C'est le vote de la peur », *écrit* le Monde.

— 15 juillet 1983 : le président de la République décide la fusion entre le ministère de la justice et celui de l'intérieur.

— 20 août 1983 : à la demande du ministre de la culture, le gouvernement décide de suspendre provisoirement la vente, l'impression et la publication de certains livres et journaux jugés « peu enclins à calmer les esprits en cette période troublée ». *Prévue pour le mois de janvier, la réédition massive du roman de George Orwell,* 1984, *est reportée sine die.*

— 31 décembre 1983, 23 h. 30 : pendant la soirée, Paris a été investi par les forces de l'ordre qui assureront la sécurité de l'immense foule qui assistera demain, 1ᵉʳ janvier 1984, à la cérémonie du transfert des cendres du maréchal Pétain au Panthéon.

(*) Etudiant en droit.

Le Monde

étranger

ASIE

LA CRISE AFGHANE

Le Pakistan jouerait un rôle important dans le plan américain « d'arrangement transitoire »

De notre envoyé spécial

Washington. — Les chaînes américaines de télévision et les journaux de Washington, qui, sur le coup, avaient fait peu de cas des propos sur l'Afghanistan tenus par M. Carter, à Belgrade, se sont rattrapées depuis que M. Brzezinski (car c'est évidemment *lui le haut fonctionnaire* anonyme de la Maison Blanche qui a parlé aux journalistes) a donné des *précisions sur ce que le Washington Star* appelle « *le plan afghan* » du président. Le conseiller de la Maison Blanche, *qui en est le maître d'œuvre*, avait d'ailleurs laissé entendre, dès le 10 juin, par la voie qu'il affectionne de la confidence anonyme, que les Etats-Unis étaient disposés à assouplir leur position sur l'Afghanistan, pourvu que les Soviétiques s'engagent à évacuer toutes leurs troupes dans « *un délai raisonnable* » (*le Monde* du 13 juin).

M. Brzezinski, dans l'avion qui amenait le président de Belgrade à Madrid, a notamment indiqué que M. Carter l'avait chargé, dès fin janvier, de parler au général Zia Ul Haq, président du Pakistan, de la possibilité d'un « *arrangement transitoire* » destiné à sauvegarder les intérêts « légitimes » de l'U.R.S.S. en matière de sécurité, si elle s'engageait à évacuer l'Afghanistan. Le Pakistan devrait jouer dans un tel arrangement un rôle important puisqu'une des dispositions principales serait de faire intervenir des forces « islamiques » pour maintenir l'ordre pendant la période transitoire. L'Algérie, l'Indonésie et même, à un autre titre, l'Inde, sont également citées comme susceptibles de contribuer à une force internationale. Mais il s'agirait d'exemples et non de pays ayant été pressentis.

Le président Carter a évoqué la possibilité de ménager des transitions les 4 et 13 février. Le secrétaire d'Etat, M. Muskie, en a parlé à son collègue soviétique, M. Gromyko, lors de leur entretien de Vienne le 16 mai. Enfin, M. Muskie aurait renouvelé sa suggestion par l'intermédiaire d'un tiers dont l'identité n'est pas précisée. Mais jusqu'ici, dans les deux cas, il n'aurait obtenu aucune réaction soviétique significative.

L'intérêt soulevé ici par cette opération n'a pas dissipé le scepticisme sur les suites qu'elle peut avoir. Le département d'Etat, qui ne voit jamais d'un très bon œil les initiatives de M. Brzezinski, tend à en minimiser la portée. « *Nous sommes disposés à envisager la possibilité d'une discussion du problème afghan mais seulement s'il y a de la part des Soviétiques une proposition sérieuse et une claire détermination de retirer rapidement leurs forces* », a dit, mardi 25 juin, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. La base de tout règlement ou de toute solution politique doit être « *le retrait rapide de toutes les forces soviétiques* », aurait-il ajouté. « *Les Soviétiques n'ont manifesté aucun intérêt pour une discussion sérieuse du règlement* », et « *aucun indice* » n'existe qu'ils soient disposés à retirer leurs troupes. Les renseignements dont fait état le Pentagone continuent, d'autre part, à confirmer que le retrait de quelques unités soviétiques n'a aucune signification militaire. Selon les mêmes sources, les commandements des unités soviétiques auraient été informés qu'elles resteraient en Afghanistan encore au moins deux ans.

Le résultat le plus clair des propos de M. Carter, à Belgrade, aura été de rendre publiques des tractations ou des tentatives de tractations (qui vont d'ailleurs dans le même sens que celles des pays européens, dont la France) *jusqu'à maintenant* secrètes ou confidentielles. Au point où elles en sont, ce n'est sans doute pas la meilleure façon de les faire aboutir, mais les Américains ont voulu *répondre* aux attaques dont *leur politique est parfois l'objet* en Europe, et aux manœuvres de la propagande *soviétique, parmi lesquelles ils rangent* l'annonce d'un retrait partiel. En période électorale, cela se comprend.

MAURICE DELARUE.

La proposition américaine n'est « absolument pas claire »

estime l'agence Tass

L'agence Tass, par la voix de l'un de ses principaux commentateurs politiques, M. Youri Kornilov, a déclaré, mercredi 25 juin, que la proposition américaine en vue d'aménager une période transitoire pour régler la crise afghane était « *vague* » et que « *sa signification n'était absolument pas claire* ». Selon l'agence soviétique, nous indique notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet, le président Carter a simplement voulu faire croire que Washington était soucieux de trouver un dénouement à la crise afghane tout en cherchant à éluder une réponse aux « *propositions concrètes et constructives* » avancées le 14 mai par Kaboul. Celles-ci, rappelle Tass, visent à obtenir la cessation des « *ingérences extérieures* ».

Le moment n'est sans doute pas venu d'une grande négociation américano-soviétique sur l'Afghanistan, mais certains observateurs à Moscou voient dans la réaction de Tass les signes d'une volonté de dialogue, comme si l'agence soviétique appelait le président américain à préciser sa thèse, écrit l'A.F.P. Cependant, la *Pravda* a également réagi négativement à la proposition Carter et l'a qualifiée, jeudi, d'« *ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain* » et d'« *un appel lancé aux ennemis de l'Afghanistan afin qu'ils poursuivent leurs actes subversifs* ».

Le ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Aga Shahi, qui est l'un des trois membres du comité islamique chargé de rechercher une solution au problème afghan, a accueilli favorablement la suggestion des Etats-Unis. « *Nous encouragerons grandement un dialogue* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, mercredi, aux Nations unies. M. Shahi a déclaré également que l'envoi d'une force internationale en Afghanistan « *serait bénéfique* ».

Selon des informations en provenance de Kaboul et New-Delhi, la division qui avait quitté la capitale afghane, dimanche et lundi, a été stationnée le long de la frontière en territoire soviétique. Les hélicoptères, qui jouent un rôle important dans la lutte contre la guérilla, n'ont pas été rapatriés. Des sources à Kaboul, citées par l'agence américaine U.P.I., indiquent que « *les Soviétiques ont probablement retiré jusqu'à douze à quinze mille hommes* ».

D'autre part, les résistants afghans ont fait sauter une partie d'un pipe-line alimentant la base militaire de Doshi, dans la province de Baghlan, au nord de Kaboul, a-t-on appris à New-Delhi. Il avait été construit depuis l'intervention soviétique. L'explosion aurait fait plusieurs victimes parmi les soldats soviétiques et les résistants. Ceux-ci auraient, d'autre part, détruit six véhicules blindés circulant sur la route Kaboul-Djelalabad, le 22 juin.

APRÈS L'ATTAQUE VIETNAMIENNE

Les pays de l'ASEAN ont exprimé leur soutien sans réserve à la Thaïlande

Les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont renouvelé, le jeudi 26 juin, dans un communiqué final, leur appel à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge. Les ministres ont réaffirmé leur reconnaissance du régime des Khmers rouges et ont invité les diverses nations à soutenir sa représentation à l'ONU. Ils ont invité M. Waldheim à nommer une équipe d'observateurs sur le côté thaïlandais de la frontière en raison de la tension persistante qui y règne. Les ministres ont condamné unanimement « l'agression vietnamienne », et exprimé leur soutien sans réserve à la Thaïlande.

Les ministres, qui représentent l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, ont d'autre part énergiquement condamné l'intervention armée soviétique en Afghanistan et ont observé qu'il existait un « *dénominateur commun* » entre l'Afghanistan et le Cambodge, à savoir « *l'imposition de la volonté d'une puissance étrangère* ».

La conférence a approuvé la nomination de M. Narcisco Reyes (Philippines) comme nouveau secrétaire général de l'Association à partir du 1er juillet.

Les combats avaient cessé, jeudi en début de journée, à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge. Cependant, selon les militaires thaïlandais, les Vietnamiens masseraient des forces dans les régions proches de la frontière afin d'attaquer les positions de la guérilla khmère.

Le gouvernement thaïlandais a demandé aux Etats-Unis une aide accrue et l'accélération des livraisons d'armements, à la suite de l'offensive vietnamienne. Cette requête sera probablement approuvée, a indiqué le porte-parole du département d'Etat.

D'autre part, la Chine a adressé jeudi au Vietnam une menace voilée en réaffirmant formellement son « *soutien résolu* » à la Thaïlande dans sa lutte « *contre l'agression* ». Une déclaration du ministère chinois des affaires étrangères met en demeure « *les autorités vietnamiennes de cesser immédiatement leur agression contre la Thaïlande et de retirer toutes leurs troupes d'agression du Kampuchéa* ».

Mettant en parallèle l'attaque vietnamienne en Thaïlande et les assurances d'Hanoï excluant la possibilité d'une telle opération, l'agence Chine nouvelle a dénoncé, mercredi, la « *diplomatie du mensonge* » vietnamienne.

Le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Ngyuyen Co Tach, qui a fait mercredi une escale à Bangkok, où environ quatre cents personnes lui ont réservé un accueil mouvementé, a affirmé pour sa part que « *les troupes vietnamiennes n'ont pas franchi la frontière thaïlandaise* ». — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● M. ROBERT GALLEY, ministre français de la coopération, devait participer vendredi 27 juin à Djibouti aux cérémonies marquant le troisième anniversaire de l'indépendance de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas. Au cours de cette visite de deux jours, M. Galley inaugurera une station de télécommunications entre les pays africains et les pays arabes situés de l'autre côté de la mer Rouge. — (*A.F.P.*)

Philippines

● PLUSIEURS ORGANISATIONS D'ETUDIANTS ont dénoncé, mardi 24 juin, l'arrestation d'une quarantaine d'étudiants depuis le début de juin. Lors d'une conférence de presse à l'université d'Etat des Philippines, les membres de la Ligue philippine des étudiants (L.P.E.) ont déclaré que ces arrestations constituaient une « *intensification de la répression gouvernementale* » et une tentative de réduire au silence la protestation légitime des étudiants contre l'augmentation des droits d'inscription. — (*A.F.P.*)

Sénégal

● L'ARABIE SAOUDITE a décidé d'augmenter de 50 % sa contribution au financement des travaux prévus dans le cadre des projets de barrages de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), a déclaré, mardi 24 juin à Dakar, le président Senghor à son retour de Ryad. « *On peut considérer à présent que les travaux démarreront après l'hivernage* », a ajouté le chef de l'Etat, qui a annoncé qu'il se rendra prochainement dans les Emirats Arabes Unis dans le même but. — (*Reuter.*)

Somalie

● SIX AVIONS DE COMBAT ETHIOPIENS ont attaqué, mardi 24 juin, la ville de Dolow, dans le sud de la Somalie, faisant dix morts et soixante blessés parmi la population, annonce l'agence d'information somalienne Sonna, qui cite un communiqué du ministère de la défense. Les six appareils éthiopiens de fabrication soviétique — trois MIG-21S et trois MIG-23S — ont également détruit de nombreux bâtiments lors de cette attaque. — (*A.F.P.*)

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE CORÉE

Séoul et Pyongyang s'accusent réciproquement de desseins belliqueux

Les troupes nord et sud-coréennes étaient en état d'alerte mercredi 25 juin, jour du trentième anniversaire de la guerre de Corée, mais aucun incident n'a été signalé malgré la tension existant depuis l'annonce de la destruction d'un bateau espion par la marine de Séoul, la semaine dernière.

Cependant les deux gouvernements se sont accusés réciproquement de desseins belliqueux. Séoul a accusé Pyongyang de faire « des propositions de paix trompeuses en attendant le moment propice » pour envahir de nouveau le Sud. L'Assemblée nord-coréenne a, de son côté, dénoncé les « préparatifs fiévreux » de Séoul en vue d'une nouvelle guerre. Elle a invité les Etats-Unis à retirer leurs troupes stationnées au Sud et à signer avec Pyongyang un traité de paix dont les Sud-Coréens seraient exclus. Washington juge cette exigence inacceptable.

Un armistice fragile

Correspondance

Séoul. — Une génération a grandi depuis le jour où éclatait, le 25 juin 1950, la guerre de Corée. Trois ans plus tard, en juillet, était signé l'armistice qui mettait fin au massacre. Le bilan était lourd : quelque trois millions d'être humains avaient été tués ou mutilés de part et d'autre de la ligne de feu. Ces pertes énormes touchaient près de 10 % de l'ensemble de la population du sud et du nord de la Corée. Le nombre d'Américains tombés au combat s'élevait à trente-trois mille, soit presque autant que pendant la guerre tout aussi dure qu'ils menèrent au Vietnam.

Une question, inévitablement, vient aux lèvres aujourd'hui : cette guerre qui a tant coûté en vies humaines et en matériel est-elle vraiment finie ? Il n'est pas possible de répondre de façon précise à une telle question. La ligne de démarcation qui traverse la Corée d'est en ouest le long de la zone démilitarisée passe à 80 kilomètres au nord de Séoul. Un demi-million de soldats, armés jusqu'aux dents, se font face de chaque côté du *no man's land* large de 4 kilomètres. Fréquemment, l'atmosphère est alourdie par le cliquetis des armes.

La paix coréenne est fragile : elle tient au respect d'un cessez-le-feu qui dure depuis déjà vingt-sept ans, mais qui est constamment menacé, malgré la présence d'un contigent des Nations unies, par la nervosité du régime socialiste du Nord dirigé par l'imprévisible Kim Il Sung.

A moins que le cessez-le-feu ne soit remplacé par un traité de paix et de non-agression en bonne et due forme, la tension se maintiendra probablement. Un incident est venu rappeler la vulnérabilité de la paix quatre jours avant le vingt-cinquième anniversaire. Le ministère de la défense à Séoul annonçait qu'un navire sud-coréen, couvert par trois avions bombardiers, avait coulé un navire-espion nord-coréen au large de Sosan, à 240 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Huit hommes d'équipage nord-coréens étaient tués, un neuvième fait prisonnier.

Durant les quelques heures qu'avait duré la poursuite en mer, les deux parties s'étaient dangereusement rapprochées de la guerre. La déclaration sud-coréenne indiquait que la Corée du Nord avait engagé douze Mig-21 et envoyé cinq navires de guerre au sud de la zone démilitarisée. Le face-à-face des navires et des avions du Nord et du Sud rappelait la diplomatie au bord du gouffre.

Si l'un ou l'autre camp avait tiré, cela aurait pu mener à une nouvelle conflagration.

Cette tension permanente conditionne la vie au Sud, et pourtant les souvenirs de la guere ne sont pas de nature à troubler les générations plus jeunes. Ceux qui ont entre vingt-cinq et quarante ans représentent aujourd'hui 26 % de la population du pays, et les gens de ces tranches d'âge ont beaucoup changé. La superstructure politico-militaire de la Corée du Sud est, certes, toujours dominée par les quinquagénaires, et pour ces derniers la Corée du Nord est synonyme de communisme. La jeune génération souscrit difficilement, quant à elle, à une telle vision issue de la guerre froide. L'anticommunisme lui paraît approprié dans la mesure où il permet de promouvoir une forme démocratique et libérale de gouvernement. Mais, comme slogan dominant, il semble avoir perdu de son impact. Il avait déjà beaucoup reculé avec la chute de l'ancien président Syngman Rhee, en avril 1960, lorsque les étudiants qui le chassaient du pouvoir réclamaient la démocratie.

L'activisme étudiant s'est renforcé pendant les dix-huit années du gouvernement autoritaire du président Park Chung Hee. Le radicalisme des campus a pris une forme élaborée pendant les années 60 et 70. Par le biais d'une alliance souple avec le prolétariat industriel de la banlieue de Séoul, les jeunes sont devenus nationalistes et anticapitalistes.

Selon une étude faite au début de l'année par le *Dong A Ilbo*, le journal le plus influent de Corée du Sud, 31,5 % des personnes interrogées, sur un échantillon de deux mille soixante-neuf, ont dit qu'à leur avis la Corée du Sud pourrait se permettre d'avoir un parti social-démocrate dans les années 80. Ce sont les plus jeunes qui soutiendraient le plus un tel parti : parmi les gens de quarante à cinquante ans, 22,6 % des personnes interrogées lui accorderaient leur appui ; parmi ceux de vingt à trente ans, le taux s'élève à 37,3 %.

Cet encouragement donné à des tendances « réformistes » est contrebalancé par des sentiments généralement négatifs envers la Corée du Nord et le socialisme militarisé construit autour du culte de Kim Il Sung. 20 % des personnes interrogées ont estimé que la Corée du Nord était le pays le plus antipathique dans le monde... après le Japon.

Antiaméricanisme croissant à Séoul

L'une des tendances constructives qui se sont développées depuis la fin de la guerre est la distance prise avec l'adhésion jadis aveugle aux Etats-Unis. Le mythe d'un géant militaire tout-puissant a été anéanti au cours de l'été 1975 avec la chute du Vietnam du Sud. L'incapacité des Américains à gagner cette guerre a été considérée comme une preuve que la Corée du Sud devait couper le cordon ombilical avec les Etats-Unis dont elle dépendait jusqu'alors pratiquement en toute chose.

L'essor économique a donné suffisamment de confiance politique pour élaborer une ligne indépendante. Cette tendance a alimenté la renaissance du nationalisme parmi la jeunesse.

L'anti-américanisme a beaucoup augmenté parmi les intellectuels. L'image des Etats-Unis, vus comme un bastion de la liberté et de la démocratie, a beaucoup souffert lorsque M. Carter, « *le champion des droits de l'homme* », a assisté presque impuissant à la répression incessante de l'opposition par la dictature de Park. Pour la première fois depuis que les Etats-Unis participent à la vie de ce pays — physiquement par leur présence militaire et psychologiquement par leur invasion culturelle, — des affiches critiques envers la politique étrangère américaine ont fait leur apparition sur les murs de l'Université d'Etat à Séoul.

Lorsque les étudiants ont manifesté en mai pour réclamer la levée de la loi martiale et des réformes démocratiques rapides, ils ont aussi critiqué l'attitude de Washington qui avait autorisé le gouvernement coréen à utiliser l'armée pour étouffer leurs protestations. Pendant le soulèvement populaire de Kwangju, les étudiants et la population révoltée ont attaqué ouvertement l'administration Carter pour son appui au régime paramilitaire.

Le gouvernement et les militaires qui le soutiennent sont inquiets du radicalisme grandissant. Pour le moment, cependant, ce sont toujours les menaces que font peser l'attitude irrationnelle du Nord qui maintiennent l'unité des Coréens du Sud dans cette période de difficile transition politique.

SHIM JAE-HOON.

Chine

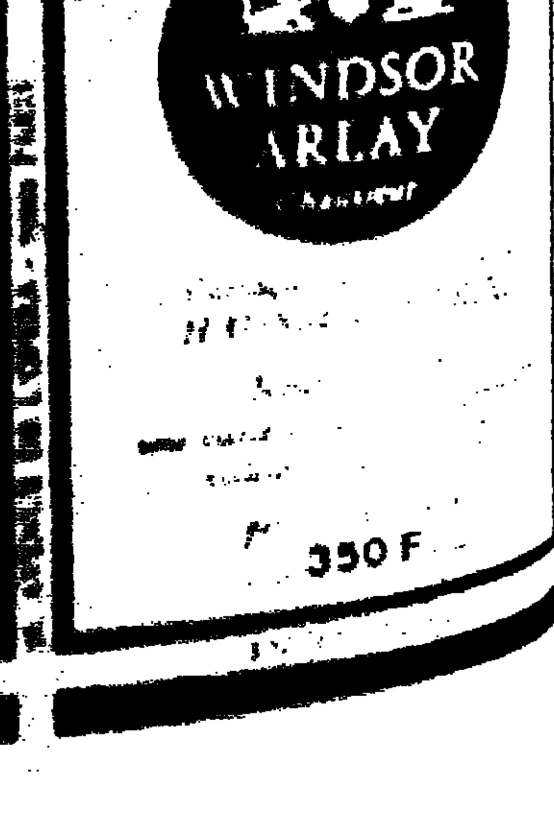
LA PRESSE ÉVOQUE LES « DOUTES » DES JEUNES QUANT A LA « SUPÉRIORITÉ DU SOCIALISME »

Pékin (*A.F.P.*). — Le régime chinois s'inquiète d'une crise de confiance dans les rangs du parti communiste. Un vice-président de l'académie chinoise des sciences sociales, M. Deng Liqun, en a dénoncé les dangers mercredi 25 juin dans *le Quotidien du peuple*. M. Deng estime qu'il est « *compréhensible* » qu'une partie de la jeunesse ait « *des doutes sur la supériorité du système socialiste* » et n'ait pas confiance dans les idéaux du socialisme et du communisme, en raison de « *l'influence de la « bande des quatre » et de Lin Biao* ».

« *Ce qui est réellement préoccupant*, écrit-il, *c'est que parmi nous, les membres du parti communiste, certains camarades aient aussi, à l'issue de ces dix années de troubles* [de la révolution culturelle], *des doutes sur la supériorité du système socialiste et ne fassent preuve d'aucun enthousiasme pour les idéaux du socialisme et du communisme* ».

Dans son long article intitulé « *La voix de la vérité ne peut être étouffée* », M. Deng Liqun délpore l'apparition récente en Chine d'un certain engouement pour « *tout ce qui est capitaliste* ».

« *Ces derniers temps, dans la société, des gens ont affirmé que le socialisme ne vaut pas le capitalisme, que tout ce qui est socialiste ne vaut rien et que tout ce qui est capitaliste est excellent* », poursuit-il en appelant à combattre cette opinion.





AFRIQUE

Algérie

Vingt-quatre personnes arrêtées lors des troubles de Kabylie sont mises en liberté provisoire

De notre correspondant

Alger. — Les vingt-quatre personnes appréhendées lors des troubles de Kabylie, au mois d'avril, et qui doivent comparaître *devant la Cour de sûreté* de l'Etat, ont été mises en liberté provisoire. Ce sont, pour l'essentiel, des étudiants, des enseignants et des médecins. Cette *mesure, annoncé discrètement* par un bref communiqué de l'agence A.P.S. publié dans la soirée du mercredi 25 juin, sera accueillie très favorablement dans les universités, les *milieux médicaux* et, bien sûr, à Tizi-Ouzou. Elle confirme que le gouvernement et le président Chadli Bendjedid ont choisi la voie de l'apaisement et du dialogue.

Plusieurs dirigeants souhai*taient une telle orientation*, en particulier le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdelhak Brehri, qui avait animé, début juin, des meetings dans les campus *et les cités universitaires* pour ramener le calme : des heurts violents opposaient, en effet, les membres des comités de soutien aux inculpés à des groupes *d'étudiants intégristes, qui* n'hésitaient pas à manier la barre de fer, le rasoir et le vitriol. L'initiative du ministre a réussi, et, jusqu'à ces derniers jours, une atmosphère studieuse régnait dans les facultés et dans les instituts, où l'on préparait les examens, reportés, pour plusieurs d'entre eux, en raison de l'agitation.

Le feu continuait cependant à couver sous la cendre : *Journées* de soutien aux inculpés de Tizi-Ouzou organisées à intervalles réguliers, collectes pour payer les avocats, pétitions, affiches sur les murs des universités, *démontraient* qu'une relance de l'agitation était toujours possible. La clémence paraissait d'autant plus souhaitable qu'elle permettrait à la « convention *nationale » sur la* formation supérieure, prévue pour début juillet, avec quelque quatre mille enseignants et étudiants démocratiquement élus, de se dérouler *dans une meilleure atmosphère*.

La décision des autorités survient après le congrès extraordinaire du F.L.N. (15-19 juin), qui a consacré l'autorité du président Chadli Bendjedid, et à quelques *jours de la session* extraordinaire du comité central, les 28 et 29 juin. La nouvelle composition du bureau politique pourrait donc être annoncée dimanche et peut-être aussi celle du nouveau gouvernement, encore qu'un remaniement ministériel puisse sembler peu opportun quelques jours avant la léthargie du mois de Ramadan, *qui commence le 13 juillet en* Algérie.

DANIEL JUNQUA

République Sud-Africaine

La police disperse des grévistes près de Port-Elizabeth

La police est intervenue mercredi 25 juin à Uitenhage, près de Port-Elizabeth, pour disperser une *foule de grévistes à coups de* grenades lacrymogènes. Un porte-parole de la police a déclaré que les forces de l'ordre avaient dû intervenir parce que des ouvriers de la compagnie américaine de pneus *Goodyear* voulaient empêcher leurs camarades d'aller chercher le reliquat de leurs salaires. Lundi dernier, la société *Goodyear* avait licencié plus de mille deux cents ouvriers, parmi les trois mille cinq cents grévistes *de cette* usine.

Au Cap, les employés de l'in*dustrie de la viande continuent* leur grève, qui dure depuis plus de six semaines. Les grévistes bénéficient du soutien de la population noire et métisse, qui boycotte la viande rouge.

On apprend d'autre part que Mme Helen Joseph, opposante blanche à la politique d'apartheid, a *été frappée* mercredi d'une interdiction de prononcer des discours publics pendant deux ans. Le nom de Mme Joseph, qui a soixante-quinze ans, était déjà sur la *« liste noire »*, *c'est-à-dire* qu'elle ne peut être citée par la presse, ne peut communiquer avec d'autres personnes figurant sur la *« liste noire »* et qu'elle est privée de ses *droits civiques. Malgré cette* restriction Mme Joseph était une oratrice active dans les réunions anti-apartheid.

A La Haye, le gouvernement des Pays-Bas n'appliquera pas le boycottage pétrolier de l'Afrique du Sud que la Chambre des députés avait exigé la semaine dernière à une *majorité des deux* tiers *(le Monde* du 21 juin).

A Freetown, à la conférence ministérielle de l'O.U.A., la lutte armée en Afrique australe est à l'ordre du jour après les attentats contre les installations pétrolières en Afrique du Sud et la violente répression au Cap qui a marqué le quatrième anniversaire des événements de Soweto. — *(A.F.P.-Reuter.)*

APARTHEID DANS LES CIMETIÈRES

Johannesburg *(A.F.P.)*. — Un plan pour exhumer deux cent soixante-dix Noirs du cimetière de Randburg, dans la banlieue de Johannesburg, pour faire place à des tombes « blanches », a été révélé par l'hebdomadaire *Sunday Times* de Johannesburg.

Le journal affirme que, selon le plan proposé par le conseil *municipal de Randburg, les Noirs* seront par la suite enterrés dans *un cimetière de la cité noire de* Soweto, près de Johannesburg.

Selon le *Sunday Times*, M. Jan Brobler, un entrepreneur des pompes funèbres de Randburg, a déclaré : *« Si nous pouvons sortir les Noirs, Randburg aura assez d'espace pour des tombes jusqu'au siècle prochain. »* L'entrepreneur ajoute qu'il ne voit pas pourquoi cette opération *serait problématique*, ayant déjà fait exhumer quelque mille Noirs, *il y a deux ans*, à Edenvale, *près* de Johannesburg, et l'opération s'étant déroulée, selon lui, *« sans à-coup »*.

D'autre part, à Johannesburg, les services d'autobus seront désormais les mêmes pour les passagers blancs, métis et indiens, mais pas pour les Afri*cains, qui conserveront des* autobus séparés.

Libéria

Après l'arrestation du fils de l'ancien président Tolbert

Quatre chefs d'État africains renoncent à se rendre à Monrovia

Les présidents du Togo, de la Côte-d'Ivoire, de la Sierra-Leone et de la Guinée ne se rendront pas à Monrovia à l'invitation du *chef* de l'Etat libérien, le *sergent*-chef Samuel K. Doe, comme il en avait décidé *(le Monde* du 17 juin), a annoncé mercredi 25 juin la radio togolaise. Cette décision, selon la radio est liée à la rupture des relations diplomatiques entre le Nigéria et le Libéria et aux *mauvaises relations* entre Monrovia et Paris, après l'arrestation à l'intérieur de l'ambassade de France à Monrovia du fils aîné de l'ancien président Tolbert.

Lors du sommet de la Commu*nauté économique des Etats de* l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la fin du mois de mai à Lomé, dont le sergent-chef Samuel Doe s'était vu refuser l'accès, un comité *ad hoc*, composé de la Guinée, de la Sierra-Leone, de la Côte-d'Ivoire et du Togo, avait été constitué pour *« étudier la situation au Libéria »*. Ce comité s'était réuni le 16 juin à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, en présence du sergent-chef Doe, qui avait invité MM. Sekou Touré, Siaka Stevens, Houphouët-Boigny et Gnassingbe Eyadema, à se rendre au Libéria. A cette époque, l'invitation avait été acceptée par les quatre présidents.

On apprend, d'autre part, que *quatre responsables de l'ancien* régime libérien, dont un ministre, ont été libérés mercredi. Il s'agit de MM. Edward B. Kessely, Alfred Promoyan, Jackson F. Doe et *Joseph Bryant, qui occupaient* respectivement avant le coup d'Etat du 12 avril les fonctions de ministre des gouvernements locaux, ministre adjoint de l'agri*culture, sénateur et comptable* du Parlement. Les quatre hommes étaient détenus sous l'accusation, commune à tous les prisonniers politiques membres de l'ancien régime, de *« haute trahison, corruption effrénée, violation des droits civiques et humains et mauvais usage de poste officiel »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Bolivie

Treize candidats briguent la présidence

La tentation permanente du coup d'État

Pour la troisième fois en trois ans, deux millions de Boliviens seront appelés, le dimanche 29 juin, à élire leur président et cent cinquante-sept parlementaires. Treize candidats *briguent la présidence*.

***La démocratisation* engagée dans ce pays est plus que fragile : il y a eu trois putschs depuis juillet 1978.**

De notre envoyé spécial

Si Mme Lidia Gueiler réalise finalement, le 29 juin, l'objectif principal *de son mandat, commencé il y a* sept mois, c'est-à-dire la tenue *d'élections générales, cela n'aura* pas été sans mal. Depuis son acces*sion à la présidence, le 16 novembre* dernier, elle s'est trouvée confrontée à une tâche des plus ardues : mener à bien la *normalisation démocratique*, malgré l'opposition croissante de larges secteurs des forces armées. Une tâche que son dernier prédécesseur civil n'avait pu conclure.

Le défilé tumultueux des présidents qui l'ont précédée ne pouvait d'ailleurs que l'inciter à la prudence. Le 21 juillet 1978, *le général Juan* Pereda avait renversé le général *Banzer, dont il était pourtant proche.* Quatre mois plus tard, il était à son *tour victime d'un coup d'Etat, dirigé* par le général David Padilla, qui *promettait* d'organiser des élections. Celles-ci avaient bien lieu en juillet 1979, mais aucun candidat n'obtenait la majorité requise. Le Congrès, incapable de trouver une solution, désignait M. Walter Guevara comme président transitoire pour une période d'un an. Celui-ci était renversé le 1er novembre par le général Alberto Natusch Busch *qui, face aux résistances*, et malgré une sanglante *répression, devait abandonner deux* semaines plus tard le pouvoir à Mme Gueiler.

Ce bref survol historique illustre crûment l'instabilité caricaturale de la politique en Bolivie ces deux dernières années. Ballotté au hasard des *luttes de factions* d'une force armée au sein de laquelle plus aucun *groupe ne détient une hégémonie* absolue, le pays ne semble pas non plus devoir trouver une *formule* civile plus stable. Lorsque Mme Gueiler s'est installée à la présidence, il y a sept mois, le spectre du coup d'Etat paraissait pourtant écarté : l'échec sanglant de l'équipe du *général* Natusch Busch n'avait-il pas *convaincu les militaires de la volonté* de la société civile de mener à bien *la démocratisation* ?

Quelques jours plus tard, il fallait *déchanter*. Les militaires « institutionnalistes », partisans du respect des institutions politiques et de la restitution du pouvoir aux civils, obtiennent bien le remplacement du haut commandement désigné par le général Natusch Busch durant son bref passage au pouvoir. *Un* des leurs, le général René Villaroel, est *nommé commandant général de* l'armée.

Mais leur succès est de courte durée. Conduit par le général Luis Garcia Meza, qui se profile déjà comme le nouvel « homme fort », le groupe rival se rebelle contre le général Villaroel. Il s'empare du ministère de la défense, afin de s'assurer le monopole des contacts *radio* avec les garnisons de l'intérieur. Mme Gueiler se voit contrainte de limoger le général Villaroel trois *jours après l'avoir nommé, et de le* remplacer par le général Ruben *Rocha, plus proche des insurgés.*

L'agitation sociale

Le groupe des militaires « durs » consolide alors rapidement son pouvoir face à des adversaires qui n'ont pas eu le temps de profiter de l'avantage acquis avec la chute du général Natusch Busch. Les promotions de fin d'année permettront l'envoi dans de lointaines garnisons de province des principaux *officiers* « institutionnalistes », tandis que le *groupe du général Luis Garcia Meza* renforce ses positions dans la capi*tale. Il entame une discrète campagne* dans les casernes : face à la désorganisation des partis, les forces armées doivent jouer leur rôle dans la vie politique, et éviter, suivant l'expression rituelle, le « retour au chaos ».

Les événements le favorisent, car le front social s'est rallumé. Le 30 novembre, Mme *Lidia Gueiler* avait décidé de prendre deux me*sures sans cesse remises par les* gouvernements précédents : une *dévaluation monétaire de 25 % et* une forte hausse du prix de l'essence. Mesures « suggérées » *par* le Fonds *monétaire* international et que la Bolivie doit accepter en raison de sa forte dette extérieure héritée du gouvernement du général Banzer. La réaction populaire est immédiate : cinquante mille per*sonnes descendent dans les rues de* La Paz à l'appel de la centrale syndicale unique, la COB (Confédération ouvrière bolivienne). Mobilisés par les syndicats paysans pour la première fois unis à la COB, des milliers d'agriculteurs bloquent durant plusieurs jours les principales voies d'accès à la capitale.

Les dissensions entre partis politiques aggravent, par ailleurs, la situation. Plusieurs d'entre eux accusent la présidente de faire la part belle au sein du gouvernement et de l'appareil d'Etat à la coalition électorale de centre-droit dirigée par l'ancien président Paz Estenssoro et à laquelle elle a *appartenu. Ce favoritisme*, affirment-ils, hypothèque le *résultat des élections. Mme Lidia* Gueiler propose à ses adversaires, et *surtout à l'Union démocratique* et populaire de centre-gauche de M. Siles Suazo, principal rival de M. Paz Estenssoro, la formation d'un gouvernement d'union nationale, afin de renforcer l'assise du régime civil face aux militaires. Elle ne rencontra que scepticisme auprès de M. Siles Suaso.

Troubles sociaux, tension entre l'exécutif et le Congrès : le climat *se détériore et, dès le mois de mars*, les regards se tournent avec inquiétude *vers les casernes*. D'autant que divers attentats, attribués à l'extrême droite, secouent La Paz. L'un d'entre eux coûtera la vie, le 22 mars, au directeur de l'hebdomadaire de gauche *Aqui*, M. Luis Espinal, un jésuite. Trois jours plus tard, une tentative de soulèvement militaire à Santa-Cruz est étouffée de justesse.

Deux événements renforcent cependant les opposants au coup d'Etat. Face au spectacle des partis empêtrés dans leurs divisions, la COB prend l'initiative. Elle organise une rencontre d'urgence des principales formations politiques, qui signent ensemble un « appel pour la défense de la démocratie ». Cette déclaration unitaire ouvre la voie à la formation, à partir de la fin du mois de mars, de *« comités de défense* de la démocratie », constitués *à la base par les principales forces* politiques et syndicales du pays.

Un nouvel ambassadeur américain, M. Marvin Weissman, arrive à La Paz. Au *grand* dam des militaires partisans du « *golpe* », qui n'ont pas oublié les déclarations publiques du diplomate, encore à Washington, pour qui *« la réaction du peuple bolivien au coup d'Etat du général Natusch est un témoignage éloquent de son désir d'empêcher la fin de la démocratie »*. Qualifié de *« proconsul »* et de *« vice-roi »* par les officiers « durs » qui cherchent à attiser le nationalisme de leurs collègues, M. Weissman, de fait, n'y va pas par quatre chemins et adresse un véritable ultimatum aux militaires tentés par un coup d'Etat.

Ces derniers n'en achèvent pas moins, en avril, de consolider leurs positions au sein des forces armées. Plusieurs garnisons de La Paz se *rebellent et exigent la désignation du* général Luis Garcia Meza au poste *de commandant en chef de l'armée*. Malgré l'opposition des chefs militaires de l'intérieur, à Santa-Cruz notamment, les insurgés de la capitale obtiennent gain de cause. A peine nommé, le général Garcia Meza revendique le droit d'intervention des forces armées dans la vie politique, afin d'éviter — la formule n'est pas nouvelle — *« l'installation au cœur de l'Amérique d'un foyer d'anarchie et de subversion internationale »*.

L'impuissance des partis

Une force armée où dominent les *éléments partisans du « golpe »* et une société civile prête à se ranger derrière la COB pour résister au coup d'Etat : ce schéma, annonciateur d'affrontements, est bien connu en Bolivie, et assombrit les perspectives de la normalisation démocratique en cours. Mais il est sans doute abusif de faire de l'armée la seule respon*sable de ce climat de tension*. Les officiers qui accusent la classe poli*tique d'invoquer sans cesse le* spectre d'une intervention militaire *pour détourner l'attention de ses* propres défaillances n'ont pas tout à fait tort.

Emiettés à l'extrême, prisonniers *des luttes d'influence et de prestige* de leaders dépassés, les partis politiques ont paru incapables de saisir leur chance depuis que la Bolivie a été touchée à son tour par le courant de *démocratisation* qui a gagné les pays du pacte andin. Incapables, surtout, de jouer leur rôle naturel de médiateurs entre les différentes institutions, et plus particulièrement les forces armées et la *COB, les deux véritables « facteurs* de pouvoir » risquent à nouveau de se *retrouver bientôt face à face*.

THIERRY MALINIAK.

Guyana

L'ASSASSINAT D'UN CHEF DE L'OPPOSITION ILLUSTRE LA DÉGRADATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Le récent assassinat à Georgetown de M. Walter Rodney, leader de l'Alliance des travailleurs (W.P.A.), qui est, avec M. Cheddi Jagan, chef du parti communiste, le principal *opposant* au *premier* ministre, M. Forbes Burnham, illustre la grave dégradation de la situation politique en Guyana *(le Monde* daté 22-23 juin). Le tour *autoritaire du régime*, longtemps occulté par la pratique d'une forme de démocratie « à la Westminster », héritée de l'ancien colonisateur anglais, est devenu *patent lors du référendum* du 10 juillet 1978. Le gouvernement a fait approuver à cette date un texte qui, sous l'apparence d'une consécration du *socialisme* « *corporativiste* », *la doctrine officielle* de la formation de M. Burnham, renforçait très sensiblement ses pouvoirs et réduisait les garanties constitutionnellement accordées à *l'opposition*.

Clivage racial

En Guyana, petit pays anglophone de 800 000 habitants, fiché au *flanc* nord-est de l'Amérique du Sud, la vie politique s'articule, en grande partie, autour d'un clivage racial — le Congrès national du peuple (P.N.C.) de M. Burnham représentant la minorité noire et le parti populaire *progressiste*, communiste, de M. Jagan représentant la majorité indienne (1). La modification, il y a deux ans, de l'équilibre institutionnel laborieusement mis au *point après de sanglants affrontements*, en 1964, entre les deux communautés comportait donc de sérieux risques. Ceux-ci étaient aggravés par la dégradation de la *situation économique*, en partie consécutive à la crise économique *mondiale*, mais également provoquée par de graves insuffisances de gestion de l'équipe en place.

Répression de plus en plus violente par les forces de l'ordre des mouvements sociaux, accentuation des discriminations à l'encontre des citoyens d'origine indienne, atteintes à la liberté de la presse, *arrestations et assassinats* d'opposants ont, de fait, marqué la période récente.

Le gouvernement reçoit l'appui, dans ses actions contre les opposants, de membres de sectes d'origine nord-américaines, essentiellement noires, qui pullulent en Guyana, comme le monde entier l'a *appris lors du massacre de* Jonestown, le 18 novembre 1978. L'une d'elles, la Maison d'Israël, s'est particulièrement signalée en multipliant les coups de main *contre les réunions politiques* d'opposants à M. Burnham. Ses activités lui avaient valu, le 13 juin 1979, de voir son siège à Georgetown détruit par un *attentat*.

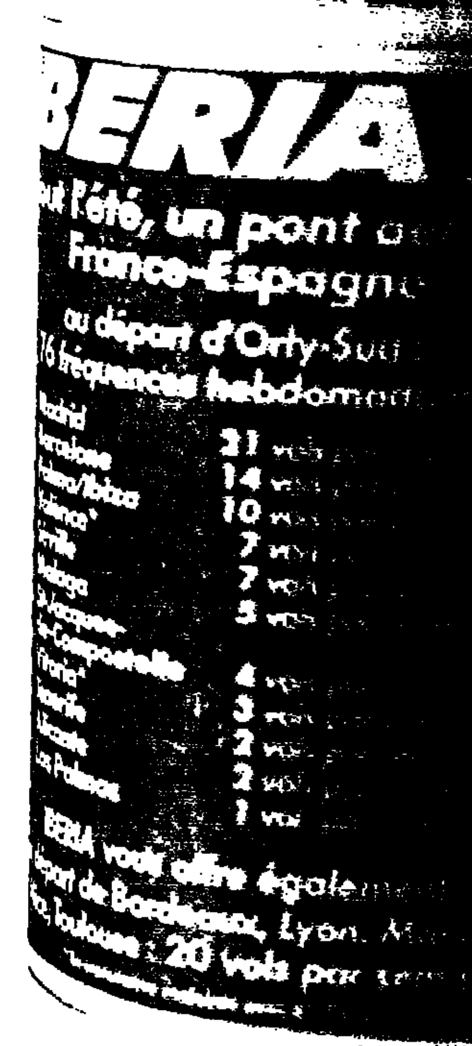
C'est un an, jour pour jour, après cet événement que M. Walter Rodney a péri dans l'explosion *de sa voiture piégée*. M. Rodney était l'un de ces jeunes leaders « radicaux » qui ont surgi, ces derniers lustres, dans toute la Caraïbe, à l'instar de M. Maurice Bishop, actuel premier ministre de l'île de Grenade. Historien réputé, M. Rodney a dû, en raison de ses dificultés avec le régime, s'expatrier de nombreuses années. *Il avait été* professeur associé dans de nombreuses universités du tiers-monde, en Tanzanie, au Nigéria, à la Jamaïque, ainsi qu'en Allemagne fédérale et aux *États-Unis*.

M. Rodney avait fondé en 1977 l'Alliance des travailleurs, mouvement marxiste qui se proposait *de dépasser le traditionnel clivage* entre Noirs et Indiens. De fait, le W.P.A. avait attiré des représentants des deux communautés. Non seulement il faisait perdre au P.N.C. *son monopole de la* représentation des Noirs, mais il était parvenu à nouer de bonnes *relations* avec le parti d'opposition de M. Jagan. Il avait passé plusieurs mois en prison en 1979 après l'incendie de la Maison d'Israël.

La presse officielle avait jusqu'à ces derniers jours passé sous silence l'assassinat de M. Walter Rodney.

J.-P. C.

(1) La fraude traditionnelle en Guyana permet à la communauté noire minoritaire de voir le parti qui la représente remporter toutes les élections. Les Indiens de Guyana ne sont pas des Amérindiens, mais des descendants de travailleurs venus, au siècle dernier, du Deccan et de la plaine du Gange travailler, sous contrat, dans les plantations sucrières du pays.



OUTRE-MER

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

• L'île d'Aoba fait à son tour sécession
• Londres et Paris envoient une mission conjointe à Port-Vila

Radio-Vémarana, organe des insurgés d'Espiritu-Santo, a annoncé, mercredi soir 25 juin, que trente-cinq chefs coutumiers de l'île d'Aoba, située au nord de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, avaient rencontré à Luganville les membres du gouvernement provisoire présidé par M. Jimmy Stevens et décidé, à leur tour, de ne plus reconnaître l'autorité du gouvernement néo-hébridais dirigé par M. Walter Lini. Cette seconde sécession devait être proclamée le jeudi 26 juin, à 10 heures, à Aoba. Plusieurs chefs coutumiers de l'île de Mallicolo, au sud d'Espiritu-Santo, qui participaient également à cette réunion de Luganville, ont indiqué qu'ils s'efforceront, pour leur part, d'assurer des liaisons maritimes régulières avec Santo afin de faire échec au blocus de l'île décrété le 30 mai par M. Lini.

Au nom des rebelles, M. Stevens avait prononcé mardi un violent réquisitoire contre l'Eglise presbytérienne, et notamment contre les représentants de celle-ci à Tanna. Evoquant le meurtre d'Alexis Yolou, survenu dans cette île le 11 juin, le leader du Nagriamel avait déclaré : « Alexis Yolou avait prédit aux gouvernements français et anglais que le sang coulerait à Tanna et que la cause en reviendrait à toutes les actions antérieures des presbytériens. Sa mort en est la preuve, et je puis assurer la famille d'Alexis Yolou que je ne pardonnerai jamais cette mort. »

A Port-Vila, une manifestation organisée par les enseignants néo-hébridais francophones a réuni, mercredi après-midi, près de mille cinq cents personnes, dont beaucoup de lycéens. Le syndicat des enseignants mélanésiens francophones et les parents d'élèves du C.E.T. de la ville ont remis deux pétitions au gouvernement, demandant notamment au premier ministre d'« entamer immédiatement une démarche de réconciliation nationale avec toutes les tendances politiques du pays ».

A Londres, le nouvel échange de vues entre M. Blaker, ministre d'Etat au Foreign Office, et M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a abouti mercredi à la décision d'envoyer aux Nouvelles-Hébrides une mission conjointe composée de quatre personnalités, dont deux experts légistes, chargée de la mise au point d'une formule constitutionnelle qui tienne compte des différents points de vue exprimés au cours des discussions antérieures et qui assure la protection des minorités. A l'issue de cette journée de négociations, qui s'est déroulée, selon les porte-parole officiels, dans une « atmosphère cordiale », un communiqué a été publié, réaffirmant la détermination des deux pays de mener rapidement le condominium à l'indépendance, « dans la paix de l'unité ».

M. Alan Donald pour le Foreign Office et M. Jean Arribaud pour les territoires d'outre-mer, qualifiés de « représentants personnels » des deux ministres intéressés, partiront à la fin de la semaine pour Port-Vila. Ils devraient être en mesure de faire un rapport à leurs gouvernements dans une dizaine de jours.

DANS L'ILE DE TANNA, OU RÈGNE LA PEUR

Les compagnons d'Alexis Yolou accusent un ministre d'avoir fait tuer le dirigeant francophone modéré

De notre envoyé spécial

Ile de Tanna. — Aux grands mâts situés à l'entrée du village d'Epeukeul, haut lieu du culte du cargo célébré par le mouvement John Frum, le drapeau français et la bannière des Etats-Unis sont en berne (1). C'est le dernier jour du deuil observé dans l'archipel par les partis modérés francophiles, après le meurtre d'Alexis Yolou.

Dominant les banians et les cocotiers, qui enserrent dans un écrin luxuriant les huttes alignées rectangulairement au creux de la baie du Soufre, le Yaouwey gronde parfois, comme tous les volcans en activité, mais son caractère pacifique est sans doute universellement avéré puisque ni les cochons noirs ni les volailles qui musardent ici et là n'y attachent la moindre importance. Les hommes non plus, qui accusent encore le choc de la défaite qu'ils ont subie dans la nuit du 10 au 11 juin, lors des incidents d'Isangel, de l'autre côté de l'île.

Il y a là le vieux chef coutumier Tom Mweiles que les autorités britanniques emprisonnèrent pendant dix-sept ans parce qu'il ne voulait pas accepter la religion presbytérienne. Il y a aussi le chef de guerre Isaac Wan, et Charley Nako, un porte-parole du mouvement Kapiel implanté au centre de Tanna, qui s'est réfugié à Epeukeul pour échapper aux miliciens du Vanuaaku Paty (VAP). Tous deux étaient aux côtés d'Alexis Yolou à Isangel. Ils n'ont consenti à déposer, devant les magistrats chargés de l'enquête, qu'en présence du commandant Alain Benson qui dirige le peloton français de gendarmerie, envoyé sur place au lendemain des incidents.

« Mort pour la coutume »

Leurs témoignages et les récits de leurs compagnons confirment les déclarations faites par les blessés, tous modérés, hospitalisés à Port-Vila. Ils sont accablants pour le ministre des affaires sociales du gouvernement néo-hébridais, M. Willie Korisa, pasteur presbytérien, originaire de l'île, qu'ils accusent d'avoir ordonné d'ouvrir le feu sur Alexis Yolou et ses partisans. Racontant les événements en s'aidant de croquis qu'il dessine, Isaac Wan déclare notamment : « *Quand nous avons voulu quitter le terrain où nous étions groupés pour nous diriger vers le bâtiment du quartier français, parce que nous étions presque complètement encerclés par les miliciens du Vanuaaku Paty, Korisa a crié : « Bloquez-les. Feu ! Tuez » tous ces bâtards ! Ils n'ont rien » dans la tête. Ils ont des têtes » vides !* » Charley Nako et les autres chefs confirment tous cette déclaration.

Les deux cents habitants du village vivent dans la crainte, bien que leur réputation belliqueuse ait dissuadé les miliciens gouvernementaux de s'aventurer jusqu'ici. La nuit, des sentinelles sont postées aux alentours des habitations, afin d'empêcher que les chefs ne soient enlevés.

Le long de la piste qui traverse l'île d'ouest en est, d'Isangel à Sulfur-Bay, les miliciens gouvernementaux ont supprimé les patrouilles qu'ils avaient multipliées après la fusillade du 11 juin, mais ils observent attentivement tous les déplacements du commandant Benson et de ses hommes, sans la protection desquels les citoyens français ne peuvent plus circuler librement dans l'île.

Pour ses partisans, Alexis Yolou est devenu un martyr qui a donné sa vie pour la défense des lois coutumières dont les Britanniques et le gouvernement de M. Walter Lini veulent la disparition. Le concept de vendetta paraît inconnu à ces hommes. Selon leurs croyances, il ne fait aucun doute, semble-t-il, que la justice immanente frappera inéluctablement les responsables de la mort de leur porte-parole. « *Alexis est mort pour la coutume. C'est la coutume qui doit maintenant triompher,* dit un vieillard nommé Joshua. *C'est la politique qui a tué Alexis ; c'est la politique qui doit payer.* » Isaac Wan ajoute : « *Les Anglais et le Vanuaaku Paty ont attaqué la coutume. Ils doivent donc partir de Tanna.* »

« Si Walter Lini vient je le tue »

De l'autre côté de l'île, Mariano Yolou, lui, depuis la mort de son frère, prépare sa vengeance. Chacun affirme qu'elle sera terrible. Cet homme violent, qui a une réputation de redoutable guérillero, terrifie ses adversaires.

Le soir de la fusillade d'Isangel, il se trouvait sur l'aéroport en train de dynamiter la piste pour essayer d'empêcher les renforts de police d'atterrir à Tanna. Il s'y est mal pris et n'a fait que des dégâts superficiels. Il a fallu ensuite que son frère cadet cache son fusil et ses munitions pour l'empêcher de se faire immédiatement justice. Ce n'est que partie remise. « *Il n'y a pas d'autre solution que la mort de Korisa,* dit-il. *Ce sera le premier. Et, si Walter Lini vient ici, je le tue aussi. J'ai assez de dynamite pour faire sauter tous les Vanuaaku.* »

Mariano peut compter sur les cinquante hommes de son village, Luanatom, mais ceux-ci n'ont que des arcs et des flèches, alors que les miliciens gouvernementaux disposent maintenant de plusieurs armes à feu. « *Désormais on ne peut plus faire la paix avec les Vanuaaku Paty, et si nous ne faisons rien on va tous se faire tuer par les Britanniques et les miliciens du gouvernement,* dit-il. *Il faut faire la guerre. Pourquoi la France ne nous donne-t-elle pas des armes ?* »

A moins d'un kilomètre de Luanatom, un milicien VAP, casque de motard sur la tête, monte la garde à l'entrée de Lokata, le village voisin qui est celui de la famille Korisa. Il jette un regard soupçonneux sur la patrouille du commandant Benson que les anglophones soupçonnent d'organiser la résistance chez les modérés alors que les gendarmes s'efforcent surtout d'éviter de nouveaux incidents.

A Isangel et à Lenakel, fiefs du parti gouvernemental, des miliciens civils armés par les commissaires civils du VAP — les *peace corps* — sont plus discrets qu'il y a une semaine. Beaucoup de leurs membres, qui s'y étaient rassemblés avant le 10 juin, ont regagné leurs villages. Mais ils contrôlent toujours à l'aéroport les arrivées et les départs avec l'appui, voire la complicité, de plusieurs citoyens britanniques résidant dans l'île depuis longtemps et exprimant ouvertement leur francophobie.

Les familles des quatre enseignants français d'Isangel sont fréquemment injuriées. La nuit leurs habitations, devant lesquelles le commandant Benson place des sentinelles, sont bombardées de cailloux. L'un des instituteurs a même été accusé, par les miliciens locaux, d'avoir participé à la fusillade du 11 juin.

Il y a deux jours, l'unique restaurateur de l'île, un Français d'origine néo-calédonienne, s'est vu refuser le droit de circuler par les commissaires politique du VAP parce qu'il avait été aperçu dans le village de la famille Yolou. Les dirigeants locaux du parti gouvernemental ne cachent pas que leur but est de chasser de l'île les dix-sept Français qui s'y trouvent encore.

Le docteur Gilles Guidon, qui dirige avec sa femme l'hôpital de White-Sands, à l'est de l'île, avait écrit il y a quelques semaines au ministre de la santé pour lui dire qu'il en avait assez de soigner chaque matin les modérés prisonniers des forces de police gouvernementale, battus en prison pendant la nuit. Il s'était adressé également au premier ministre pour lui demander s'il cautionnait ce climat de violence et les agissements des milices parallèles. Il n'a reçu à ce jour aucune réponse. Pour la radio gouvernementale, « *tout est calme à Tanna* ».

ALAIN ROLLAT.

(1) Le culte du cargo est parmi les plus connus des mythes forgés par les Mélanésiens : le cargo, venant de la mer ou des airs, apportera à ceux qui le vénèrent les richesses et le pouvoir des hommes blancs.

PROCHE-ORIENT

Iran

LES JOURNAUX FRANÇAIS NE SONT PAS DISTRIBUÉS

(De notre envoyé spécial.)

Téhéran. — *Les sanctions économiques décrétées par l'Europe des Neuf à l'encontre de l'Iran ont eu une conséquence insolite : la presse française a cessé de parvenir à Téhéran le 23 mai, au lendemain de la réunion tenue à Naples par les ministres des affaires étrangères de la C.E.E.*

Cette situation est d'autant plus étrange que les journaux des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, qui eux aussi appliquent l'embargo, continuent à être normalement distribués ici. Même l'International Herald Tribune, *qui est pourtant publié à Paris, n'a pas été affecté par la mesure.*

Il est vrai que l'embargo décidé à Naples n'exclut que les denrées alimentaires et les médicaments, ainsi que d'autres denrées exportées aux termes de contrats conclus avant le 4 novembre 1979, date à laquelle les diplomates américains ont été pris en otages à Téhéran. Mais cette dernière disposition aurait dû jouer en faveur de la presse française, qui a droit de cité dans ce pays en vertu de dispositions en vigueur depuis de nombreuses années. Diverses démarches entreprises depuis le 23 mai pour rétablir le statu quo ante *sont restées sans effet.* — E. R.

● *Mme Mamod Neha,* une Française détenue en Iran depuis trente-sept jours, a été libérée mercredi 25 juin à Téhéran et priée de quitter le territoire iranien avant lundi. Mme Mamod Neha, qui est employée au Centre Georges-Pompidou à Paris, avait été arrêtée au Kurdistan et accusée d'avoir en sa possession des documents « *écrits et audiovisuels* » sur les Fedayin du peuple. — *(A.F.P.)*

● *Le bureau de presse* du parti communiste français nous signale à propos de la conférence internationale de solidarité avec le Liban, qui s'est tenue à Paris du 16 au 18 juin, que « *l'ensemble des participants se sont félicités de la participation active du parti communiste français à la préparation et à la bonne tenue de cette conférence* », et que « *la présence du seul P.C.F. en tant que tel à la séance d'ouverture a conduit les organisations à donner la parole à son représentant avant les autres personnalités françaises* ».

L'IMAM KHOMEINY DÉNONCE LES MOUDJAHIDIN

Sept nouvelles exécutions

Téhéran *(Reuter, A.F.P.)*. — Sept personnes ont été exécutées, ce jeudi 26 juin, en Iran. Selon l'agence Pars, parmi celles-ci figurent : deux officiers, un commandant et un lieutenant, arrêtés récemment en compagnie de vingt-cinq autres soldats, et qui ont été reconnus coupables de complot contre le gouvernement ; quatre trafiquants de drogue, dont un commerçant juif de Téhéran, Jalal Mosarat, envoyés devant le peloton d'exécution par le juge islamique Sadegh Khalkhali, et une femme d'une soixantaine d'années, Ahdieh Zarinkish, également connue sous le nom de Mme Chirazi, qui selon Pars, dirigeait l'une des plus importantes « *maisons de prostitution* » de la capitale.

D'autre part, un attentat à la grenade a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi contre le bureau central des Moudjahidin du peuple (progressistes islamiques à Téhéran. Cet attentat, qui n'a pas fait de victimes, survient au lendemain d'une intervention de l'imam Khomeiny qui a attaqué violemment mercredi la « *gauche prétendument islamique* », en particulier les Moudjahidin, qui, a-t-il dit, « *prouvent par leurs actes qu'ils ne sont pas musulmans* ».

HACHETTE RENONCE A DIFFUSER LA PRESSE ISRAÉLIENNE EN ÉGYPTE

La société de distribution Hachette, qui assumait depuis janvier 1980 la commercialisation des journaux israéliens en Egypte, vient de dénoncer le contrat signé avec la société Atlas et le *Jerusalem Post* à cet effet. La presse israélienne affirme qu'Hachette aurait ainsi cédé aux pressions arabes.

Selon l'Agence télégraphique juive, qui rapporte cette information — exacte en ce qui concerne, du moins, la rupture du contrat, — l'accord a été « *dénoncé sur instruction de la maison mère de Paris* ».

Ch : Hachette, on souligne en effet que ce contrat exceptionnel avait été consenti pour un dépannage, d'autant que sa mise en œuvre a posé « *certains problèmes* » au niveau du réseau de distribution. On ne saurait, par ailleurs, parler « *vraiment de pression arabe* » pour interpréter la décision prise par la direction de Paris pour mettre fin au contrat.

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE L'OTAN A ANKARA

Les Occidentaux veulent que les problèmes militaires de l'Europe soient discutés en priorité à la rencontre de Madrid

De notre envoyé spécial

Ankara. — La réunion bi-annuelle de l'OTAN qui se termine sans histoire ce jeudi 26 juin à Ankara n'était-elle pas superflue après celle de Venise qui s'était déjà saisie des grands problèmes de la politique internationale ? Pourquoi débattr à quinze ce qui l'a déjà été à sept à un niveau plus élevé ? Bien que l'intérêt du public soit visiblement émoussé, ces questions n'ont guère été posées par les diplomates réunis *pendant deux jours dans la capitale* turque. Sans doute l'Afghanistan a-t-il été au cœur de nom*breuses réunions ces dernières* semaines, mais c'était la première fois que le Conseil atlantique se *réunissait* depuis l'invasion du 27 décembre. En outre, la réunion d'Ankara était la dernière avant *l'ouverture* de la rencontre de Madrid qui doit prolonger la Conférence sur la *sécurité* et *la* coopération en Europe tenue à Helsinki il y a cinq ans. Or cet exercice Est-Ouest entre typiquement dans les compétences de l'OTAN.

Bien que certains pays, dont la France, aient posé il y a quelques mois la question de savoir si cette réunion de Madrid était bien utile, au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan tout le monde parait d'accord aujourd'hui pour la tenir comme prévu. Elle commencera le 11 novembre, fera une pause à Noë, reprendra à la fin janvier 1981, après l5installation — éventuelle d'un nouveau gouvernement américain.

Les Occidentaux sont également d'accord pour lui faire débattre en priorité les problèmes militaires de l'Europe. Il n'est pas question, dit-on notamment du côté français, de laisser aux Soviétiques le champ libre pour avancer des propositions aussi vagues qu'ambitieuses en matière de désarmement. Or, comme le seul projet existant à l'Ouest est celui de Paris, celui-ci est endossé par ses partenaires *« avec une conviction renouvelée »*, a pu noter M. François-Poncet.

Rappelons les grandes lignes de ce projet : *l'objectif final* est de convoquer une conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.) qui devrait *limiter* les armements classiques de l'Atlantique à l'Oural. Comme ce but ne peut être que *lointain* — le camp de *l'Est* notamment veut y inclure les armes nucléaires — il convient *d'assigner à la C.D.E., dans une* première phase, un objectif limité qui fera l'objet d'un « mandat » *à discuter à Madrid. Les trente*-cinq pays membres se mettraient d'accord sur des *« mesures de confiance »* destinées à *empêcher* des agressions surprises (c'est d'autant plus nécessaire, disent les *promoteurs du projet*, après ce que l'on a vu en Afghanistan). De telles mesures avaient été mentionnées dans l'acte final d'Helsinki et partiellement appliquées : des observateurs d'un camp ont assisté à certains exercices militaires, de l'autre, les mouvements de troupes au-dessus d'un certain seuil ont fait l'objet de notifications préalables, etc.).

Cette fois-ci l'on demanderait à aller plus loin : les mesures de confiance seraient plus ambitieuses, leur application serait *obligatoire et non plus facultative*, enfin elles s'étendraient à l'ensemble de l'Europe, c'est-à-dire *jusqu'à* l'Oural, alors que le territoire de l'U.R.S.S. couvert par les précédents accords n'excède pas une zone de 250 kilomètres le long de sa frontière. On s'attend à une forte résistance de Moscou sur ce point, mais un consensus semble établi au sein de l'Alliance pour adopter ce programme. Seuls les Américains montrent encore quelques réticences à mettre l'accent sur tout cela, au moment où leur opinion publique est invitée à appuyer un vaste programme de réarmement. M. Muskie a soulevé cet aspect de la politique *intérieure — et électorale —* américaine auprès de ses collègues.

Le discours de M. Muskie

Le nouveau secrétaire d'Etat américain, qui faisait sa première apparition devant ses pairs de l'Alliance, a démontré l'art oratoire du sénateur qu'il était naguère. Parlant sans notes, il a ironisé sur les difficultés d'être une « superpuissance » et *critiqué* indirectement ses interlocuteurs européens sur deux points : parce qu'ils refusent de *bloquer les* transferts de technologie à destination de l'U.R.S.S. et cherchent *à régler* par des *déclarations au* Proche-Orient, ce qui ne peut l'être à son avis que par de difficiles négociations. *Une menace un* peu oubliée a été agitée au passage : celle de l'amendement Mansfield par lequel le *sénateur* du même nom demandait périodiquement il y a une dizaine *d'années une forte réduction* des effectifs américains en Europe. M. Muskie a révélé avoir entendu *cette idée évoquée à nouveau* dans les couloirs du Congrès.

Les Français ont préféré relever pour *leur part les convergences* entre alliés, pour ne pas dire les ralliements de leurs partenaires *à leurs propres thèses*. Ainsi, plusieurs participants ont présenté le problème afghan comme un *litige non seulement* Est-Ouest, mais Est-Sud (entre le bloc communiste et les pays musulmans), *une idée que* la France *s'était* vu reprocher au début de l'année. De même tout le monde est bien *d'accord maintenant*, selon M. François-Poncet, pour estimer que dialogue et fermeté peuvent *aller de pair*.

Ces convergences pourront-elles déboucher sur un renforcement *de la consultation ?* Certains *songent* à développer le mécanisme des rencontres à quatre — Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, — qui a donné lieu parfois à des projets avortés (la réunion proposée par Bonn en janvier mais refusée par la France), parfois à des réunions fortuites (à Vienne le mois dernier pour l'anniversaire du traité autrichien), mais qui, de toute façon, se traduit par un « dîner des Quatre » avant chaque session de l'OTAN, deux fois par an, en principe pour discuter des problèmes de Berlin et de l'Allemagne. Est-il possible de tenir plus *souvent de telles réunions informelles ?* C'est une question que semblent se poser certains membres mais qui n'a fait l'objet d'aucune décision pour le moment.

Les euromissiles

La décision prise à la dernière session sur les euromissiles a, bien entendu, été évoquée par de nombreux orateurs, notamment par M. Genscher, qui, au nom de la R.F.A., a souligné son caractère irrévocable. Le ministre belge, M. Nothomb, a répondu à l'avance aux critiques dont son pays fait l'objet pour tarder à confirmer son adhésion. Expliquant que la crise gouvernementale à Bruxelles n'a pas permis à *son* gouvernement *« de mener à bien tous les contacts envisagés et de parachever son évaluation de la situation »*, mais que la visite du chancelier Schmidt à Moscou aura une importance prioritaire à cet égard, il a conclu : *« Le gouvernement belge est conscient de la responsabilité qui lui incombe et n'entend pas prolonger indûment une incertitude qui mettrait en cause la cohérence de sa politique, la crédibilité des décisions prises dans le cadre de l'alliance et les perspectives mêmes d'une négociation véritable* [avec l'U.R.S.S.]. » Il semble avoir laissé entendre en privé qu'une décision pourrait être prise à Bruxelles vers la fin de juillet.

Enfin, les pays participant au *« groupe de contact » constitué* à New-York pour le problème de la Namibie (Canada, France, *Grande-Bretagne, Allemagne fédérale* et Etats-Unis) ont tenu en marge de la session une réu*nion*. Ils se *sont mis d'accord* pour demander au gouvernement de Pretoria d'accepter les termes *de la lettre que* M. Waldhim, secrétaire général de l'ONU, lui a envoyée le 20 juin pour préciser les conditions d'une consultation de la population.

Un des principaux résultats des rencontres tenues en marge de la session a été l'annonce, faite jeudi matin, d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères grec et turc. Cet entretien, qui aura lieu samedi après-midi, est le premier à ce niveau depuis plusieurs années. Il reflète la relative détente intervenue récemment, notamment à la suite de la décision de la Grèce de dissocier *le problème de Chypre* — renvoyé à plus tard — du reste du contentieux gréco-turc, notamment *du contrôle de* la mer Egée, qui fera l'objet de négociations à venir. M. Muskie a contribué à la *mise au point de cet entretien* en recevant séparément et longuement ses collègues grec et turc.

D'autre part, six ministres de pays membres de la C.E.E., réunis mercredi soir (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Danemark), sont tombés d'accord pour appuyer la candidature de M. Thorn, ancien premier ministre luxembourgeois, à la présidence de la Commission européenne. Cette décision, prise en l'absence de M. François-Poncet, qui venait de repartir pour Paris afin de participer aux débats du Parlement, a surpris dans la mesure où la France s'opposait jusqu'à présent à la candidature de M. Thorn. L'Angleterre partageait la même position, mais elle semble avoir changé d'avis.

Les quinze ministres de l'Alliance ont publié une déclaration, désormais rituelle, au sujet *des otages en Iran. Ils « appellent une nouvelle fois, les autorités iraniennes à libérer immédiatement, sains et saufs, les otages américains »*.

MICHEL TATU.

EN VISITE OFFICIELLE A MADRID

Le président Carter encourage l'Espagne à entrer dans l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — Le président Carter devait quitter Madrid, jeudi 26 juin, pour Lisbonne, après une dernière entrevue avec le roi Juan Carlos et le premier ministre, M. Adolfo Suarez, mettant fin à la première visite d'un chef de l'exécutif américain en Espagne depuis la mort du général Franco, en 1975.

Le président Carter a invité l'Espagne à entrer dans l'OTAN et soutenu sa candidature à la Communauté économique européenne. Les problèmes du Proche-Orient, du Sahara occidental et du sommet de Venise ont été abordés avec M. Suarez, celui de l'Iran avec M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier. M. Carter a même échangé quelques mots, à l'issue d'un banquet officiel, avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste.

Au cours du déjeuner offert par le roi Juan Carlos au palais d'Oriente, il a indiqué que les Etats-Unis espéraient que l'Espagne verrait son intérêt à *« participer à la défense collective de l'Ouest »* — c'est-à-dire entrer dans l'OTAN, — mais qu'ils respecteraient sa décision. Pour M. Carter la décision semble acquise, puisque le ministre espagnol des affaires étrangères, Marcellino Oreja, a annoncé que l'Espagne poserait sa candidature à l'alliance atlantique avant 1983, malgré l'opposition farouche des communistes et celle, plus modérée, des socialistes. Ces derniers seraient prêts à accepter un référendum sur cette question, mais ont averti qu'ils chercheraient à faire sortir l'Espagne de l'alliance atlantique si la décision était prise par simple majorité parlementaire comme le veut le gouvernement.

M. Carter n'a pas ménagé les louanges pour la jeune démocratie espagnole. *« La croissance de la démocratie espagnole a été stimulante pour l'ensemble du monde occidental, (...) l'expérience espagnole contient des leçons de modération, de résolution et de maîtrise de soi pour les autres démocraties et les pays neufs du tiers-monde »*, a-t-il dit dans son discours, entièrement prononcé en espagnol.

(Intérim.)

LISBONNE RAPPELLE LES « CARACTÉRISTIQUES ATLANTIQUES » DU PORTUGAL

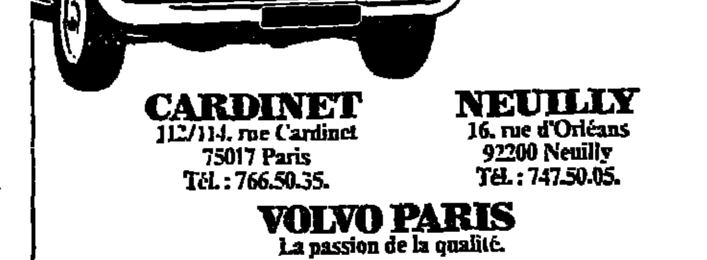
(De notre correspondant.)

Lisbonne. — A la veille de l'arrivée à Lisbonne, ce jeudi 26 juin, du président Carter, le ministre portugais des affaires étrangères, M. Freitas do Aamaral, a rappelé lors du congrès de l'union européenne des démocraties chrétiennes, qui a achevé ses travaux à Lisbonne le mercredi 25, les caractéristiques *« atlantiques »* du Portugal. *« L'adhésion du Portugal à la C.E.E. n'est pas pour nous la seule possibilité de développement »*, a déclaré le leader du *Centre démocratique et social*, vice-premier ministre du gouvernement de M. Sa Carneiro. *« Aussi*, a-t-il ajouté, la *question de l'élargissement de la Communauté intéresse davantage la Communauté elle-même que les pays ayant demandé leur adhésion »*.

L'avertissement a été bien compris des membres du C.D.S. français qui participaient aux débats. Parlant à la tribune, M. Jean-Marie Daillet, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Manche, a donné son « appui total » à l'exigence portugaise de voir respecté le calendrier fixé à l'adhésion. Il a cependant justifié les déclarations de M. Giscard d'Estaing, qui seraient dues, d'après lui, à de *« petites préoccupations d'ordre électoral »* ainsi qu'au *« manque de fair-play des Anglais », qui risquent, par leur comportement, de faire éclater la Communauté »*. M. Daillet s'est engagé à insister auprès des autorités françaises pour que le voyage à Paris, le 1er juillet, de MM. Sa Carneiro et Freitas do Amaral, ait des résultats positifs. — J. R.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR DU DANEMARK

M. Paul Fischer, qui représentait le Danemark à Paris depuis neuf ans, avec beaucoup de compétence, de finesse et de bonne grâce, vient d'être nommé ambassadeur à Bonn. Mme Fischer et lui ont donné, mercredi, une réception pour prendre congé de leurs amis, venus nombreux leur dire leurs regrets de les voir partir et leur souhaiter bonne chance.







EUROPE

Italie

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le conflit s'aggrave entre la magistrature et le pouvoir politique

De notre correspondant

Rome. — Révoltés par l'assassinat de leur collègue Mario Amato et las des promesses gouvernementales non tenues, les magistrats romains ont décidé, mercredi 25 juin, de suspendre les audiences pour une durée indéterminée. Ils ne reprendront le travail que lorsque *« les mesures de sécurité maintes fois réclamées auront été adoptées concrètement »*. Si des terroristes d'extrême droite ont pu tuer le juge Amato, c'est à cause de *« l'inertie totale »* de l'Etat, soutiennent les substituts et magistrats-instructeurs romains. Les protestataires s'en prennent également au chef du parquet de la capitale, M. Giovanni de Matteo, qui avait refusé de partager le dossier sur *le* terrorisme « noir » entre plusieurs enquêteurs. N'avait-il pas rendu ainsi plus vulnérable *le* substitut *Amato ?*

Mais l'élément le plus nouveau est l'appui que le conseil supérieur de *la* magistrature vient de donner aux grévistes en acceptant d'ouvrir *une enquête sur « les omissions »* qui auraient permis l'assassinat du 23 juin. L'organe *d'auto-gouvernement* de la magistrature demande que soit renforcée la police judiciaire, et *reproche* au gouvernement de n'avoir pas appliqué les mesures de sécurité décidées il y a trois mois.

Un conflit aussi grave entre la magistrature et le pouvoir politique n'avait pas eu lieu depuis longtemps. Pour l'apaiser, le ministre de la justice a annoncé que deux cents automobiles blindées seraient bientôt à la disposition des juges italiens. Mais ceux-ci en réclament quatre fois plus et ne pensent d'ailleurs pas qu'une telle mesure serait suffisante. Les magistrats constatent avec amertume que le terrorisme ne soulève plus la même inquiétude qu'il y a deux ou trois ans ; l'Etat italien *semble s'être* accoutumé à des attentats moins nombreux, d'autant que les mouvements clandestins paraissent en pleine déconfiture. — R. S.

Irlande du Nord

Les autorités religieuses protestent contre les conditions de détention dans la prison de Long Kesh

De notre correspondant

Dublin. — Une réunion est prévue prochainement entre le primat catholique d'Irlande, le cardinal Tomas O'Fiaich, et le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, afin d'examiner la situation à la prison de Long-Kesh, où des membres de l'IRA *sont emprisonnés*. Ces détenus protestent depuis 1976 contre la décision du *gouvernement britannique* de retirer le statut de prisonnier politique à ceux d'entre eux qui *sont accusés d'attentats terroristes*, les privant ainsi de certains droits, tels que le port de *l'habit civil*, le *droit de se réunir* et de s'organiser en prison. Depuis, ils refusent de quitter leurs cellules, *de porter le costume de* prisonnier et de nettoyer leurs cellules. Ils sont allés jusqu'à *couvrir les murs d'excréments*, obligeant les gardiens à se servir pour le nettoyage de tuyaux *d'arrosage à haute pression*.

Le cardinal O'Fiaich et l'évêque de Derry, en Ulster, le *Dr Edward Daly*, qui *ont visité* la prison, ont été très choqués par la condition de ces détenus. *Le cardinal s'en est entretenu* à deux reprises avec M. Atkins, mais le gouvernement britannique *rejette la responsabilité de cette* situation sur ceux qui la supportent.

La campagne en faveur des prisonniers, menée principalement par l'IRA provisoire et ses *sympathisants n'a encore guère* ému l'opinion publique, ni en Ulster ni dans la République d'Irlande. Le sentiment selon lequel l'organisation nationaliste extrémiste se sert de la protestation de Long Kesh comme arme de propagande, tout en poursuivant sa campagne terroriste y est pour beaucoup, ainsi que les attentats en Ulster contre les gardiens de prison, qui ont fait dix-huit victimes.

Le jugement rendu récemment par la commission européenne des *droits de l'homme, selon lequel les* prisonniers nationalistes de Long Kesh ne sauraient être considérés comme des détenus politiques, est un revers de plus pour les « provos ». La commission a cependant reconnu la gravité de la situation, ses conséquences possibles et le devoir des autorités d'essayer de résoudre le problème. Elle estime que *« ce n'est pas parce que des prisonniers s'opposent d'une façon illégale à l'autorité de l'administration de la prison que l'Etat est exempté de ses obligations »*.

D'autre part, le comité national exécutif du parti travailliste britannique a *déploré, dans une* résolution adoptée le 25 juin à Londres, les conditions déplorables *de détention des prisonniers* en Irlande du Nord, notamment dans la prison de femmes *d'Armagh (au sud de la province)* et dans celle de Long-Kesh.

JOE MULHOLLAND.

Pologne

Les autorités révisent en baisse les objectifs du plan

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les difficultés économiques persistantes de la Pologne ont amené les autorités à réviser en baisse plusieurs des objectif du plan pour l'année en cours. Le taux de croissance de la production industrielle ne devrait pas dépasser 2 à 3 %, au lieu des 3 à 4,2 % prévus... Ce programme est d'autant plus modeste que la production industrielle *n'avait progressé, en 1979*, que de 2,9 %, contre 4,9 % espérés, et que ces mauvais résultats *faisaient eux-mêmes suite à une* baisse continue des pourcentages depuis 1975.

En annonçant ces décisions au Parlement, le président de la commission de planification, M. Wrzaszczyk, a *insisté sur* les déboires de l'année passée et l'augmentation des taux d'intérêt sur le *marché* financier international. En 1979, le produit national brut avait baissé de 2 % par rapport à 1978, et l'endettement de la Pologne pourrait se monter, d'ici à la fin de 1980, à 20 milliards de dollars.

Les autorités ont donc résolu, a déclaré M. Wrzaszczyk, de procéder à une nouvelle coupe sur les importations en devises (de 810 millions de dollars) et de tenter d'augmenter de 390 millions de dollars le niveau des exportations.

Ces mesures, ajoutées à un redressement déjà sensible grâce au blocage des importations, pourraient permettre à la Pologne d'équilibrer cette année son commerce avec l'Ouest. Leurs effets à moyen terme et à long terme — par le freinage des investissements et du développement technologique qu'elles impliquent) sont en revanche plus préoccupants.

A en juger par le ton des déclarations de M. Wrzaszczyk, la campagne de préparation psychologique de la population, menée depuis le congrès du parti en février, pourrait déboucher prochainement sur des augmentations significatives des prix à la consommation.

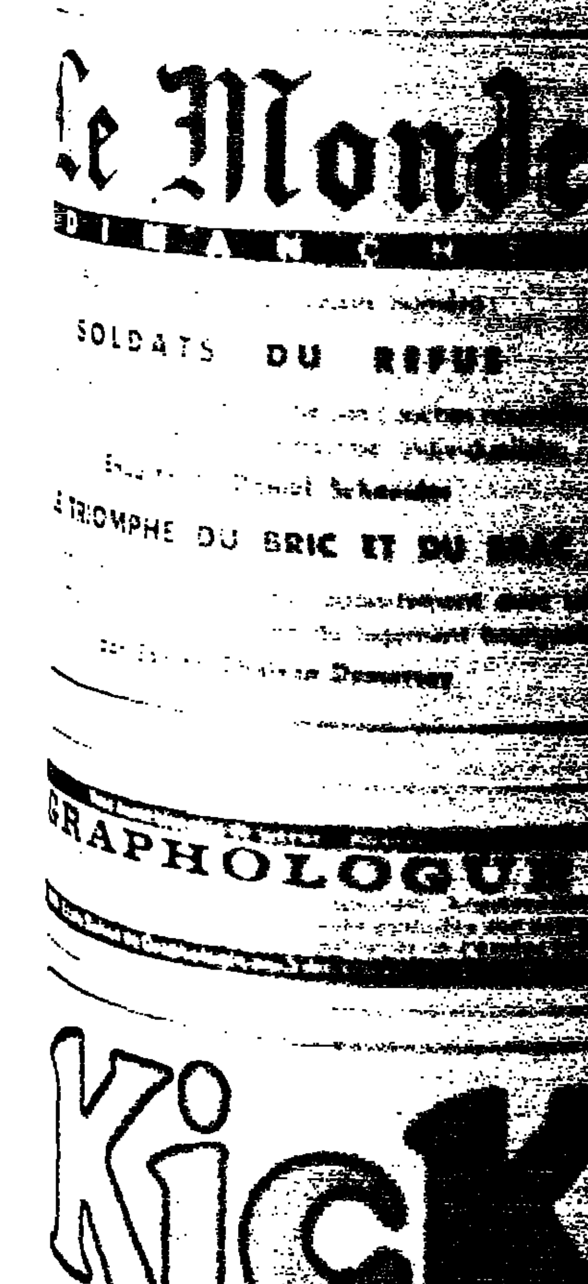
Au cours de la même session de la diète, il a été aussi question *de la politique internationale*. L'accord a été mis sur la nécessité de la détente.

Comme dans les autres capitales communistes européennes (à l'exception de Bucarest qui ne l'a pas *commentée*) la réduction des forces d'occupation soviétiques en Afghanistan a été qualifié de « pas *important* » vers une solution politique — celle qu'avait proposée l'équipe de M. Karmal le 14 mai. MM. Gierek, *premier* secrétaire du part, et Wojtaszek, ministre des affaires étrangères, ont fait à de nombreuses reprises référence au pape qui tend à devenir la caution de la politique du parti polonais et auquel ils ont rendu des hommages particulièrement appuyés.

BERNARD GUETTA.

Union soviétique

● *La réunion du Soviet suprême s'est achevée le* mercredi 25 juin. Les mille cinq cents députés n'ont traité que de problèmes intérieurs, *notamment les pouvoirs* des conseils régionaux et la protection de la nature. Les grandes options de l'U.R.S.S. *sur* la question afghane et l'avenir économique du pays avaient été définis le 23 *juin par* le plenum du comité central (*le Monde* du 25 juin).



7

PAYS BASQUE ESPAGNOL : l'impossible apaisement

I. — L'Euskadi-Sud entre chien et loup

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Saint-Sébastien. — Qui a raison ? Ceux pour qui la démocratisation du régime espagnol a radicalement changé la nature du problème basque, et fait des tenants de la lutte armée, hier encore « résistants antifranquistes », aux motivations sympathiques, des « terroristes » comme les autres ? Ou bien ceux pour qui la libéralisation n'ayant pas cours en Euskadi, la guerre contre l'Etat espagnol s'impose plus que jamais ?

Il n'est pas niable que quelque chose a changé. L'Ikurrina, le drapeau basque, flotte librement un peu partout. Est-il pourtant si loin le temps où le fait de l'arborer pouvait mener directement en prison, ou, ce qui était souvent pire, au commissariat ? Les affiches en espagnol et en euskara — la langue basque, de plus en plus ouvertement parlée et enseignée — invitent désormais, sur les murs de la ville, à chaque scrutin, à voter pour telle ou telle formation nationaliste. Les innombrables inscriptions favorables à l'ETA, si elles restent l'œuvre de militants clandestins, ne sont plus aussitôt recouvertes ou effacées par la police ou la Guardia Civil. Meetings et manifestations se tiennent sans donner lieu, en général, à des accrochages avec les forces de l'ordre.

Au soleil estival de Saint-Sébastien, on se prend à oublier de quel drame le Pays basque espagnol est depuis tant d'années le théâtre. D'autant plus que les incessants contrôles de police ne sont plus là, comme naguère, pour le rappeler, même s'ils n'ont pas totalement disparu. D'ailleurs, ne passe-t-on pas la frontière en se contentant, le plus souvent, de brandir un passeport que le policier de service ne regarde même pas ? Si ce n'est pas encore le calme plat, apparemment tout va mieux ?

Apparemment. Dans les milieux nationalistes basques on n'ignore pas que les apparences jouent désormais, aux yeux des étrangers, contre le mouvement « abertzale », contre les « patriotes ». Comme l'explique, avec amertume un sympathisant de l'ETA, *« aujourd'hui, la répression ne se voit plus. Avant, nous pouvions dire à nos visiteurs que nous vivions dans un pays occupé militairement : s'ils avaient des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ils nous croyaient. Maintenant, il faut souvent leur assener des dizaines de témoignages avant qu'ils veuillent bien considérer que, peut-être, les choses ne vont pas tout à fait aussi bien en Euskadi qu'on le dit à Madrid — ou à Paris ».*

« A la cave... »

Les militants nationalistes assurent notamment que la torture se pratique toujours, quoi qu'on en dise, dans les commissariats, mais avec plus de discrétion. « *Au rez-de-chaussée,* explique l'un d'eux, qui en sort tout juste, *vous êtes peut-être en démocratie. Mais à la cave, vous êtes encore sous Franco. Et c'est à la cave qu'on vous interroge « sérieusement » si vous n'avez pas spontanément parlé lors de l'interrogatoire officiel.* » Un autre raconte : « *Le commissaire m'a dit que, comme l'Espagne était devenue une démocratie, j'avais parfaitement le choix. Ou bien je disais tout de suite ce que je savais, et aucun mal, absolument aucun mal, ne me serait fait. Ou bien, ayant épuisé les voies démocratiques sans résultat, ses hommes seraient en droit d'en utiliser d'autres, et là, de toute façon, je finirais par parler.* »

Plusieurs facteurs concourent, selon ceux qui se plaignent de sévices parfois très durs (coups répétés, « baignoire », tête enserrée dans un sac en plastique jusqu'à la limite de l'asphyxie, électrochocs, etc.), à rendre cette répression à la fois implacable et discrète. Le principal grief qu'ils adressent à cet égard aux autorités de Madrid est de n'avoir pas changé le personnel policier chargé du maintien de l'ordre au Pays basque : des hommes qui ont fait leurs classes, et parfois presque toute leur carrière, à l'époque franquiste ne peuvent pas être devenus subitement respectueux des libertés, quel que soit le discours démocratique et libéral tenu en Espagne par les voix officielles, disent-ils. D'autre part, le délai de la garde à vue des personnes interpellées au Pays basque a été porté à dix jours, ce qui laisse un temps à peu près suffisant pour que les traces des coups reçus juste après l'arrestation s'effacent ; d'autant plus que la Guardia Civil dispose de médecins (ou prétendus tels) qui s'emploient à effacer ces traces. Sans parler des tortures « propres », qui n'en laissent pas.

Le rôle des groupes d'extrême droite

Et puis, à qui aller se plaindre ? Evidemment pas à la police. Quant à la justice, qu'il n'est pas toujours facile de toucher directement, les « interrogateurs musclés » recommandent à leurs victimes, lorsqu'ils les relâchent, de ne pas chercher à la saisir, sous peine de nouveaux ennuis. Précaution qui est d'ailleurs superflue dans certains cas : une jeune femme qui avait bravé cette menace et qui avait les jambes couvertes d'ecchymoses assure que le juge à qui elle est allée les montrer, certificat médical à l'appui, en lui demandant d'enregistrer sa plainte, s'est contenté de lui répondre qu'elle avait très bien pu se faire elle-même ces traces pour calomnier la police...

Mais il y a plus grave, et plus nouveau : les groupes d'extrême droite déploient aujourd'hui au Pays basque, du côté espagnol et même (quoique dans une bien moindre mesure) du côté français, une activité inconnue jusqu'alors, et qui paraît bénéficier de la part des autorités d'une impunité à peu près totale. Au point que l'on n'hésite pas à dire, en Euskadi-Sud — la partie espagnole du pays, dans la terminologie des nationalistes, — que des petits groupes fascistes sont chargés des tâches que les forces de l'ordre ne peuvent plus effectuer au grand jour, en semant la terreur parmi la population et en liquidant ceux qui sont considérés comme les meneurs de l'agitation abertzale. Pour la plupart des militants nationalistes basques, les choses sont claires : il s'agit en réalité d'organisations para-policières ou para-militaires, disposant de renseignements que seule la police est en mesure de leur communiquer, dotées de moyens financiers et de matériel, et jouissant de hautes protections, voire d'une véritable « couverture » officielle.

On fait notamment état, du côté français, du dossier saisi sur l'un des membres de ces commandos arrêté à Biarritz, et qui aurait comporté une liste de personnalités basques espagnoles réfugiées « au nord », des photos, des adresses et des renseignements sur leurs habitudes, les membres de leurs familles, leurs relations, etc. Du moins, ces « justiciers », qui ont, paraît-il, juré d'abattre quatre militants basques par victime de l'ETA, sont-ils parfois arrêtés du côté français. Au sud de la frontière, il n'en est rien, et l'on n'y compte plus les groupes qui, à l'instar des Guérilleros du Christ-Roi, de la Triple A ou du Bataillon basque espagnol, tentent de créer dans la population d'Euskadi un sentiment d'insécurité.

Non sans succès, d'ailleurs, en particulier grâce à une nouvelle méthode d'intimidation qui est en train de prendre une ampleur dramatique au Pays basque espagnol : le « *viol politique* », parfois (mais rarement) suivi de meurtre. Mme Eva Forest, l'une des figures de proue de la révolte des femmes basques contre ce nouvel aspect du terrorisme d'extrême droite, explique : « *Ces bandes dites incontrôlées, et qui sont en réalité très étroitement contrôlées et téléguidées, ont, dans un premier temps, visé juste : les viols que pratiquent les groupes fascistes sèment effectivement la terreur. Non seulement parmi les femmes, mais aussi chez les militants basques à qui l'on vient dire : « Si tu continues, ta femme, ta fille, seront violées. » Surtout lorsqu'on a pu constater qu'il ne s'agissait pas de menaces en l'air. Heureusement, la mobilisation est en train de s'organiser. Mais il ne faut pas, ici et maintenant, séparer ces viols de leur contexte politique. Ce n'est pas, du moins au Pays basque aujourd'hui, un problème féministe : c'est un problème profondément politique.* »

De fait, lorsqu'on se promène, surtout la nuit, dans les grandes cités ouvrières basques à Passajes, Oyarzun ou Renteria, ce malaise est perceptible. On assiste à une mutation qui n'est pas sans rappeler, selon la formule d'un rapatrié d'Algérie venu s'établir au Pays basque, « *celle que connut la Casbah d'Alger peu avant la fin de la guerre* » : une surveillance populaire permet d'alerter tout un quartier en une minute en cas de ronde de police (laquelle ne se risque plus guère, la nuit, dans les ruelles de ces concentrations ouvrières) et surtout lorsqu'un groupe suspect se manifeste. Il s'instaure, sans que le mot soit prononcé, une sorte de couvre-feu pour les femmes et les jeunes filles, du moins celles qui ne sont pas des militantes actives.

Les « comités pour l'amnistie »

Pour faire face à la fois à la répression officielle et aux menaces des groupes d'extrême droite, tout un ensemble de *Gestoras pro-amnistia* (Comités pour l'amnistie) se sont mis en place ces derniers mois. Ils regroupent, dans chaque agglomération de quelque importance, quelques dizaines de militants qui organisent et coordonnent la lutte pour la libération des nationalistes emprisonnés, les manifestations de protestations après chaque coup de main des groupes fascistes et, si possible, leur prévention.

Ces comités font appel à l'aide de toute la population, y compris celle que ses choix politiques portent plutôt vers le P.N.V. (parti nationaliste basque), légaliste et modéré. « *Dans sa majorité,* explique l'un des animateurs du mouvement à Passajes, *notre base est ouvrière et indépendantiste. Mais nous sollicitons et accueillons tous les concours patriotes, et nous avons pu nous rendre compte que même les plus tièdes à l'égard de l'ETA ne nous mesurent pas leur soutien lorsqu'il s'agit de sortir un militant abertzale de prison. C'est notre force, et c'est aussi très encourageant pour l'avenir.* » L'orientation politique des comités, cependant, est plutôt de gauche et, surtout, résolument séparatiste. « *Nous nous battons à la fois pour la libération de tel ou tel, et pour l'amnistie générale. Mais la seule vraie libération, pour nous, c'est celle du Pays basque par l'occupant espagnol* », ajoute-t-il.

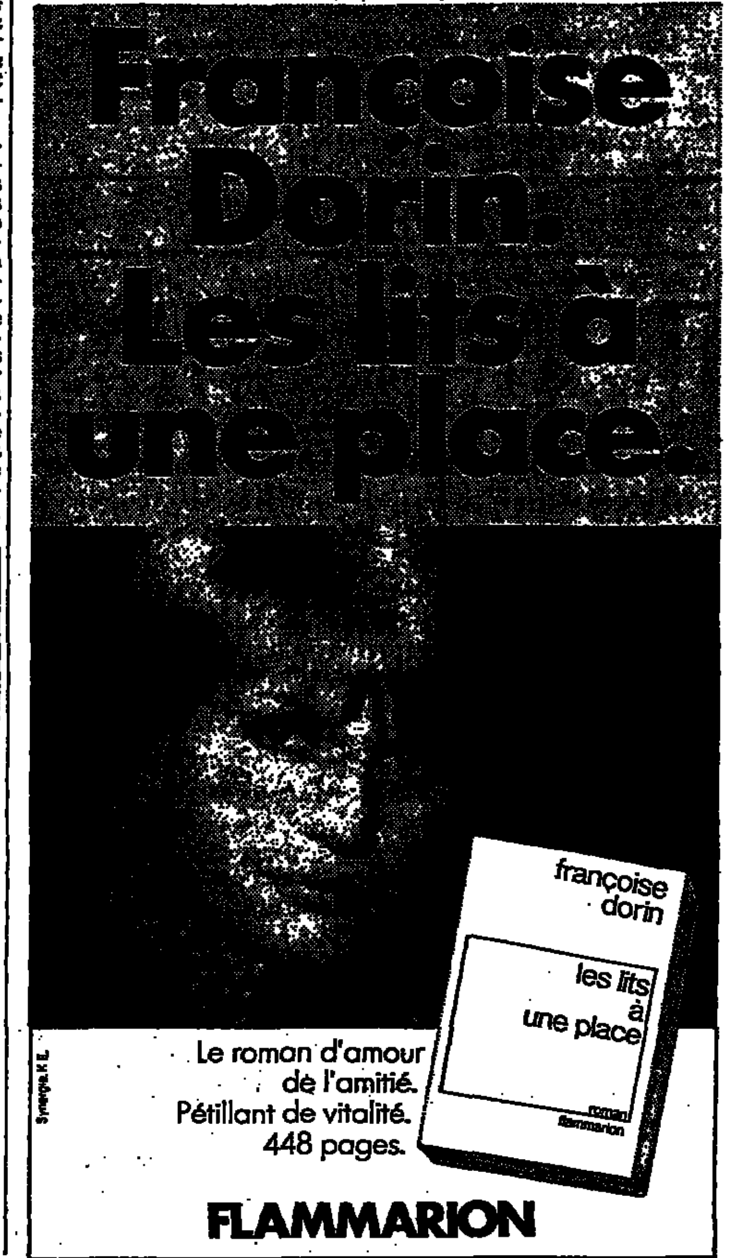
Selon les comités pour l'amnistie, près de cent cinquante militants basques sont encore détenus dans les prisons espagnoles : plus de soixante en Guipuzcoa, une cinquantaine en Biscaye, la moitié en Navarre et une dizaine en Alava. Cette liste ne tient naturellement pas compte des arrestations au jour le jour : il ne s'agit que des personnes officiellement incarcérées. Les comités se flattent d'avoir pu rassembler pour leur défense des sommes importantes, grâce à leur implantation aujourd'hui très forte dans les plus grands centres, et du fait qu'ils se sont fixé, comme le dit un autre de leurs animateurs, « *un but clair et simple, qui dépasse infiniment les querelles sur le statut d'autonomie ou les tendances de l'ETA : défendre les Basques, les défendre tous sans distinction* ».

Comme les comités féministes, le mouvement des « ikastolas » (écoles en langue basque), celui des coopératives ouvrières, jadis lancé à Mondragon, ou les organisations d'écologistes — en particulier celle qui regroupe les adversaires de la centrale nucléaire de Lemoniz, — les comités pour l'amnistie constituent une illustration de la stratégie « multifrontiste » du courant nationaliste basque. Cette stratégie consiste à combattre à la fois, en termes généraux, pour l'autonomie au moins, pour l'indépendance le plus souvent, et, dans différents secteurs d'activité, à lutter au coup par coup contre l'autorité de l'Etat, de plus en plus fréquemment ressentie et décrite comme celle d'une puissance occupante. Cette stratégie avait fait jadis l'objet d'âpres débats au sein du mouvement basque, et en particulier de l'ETA. Aujourd'hui, si le mot est abandonné, la réalité s'en est imposée dans bien des domaines, dont le moindre n'est pas celui du syndicalisme.

Il est tard, ce soir-là à Passajes, quand prend fin la réunion improvisée des animateurs du comité pour l'amnistie local. Dehors, la nuit a quelque chose de tendu, de menaçant. Une banderole à la mémoire de Karlos — un militant basque récemment tué — claque au vent. Dans le port, de gros navires illuminés comme des cathédrales, où s'activent mécaniciens et dockers, rappellent que le Pays basque espagnol est avant tout une grande région industrielle. A cette vision de progrès économique et technique conduisent des ruelles médiévales qu'arpenta Victor Hugo, dont on montre encore la maison, non loin de l'embarcadère d'où La Fayette cingla vers l'Amérique. Si près de la « côte basque » pimpante et aseptisée des touristes français et espagnols, et pourtant si loin, c'est l'Euskadi profond, dur, ouvrier, déchiré entre un passé qu'il ne veut pas oublier et un avenir qu'il a tant de mal à imposer malgré sa détermination. C'est le Pays basque espagnol entre la peur et l'espoir, entre chien et loup. L'ETA et ses amis ajoutent : entre le franquisme encore vivant et l'inéluctable indépendance.

Prochain article :

RAISONS D'ETA



Le Monde

politique

Libres opinions

Le parti a besoin de tous les communistes

par ROGER FAJNZYLBERG (*)

QUELQUES semaines nous séparent de la fête de *l'Humanité*, où le secrétaire général du parti communiste prononcera l'allo*cution de rentrée politique. Peu de semaines après se réunira* la conférence nationale chargée de préparer la campagne de l'élection présidentielle et de désigner le candidat communiste.

Il importe que le parti communiste, dans une situation nouvelle, crée toutes les conditions pour se présenter uni, combatif, audacieux et positif devant le choix des Françaises et des Français.

La combativité et l'audace trouvent pour une bonne part leur source dans l'action pour défendre les travailleurs manuels et intellectuels.

Les propositions positives résulteront aussi du développement d'une stratégie autogestionnaire vers un socialisme démocratique, libé*rateur du travail et de la pensée ainsi que d'une ligne unitaire.*

L'unité d'action, la mise en œuvre par tous les communistes de la politique du parti, sera d'autant plus forte qu'elle résultera d'un débat ample auquel ils auront participé.

∴

Henri Fiszbin déclarait dans ces colonnes mêmes (1) que l'élection nous place devant des choix importants : une plate-forme électorale, un candidat, une préparation ouverte associant les communistes.

Malheureusement, ces propositions constructives ont été éludées sur le fond par Georges Marchais dans une interview à la très officielle radio d'Etat, sous prétexte qu'elles avaient été formulées dans un journal « bourgeois ».

J'ai, comme certainement beaucoup de communistes, une autre exigence quant à la qualité des rapports qui doivent régir leur fonctionnement. C'est d'ailleurs pourquoi j'avais apprécié comme un pas en avant les dispositions adoptées lors du vingt-troisième congrès, tendant à l'ouverture de débats dans la presse communiste dans *des conditions déterminées.*

∴

Pour le plus grand bien du parti, sa direction devrait ouvrir maintenant un tel débat.

Si tel n'est pas le cas, nous pouvons craindre que la lassitude gagne des communistes, que d'autres se découragent et s'éloignent du parti, même si, d'un autre côté, il est vrai que le parti se renforce de nouveaux éléments.

J'ai vu autour de moi trop de communistes faire part d'un tel découragement, et, à chaque fois que je l'ai pu, j'ai fait appel à leur conscience pour qu'ils contribuent à enrichir la vie intérieure du parti, car c'est lui qui défend les intérêts des travailleurs manuels et intellectuels et c'est de son influence que dépend l'avenir socialiste de notre pays.

Il faut que la direction, de son côté, en crée les conditions. Or, à Paris, trois membres du bureau fédéral viennent d'être démis de leurs responsabilités.

Or un des quatre rédacteurs en chef adjoints de l'hebdomadaire Révolution, membre du comité central jusqu'au vingt-troisième congrès, se sent obligé de démissionner de ses responsabilités.

Or l'ex-rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique* démissionne du conseil de direction de *Révolution.*

Ces événements m'inquiètent. Le prochain comité central peut me rassurer en redressant cette situation et en prenant des initiatives positives.

Je suis persuadé que, comme de nombreux communistes l'espèrent, le parti a besoin de tous ses adhérents pour aller de l'avant.

(*) Maire de Sèvres, membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine du P.C.F.

(1) *Le Monde* du 12 juin.

Les travaux de l'Assemblée nationale

● La répression de la dégradation des objets d'art.

Mercredi 25 juin, l'Assemblée nationale examine le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection des collectivités publiques contre les actes de malveillance.

Ce texte a essentiellement pour objet d'étendre la répression pénale au vandalisme dirigé contre les objets mobiliers appartenant à notre patrimoine historique.

M. FUCHS (U.D.F.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, note que les crédits spécifiquement consacrés à la sécurité dans les musées nationaux pour les années 1978, 1979 et 1980 représentent environ 34,5 millions de francs, soit 9 % au total des crédits prévus pour ces musées. Il indique que, selon les compagnies d'assurances, le nombre de vols d'œuvres d'art des collections publiques a quintuplé de 1970 à 1980.

Après les interventions de Mme LEBLANC (P.C., Somme) et M. MERMAZ (P.S., Isère), M. LECAT argue du caractère uniquement « *technique* » de ce projet qui, tout en étant « *nécessairement limité* » est « *fort utile* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui, modifiant l'article 257 du code pénal, dispose : « *Quiconque aura intentionnellement détruit, abattu, mutilé ou dégradé des monuments, statues et autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique, et élevés par l'autorité publique ou avec son autorisation, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans, et d'une amende de 500 à 30 000 F.* » Ces dispositions sont applicables, outre aux objets mobiliers et immeubles classés, aux découvertes archéologiques et épaves maritimes présentant un intérêt archéologique, mais aussi aux documents conservés dans les musées, bibliothèques et archives appartenant à « *une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique* ».

Dans les explications de vote M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce la politique culturelle du gouvernement. M. PESCE (P.S., Drôme), réclame, pour sa part, un élargissement de la notion de patrimoine à ce que « *nous a légué l'ère industrielle* ».

L'ensemble du projet est ensuite *adopté, l'opposition s'abstenant.*

● Le contrôle des matières nucléaires.

L'Assemblée examine, en troisième lecture, le projet de loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires.

M. BIRRAUX (U.D.F.) rappelle que les seules dispositions restant encore en navette entre les deux Assemblées concernent les mesures encourues par les personnels des établissements où sont détenues des matières nucléaires qui auraient, en violation des lois et règlements, mis en cause, notamment, la sûreté nucléaire des installations [N.D.L.R. : Rappelons que, pour l'opposition, ces mesures constituent une atteinte au droit de grève]. Le rapporteur observe que le Sénat a nuancé les dispositions initiales en distinguant entre les personnes physiques et les personnes morales et en prévoyant un droit à la défense, s'appliquant aussi bien au personnel des entreprises privées qu'à celui des établissements publics ou aux fonctionnaires.

Dans la discussion générale, M. MERMAZ (P.S., Isère) estime que l'amendement « *porte atteinte au droit de grève* » et affirme que, en matière de stockage des déchets nucléaires, le choix des sites a été fait « *dans la plus grande précipitation* ».

M. PAUL LAURENT (P.C., Paris) dénonce « *une attaque contre le droit constitutionnel de grève* » et s'insurge également contre une remise en cause du statut des personnels. « *Vous créez,* déclare-t-il, *les conditions pour obliger le personnel à recourir à la grève avec baisse de la production* ».

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, répond : « *En quoi est-il question du droit de grève ? A moins qu'il ne s'agisse de violer intentionnellement les règles de bon fonctionnement des centrales nucléaires, permettant de mettre en cause la sécurité des personnes et des biens !* » Le ministre de l'industrie stigmatise ensuite « *les actions isolées et éventuellement inspirées,* [qui] *se sont déroulées dans les centrales nucléaires* »

L'Assemblée repousse ensuite trois amendements de M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) visant, notamment, à prévoir que les règlements et instructions de l'exploitant doivent être pris « *obligatoirement en accord avec le comité d'hygiène et de sécurité* ».

L'Assemblée adopte, par 283 voix contre 201, l'article 4 du projet, qui stipule notamment que la violation intentionnelle des règlements peut entraîner immédiatement :

— « *Pour les personnes physiques, sans préjudice des sanctions pénales applicables, sans préavis ni indemnité, et après qu'aient été communiqués à la personne responsable les faits reprochés et que celle-ci ait présenté ses observations, la suspension ou la rupture des liens contractuels ou statutaires au titre desquels ces personnes interviennent, nonobstant toute disposition contraire des statuts ou conventions qui leur sont applicables ;*

— *Pour les personnes morales, le retrait des autorisations administratives, la suspension ou la rupture sans préavis ni indemnité des conventions au titre desquelles ces personnes interviennent, nonobstant toute disposition contraire de ces conventions* ».

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les députés communistes ont saisi, le jeudi 26 juin, le Conseil constitutionnel sur le projet de loi relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires. Selon eux, l'article 4 de ce texte entraîne une limitation du droit de grève des personnels travaillant dans les établissements où sont détenues des matières nucléaires.

● Les économies d'énergie.

L'Assemblée examine le rapport de la commission mixte paritaire (C.M.P.) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur.

Après l'exposé de M. WEISENHORN (*R.P.R.*), *rapporteur* de la C.M.P., et les interventions de MM. GOUHIER (P.C., Seine-*Saint-Denis*) *et* QUILÈS (P.S., Paris), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement *stipulant que « les modalités selon lesquelles la continuité de l'approvisionnement d'un réseau de distribution de chaleur est assurée sont prévues par le contrat passé entre le producteur d'énergie thermique et l'exploitant du réseau* ». Le texte de la C.M.P. prévoyait que les unités de chaleur appartenant à E.D.F. et Charbonnages de France « *et raccordées à un réseau de distribution de chaleur ne peuvent être désaffectées sans que la continuation de l'approvisionnement ait été assurée* ».

M. D'ORNANO, ministre de l'environnement, présente ensuite un amendement tendant à supprimer une disposition, introduite par l'Assemblée en deuxième lecture (amendement de MM. QUILÈS et WAGNER (R.P.R., Yvelines) et acceptée par la commission mixte paritaire, permettant aux propriétaires de logements souhaitant obtenir des subventions pour réaliser des économies d'énergie de ne pas être soumis au conventionnement pour ce type de travaux. (Cette mesure avait auparavant provoqué une suspension de séance d'une heure vingt minutes pour permettre une « négociation » entre le gouvernement et les députés R.P.R. A la reprise de la séance, M. WEISENHORN (R.P.R.) s'était élevé contre le principe d'un amendement tendant à modifier le texte de la C.M.P.)

M. D'ORNANO s'oppose à cette disposition au motif qu'elle « *remettrait en cause l'ensemble de la réforme de l'aide au logement au détriment des catégories sociales de revenu modeste* ».

Invoquant l'article 44 de la Constitution (vote « bloqué »), le *gouvernement soumet l'adoption* de cet amendement ainsi que l'ensemble du texte à un vote unique.

Les dispositions suivantes ont, notamment, été adoptées par la commission :

● Dans les zones délimitées par les périmètres de développement prioritaire, les collectivités locales peuvent imposer le raccordement au réseau de toute installation nouvelle excédant un niveau de puissance de 30 kilowatts.

● *Les dispositions de la loi* s'appliquent également à l'exécution, dans les locaux à usage *locatif,* des travaux destinés à économiser l'énergie ; un décret en Conseil d'Etat fixera la liste de ces travaux.

● En cas de condamnation, le tribunal fixera, le cas échéant, le délai imparti à l'exploitant pour supprimer ou mettre en conformité l'installation irrégulière, ainsi qu'une astreinte de 500 à 3 000 F par jour de retard en cas de non-respect de ce délai.

Par 283 voix contre 200, l'ensemble du projet est adopté.

● Les formations professionnelles alternées.

L'Assemblée examine le rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux formations professionnelles alternées organisées en concertation avec les milieux professionnels.

Après l'exposé de M. PERRUT (U.D.F.), rapporteur de la C.M.P., qui indique que le texte ouvre de nouvelles possibilités aux femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle. M. BOULAY (P.C., Sarthe) estime que les mesures prises par le gouvernement tendent à marginaliser et à rendre plus précaire l'emploi des jeunes. pour M. DELENEDDE (P.S., Pas-de-Calais), le gouvernement ne se soucie que de répondre aux exigences du patronat en permettant à celui-ci « de reprendre en main » la formation initiale. L'Assemblée adopte ensuite un amendement présenté par M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui prévoit qu'à titre transitoire, jusqu'au 31 décembre 1981, les dépenses consacrées au financement des formations alternées intéressant les conventions cadres conclues entre l'Etat, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture et certaines organisations professionnelles pourront être imputées sur la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. M. Legendre précise qu'il s'agit d'engager immédiatement des actions d'alternance.

L'ensemble du projet, compte tenu du texte de la C.M.P. et de l'amendement du gouvernement, est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

La séance est levée, jeudi 26 juin, à 1 h. 46.

LAURENT ZECCHINI.

« LES AGRESSIONS RACISTES SONT LE FAIT DE QUELQUES DIZAINES D'ÉLÉMENTS FASCISANTS », estime M. Bonnet.

Interrogé, mercredi 25 juin, à l'Assemblée nationale, par Mme Edwige Avice (P.S., Paris) sur des « *agressions commises par des groupes fascistes et racistes* » à Bondy et le 14 juin dans le quartier du Marais, à Paris, par une « *fédération d'action nationaliste européenne* », M. Christian Bonnet a déclaré : « *Chaque publication de cet organisme — ou d'organismes semblables — est examinée avec attention, et même avec indignation, et des poursuites sont demandées à la chancellerie chaque fois que paraissent réunis les éléments constitutifs d'infractions prévues par la loi de 1881 sur la presse ou qu'il y a apologie de la discrimination raciale. Une information a d'ailleurs été ouverte de ce chef au tribunal de grande instance de Paris et un congrès, intitulé « premier conseil fasciste », prévu pour ce mois-ci, a été interdit.*

» *S'agissant des incidents de Bondy, qui sont réels, mais au sujet desquels des informations totalement inexactes ont circulé, comme le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés a pu s'en rendre compte en se rendant sur place, nous sommes très attentifs à l'évolution de la situation. En ce qui concerne les agressions commises dans le Marais, l'enquête en cours permettra d'apprécier les possibilités juridiques de mettre en jeu la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées, loi dont les conditions d'application sont très strictes.* »

« *Je ne voudrais pas,* a conclu M. Bonnet, *que l'on puisse croire qu'il s'agit d'autre chose que des exactions de groupuscules regroupant quelques dizaines d'éléments fascisants.* »

Le Sénat aux prises avec les contradictions de la politique du tabac

Le Sénat a achevé, mercredi 25 juin, la discussion générale du projet de loi visant à réformer le statut du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA). Ce texte a pour objet de transformer en société anonyme l'établissement public qu'est actuellement le SEITA. De l'exploitation de ce monopole dépend le sort de toute notre économie tabacole qui fait vivre environ dix mille employés et quarante mille planteurs. Or, a souligné le rapporteur M. DESCOURS DESACRES (R.I., Calvados), la situation présente du SEITA se caractérise par une « dégradation rapide » des résultats financiers, négatifs depuis 1976, et ayant provoqué un endettement de 940 millions de francs en 1979. Campagne antitabac et ouverture des frontières à la concurrence internationale sont les causes principales du déficit. Le surcoût total des tabacs français atteint 4 francs par kilo.

Le SEITA deviendrait donc une société nationale, c'est-à-dire, selon la définition de M. PAPON, ministre du budget, une société anonyme dont l'Etat détiendrait au moins deux tiers du capital.

Cette définition est récusée par la commission des lois, dont le rapporteur M. Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne), estime que l'on ne peut qualifier de « nationale » une société dont une partie du capital appartient à des personnes physiques ou morales de droit privé. Une telle société peut-elle, d'autre part, être soumise à la législation des sociétés anonymes comme le prévoit aussi le projet ? Non, pense M. Dailly. Et, pour tenir compte de la spécificité de la nouvelle société, il propose qu'elle soit tout simplement régie « par la présente loi ».

Les élus des régions productrices de tabac, MM. TOURNAN (P.S., Gers), CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne), HAMMANN (R.P.R., Bas-Rhin), TOUZET (Gauche dém., Indre), ROBERT (Un. centr., Vienne), BOUVIER (Un. centr., Haute-Savoie), JARGOT (P.C., Isère), *considèrent que la responsabilité du déficit incombe* au gouvernement, qui a imposé au SEITA des prix de vente beaucoup trop bas : de 1973 à 1978, le prix des cigarettes n'a augmenté que de 53 %, alors que l'indice des prix progressait de 120 %. Quelle entreprise aurait résisté à de telles contraintes ?

M. SCHWINT (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, exprime, lui, la crainte de voir la paix sociale compromise par l'abandon des garanties dont bénéficieraient le personnel du SEITA.

M. PAPON répond à ces orateurs en soulignant l'âpreté de la concurrence internationale et la nécessité de conquérir de nouveaux marchés en privilégiant l'esprit commercial, ce que peut difficilement faire un service public. Que gagneraient les planteurs, conclut en substance le ministre, au maintien du statut actuel, c'est-à-dire à la faillite du SEITA ?

Mais, comme l'a dit un sénateur : peut-on vouloir, à la fois, la prospérité des planteurs de tabac et lutter contre le tabagisme ?

A. G.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Pour l'opposition, le système de défense de M. Poniatowski n'est plus crédible

La commission spéciale qui examine la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice a entendu, mercredi 25 juin, M. Guy Floch et Mlle Martine Anzani, les deux magistrats qui ont été chargés successivement du dossier d'instruction de l'affaire de Broglie. M. Floch a authentifié les extraits de sa déposition devant M. André Chevalier, chargé du supplément d'information sur l'affaire, qui ont été publiés par le Canard enchaîné *le 18 juin dernier et qui sont* « aux antipodes », *a-t-il remarqué, de la déposition de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire. Hormis ces deux indications, M. Floch n'a répondu à aucune question de la commission, en raison du secret de l'instruction.*

Mlle Anzani a observé la même attitude. Elle attend la réponse du président de la République auquel elle s'était adressée, en sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature pour lui demander l'autorisation de s'exprimer devant les parlementaires.

La commission qui a refusé une nouvelle fois, par 9 voix (U.D.F., R.P.R.) contre 6 (P.S., P.C.) la demande d'audition de l'inspecteur Michel Roux, tiendra sa huitième réunion le 10 juillet. Son rapporteur, M. Gérard Longuet (U.D.F., Meuse), présentera à cette occasion une synthèse des travaux.

M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, a proféré tant de « mensonges » sur le détail que ses déclarations sur l'essentiel ne sont plus crédibles et que, en conséquence, le système de défense de M. Michel Poniatowski peut être contesté. Les trois députés socialistes et les trois communistes membres de la commission spéciale chargée d'examiner la demande de mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice en sont persuadés.

Le « *détail* », ce sont les contradictions entre les déclarations de M. Ducret à la commission, qui l'a entendu à deux reprises, et sa déposition devant le juge Floch, premier magistrat instructeur chargé de l'affaire de Broglie (*le Monde* daté 19 et 26 juin).

Le juge Guy Floch, lié par le secret de l'instruction — et qui paraît regretter que cette contrainte l'empêche de parler, — a toutefois livré à la commission une confirmation et une information précieuses à cet égard : sa version des faits et celle de M. Ducret sont « *aux antipodes* » l'une de l'autre ; les extraits de sa déposition devant M. Chevalier, président de la chambre d'accusation, magistrat chargé du supplément d'information, publiés le 18 juin par *le Canard enchaîné* sont exacts.

Le 20 décembre 1977, un an après la mort de Jean de Broglie, M. Ducret avait déclaré à M. Floch qu'aucun projet d'assassinat du prince Jean de Broglie n'avait été porté à sa connaissance *avant* le meurtre. Devant la commission, M. Ducret a reconnu qu'il avait eu entre les mains, dès le 27 septembre 1976, trois mois avant le meurtre, un rapport rédigé par l'inspecteur Michel Roux, qui faisait état de menaces de mort dirigées contre Jean de Broglie. Ce n'est qu'une contradiction parmi d'autres. « *Nous avons la parole de Ducret contre celle de Floch* », remarque M. Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire). Le député socialiste ne cache pas qu'il préfère croire à la seconde plutôt qu'à la première.

L'« *essentiel* » c'est, aux yeux des commissaires de la majorité et de l'opposition, la réponse qu'ils devront donner, leur travail terminé, à la question qui sous-tend l'accusation la plus grave — non-assistance à personne en danger — formulée par les socialistes : M. Poniatowski a-t-il eu connaissance ou non, avant le meurtre, des menaces de mort qui pesaient sur Jean de Broglie ? M. Ducret affirme qu'il n'a pas transmis le rapport de l'inspecteur Roux à son supérieur hiérarchique. On doit donc en déduire — déduction confirmée par tous les hauts fonctionnaires de police interrogés par la commission — que le ministre de l'intérieur de l'époque ne savait rien avant l'assassinat. Mais les autres « mensonges » du directeur de la police judiciaire entament, selon l'opposition, le crédit que l'on peut accorder à cette affirmation capitale pour la défense de M. Poniatowski.

« *Ducret a menti à la commission dix fois, vingt fois, trente fois* », s'exclame M. Louis Odru (P.C., Seine-Saint-Denis). M. Georges Gosnat (P.C., Val-de-Marne) fait monter les enchères : « *Trente fois ? Largement plus.* » « *Si Ducret a menti sur d'autres points de l'enquête, tout le mécanisme qui permettait de dire que le rapport de l'inspecteur Roux n'a pas été transmis à Poniatowski s'effondre* », estime M. Pierre Guidoni (P.S., Aude).

Des doutes, M. Gérard Longuet, rapporteur (U.D.F., Meuse) est bien obligé d'en avoir, lui aussi. Mais ils ne portent que sur la qualité de l'enquête policière, et non sur le fond. M. Longuet maintient que la commission dispose déjà d'éléments suffisants pour conclure rapidement à l'innocence de M. Poniatowski. La commission, a-t-il dit à ses collègues, a d'autant moins le droit de tarder à statuer que la réputation d'un homme politique est en jeu.

Les « seigneurs » du Quai des Orfèvres

Le déroulement de l'enquête menée par la commission, les contradictions qui sont apparues entre MM. Floch et Ducret, les révélations faites par la presse, l'ont tout de même conduit à réviser ses jugements. Extrêmement révérencieux envers la police et la magistrature au cours de ces dernières semaines, M. Longuet a brusquement changé d'attitude. Les « *seigneurs* » du Quai des Orfèvres, qui disposent de « *pouvoirs exorbitants* », font les frais de sa mauvaise humeur. Il tente d'accréditer l'idée selon laquelle cette affaire est née d'une malheureuse et considérable bavure policière, espérant sans doute que la bavure, ainsi canalisée, n'atteindra pas M. Poniatowski.

Erreurs de la police, défaillances d'une instruction conduite, dans un premier temps, par le juge Floch. M. Henri Baudouin (U.D.F., Manche) qui est, lui aussi, semble-t-il, sujet à des sautes d'humeur, a manifesté au travers de ses questions au juge Floch, une agressivité qu'on ne lui connaissait pas jusqu'alors. Pourquoi, lui a-t-il demandé, n'avez-vous pas versé au dossier les rapports de police établis par l'inspecteur Roux et que vous avez obtenus, non pas par la police, mais par des voies détournées ? Pourquoi n'avez-vous communiqué ces rapports qu'à l'avocat d'un seul des inculpés ? Il est vrai que le juge Floch, en contredisant M. Ducret, a dérangé la belle ordonnance, soigneusement mise au point, selon l'opposition, du scénario policier.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Guéna : le R.P.R. aborde l'élection présidentielle dans « le désordre »

M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Dordogne, hôte, mercredi 25 juin, de l'émission « Face au public » de France-Inter, a déclaré qu'il approuvait les dernières initiatives de M. Giscard d'Estaing en matière de politique étrangère, ainsi qu'il l'avait déjà fait lors d'une réunion du « Carrefour du gaullisme » (*le Monde* du 20 juin). Il a estimé :

« *Le président de la République a eu raison d'aller à Varsovie et de ne pas s'en remettre aux décisions de M. Carter. (...) Il maintient la politique d'indépendance nationale voulue par le général de Gaulle. L'indépendance nationale n'est pas le gadget des temps heureux. On juge de la volonté d'indépendance des gouvernements dans les temps de crise. Le président de la République a affirmé sa volonté d'indépendance nationale dans cette crise.* »

M. Guéna a « *récusé totalement* » les déclarations faites dans *le Monde* du 11 juin par M. Pierre Juillet, qui fut conseiller de M. Chirac, alors que lui-même était conseiller politique du R.P.R. jusqu'en mars 1979. Selon M. Guéna, M Juillet proposait que « *la France prenne la tête d'une croisade antisoviétique au nom de l'Occident chrétien, ce qui est une position de centriste ou de M.R.P., mais certainement pas une position gaulliste* ».

Le maire de Périgueux a jugé que le R.P.R. aborde l'élection présidentielle dans « *le désordre* » puisque, selon lui, « *trois courants* » se dessinent au sein du mouvement : « *Un courant qui se portera sur le président de la République sortant, au niveau de l'électorat comme au niveau des militants ; un courant qui se portera seulement sur M. Chirac et un troisième courant qui, incontestablement, se portera sur M. Michel Debré.* » M. Guéna a ajouté : « *Personnellement, je ne me prêterai jamais à une manœuvre qui aurait pour objet de faire élire quelqu'un de l'autre bord. Ce que je souhaite, c'est qu'on ne mette pas nos électeurs et nos militants dans l'état d'esprit d'hésiter à se reporter, le cas échéant, sur le président sortant s'il se représente et s'il arrive en tête du ballottage au premier tour.* »

● *Le comité de liaison et d'information des mouvements gaullistes* s'est réuni le 24 juin sous la présidence de M. Jean Charbonnel, délégué général du R.P.R., en présence des représentants de l'Association étudiante gaulliste, du Centre féminin d'études et d'information, de la Fédération des républicains de progrès, d'Initiative républicaine et socialiste de M. Léo Hamon, du club Nouvelle Frontière, de l'Union des jeunes pour le progrès et de la Commission gaulliste d'étude et de réflexion de M. Nungesser.

M. Pierre Dabezies, président de la F.R.P., a été désigné comme président d'une commission spécialisée sur les problèmes de défense nationale. Le comité a estimé que les décisions du sommet de Venise à propos de l'énergie « *confirment enfin les orientations prises par la France et les propositions formulées par les gaullistes depuis le début de la crise pétrolière* ».

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE A CENT VINGT ANS

L'Alliance israélite universelle, fondée à Paris en 1860, a cent vingt ans d'existence. La première manifestation, en France, destinée à célébrer cet anniversaire, s'est déroulée à l'Ecole normale israélite orientale, mardi 24 juin, sous la présidence de M. Jules Braunschvig, président de l'Alliance, et avec la participation de Mme Annie Kriegel, professeur à l'Université de Paris-X, qui a fait un exposé intitulé : « la génération des fondateurs », déclarant notamment : « *L'Alliance israélite universelle, c'est la première esquisse juive de l'Unesco, c'est la première forme concrète qu'a pris le dialogue de la solidarité Nord-Sud.* »

Dans son discours de clôture, M. Braunschvig exposa les réalisations de l'Alliance dans tous les domaines et dans de nombreux pays, du Maroc à l'Iran, de l'Espagne à la Belgique, et naturellement en France et en Israël.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mercredi 25 juin, au palais de l'Elysée. Selon les termes du communiqué officiel rendu public au terme de la séance, les sujets suivants ont été abordés : les prestations familiales, le Conseil des Communautés des ministres des transports, l'assouplissement du contrôle des changes, la lutte contre les incendies de forêts et le sommet de Venise (*Voir nos dernières éditions datées 26 juin*). Le conseil a, en outre, étudié les questions ci-dessous :

● L'APPROVISIONNEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ PÉTROLIER

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur l'approvisionnement et le fonctionnement du marché pétrolier français

L'approvisionnement pétrolier de la France a pu être assuré de façon satisfaisante au cours des derniers mois, du fait notamment des bons résultats des efforts d'économie d'énergie des Français.

Afin d'être en mesure de faire face à toute aggravation inopinée de la situation pétrolière, le gouvernement a décidé, en ce qui concerne les consommations de fuel-oil domestique, de maintenir les dispositions qui permettraient, en cas de besoin, de garantir à chacun un approvisionnement équitable. La détente actuelle du marché permet d'établir ces approvisionnements à 100 % des consommations de l'hiver dernier. En outre, les mesures d'assouplissement nécessaires ont été prises pour permettre aux consommateurs de changer de fournisseurs.

En complément des autorisations spéciales d'importation de produits pétroliers accordées le 27 décembre dernier, de nouvelles autorisations spéciales sont délivrées aux demandeurs ayant présenté des plans d'approvisionnement conformes aux conditions de stabilité et de sécurité exigées.

● LE BILAN DE LA GÉNÉRALISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a dressé le bilan de la généralisation de la sécurité sociale, à l'occasion de la publication prochaine des décrets établissant le régime définitif de l'assurance personnelle, prévue par la loi du 2 janvier 1978.

Le ministre a rappelé les principales étapes de cette généralisation, dont le principe avait été défini par la loi du 24 décembre 1974.

Le bénéfice des prestations familiales a été étendu, sans condition d'activité, au 1er janvier 1978, à toutes les familles résidant en France (loi du 4 juillet 1975) ; l'assurance-vieillesse a été étendue à toutes les professions (loi du 4 juillet 1975) ; la couverture sociale gratuite des assurés cessant de relever du régime obligatoire de la sécurité sociale a été prolongée d'un an (loi du 28 décembre 1979).

Avec la mise en place de l'assurance personnelle, toutes les personnes résidant en France auront désormais droit, si elles le souhaitent, à une protection sociale contre la maladie. Les cotisations payées seront proportionnelles au revenu.

De nombreuses catégories bénéficieront d'une prise en charge de ces cotisations, en particulier :

— Les personnes âgées à revenus modestes ;

— Les familles ayant au moins un enfant à charge lorque leurs ressources sont inférieures à 60 000 F par an (ce chiffre est majoré de 10 000 F par enfant supplémentaire).

En outre, des cotisations forfaitaires à taux réduit sont prévues pour les jeunes à la recherche d'un emploi ou en formation.

(*Lire page 41.*)

● MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ENSEIGNANT L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le conseil des ministres a modifié le décret du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat.

Le projet de décret adopté applique aux maîtres d'éducation physique et sportive de l'enseignement privé les textes qui harmonisent les titres de qualification des maîtres de l'enseignement privé avec ceux des maîtres de l'enseignement public.

● CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JUSTICE DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

Le garde des sceaux a informé le conseil des ministres des résultats de la conférence des ministres de la justice des Communautés européennes qui a eu lieu à Rome le 19 juin dernier.

A l'ordre du jour figurait l' « espace judiciaire européen ».

La France avait proposé, comme première phase des travaux sur l' « espace judiciaire européen », une convention de coopération en matière pénale qui, après trois années de travaux préparatoires, devait être signée à l'occasion de cette conférence. Ce projet de convention fixe entre les Neuf des règles uniformes d'extradition fondées sur les critères les plus récents du droit international. En outre, pour la première fois, est introduite l'application du principe « soit extrader, soit juger ».

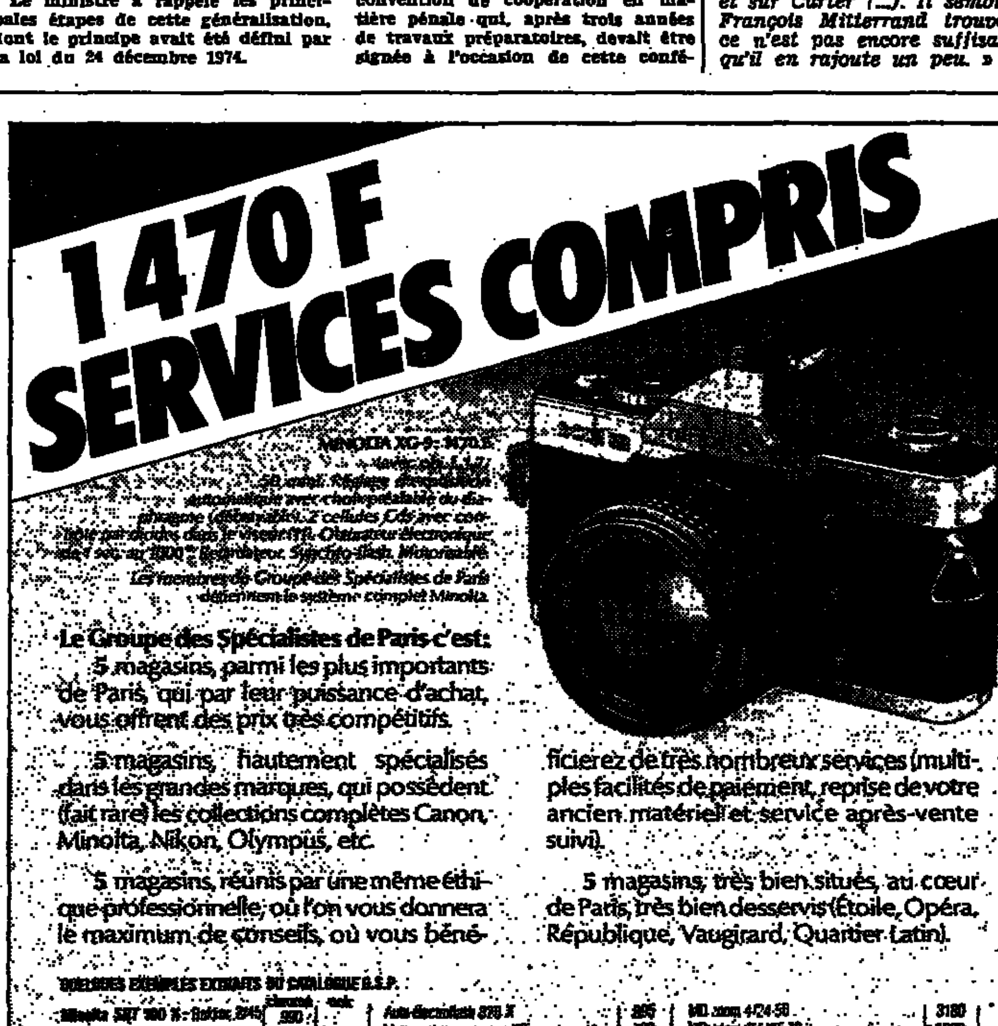
L'accord n'ayant pu intervenir entre les Neuf sur la signature de cette convention, à la suite de l'opposition de l'un d'entre eux, il a été convenu que des échanges de vues auraient lieu au sein des organismes compétents de la coopération politique à Neuf, afin de permettre à la prochaine conférence des ministres de la justice de prendre une décision définitive.

Le représentant de la France a rappelé tout l'intérêt de la création de l' « espace judiciaire européen ». Il a souhaité qu'aucune pause ne soit apportée aux travaux de la conférence et que, grâce aux efforts de concertation de tous les Etats membres, l'étape en cours, relative à l' « espace judiciaire pénal », soit franchie dans un délai raisonnable.

Le gouvernement français est également attaché à la création d'un « espace judiciaire » dans le domaine du droit civil, qui permettrait de régler de nombreuses difficultés concrètes qu'ont à affronter les justiciables des Etats membres, notamment dans le domaine de la procédure, qui touchent en particulier à des problèmes aussi sensibles que le droit des obligations, du divorce ou de la garde des enfants.

M. MARCHAIS : Mitterrand se veut à droite de M. Giscard d'Estaing.

Après la conférence de presse du premier secrétaire du parti socialiste, M. Georges Marchais a déclaré, mercredi 25 juin, sur Europe 1 : « *Au fond, François Mitterrand se veut à droite — si je puis dire — de M. Giscard d'Estaing.* » Evoquant la politique étrangère du chef de l'Etat, M. Marchais a ajouté : « *Même s'il est vrai que, dans sa politique, le président doit tenir compte de l'existence de certaines contradictions d'intérêts entre les firmes multinationales, M. Giscard d'Estaing ne s'en est pas moins aligné à la fois sur la République fédérale d'Allemagne et sur Carter (...). Il semble que François Mitterrand trouve que ce n'est pas encore suffisant, et qu'il en rajoute un peu.* »





Le Monde

société

JUSTICE

SIX MILLE AFFAIRES EN INSTANCE

Les tribunaux administratifs sont engorgés

Comme les autres juridictions, les tribunaux administratifs croulent sous les dossiers. Les affaires en instance ont dépassé au début de l'année le cap des six mille, et les requêtes déposées devant eux sont passées de seize mille en 1962-1963 à trente-trois mille en 1978-1979. Résultat : dans quinze tribunaux administratifs sur vingt-cinq, le délai de jugement, qui est de deux ans minimum, atteint parfois quatre années. Le justiciable désespère d'obtenir gain de cause, et les magistrats regardent avec impuissance les dossiers s'accumuler sur leur bureau.

Comme les tribunaux judiciaires, les tribunaux administratifs sont soumis à des règles de recrutement qui ne leur permettent pas de faire face aux besoins, même quand les postes existent. La solution imaginée jusqu'à présent consistait à organiser un recrutement complémentaire aux deux voies statutaires : l'Ecole nationale d'administration et le « tour extérieur ». Le nombre des conseillers issus de ces deux voies n'étant pas extensible, un décret de 1975, complété par une loi de 1977, a jugé nécessaire d'ouvrir les tribunaux administratifs à des candidats admissibles à l'agrégation de droit public ainsi, notamment, qu'à des chargés de cours et des assistants en droit.

L'origine des deux cent quatre-vingt-trois conseillers actuels est la suivante : ENA, 98 ; recrutement complémentaire, 74 ; « tour extérieur », 48 ; autres, 63. C'est la prolongation jusqu'en 1985 du recrutement complémentaire, institué pour cinq ans par le décret de 1975, que M. Christian Bonnet a demandé, lundi 23 juin, aux députés d'approuver. Ceux-ci y ont apporté deux limites : d'une part, le nombre de magistrats recrutés de la sorte ne dépassera pas dix-huit en 1980 et 1981, puis, les années suivantes, un chiffre égal à celui des conseillers issus de l'ENA. D'autre part, un vrai concours, et non une « sélection », comme le prévoyait le ministère, sera organisé par un jury où figureront pour la première fois des universitaires.

Telle est schématiquement la conclusion de cette discussion. Elle donne pour l'essentiel satisfaction à ceux qui, conscients de la nécessité de trouver une solution, redoutaient que le tarissement de la source « ENA » n'entraînât une baisse de qualité du recrutement. Cette satisfaction se mêle d'inquiétude : M. Bonnet n'a pas transigé sur une disposition qui permet au ministre de l'intérieur de mettre fin, *par arrêté*, aux fonctions des conseillers à la retraite ayant repris du service. On comprend le souci du gouvernement de ne pas enfreindre plus que de raison les règles sur la limite d'âge, mais cette possibilité de congédier de la sorte des magistrats indépendants a quelque chose de choquant.

A vouloir désengorger à tout prix les tribunaux administratifs, on risque d'aller trop loin. Le *Journal officiel* du 21 juin a publié un décret qui rend facultatives les conclusions du commissaire du gouvernement. Contrairement à ce que son nom indique, ce magistrat ne représente pas le gouvernement, mais se prononce en toute indépendance sur le dossier, comme le fait le conseiller-rapporteur. Il s'agit *grosso modo* d'une double instruction, qui ne sera plus obligatoire. L'analogie avec le projet « sécurité et liberté » est claire.

Si on ajoute à cette mesure la faculté laissée bientôt à un juge unique de trancher certaines *affaires, on comprend l'inquiétude* du Syndicat de la juridiction administrative, qui estime que le texte adopté lundi et la réforme en cours sont *« une atteinte à la qualité de la justice »*.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Les personnels des greffes et tribunaux* sont appelés par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et autonome à cesser le travail ce jeudi 26 juin. Ils entendent protester contre le mode de paiement des indemnités de copies et pièces pénales. Le système actuel de rémunération prévoit, pour la délivrance des pièces des dossiers pénaux, l'octroi d'une prime perçue sur les droits payés par les justiciables. Les fonctionnaires des cours et tribunaux dénoncent *« le caractère amoral de ces indemnités, dont les justiciables font les frais et qui sont une entorse au principe de la gratuité de la justice »*. Ils proposent, en remplacement du système actuel, le paiement d'une prime de sujétion spéciale égale à 8 % du salaire.

LES AUTEURS PRÉSUMÉS D'UNE SÉRIE D'ATTENTATS SONT ARRÊTÉS A TOURS

(De notre correspondant.)

Tours. — *Les auteurs des principaux attentats commis à Tours* depuis un an et demi ont été arrêtés, a-t-on appris mardi 24 juin.

C'est sur un renseignement que les enquêteurs ont procédé, vendredi dernier, à une dizaine d'interpellations dans les milieux libertaires de Tours, Châteauroux et Brest. Ils ont ainsi obtenu les aveux de M. Patrick Albaret, vingt ans, étudiant en sociologie et surveillant dans un lycée de Tours, qui aurait posé, le 25 mai, une charge de 20 kilos de dynamite contre une porte du palais de justice de cette ville. L'édifice avait *subi d'importants dégâts (le Monde* des 27 et 30 mai). Deux autres étudiants, MM. Eric Sionnot, vingt-deux *ans, étudiant* en histoire, membre de l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.) et *Patrice Maillon, dix-neuf* ans, étudiant en sociologie, ont reconnu, de leur côté, être les auteurs des attentats au cocktail Molotov commis dans la nuit du 30 au 31 mai dernier contre deux églises de Tours durant le séjour en France de Jean-Paul II *(le Monde* du 3 juin). Ils seraient également à l'origine de plusieurs actions contre des agences d'intérim. M. Albaret, qui connaissait les responsables des deux autres attentats, affirme cependant avoir agi seul.

M. Albaret a été inculpé de destruction par substance explosive d'édifice et de véhicules et écroué. Pour leur part, MM. Sionnot et Maillon ont été inculpés de *tentative* d'incendie volontaire et écroués. — C. R.

A Bruxelles

L'ACQUITTEMENT DE Me GRAINDORGE EST CONFIRMÉ EN APPEL

Bruxelles *(A.F.P., A.P.)*. — La cour d'appel de Bruxelles a *confirmé*, jeudi 26 juin, l'acquittement prononcé le 29 février par la vingt-deuxième chambre correctionnelle de Me Michel Graindorge, l'avocat du malfaiteur français François Besse, suspecté d'avoir *favorisé* l'évasion de son client (*le Monde* du 1er mars).

Arrêté le 31 août 1979, maintenu trois mois en détention, Me Graindorge avait été acquitté au terme d'un procès fleuve de trois mois qui avait soulevé l'émotion de l'opinion et des milieux judiciaires bruxellois, en raison de la personnalité, très appréciée, de l'inculpé.

En première instance, plusieurs amis de l'avocat avaient été condamnés à des peines de prison *n'excédant pas deux ans*. La cour d'appel a maintenu ces condamnations en les assortissant, toutefois, d'un sursis plus important.

Un militant de la C.G.T. jugé pour rébellion à agent

Le policier déguisé

Bien plus que le procès d'un homme, M. Claude Jacquin, trente-trois ans, employé à l'office d'H.L.M. de Paris, accusé d'avoir, lors des manifestations *du 20 mai, à Paris, frappé un* représentant de l'ordre public, puis de s'être rebellé contre les collègues de celui-ci *(le Monde* du 27 mai), c'est le procès d'une *méthode policière qu'a eu à* juger, le mercredi 25 juin, la dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Paul Andréani.

Tout au long d'une audience exempte de toute passion — de part et d'autre, — et qui devait se conclure sur un réquisitoire de M. le substitut Antoine *Michel, dont la modération*, rare en pareille circonstance, a pu surprendre, c'est autour du fait même que les policiers accusateurs étaient en civil lors des événements que les débats n'ont cessé de tourner.

Lorsque M. Jacquin, militant de la Ligue communiste révolutionnaire et adhérent de la C.G.T., a vu une jeune femme malmenée par un homme en civil — blouson, jeans et baskets : apparemment, un manifestant « comme les autres » — et qu'il s'est interposé, il ne pouvait supposer qu'il avait affaire à un gardien de la paix « en bourgeois ». *Quant* à ce dernier, qui s'est plaint, en arrivant à l'hôpital, d'avoir reçu *« un coup de matraque »*, qui dira jamais si ses collègues en *tenue n'ont pas été, lors d'une* charge, le gourdin haut levé, abusés de la même manière ?

Détenu depuis trente-six jours, M. Jacquin a pu quitter la prison dans la *nuit* du 25 au 26 juin, bénéficiant d'une mainlevée de dépôt... En demandant au tribunal une peine de deux à *quatre mois de prison*, dont seulement un mois ferme — couvert par la détention préventive — le *ministère public* a montré toute l'ambiguïté qui peut résulter d'une funeste habitude, celle qui consiste à faire se « déguiser » en étudiants, en autonomes ou en simples badauds des policiers qui n'ont pas toujours le temps de faire état de leur qualité lorsque leurs collègues s'irritent...

Jugement le 2 juillet.

J.-M. D.-S.

Une douzaine de membres présumés du groupe « Francia » sont interpellés en Corse

De notre correspondant

Ajaccio. — Une douzaine de personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation clandestine Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie) ont été interpellées, mercredi 25 juin, à Ajaccio, Bastia, Corte et Nice. La P.J. a agi *sur commission* rogatoire de M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de Paris, dans *le cadre de l'information* ouverte le 19 mars sur le mouvement anti-autonomiste Francia.

On indique, de bonne *source*, que des éléments de présomptions non négligeables ont été accumulés contre les personnes interpellées. Toutes ont été transférées à Ajaccio et placées en garde à vue jusqu'à ce vendredi.

C'est la première fois qu'une opération d'envergure est menée contre Francia, organisation qui est apparue en 1977 en vue de *contrecarrer* l'action clandestine du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et *l'action publique des mouvements* autonomistes légaux.

L'origine de ces interpellations est, en fait, à rapprocher des événements de Bastelica et d'Ajaccio du mois de janvier. Le commandant Pierre Bertolini, chef présumé de Francia, MM. Alain Olliel et Yannick Leonelli — ce dernier actuellement en fuite, — avaient alors été interceptés, porteurs d'armes, puis séquestrés par des militants de l'Union du peuple corse (U.P.C.) durant plusieurs jours. MM. Bertolini et Olliel avaient *finalement été remis* à la *justice* et inculpés, puis écroués. C'est à la suite de ces événements *qu'une information judiciaire sur* les activités du groupe Francia devait être ouverte.

Une seule réaction à ces interpellations a été enregistrée, celle du secrétariat général du comité pour l'indépendance et l'unité de la France, que préside M. Michel Debré. Son communiqué déclare : *« Alors qu'il semble qu'à l'égard de ceux qui détruisent l'unité française l'indulgence soit trop souvent la règle, des poursuites sont engagées, de Paris, contre des Français qui, en Corse, exprimant le vœu de l'immense majorité de la population, défendent ouvertement la cause nationale. »* — P. S.

Cinq jeunes Allemandes devant la chambre d'accusation

« Extradez-les ! »

Plus de dix heures d'audience, des débats qui s'achèvent à minuit et demi passé, *des détenues* qui obtiennent l'autorisation de piqueniquer dans le prétoire pour que l' « on » ne perde pas *de temps*, des forces de l'ordre omniprésentes, une cour placide — et bien décidée à en finir à l'aube *s'il le faut*, — enfin, une phalange d'avocats français et étrangers (1) qui fait bloc : voilà pour l'ambiance. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinait, mercredi 25 juin, les demandes d'extradition formulées par les autorités ouest-allemandes à l'encontre des cinq Allemandes, terroristes présumées, arrêtées à Paris les 5 et 6 mai, dans un appartement du quartier Latin.

Dans son réquisitoire, M. *Pierre* Guest, avocat général, a demandé à la cour, présidée par M. Jean Bertholon, de faire *« œuvre de justice »*, d'accomplir *« un acte diplomatique »*, en deux mots de *« les extrader »*. Mlle Sieglinde Hoffmann, trente-cinq ans, est accusée d'appartenir à la Fraction armée rouge (bande à Baader) depuis 1976, de tentative d'enlèvement et d'assassinat du banquier *Juergen Ponto* commis en 1977 ; Mlle Ingrid Barabass, vingt-huit ans, d'avoir rejoint le *Mouvement du 2 juin en 1977 et* d'avoir participé à l'enlèvement de l'industriel Walter Palmers libéré contre une rançon ; Mlle Régina Nicolai, vingt-sept ans, Mme Karola Magg, trente et un ans, et Mme Karin Kamp, vingt-six ans, sont accusées pour leur part d'avoir été membres du Mouvement du 2 juin et d'usage de faux documents administratifs. Mme Magg est aussi accusée de détention d'explosifs et Mme Kamp d'avoir participé à l'évasion de Till Meyer de la *prison* Moabit, à Berlin.

En fait, au-delà *de* ce catalogue d'accusations, rien d'autre n'a été dit, ni appris, sur ces *« militantes révolutionnaires anti-impérialistes »*, dont quatre se sont refusées à prononcer la moindre parole. *Seule, Sieglinde Hoffmann* a lu une longue déclaration politique en allemand, déclaration sans traduction, puisque elle-même et la défense désavouèrent l'interprète de la cour, accusé d'être un *« partisan »* et un *« saboteur »*. Au demeurant, l'avocat général a souligné que la chambre d'accusation ne devait pas juger les cinq détenues, mais donner un avis favorable, ou défavorable, sur les extraditions demandées, en *considérant* si les accusations entraient, ou non, dans le cadre de la convention d'extradition franco-allemande de 1959.

Pour convaincre, M. Guest a affirmé que le mobile politique n'avait pas existé, assurant : *« Tels les anarchistes du début du siècle, elles n'ont pas hésité devant les agissements les plus odieux. »* Puis, faisant référence à la « jurisprudence » des extraditions de Klaus Croissant, Franco Piperno et Lanfranco Pace, M. Guest a conclu : *« Le droit comme le sens de l'humain se rejoignent pour vous demander d'extrader. »*

Les dix avocats se sont alors levés tour à tour, les uns, comme Mes Henri Leclerc et Jean-Jacques de Félice, pour dire leur découragement, évoquant devant les magistrats leur perte de *« confiance »* dans la magistrature ; les autres, pour affirmer le contraire, dans des plaidoiries parfois paradoxalement plus violentes. Dès le début de l'audience, un très vif débat avait opposé la défense à l'accusation, les avocats estimant que leurs droits, à l'occasion des visites à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, avaient *été bafoués (le Monde* du 17 juin). En dépit de la présence et de l'intervention de Me Jean Couturon, bâtonnier du barreau de Paris, l'audience n'était cependant pas renvoyée, ce qui aurait permis aux avocats d'affiner leur étude des dossiers. A minuit et demi, donc, tout était joué. La cinquantaine de personnes composant le public, fortement encadrée par les gendarmes, s'écriait alors : *« Freiheit ! »*, *« Freiheit ! »* (« Liberté ! »).

Arrêt le 9 juillet.

LAURENT GREISALMER.

(1) Mes Pieter Bakker Schut, du barreau d'Utrecht, Anthony Gifford, du barreau d'Angleterre et du Pays de Galles, Rainer Koch, du barreau de Francfort, et Mes Marie-France Schmidlin, Henri Leclerc, Francis Terquem, Jean-Jacques de Félice, Jacques Vergès, du barreau de Paris, et Me Thierry Malevilla, du barreau de Bobigny.

Faits et jugements

Les suites judiciaires de la mort de Jean Seberg.

Après l'ouverture d'une information contre X..., pour non-assistance à personne en danger, à la suite de la mort de l'actrice Jean Seberg, survenue en septembre 1979 *(le Monde* du 24 juin), l'écrivain Romain Gary, ancien *mari de la victime, s'est constitué* partie civile, le mercredi 25 juin, au nom de son fils Diego Gary, *âgé de dix-sept ans, seul enfant* né de son union avec Jean Seberg.

D'autre part, M. Ahmed Hanzi, âgé de trente ans, de nationalité marocaine, qui fut le dernier compagnon de l'actrice, et avait alerté la police au lendemain de la disparition de celle-ci, a été interpellé, le 25 juin, par des gardiens de la paix dans le seizième arrondissement et mis à la disposition des enquêteurs de la première brigade territoriale, chargés de l'enquête. Déjà entendu par les policiers après la découverte du corps de Jean Seberg, M. Hanzi avait alors déclaré qu'il dormait lorsque son amie avait quitté l'appartement qu'ils partageaient.

● *Une quarantaine de personnes ont* participé *mercredi* 25 juin à une manifestation organisée devant le centre culturel d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), pour protester contre la rupture, par la municipalité, du contrat de M. Marc Croissant, cadre communal qui, dans une lettre adressée au journal *l'Humanité*, avait défendu la tolérance de l'homosexualité et de la pédophilie. Suspendu le 6 février 1979 de ses fonctions de conseiller culturel pour les sciences et les techniques par le maire, M. Jacques Laloë communiste, M. Croissant avait été, le même jour, exclu du P.C.F. *(le Monde* du 30 mars 1979).

● *Un promoteur condamné.* — M. Joseph Gamon, P.-D.G. du groupe Hardy, principal promoteur de la région du Puy (Haute-Loire), poursuivi pour une fraude fiscale de plus de 9 millions de francs, a été condamné, mardi 24 juin, à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, par le tribunal de grande instance de cette ville.

Une information avait été ouverte pour escroquerie, banqueroute et infraction à la loi sur les obligations de garanties en matière de construction *(le Monde* du 10 décembre 1977). *Le comptable de la société*, M. Jean Lequeux, accusé de complicité, s'est vu infliger six mois de prison.

Le procès des proxénètes grenoblois

Grenoble. — Le procès des proxénètes italo-grenoblois s'est poursuivi, mercredi 25 juin, par la description minutieuse des sévices de toutes sortes et des *violences* qu'ont subis pendant trois années les prostituées qui se sont portées *partie civile. Aux quatre femmes* qui font face aux neuf inculpés est venue se joindre, pour la *seconde* journée du procès, Chantal.

Tout au long des interrogatoires des accusés, elles ont fait bloc, confirmant point par point leurs déclarations devant le juge d'instruction ; elles ont rappelé les scènes insoutenables qu'elles ont vécu : le rapt de *l'enfant* de Nadia, âgé alors de quatre mois, par Aldo Piccaretta, afin qu'elle *accepte de retourner sur le trottoir*, l'acharnement de Félix Piccaretta contre ses « protégées » à l'aide *d'une épée décorative ou* avec un ceinturon, les coups de poings, de chaîne, et l'incessante *présence d'un couteau de cuisine.*

Les descriptions des sévices ont rendu pesante l'atmosphère de *cette journée. Mais*, seul, Félix Picaretta, toujours protégé des autres inculpés par cinq *gendarmes* — il a été menacé de mort à la prison de Varces par son ancien compagnon, Abdelkader *Hamiaoui* — continue à parler et à reconnaître certains *faits*. Les huit autres inculpés s'indignent des propos qui sont tenus à leur encontre. — *(Corresp.)*

Un athlète algérien est arrêté à Orly.

M. Nadir Ben Naceur, membre de l'équipe *olympique algérienne* de lutte gréco-romaine, a été interpellé, mercredi 25 juin, à l'aéroport d'Orly *où l'équipe*, en route vers Moscou, faisait escale.

Au cours des vérifications d'identité habituelles la police de l'air des frontières a constaté que M. Ben Naceur, né à Tourcoing (Nord) le 26 décembre 1956, avait été condamné par défaut le 8 février 1978 par la cour d'appel de Douai (Nord) à huit mois d'emprisonnement pour chantage et vol. Un mandat d'arrêt avait été délivré contre lui.

Informées de son interpellation, les autorités judiciaires de Douai ont fait savoir que le mandat d'arrêt délivré contre M. Ben Naceur était maintenu. En attendant son transfert à Douai, il a été écroué à la maison d'arrêt de Créteil (Val-de-Marne).

UN DOUBLE MEURTRE JUGÉ AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Le procès des deux amis

Saint-Omer. — La cour d'assises du Pas-de-Calais a interrompu, mercredi 25 juin (« le Monde » du 26 juin), *après deux journées, le procès* de Jean-Luc Rivière et de Mohamed Charas, suspectés d'avoir tué une femme âgée de trente-cinq ans, Irène Sobon, et sa fille âgée de quinze ans (« le Monde » du 11 février 1978).

La cour a ordonné un supplément d'information après le témoignage d'un codétenu de Jean-Luc Rivière : celui-ci a toujours reconnu le meurtre de la mère, mais il aurait déclaré, la veille de son procès, qu'il avait aussi tué la fille de Mme Sobon. Jusque-là, il avait prétendu que c'était « son meilleur copain », Mohamed Charas, qui était l'auteur du second meurtre.

« Il vous faudra déterminer lequel des deux ment », avait déclaré l'avocat général, M. Jacques Tabuteau, au début du procès, à l'adresse des jurés. Cette question a son importance : s'il était seul pour tuer le 6 février 1978, vers 8 heures, à Méricourt (Pas-de-Calais), Mme Sobon et sa fille Sandrine, Jean-Luc Rivière, âgé de vingt-quatre ans, peut apparaître comme un meurtrier fou, un garçon dangereux. Il a déjà été condamné pour proxénétisme, et les *sept* experts le décrivent longuement, devant le tribunal, comme ayant une personnalité *fragile et perverse. Un* meurtrier fou, pour un crime gratuit : il n'a volé qu'une somme de 150 F et quatre paquets de cigarettes, avant de jeter le porte-monnaie de sa victime dans sa propre poubelle et ses chaussures, tachées de sang, sur le dépôt d'ordures qui fait face à son domicile.

S'il ne s'est pas présenté seul, par la porte de la cuisine, alors que M. Sobon, son patron, travaillait sur un chantier, mais accompagné de Mohamed Charas, âgé de vingt *et un ans, la condamnation* peut être moins lourde, pense-t-on.

De notre envoyé spécial

A-t-il fait le même calcul ? Dès son arrestation, Jean-Luc Rivière a accusé son ami Mohamed. *« On a fait le coup ensemble*, explique-t-il dans un souffle, au procès. *La femme pour moi, qui buvait son café. La petite fille pour Mohamed, au premier étage. »* Deux meurtriers pour deux victimes, donc. Et une raison de se trouver en début de matinée dans la maison de son employeur : après un stage professionnel à Berck, Jean-Luc et Mohamed cherchaient de l'embauche dans les cokeries et les entreprises de Méricourt-sous-Lens. Ensemble, ou chacun de son côté. Selon le premier, Mme Sobon aurait expliqué, de sa cuisine, qu'on n'engageait plus, que Jean-Luc, huit jours plus *tôt*, avait eu de la chance. Qu'il fallait revenir un autre jour. La scène ne se serait déréglée qu'après ce dialogue.

Enfant d'une famille nombreuse d'origine algérienne, *fils* de mineur, Mohamed n'a reconnu qu'une fois sa présence dans la *maison. Le jour de son arrestation : « Les policiers m'ont frappé. Alors j'ai avoué n'importe quoi. »* Les policiers du commissariat de Méricourt défilent à la barre. Leur démenti est présenté de manière très administrative. Mohamed nie toujours sa participation, avec violence. Il dormait à l'heure du crime. *« Il fait toujours la grasse matinée »*, affirme l'une de ses sœurs.

En faveur de Mohamed, l'absence de preuves matérielles, les défauts de l'enquête de police et d'une instruction un peu hâtive. Pour lui encore, la sincérité apparente *de ses dix frères et sœurs*, la dignité de son père *« silicosé depuis vingt ans »*, l'honorabilité de sa mère, Algérienne très respectée dans cette région de corons où, explique un avocat, *« on sait faire la différence entre les bons et les mauvais immigrés »*...

Contre le jeune *homme*, son amitié avec Jean-Luc Rivière. Ils étaient inséparables, estime l'accusation. *Jean-Luc, aîné d'une* famille de neuf enfants établie à Saint-Louis de la Réunion était reçu le week-end *chez* les Charas, avant de se fiancer avec Christiane, la fille d'un mineur d'origine polonaise qui *n'aime pas les* Algériens. On les aurait vus les jours précédant le crime chez une épicière *qui « fait l'embauche »* pour une cokerie. La veille même, un dimanche, entre le tiercé et le *feuilleton de la télé. Dans* les corons, explique-t-on, les jeunes s'ennuient ensemble. Ils *partagent cyclomoteurs et* attentes dans les cafés. Il est logique de penser que Jean-Luc Rivière ait prévenu Mohamed, s'il avait un mauvais coup en tête.

Mais Mohamed a aussi ses témoins. L'amitié entre les deux garçons s'était usée. Dans les rues de Méricourt, ils se saluaient sans se parler : les parents de Christiane avaient critiqué les Charas. Depuis les fêtes de fin d'année, Mohamed cherchait seul du travail et allait boire le dimanche avec d'autres.

« L'un des deux ment » a répété Mme Chabal, le président, avant de renvoyer ce procès de l'amitié à une autre session d'assises.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Pour avoir rançonné des automobilistes* sur le boulevard périphérique à Paris, en septembre et octobre 1979, un gardien de la paix, Daniel Carpentier, âgé de trente-cinq ans, a été condamné pour corruption de fonctionnaire, le 25 juin, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à quinze mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis.

SUPPLÉMENT ÉDUCATION

TRENTE MILLE ÉLÈVES DES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN STAGE DANS LES ENTREPRISES

Une remise en cause de toute la pédagogie

Ouvrir l'école sur la vie et en particulier sur l'entreprise. Tel était l'un des objectifs de M. Christian Beullac lorsqu'il a décidé en 1979, après accord avec la FEN et le C.N.P.F., de mettre en œuvre l'« éducation concertée » sous forme de « séquences éducatives » en entreprise pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) préparant un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ou un brevet d'études professionnelles (BEP).

Il s'agissait aussi de freiner l'« évaporation » de ces élèves en cours d'études et de convaincre les chefs d'entreprise que la formation professionnelle dispensée dans les établissements publics n'était pas à négliger. Peu de temps auparavant en effet, en décembre 1978, le C.N.P.F. avait fait connaître non seulement son souhait de doubler les contrats d'apprentissage, mais aussi son intention de créer des instituts techniques professionnels. Ces intentions sont, pour l'instant, mises en sommeil.

Après une année d'expérimentation de l'éducation concertée, pendant laquelle trente mille jeunes ont passé une ou plusieurs semaines en entreprise — en dépit de réactions de méfiance, — l'heure est au bilan. Il apparaît notamment qu'au-delà des objectifs initiaux c'est la pédagogie même qui se trouve remise en cause. L'exemple de l'académie de Toulouse est en ce sens riche d'enseignement puisque, dans les huit départements qu'elle regroupe, cinquante-huit LEP, sur un total de soixante-six, ont participé à l'opération, et deux mille deux cent quarante-huit élèves ont passé une ou plusieurs semaines dans mille trois cent vingt-neuf entreprises.

Une réunion des équipes pédagogiques de sept de ces LEP, à laquelle ont participé des responsables du ministère de l'éducation, a fait apparaître que cette « réforme » — qui ne veut pas dire son nom — portait en germe d'importants bouleversements : du comportement des élèves à celui des professeurs, en passant par les rythmes scolaires ou l'organisation des examens. L'éducation concertée devrait être étendue l'an prochain à quelque trente mille élèves de plus. L'objectif étant de généraliser la formule pour atteindre deux cent mille à la fin du VIII[e] Plan (1981-1985). Mais cette partie n'est pas gagnée d'avance.

D'autre part, le système d'obtention du C.A.P. par « unités capitalisables » pourrait être généralisé d'ici à la fin de l'année de façon que les élèves n'ayant pas réussi toutes les épreuves puissent compléter les « unités » obtenues par le moyen de la formation continue.

UNE RENCONTRE DE PROFESSEURS DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Des difficultés de la « reprise en main »

UN « *catalyseur* ». C'est ainsi que M. Debenais, inspecteur principal de l'enseignement technique pour l'académie de Toulouse, résume le rôle de l'éducation concertée. La réunion qui a rassemblé autour de lui, au début du mois de juin, une cinquantaine de professeurs et d'inspecteurs de l'enseignement technique a révélé aussi les difficultés vécues sur le terrain.

Trouver des stages est la première d'entre elles. En allant négocier directement avec les chefs d'entreprise et les artisans, les proviseurs de LEP se sont aperçus qu'il y avait concurrence avec d'autres formations (brevets de techniciens ou de techniciens supérieurs, par exemple). « *Le premier arrivé a le stage.* » En outre, entre les stages classiques, les opérations successives des pactes pour l'emploi et, désormais, les « séquences éducatives » — qui supposent de désigner un « tuteur » placé en permanence auprès de chaque élève et d'accueillir fréquemment les professeurs, — certains patrons ont quelque peine à s'y retrouver. Sans compter toute la « paperasserie » que cela comporte. Il y a, dans certains secteurs, un phénomène de « saturation », note un professeur.

Il y a toujours, néanmoins, des chefs d'entreprise heureux de recevoir des stagiaires, au point de leur donner une gratification. Les conventions passées entre les entreprises et les LEP pour l'éducation concertée précisent pourtant qu'il est interdit de rémunérer les élèves. Les séquences éducatives, en effet, font partie du cursus scolaire, c'est leur originalité par rapport aux stages de fin d'études.

Dans un LEP de Toulouse, spécialisé dans plusieurs disciplines du secteur « automobile », les cent dix stagiaires ont touché, en trois semaines, 47 730 francs au total, représentant pour chacun des sommes allant de... 0 à 2 500 francs.

Si certains professeurs voient mal comment empêcher cette pratique — « *qui peut continuer sans que cela se sache* », — d'autres y sont farouchement opposés. « *C'est un piège* », dit l'un d'eux. « *Ce n'est pas sans arrière-pensée*, ajoute un inspecteur de l'enseignement technique, *car cela rappelle l'apprentissage.* »

Une fois les difficultés d'organisation résolues, tant bien que mal, il reste à définir l'essentiel : les objectifs pédagogiques des séquences, leur exploitation, leur évaluation. Des équipes éducatives ont imaginé des tableaux sophistiqués d'évaluation énumérant toute une série de connaissances liées à l'entreprise, à son environnement, au poste de travail. D'autres se félicitent que les élèves aient pu vivre en grandeur nature ce qu'il est impossible de simuler dans une établissement scolaire, comme, par exemple, accompagner des conducteurs routiers en Allemagne ou en Italie.

Mais les acquisitions purement techniques ne sont qu'un aspect des séquences éducatives. Le plus évident. Le changement de comportement des élèves l'était moins. Même s'ils ont émergé lors de l'*écrémage* à l'entrée dans les LEP — laissant les élèves dont « *nous n'avons pas voulu* » aux soins de l'apprentissage, selon l'expression d'un inspecteur, — il faut bien reconnaître que les élèves du technique ont été rejetés par le système d'enseignement général. Ne serait-ce que pour cette raison, la scolarité ne les séduit guère, et ils sont enclins sinon à abandonner en cours de route, du moins à suivre certains enseignements avec négligence.

« On se rassure en notant »

Or, au retour des séquences en entreprise, les enseignants notent des bouleversements : « *L'absentéisme, fréquent à l'école, ne se retrouve pas en stage* » ; « *les élèves appréhendaient d'entrer dans l'entreprise, ils sont rassurés* » ; « *ils se sont aperçus* ; se réjouit un professeur de lettres, *que c'est embêtant de faire des fautes d'orthographe* » ; « *ils ont pris espoir en s'apercevant que, pour trouver un travail, il vaut mieux avoir un C.A.P.*, ajoute un professeur de sellerie-garnissage, constatant aussi qu'« *ils ont pris du sérieux : ils ne rient plus bêtement comme avant.* ».

Mais, en contrepartie, que de problèmes pour les professeurs, qui ne sont plus « *les seuls détenteurs du savoir* », comme le relève l'un d'eux. 97 % des élèves d'un LEP ont répondu à un questionnaire qu'ils préféraient continuer le stage plutôt que de revenir en classe où ils s'ennuient.

« *La reprise en main est difficile*, explique un proviseur. *Ils veulent avoir avec les profs les mêmes rapports qu'avec les artisans. Ils veulent être plus libres.* » « *Ils posent des colles* », ajoute un inspecteur. Toutes situations difficiles à vivre. Dans certains établissements, on se contente de refermer la parenthèse et on recommence comme avant. Ailleurs, on a institué une période de « *défoulement général collectif* », au cours de laquelle « *tout le monde raconte son histoire* » avant la remise en ordre.

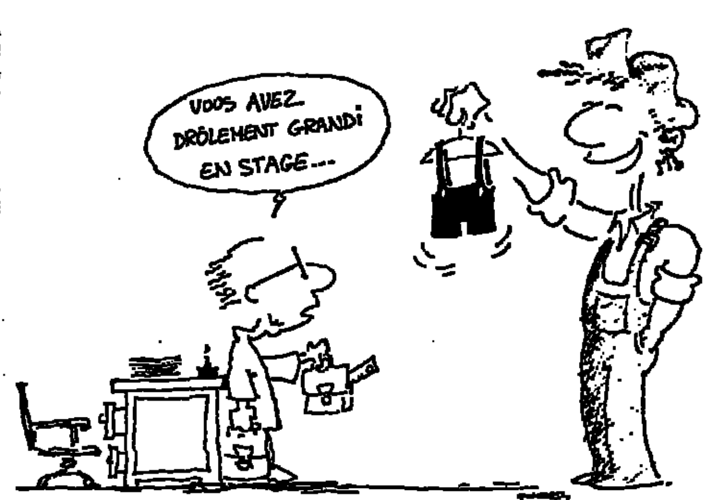
Cette difficulté exprimée par plusieurs participants, soucieux de préserver leurs habitudes, n'est cependant pas du goût de tous. « *Les élèves sont préparés, découpés, récupérés*, s'exclame un professeur d'un LEP de l'Ariège. *Ils avaient une responsabilité formidable dans les stages. Ils les ont vécu bien ou mal... C'est cela qui est intéressant et pas seulement les connaissances* ». Un autre professeur de lettres, venu du Gers, acquiesce : « *On se rassure en mettant des notes (...). Ce n'est pas les élèves qu'il faut récupérer, c'est nous* ».

Tous ne sont pas aussi lucides. Alors ils se réfugient derrière des problèmes qui prennent valeur de prétexte : « *les séquences mangent le temps nécessaire pour boucler le programme* » ; « *elles peuvent être responsables de l'échec à l'examen* » ; « *nous manquons de moyens pour coordonner* »... D'autres avancent des solutions judicieuses : « *il faudrait globaliser* », c'est-à-dire définir le service des professeurs annuellement et non par semaine ; développer le travail « *interdisciplinaire* » ; « *évaluer les capacités et non plus les connaissances* » ; envisager un système de « *contrôle continu* ».

S'il y a eu peu de bavures dans la phase exploratoire de l'éducation concertée, la partie est loin cependant d'être gagnée. D'abord, parce qu'elle ne remédie ni à l'orientation par l'échec ni à la crise de l'emploi. Ensuite, parce que, s'il est positif de faire évoluer les choses de l'intérieur, le risque est grand de lasser les enseignants.

D'autre part, si le ministre de l'éducation se déclare attaché à la diversité des voies de formation, en est-il bien de même des chefs d'entreprise ? Bien sûr, a reconnu le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Toulouse, les entreprises « *recherchent des ouvriers meilleurs, de futurs contremaîtres et non pas des O.S. à vie* ». Ils ont découvert aussi que les élèves des LEP, comme leurs professeurs, ce n'est pas « mai 68 ». Mais tout de même les jeunes qui, il y a une vingtaine d'années, entraient en apprentissage à quatorze ans « *étaient plus ouverts, moins contestataires* ».

CATHERINE ARDITTI.



(Dessin de CHENEZ.)

POINT DE VUE

Des cris et des chuchotements

par YVON CHOTARD (*)

LE seul véritable procès que les chefs d'entreprise français puissent faire à l'enseignement technologique, c'est d'avoir, de réforme en réforme, cédé à la tentation isolationniste et d'avoir progressivement éliminé la présence de professionnels, au point que ceux-ci viennent à douter qu'il ait encore en France un enseignement professionnel de qualité. Il faut du reste noter que cette tendance à l'isolement est largement due au fait que l'enseignement dans son ensemble, pendant de longues années, a mal considéré sa branche technologique, celle-ci se sentant obligée de donner des gages à « l'académisme traditionnel », pour se faire reconnaître comme un secteur d'enseignement à part entière.

Le C.N.P.F. a fait, pour sa part, le choix de s'ouvrir aux enseignants. Les professeurs savent qu'ils peuvent s'enrichir par un contact avec les hommes au travail et enrichir par là-même, les réponses que les jeunes attendent d'eux. Dès lors, pourquoi ces cris d'indignation de la part de certains, pour refuser que des élèves ou des élèves-professeurs viennent voir ce qui se fait, et écouter ce qui se dit dans les entreprises ? Il est certain que, pour les réfractaires à l'ouverture, il est toujours plus tentant d'imposer des représentations du monde du travail, plutôt que de laisser élèves et enseignants observer par eux-mêmes les réalités et les changements.

(*) Vice-président du C.N.P.F.

(Lire la suite page 12.)

QU'EST DEVENU LE

Depuis un arrêté du ministère de l'éducation en date du 5 juillet 1978, le « dossier scolaire » n'existe plus. Reculant devant les protestations de tous ordres *et de toutes origines*, M. Christian Beullac a abrogé l'arrêté de son prédécesseur, M. René Haby, qui, le 8 août 1977, avait institué un dossier aux ambitions très vastes. Destiné à suivre l'élève de la maternelle au baccalauréat, il mêlait, dans ses rubriques normalisées, des appréciations, des jugements et des renseignements portant aussi bien sur les aptitudes et les résultats des élèves que sur leurs qualités personnelles, leur comportement et leur milieu social.

Théoriquement, il n'y a donc plus de « dossier scolaire » de cet ordre ni dans les écoles, ni dans les collèges, ni dans les lycées, ni même, depuis une décision

Sept « fiches » pour classer

« En attendant les résultats de la consultation actuellement engagée pour définir les modalités du suivi de l'élève, les directeurs d'école et les chefs d'établissement choisiront, parmi les divers documents utilisés jusqu'ici, ceux d'entre eux qui répondent le mieux à leurs besoins en les adaptant en fonction de l'organisation pédagogique fixée par la réforme » C'est par cette formule administrative que se terminait la circulaire du directeur du cabinet de M. Christian Beullac, annonçant le 20 juin 1978 l'annulation prochaine de l'arrêté instituant le « dossier scolaire ». Depuis, plusieurs « *projets de circulaire* » portant sur la « *communication entre les familles et les écoles (ou les collèges) sur la scolarité des élèves* (1) » n'ont pas abouti.

Faute de nouvel imprimé normalisé, on ressort les anciens, qui parfois ne sont pas toujours anodins. Ainsi tel document, d'ailleurs intitulé « dossier scolaire », *et utilisé dans de nombreuses écoles* qui comporte six pages à remplir par la directrice de l'école maternelle, le médecin d'hygiène scolaire, les institutrices successives de l'école primaire, et le psychologue scolaire « *s'il y a lieu* ».

Pour l'école maternelle, il y est demandé de cataloguer l'enfant sous les caractérisations suivantes au choix : « *Audacieux, craintif, actif, nonchalant.* » La page 2 comporte une rubrique « *comportement au sein de la famille* » et « *si possible* » niveau d'instruction du père et de la mère. La page 3 est un relevé des épreuves et tests psychologiques. La page 4 analyse d'année en année le « *comportement scolaire* » de l'élève avec, pour chaque thème, trois appréciations tranchées. Ainsi pour la *discipline* : « *discipliné ou capable de se discipliner* », « *discipliné par crainte des sanctions, par passivité* », « *indiscipliné, chahuteur* ». Le « *rythme de travail* » est « *rapide* », « *normal* » ou « *lent* ». La compréhension est « *rapide et sûre* », « *lente et sûre* » ou « *difficile et peu sûre* ».

Dans d'autres cas, on a même continué à utiliser les « dossiers scolaires » de M. René Haby. Ainsi, le 27 juin 1978, l'inspecteur d'académie de Vaucluse, rappelant que les nouveaux dossiers avaient « *coûté 226 350 F aux communes* », invitait les directeurs d'école à les conserver pour l'année scolaire suivante, tout en demandant de ne pas utiliser « *les rubriques qui ont été l'objet de contestations de la part de parents et d'enseignants* ».

D'autres signes, d'autres questionnaires, qui préexistaient au « *dossier Haby* » et qui vont bien plus loin que le simple relevé de la scolarité, continuent donc d'enserrer l'enfant, et au-delà sa famille, dans un maillage de renseignements où les profils-types, les comportements « *à risque* » et les étiquetages divers font bon ménage. L'énumération de ces documents n'est pas forcément exhaustive (2).

● LES FICHES DE SANTE SCOLAIRE. — Le service de santé scolaire du ministère de la santé demande à l'« institutrice » *de « section des grands »* de maternelle de remplir une fiche de renseignements pour les enfants de cinq ans. Sous chaque rubrique, un choix de réponses normalisées est proposé. L'absentéisme est « *rare* » ou « *fréquent* » ; les vêtements sont « *propres* », « *malpropres* », « *insuffisants* », « *en surnombre* », « *adaptés* » ou « *coquets* ». Une grande rubrique « *attitude, comportement* » propose des caractérisations telles que : « *apathie, timidité, inhibition, passivité, mutisme* », « *somnolence en classe* », « *fabulation excessive* », « *joue seul, en petit groupe, en bande* », « *comportement avec la maîtrisse normal, dépendant, affectueux, opposant* ». On demande si l'enfant suce son pouce ou un autre doigt, s'il se balance sur sa chaise, s'il se sert d'abord de sa main droite, s'il utilise le « *je* » et, enfin, *si son* vocabulaire est « *pauvre* », « *normal* » ou « *riche* ». Cette fiche, qui transforme les enseignants en apprentis psychologues, est conservée pendant toute la scolarité dans le dossier médical et social, *mais traîne aussi parfois* dans le dossier scolaire de l'enfant.

● LE « QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES » est distribué,

Des cris et des chuchotements

(Suite de la page 11.)

Toute société a ses obscurantistes véhéments. Rien ne sert de s'en affliger. Mais on ne doit pas s'arrêter aux manifestations de fureur *que suscite, ici ou là, l'effort* de connaissance mutuelle entre l'école et l'entreprise, qui rappellent les querelles passées. Ce qu'il faut voir, c'est le défi de la formation que nous pose *l'accélération* de l'histoire économique internationale auquel *les uns et les autres doivent* apporter des réponses adaptées.

Dans cette affaire, d'aucuns ont prêté au patronat de bien étranges intentions, articulées autour du vieux thème de mainmise sur l'école.

Quels sont les objectifs que les *employeurs peuvent raisonnablement* poursuivre, à travers les stages *d'élèves et d'élèves-professeurs ?*

Pour les stages d'élèves de l'enseignement technologique, il s'agit, face au fort taux d'abandon en cours de formation, d'inciter les *élèves à poursuivre l'effort jusqu'à* son terme en leur faisant découvrir, dans le travail, le sens et l'absolue nécessité de leur formation. Pendant ce temps, les professeurs ne resteront pas les bras croisés en attendant le retour de leurs élèves, mais ils prendront de nombreux contacts avec les entreprises d'accueil et s'efforceront de tirer parti, dans leur enseignement, des observations qu'ils auront pu faire sur le terrain. La pédagogie moderne passe, en effet, *par le crible de la* cellule la plus vivante et la plus *riche de notre société*, l'entreprise.

Quant aux stages d'élèves-professeurs, l'affaire est plus subtile, car on peut se demander, après tout, pourquoi le patronat s'intéresse de près ou de loin à la formation des futurs professeurs d'enseignement *général. Toutes les perspectives de* l'emploi indiquent que l'insertion professionnelle sera de plus en plus difficile pour des jeunes ayant bénéficié d'une formation générale par trop insuffisante. L'échec scolaire jusqu'ici n'était sanctionné, au pire, *que par l'impossibilité d'accéder à* une formation supérieure. Il sera de *plus en plus* sanctionné par une forme d'inadaptation à la mobilité dont tout le monde peut mesurer les conséquences, à la lecture des fiches déposées à l'A.N.P.E.

D'où l'absolue nécessité de réduire ce fléau de l'échec scolaire. Là intervient la pédagogie, et c'est ce qui nous ramène à la formation des professeurs : il est important qu'avant de prendre en charge des classes les futurs professeurs puissent, à travers un contact direct et concret avec la vie d'entreprise et ses contraintes, prendre conscience de la diversité des destins, des expériences et des attentes à l'égard de l'école pour *les jeunes à qui nous devons* assurer un emploi, et si possible un meilleur emploi. Il faut que les professeurs puissent se représenter plus concrètement les besoins de leurs futurs élèves. Ils pourront également témoigner de ce qu'ils *auront vu pour aider éventuellement* certains élèves à préciser leur orientation. Au-delà de ce rapport direct entre l'expérience et la pédagogie, nous comprenons qu'il soit intéressant, pour des hommes et des femmes qui exerceront toute *leur vie le même métier, de découvrir* cet univers de l'entreprise, toujours *surprenant* pour qui n'en est pas familier.

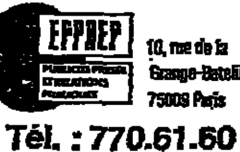
Si la pédagogie scolaire n'est pas du ressort des employeurs, l'effort de réduction des échecs scolaires demande une participation de tous. Les chefs d'entreprise en comprennent *suffisamment la* gravité pour vouloir s'associer à cette *politique.*

Il est prématuré de tirer un bilan *des expériences en cours. Pourtant* les premiers échos sont en majorité ceux d'une intense curiosité satisfaite parmi les 30 000 stagiaires qui ont été accueillis cette année dans *le monde de l'industrie.*

Le pari de départ était celui de *l'ouverture d'esprit. Quelle école aurons-nous demain ?* Sera-t-elle plus proche de celle d'hier, ou bien le carrefour privilégié des hommes, des idées, des débats du présent ? *L'école et l'entreprise doivent s'enrichir* mutuellement dans l'intérêt *des élèves et de leur avenir. Et* l'entreprise *devra* aussi en tirer les conséquences sur son propre fonctionnement.

YVON CHOTARD.





DOSSIER SCOLAIRE?

du Conseil d'Etat du 6 février 1980, dans les centres de formation d'apprentis (C.F.A.). Reçue le 30 novembre 1978 par le recteur Gauthier, chargé de mission au ministère de l'éducation, la Confédération syndicale des familles (C.S.F.), qui s'était opposée au « dossier Haby », avait obtenu à l'époque de nombreuses assurances verbales : il n'y aurait désormais ni modèle national ni continuité du dossier de l'élève de cycle en cycle, l'indication de la profession des parents serait facultative et toute rubrique « comportement » serait supprimée.

En fait, la réalité est plus complexe. Officiellement supprimé, le « dossier scolaire » national a laissé place à l'improvisation. Pour le meilleur, mais aussi pour le pire.

EDWY PLENEL.

et trier les enfants

dans les écoles primaires, par les directeurs. Les parents sont invités à répondre aux questions suivantes : *« Votre enfant dispose-t-il d'une chambre à lui ? » « Quand il est libre, quelles sont ses occupations préférées (jeux, dessin, bricolage, collections, lecture, aide ménagère) ? » « Votre enfant est-il tranquille ou vif, docile ou difficile, renfermé ou expansif, lent ou rapide, sensible aux réprimandes ? » « Quelle est, à votre avis, la meilleure façon de le prendre ?*

● LA FICHE NATIONALE D'ORIENTATION MEDICALE est soumise, au début de la scolarité secondaire, aux parents d'élèves (*le Monde* du 16 novembre 1978). Ce document, qui, comme le précédent, réclame des renseignements utiles sur les maladies passées ou chroniques de l'adolescent, ajoute d'autres questions dont la précision est surprenante : *« L'adolescent est-il coléreux, gai, triste, calme, agité, vif ou lent ? A-t-il bon caractère ? »*

● LE DOSSIER SOCIAL SCOLAIRE. — Tenu par l'assistante sociale scolaire, il suit l'enfant pendant toute sa scolarité. Localisant la famille socialement (hauts revenus, moyens revenus, bas revenus), nationalement (migrant ou non) géographiquement (habitat rural, urbain classique, urbain grands ensembles, marginal : bidonville, cité d'urgence...), il s'intéresse aux « *antécédents* » familiaux et personnels de l'élève. La « *valeur éducative* » du milieu d'origine est évaluée. Les motifs d'intervention de l'assistante sont énumérés dans une liste qui mentionne, entre autres, les « *résultats scolaires insuffisants* », les « *conflits ou perturbations au sein de la famille* », les « *conflits au sein de l'école* », la sexualité, la drogue, l'alcoolisme, la délinquance et « *autres déviances* ».

● LA FICHE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (P.M.I.). — Intitulée « *repère du développement à trois ans* », elle rassemble des renseignements d'ordre sanitaire résultant d'un examen médical, et les observations formulées par l'institutrice de l'école maternelle. Son usage relève des services de P.M.I. dépendant des directions départementales des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.). Sur la première page, au-dessous des renseignements d'état-civil, une première « case » à remplir est ainsi formulée : « *L'institutrice juge l'adaptation scolaire de l'enfant : suffisante, faible, mauvaise* ». Un test (« *échelle sommaire de développement* ») et un calcul de l'âge de développement de l'enfant (âge réel et âge de référence) complètent ce questionnaire, qui comporte une longue rubrique « *l'enfant vu par la maîtresse* ». On y lit des catégories que l'on retrouvera dans la fiche de santé scolaire à l'âge de cinq ans. Mais d'autres aussi, sous l'intitulé « *traits de caractère* » : « *vient volontiers à l'école* », « *larmes* », « *opposition active* », « *heureux de réussir* »...

● LES QUESTIONNAIRES DES COMMISSIONS MEDICO-PEDAGOGIQUES : les C.M.P., aujourd'hui baptisées C.C.P.E. (commissions pré-scolaires et élémentaires), ont pour fonction de décider l'orientation vers une classe spéciale (section d'éducation spécialisée en particulier) ou vers les commissions départementales de l'éducation spécialisée (C.D.E.S.) qui les dirigent vers des établissements particuliers, conformément aux lois de 1975 et 1976 en faveur des personnes handicapées. Leurs demandes de renseignements sont fondées sur la notion ambiguë de handicap, qu'elles ont pour but de dépister. Mais, explique M. Gérard Chauveau, chercheur en sciences de l'éducation, « *cette notion est tellement floue — on parle de handicaps physiques, sensoriels, scolaires, sociaux — que tout enfant en difficulté à l'école est susceptible de passer par la C.D.E.S. et d'être fiché handicapé* ».

Les questionnaires utilisés ne semblent pourtant guère différents des précédents, avec les rubriques « *attitude à l'égard du travail scolaire* », « *comportement en classe et dans les jeux* », « *l'enfant présente-t-il un trouble particulier ?* » Le dossier est complété par la fiche remplie auprès de la famille par l'assistance sociale.

● *LES TESTS* : des tests imposés aux élèves, particulièrement lors des paliers d'orientation décisifs, se retrouvent aussi dans les dossiers des élèves.

Au total, le dossier scolaire existe bien, mêlant intention louable de connaissance de l'enfant et volonté de mesurer son adaptation au système scolaire.

Ces divers documents n'évitent pas les stéréotypes moraux et sociaux. A vouloir trop figer la personnalité de l'enfant ou de l'adolescent, à vouloir absolument aller au-delà de simples résultats scolaires, on risque d'établir une hiérarchie des comportements individuels comme des milieux sociaux d'origine.

---

(1) Il s'agit de trois projets transmis aux syndicats le 15 janvier 1979, le 23 janvier 1979 et le 2 mai 1979.

(2) On trouvera un relevé de ces différents documents et questionnaires dans la revue *Education et développement*, n° 136, octobre 1979, ainsi que dans l'ouvrage collectif du Groupe d'étude pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (GEDREM), *Echec et maternelle*, Editions Syros.

Un enfer pavé de bonnes intentions

POUR avoir abandonné le « dossier scolaire » proposé par M. René Haby — qui prétendait systématiser et étendre des pratiques déjà existantes — on n'a pas pour autant renoncé à ficher, étiqueter, juger et classer les élèves. Pour les meilleures raisons du monde.

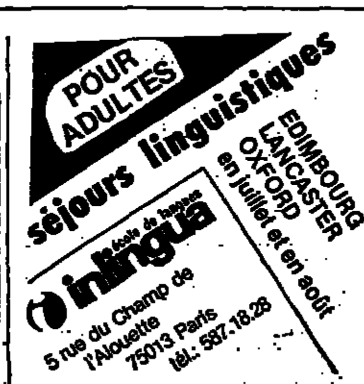
Comme d'autres, cet enfer-là est pavé de bonnes intentions. Les multiples questionnaires, où médecins, psychologues et enseignants mêlent leurs regards pour fouiller la vie de l'enfant, ses pensées et son histoire, sont souvent d'inspiration démocratique et généreuse. L'idée d'une observation continue de l'élève a longtemps été le cheval de bataille d'esprits progressistes, soucieux par ce moyen de venir en aide aux enfants des milieux populaires, aux plus défavorisés.

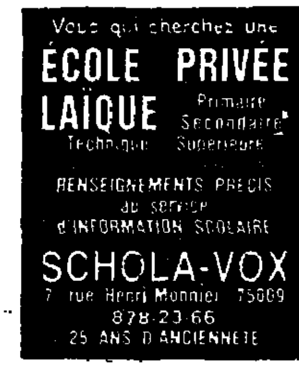
En fait, autant de raisonnements grevés d'illusions et d'utopie. Sous prétexte de cerner des comportements individuels, on en vient à évaluer la conformité sociale avec le système, ses normes et ses exigences. En multipliant les caractérisations stéréotypées, sèches et sans nuances, on accumule des descriptifs figés, on multiplie les profils subjectifs. C'est le fameux « effet Pygmalion » ainsi étendu au système tout entier : l'expérience a prouvé que des examinateurs notent d'autant mieux les copies qu'on leur a vanté préalablement les qualités des élèves, et inversement.

Enfin, les dossiers ne sont pas neutres. Ils servent à orienter, à trier. Le danger actuel vient d'une tendance irrésistible à faire ce tri de plus en plus tôt. A la maternelle, « dépistage » et « signalement » sont désormais rois.

On peut rêver au jour où l'on ne se préoccupera plus de rechercher le bon dossier, les bonnes fiches, les bons formulaires, pour laisser place au dialogue direct entre parents, élèves et professeurs. Au jour où la sécheresse administrative laissera place à la libre parole.

E. P.





ÉDUCATION

Le conseil général du Val-de-Marne prendra en charge les travaux de réfection de l'école Decroly

L'école Decroly, installée à Saint-Mandé (Val-de-Marne), dans un ancien hôtel particulier du dix-neuvième siècle, et menacée de fermeture depuis deux ans en raison de l'état des locaux, va sans doute être sauvée. Les bâtiments délabrés ne répondant plus aux normes de sécurité, le maire de la commune avait pris le 12 mai dernier un arrêté prorogeant l'utilisation des locaux jusqu'au 31 juillet prochain, en précisant qu'il s'agissait d'une « date-limite au-delà de laquelle elle ne pourra en aucune façon être renouvelée » (« le Monde du 29 mai). Le conseil général du Val-de-Marne vient de contredire cette mesure en décidant, lundi 23 juin, à l'unanimité, d'être le maître d'œuvre des travaux de mise en conformité des locaux, qui appartiennent toujours à la Ville de Paris. Le conseil général du Val-de-Marne est présidé par M. Michel Germa (P.C.).

Ecole expérimentale fondée à la libération, l'école Decroly scolarise de la maternelle à la classe de troisième quelque trois cent cinquante enfants, en favorisant la libre expression, l'innovation et la créativité. Après des fermetures provisoires et plusieurs menaces de fermeture définitive, les parents et les enseignants avaient multiplié les initiatives et les journées « portes ouvertes » pour défendre l'école. Ils se félicitent de la « bouffée d'oxygène » apportée par le conseil général.

Celui-ci, afin de démêler un statut juridique compliqué, a décidé que l'école Decroly deviendrait l'école d'application de l'Ecole normale de Bonneuil (Val-de-Marne) dès la prochaine rentrée scolaire.

La charge financière sera assurée par un syndicat mixte comprenant le département et les communes souhaitant y adhérer. Il serait constitué par le préfet, M. Louis Lalanne, à condition que la Ville de Paris cède le bâtiment pour 1 F symbolique, et que l'Etat participe aux travaux de mise en conformité des locaux avec les normes de sécurité, pour 2 500 000 F. Le département du Val-de-Marne serait maître d'œuvre et interviendrait pour 400 000 F. La scolarité des enfants serait payée par les communes.

Il n'a pas été fait état de la demande de remboursement à l'école normale d'instituteurs de Paris des avances qu'il a consenties pour l'école Decroly qui, depuis le 13 octobre 1948, est une de ses annexes. Actuellement, l'école Decroly fonctionne avec des avances consenties par l'Ecole normale d'instituteurs de Paris, mais ces dépenses ne sont inscrites ni dans le budget de fonctionnement du département de Paris de 1980 ni dans la subvention de fonctionnement qu'il a allouée à l'Ecole normale pour cet exercice.

FRANCIS GOUGE.

● *La Société française d'histoire des sciences et des techniques* organise les 9 et 10 octobre 1980 à l'université de Nantes des journées sur l'enseignement de l'histoire des sciences aux scientifiques.

★ Renseignements et inscription : Jean Dhombres, Institut de mathématiques et d'informatique, 2, chemin de la Houssinière, 44072 Nantes Cedex. Téléph. (40) 74-50-70, poste 295.

● *Suicide d'un enseignant à Paris.* — Un maître auxiliaire en peinture-bâtiment du lycée d'enseignement professionnel de la rue Curial (Paris, 19e), âgé de quarante-quatre ans et père de deux enfants, s'est donné la mort le 18 juin, a annoncé la section de Paris du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.). Le syndicat explique que ce professionnel à la recherche d'un emploi « *s'est brutalement vu confier une classe sans la moindre préparation* » et que son prédécesseur « *avait démissionné au bout d'une journée* ».

DÉFENSE

HOSTILE A UN DÉPLOIEMENT « DANS LES CIRCONSTANCES PRÉSENTES »

Le P.S. est favorable à des études sur l'arme neutronique

Réuni, mercredi 25 juin à Paris, le bureau exécutif du parti socialiste a affirmé son opposition à la fabrication, dans les circonstances présentes, de la bombe à neutrons mais il s'est déclaré favorable à la continuation des recherches sur ce nouveau système d'armes tactique. Le CERES s'est abstenu sur le texte présenté par la direction du P.S.

M. Lionel Jospin, qui a rendu compte de cette réunion, a indiqué que le bureau exécutif avait achevé sa réflexion sur l'ensemble des problèmes de défense, commencée la semaine dernière (*le Monde* du 20 juin) sur la base d'un texte préparé par M. Charles Hernu.

Le bureau exécutif a rappelé ses positions précédentes sur le désarmement et la sécurité collective, le maintien en l'état de la dissuasion nucléaire avec un nombre supplémentaire de sous-marins lance-missiles à la mer, et sur une « *démocratisation* » de la conscription fondée sur un service militaire de six mois suivi de périodes de réserve pour une durée totale de deux mois.

A propos de la bombe à neutrons, le bureau exécutif du P.S. a adopté le texte suivant : « *S'il peut convenir de moderniser l'arme de la semonce et de nous donner les moyens d'étude et la maîtrise technologique des obus neutroniques, nous n'acceptons pas la décision de leur fabrication et de leur déploiement qui aurait pour conséquence, dans les circonstances présentes, de nous faire participer à la bataille nucléaire de l'avant, contraire au choix fait par le parti socialiste de la stratégie de dissuasion.* »

La discussion, au sein d'un bureau exécutif élargi pour la circonstance, a débordé l'ordre du jour : c'est un débat de plus vaste portée sur la nature de la menace qui pèse sur la France qui a eu lieu. Celle-ci est-elle d'abord soviétique, comme le croit M. Jean Poperen ? N'est-ce pas plutôt la logique des blocs dans laquelle la France se trouve entraînée qui constitue la menace principale, comme l'affirme M. Jean-Pierre Chevènement ?

La volonté offensive de l'U.R.S.S.

Sur cette question, le chef de file du CERES se trouve quelque peu isolé (1). Tandis que MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard tiennent, *grosso modo*, le même langage : ils mettent l'accent sur la volonté offensive de l'U.R.S.S.

Le premier secrétaire du P.S. a développé l'idée qu'une attaque surprise des Soviétiques contre les objectifs militaires européens n'est pas à exclure, en vue de contraindre l'Europe de l'Ouest au désarmement et à la finlandisation. Dans ces conditions, la France ne peut s'interdire la l'étude de l'arme neutronique.

En revanche, M. Chevènement a estimé qu'il faut avant tout éviter de se laisser entraîner dans une « *stratégie de la tension* » internationale qui correspond trop bien aux intérêts du capitalisme multinational. Il y a certes unanimité au P.S. pour considérer, selon l'expression de M. Jean-Pierre Cot, que « *cette course aux armements se développe par la logique dans laquelle les deux super-puissances sont engagées* ». Mais selon que l'on met, ou non, l'accent sur la menace soviétique, les conclusions que l'on tire en matière d'arme neutronique sont différentes. Le CERES a défendu un texte condamnant la fabrication de cette arme, car elle la juge contradictoire avec la doctrine de la dissuasion et de nature à engager la France dans cette « *stratégie de la tension* ».

Neutraliser l'Afghanistan ?

M. Chevènement considère cependant qu'il a obtenu en partie satisfaction dans le texte final (sur lequel il s'est abstenu). Le fait que la résolution adoptée favorise la « *maîtrise technologique* » de l'arme neutronique (cette expression a été préférée par M. Mitterrand à la rédaction de M. Cot qui en prévoyait « *la recherche et le développement* »), et récuse dans le même temps l'idée de son déploiement, doit sans doute au souci de la direction de préserver un minimum de cohésion dans les rangs de la majorité du parti. M. Gaston Defferre a d'ailleurs évoqué le danger qui consiste à apparaître « *assis entre deux chaises* ».

Cette position a cependant le mérite d'exprimer une volonté largement partagée de réserver l'avenir. « *La France ne peut pas se priver d'une arme qui peut éventuellement, dans l'avenir, avoir une signification ; elle ne doit pas, en revanche, alimenter aujourd'hui, cette course aux armements en acceptant de s'engager dans la bataille de l'avant* », a expliqué M. Jean-Pierre Cot.

Quoi qu'il en soit, le débat sur les questions internationales devrait se poursuivre. M. Mitterrand semble lui-même vouloir y veiller. C'est ainsi que, dans sa « chronique » de *l'Unité* (datée 27 juin - 3 juillet), le premier secrétaire du P.S. précise ses vues sur l'affaire afghane. Il écrit notamment : « *Ni reconnaissance du gouvernement Karmal ni calendrier négocié pour le retrait progressif des forces d'occupation soviétiques en Afghanistan, c'est bien le moins pour qui refuse, comme je le fais, la loi léonine du fait accompli. Disant ce que je pense, provoquerais-je l'U.R.S.S. ? Non. C'est simplement lui rappeler que la paix ne passe pas sous les fourches Caudines. Je crois cependant aux possibilités d'un accord. La proposition européenne, l'esquisse cubaine, les sous-entendus indiens et même le projet dit afghan, tournent autour de la même idée : garantir à l'Afghanistan un statut qui pourrait être celui de la neutralité et préparer, dans le cadre des Nations unies, un règlement propre à cette région du monde où chacun trouverait les assurances dont il a besoin pour ne plus suspecter les intentions des autres.* »

Evoquant la conférence de presse que le chef de l'Etat réunit jeudi après-midi, M. Mitterrand ajoute : « *Si M. Giscard d'Estaing avançait dans cette direction, il justifierait, mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici, le rôle d'intermédiaire obligeant qu'il s'est à lui-même attribué.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Patrick Viveret, qui milite au sein du courant animé par M. Rocard, s'est également prononcé contre la fabrication de la bombe à neutrons. Mais il l'a fait au nom de la sensibilité antinucléaire.

« L'HUMANITÉ » : l'orientation atlantiste du P.S.

« *Le choix politique effectué par la direction du P.S. s'inscrit parfaitement dans l'orientation atlantiste que cette formation s'est donnée en 1977 et qui depuis n'a fait que s'accentuer. Les récents propos de François Mitterrand lors de sa conférence de presse sont à cet égard significatifs et n'ont pas trompé grand monde. D'accord avec Carter pour refuser un règlement politique en Afghanistan, Mitterrand l'est aussi pour implanter de nouveaux missiles made in U.S.A. sur notre continent. D'accord avec Carter pour que l'alliance atlantique resserre ses liens, il l'est aussi pour que la France se dote de l'arme neutronique.*

» *Il est loin le temps où François Mitterrand voulait abuser les Français avec un référendum sur l'armement nucléaire... Et l'on peut désormais mesurer les responsabilités de son parti dans la rupture de l'union de la gauche comme l'ampleur de ses renoncements.* »

(MICHEL NAUDY.)

Une prise de position capitale

En recommandant de continuer des études sur l'arme neutronique et en en refusant l'éventuel déploiement « dans les circonstances présentes », *le parti socialiste préserve l'avenir et il soupçonne le chef de l'Etat actuel de vouloir en faire un instrument de la bataille nucléaire de l'avant. C'est reconnaître, du même coup, comme l'avait souligné auparavant le R.P.R., que l'arme neutronique peut avoir effectivement sa place dans la panoplie française à la condition de ne pas s'écarter de la stricte orthodoxie de la dissuasion massive et instantanée qui associe intimement la menace d'emploi des armes stratégiques à celle des armes tactiques.*

Système d'armes neutre visant, sur le territoire adverse, un certain type de cibles qui ne seraient probablement pas du ressort des actuelles armes tactiques à fission trop dévastatrices par leurs effets, l'arme neutronique, à fusion, peut en réalité servir la politique de défense et la stratégie d'action militaire de quelque gouvernement que ce soit. Seul parmi les grandes formations politiques, le parti communiste, après la condamnation lancée en 1978 par l'Union soviétique de la bombe à neutrons américaine, continue d'en réclamer l'abandon parce qu'il lie irrémédiablement et exclusivement la possession de l'arme neutronique par la France à sa dénonciation de la théorie — contestable, il est vrai, — de la bataille de l'avant.

Au-delà de ce débat important, mais presque théologique, la position des dirigeants socialistes est capitale, dès lors qu'elle entérine définitivement le choix par l'ensemble du P.S. d'une panoplie, dite de la semonce, d'armes nucléaires tactiques, à fission ou à fusion, qui étaient loin de faire l'unanimité des socialistes jusqu'à présent.

Par leur abstention, lors de l'adoption par le bureau exécutif de son texte de conclusion, les animateurs du CERES se sont résignés à ne pas combattre ouvertement cette option favorable à la « modernisation » *— un terme déjà inclus dans le projet socialiste de 1980 et plus précis que le* « maintien en état », *approuvé précédemment du temps de l'union de la gauche — de l'arsenal nucléaire tactique. Les animateurs du CERES acceptent même de fermer les yeux sur un certain manque de logique interne dans le texte final qui préconise la maîtrise technologique d'une arme interdite de déploiement par ailleurs. Comme s'il pouvait exister des armes dont l'intérêt est admis dans l'éventualité d'autres hypothèses stratégiques, dont la conception doit être continuée activement et qui ne seraient pas construites à des usages opérationnels...*

Il faut croire que le souci tactique de la cohésion de la majorité du P.S., autour de son premier secrétaire, M. François Mitterrand, l'a emporté sur toutes les autres préoccupations.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

UNE ASSOCIATION BERNARD-GRÉGORY VEUT FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES CHERCHEURS

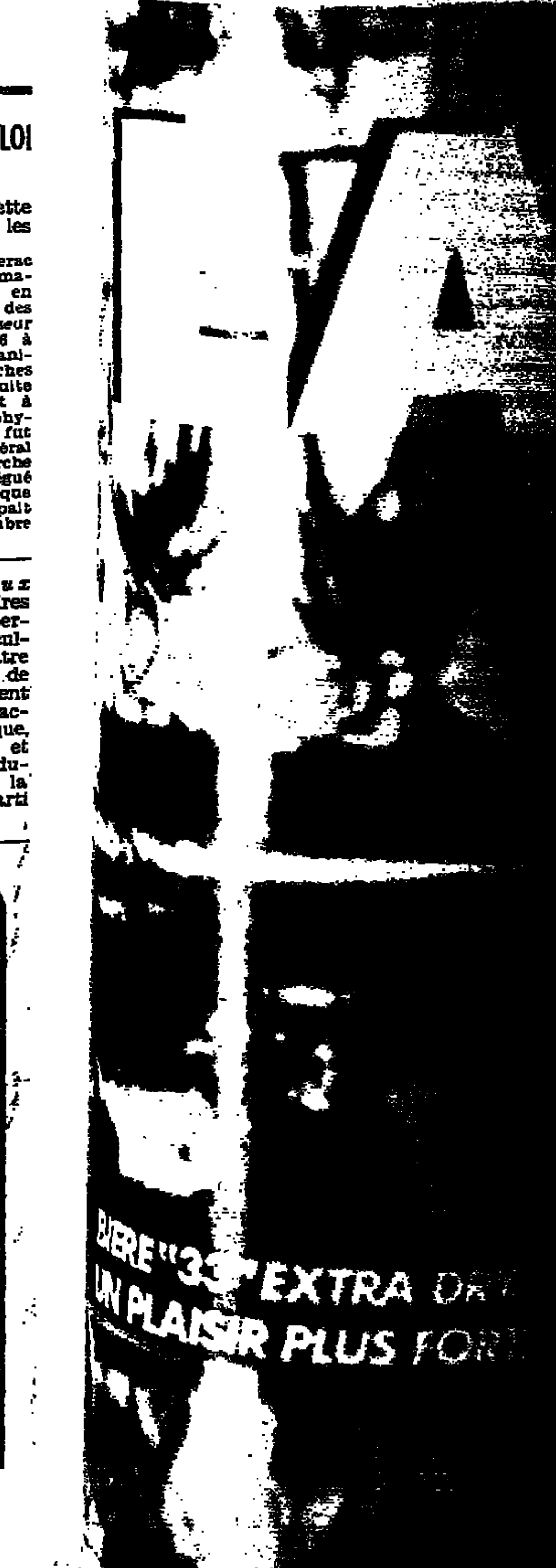
Une association portant le nom de Bernard Grégory vient d'être créée pour favoriser l'emploi des jeunes scientifiques formés par la recherche. Elle aura comme membres fondateurs la mission de la recherche du ministère des universités, la délégation à l'innovation et la technologie du ministère de l'industrie, le secrétariat général à la formation professionnelle et la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Elle regroupera les trente-deux bourses de l'emploi que des bénévoles ont constituées dans des universités, écoles ou laboratoires pour aider les jeunes scientifiques formés par la recherche à trouver un emploi.

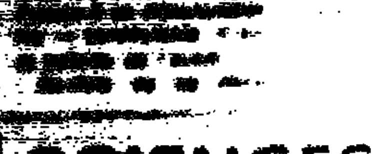
L'association donnera un cadre juridique aux bourses de l'emploi et permettra les contacts avec d'autres organismes concernés par les relations universités-industrie.

En avril 1977, Bernard Grégory, alors délégué général à la recherche scientifique et technique, avait créé un groupe de travail sur l'emploi des jeunes scientifiques présidé par M. Jacques Friedel, actuel président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, et animé par MM. Pierre Averbuch et José Ezratty. C'est à la suite de cette initiative que se sont créées les bourses de l'emploi.

[Né le 19 janvier 1919, à Bergerac (Dordogne), Bernard Grégory, major de l'Ecole polytechnique en 1938, fut un brillant physicien des particules élémentaires. Professeur à Polytechnique, il fut de 1966 à 1970 directeur général de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN). Il vint ensuite succéder à M. Leprince-Ringuet à la direction du laboratoire de physique de Polytechnique, puis fut nommé en 1973 directeur général du Centre national de la recherche scientifique et en 1976 délégué général à la recherche scientifique et technique, poste qu'il occupait lors de son décès, le 24 décembre 1977.]

● *Les syndicats généraux C.G.T. et C.F.D.T.* des affaires culturelles appelaient les personnels du ministère de la culture à une grève de vingt-quatre heures, ce jeudi 26 juin, afin de protester contre le licenciement de M. François Robatel, contractuel au service informatique, dirigeant du S.G.A.L.-C.G.T. et de la fédération C.G.T. de l'éducation, de la recherche et de la culture, militant du parti communiste.





PRESSE

AU « COURRIER PICARD »

Le conseil d'administration désigne M. René Domon comme rédacteur en chef

De notre correspondant

Amiens. — Le conseil d'administration du *Courrier picard*, à Amiens, a désigné, mercredi 25 juin, M. René Domon, pour succéder à M. Pierre Rouanet au poste de rédacteur en chef. Les élus du personnel de cette coopérative ouvrière ont tenu compte, à leur manière, du vote indicatif intervenu le 14 juin parmi la rédaction. Les journalistes avaient voté quatre fois. Au premier tour, les voix se répartissaient ainsi : M. Bernard Bocquillon, rédacteur en chef adjoint : 19 voix ; M. René Domon, secrétaire général de la rédaction, détaché auprès de la direction, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Journal de Doullens* (absorbé par *le Courrier*) : 18 voix (ce qui correspond exactement au nombre de voix qui se sont portées sur le candidat journaliste C.G.T. au comité d'entreprise). M. Jean-Claude Labesse, chef du service reportage Somme : 4 voix ; Mme Françoise Lapotre : 5 voix ; M. Maurice Lubatti : 1 voix ; M. Pierre Mabire : 4 voix ; M. Sylvestre Naour : 7 voix ; M. Michel Vagner : 6 voix.

Au deuxième tour, M. Bocquillon obtenait 22 voix ; M. Domon : 19 voix ; M. Labesse : 4 voix ; Mme Françoise Lapotre : 2 voix ; M. Naour : 13 voix ; M. Vagner : 4 voix.

Avant le troisième tour, M. Domon se retirait de la compétition, en demandant à ses partisans de reporter leurs voix sur M. Labesse et en se réservant la possibilité de se présenter directement devant le conseil d'administration. La C.G.T., ainsi d'ailleurs que la C.G.C., avait manifesté auparavant son opposition à cette consultation de la rédaction.

Au troisième tour, M. Bocquillon réunissait 28 voix ; M. Labesse : 20 voix, et M. Naour : 16 voix.

Au quatrième tour, seul M. Bocquillon restait en compétition, et obtenait 39 voix. Mais la « barre » des 75 % des voix, fixée par le règlement, n'était toujours pas atteinte... Après ces quatre tours scrutin sans résultat, le Conseil d'administration a finalement décidé de nommer M. René Domon au poste de rédacteur en chef. — M. C.

Au « Progrès »

LA GRÈVE SE POURSUIT

Au *Progrès*, à Lyon, les journalistes ont décidé de reconduire le mouvement de grève jusqu'à vendredi à 6 heures, en dépit de la déclaration de M. Jean-Charles Lignel, diffusée mercredi.

Dans ce long message, M. Lignel affirme que *« la grève a été déclenchée sans motif réel (...) à l'initiative d'un petit nombre de journalistes qui avaient été engagés par contrat à durée déterminée depuis six mois* (et qui) *savaient parfaitement, dès ce moment, que la mission qu'ils acceptaient était (...) susceptible d'être précaire dans sa durée.*

» Je vous demande de reprendre immédiatement le travail, conclut M. Lignel. *Les discussions entre l'intersyndicale et la direction reprendront sans préalable ni injonction inconsidérés* ».

A l'issue de leur assemblée générale, mercredi soir, les journalistes, groupés dans leur intersyndicale, se déclaraient *« prêts à suspendre leur mouvement dès l'ouverture de négociations en présence de l'inspecteur du travail sur l'ordre du jour suivant : régularisation de la situation de tous les salariés titulaires de prétendus contrats à durée déterminée, projet de démantèlement du bureau de Paris, éventualité de retraits de zones, effectifs et conditions de travail, avantages sociaux.* »

● *Le premier quotidien* interafricain, intitulé *le Continent*, pourrait être lancé en octobre prochain à Paris.

Le Continent fournira une information exhaustive sur l'actualité africaine : politique et économique, mais aussi culturelle et sociale. L'objectif de diffusion est de cinquante mille exemplaires. Le siège social et la rédaction (constituée en majorité de journalistes africains) seront à Paris (23, rue de Choiseul, 75002 Paris. Téléphone : 742-87-65).

SPORTS

VOILE

Philip Weld : le vieil homme et les trimarans

Newport. — *La sixième course transatlantique en solitaire Plymouth-Newport a été gagnée, mercredi 25 juin, à 14 h. 12, heure française, par l'Américain Philip Weld, soixante-six ans, à la barre du trimaran* Moxie, *qui a parcouru les 2 810 milles nautiques (5 204 km) de cette traversée à 6,52 nœuds (12,07 km/h) de moyenne, améliorant de soixante-deux heures et trois minutes le record établi en 1972 par Alain Colas.*

Au cours des seize heures suivantes, quatre autres trimarans coupèrent la ligne d'arrivée, d'abord le Three Legs of Mann III, *de l'Anglais Nick Keig, quarante-quatre ans ; puis le* Jeans-Foster, *de l'Américain Phil Stegell, vingt-six ans, qui s'adjuge le trophée Gipsy-Moth, réservé aux bateaux de moins de 13,41 mètres de long ; l'*Olympus-Photo, *du Canadien Michael Birch, quarante-six ans, et enfin le* Paul-Ricard, *du Français Marc Pajot, qui ne figurera pas dans le classement officiel.*

Ainsi les Français qui, grâce à Tabarly et Colas, avaient déjà gagné trois fois cette course, ont été cette année surclassés par les hommes et les bateaux de « l'école américaine ». Depuis le départ, trois bateaux ont fait naufrage et sept autres ont été contraints par des avaries à l'abandon. Soixante-treize concurrents sont encore attendus à Newport.

De notre envoyé spécial

Station balnéaire de la bonne société *new-yorkaise*, Newport est avant tout le temple de la compétition de yachting la plus prestigieuse du monde, la Coupe de l'America, qui sera remise en jeu en septembre. Disputées actuellement, les éliminatoires nationales de l'America Cup semblent être ici le seul sujet d'intérêt de la presse. Aussi, lorsque, mercredi matin 25 juin, le grand Trimaran blanc de l'Américain Philip Weld franchit en vainqueur la ligne d'arrivée de la Transat, il n'y eut pour l'accueillir qu'une centaine de personnes, pour la plupart des journalistes venus d'Europe. Mais lorsque *Moxie* vint s'amarrer à Goat-Island, les sirènes des bateaux accompagnateurs retentirent, les applaudissements crépitèrent, l'équipage du voilier *Courageous*, vainqueur de la dernière America Cup, poussa un hourra. Courant d'un bord à l'autre sur le pont de son Trimaran, Phil Weld, impeccablement rasé, adressa des saluts et des remerciements enthousiastes à la foule.

Grand, osseux, dégingandé, avec des bras très longs et de larges oreilles, les cheveux grisonnants coupés en brosse, Philip Saltonstall Weld, soixante-six ans, n'a pas, comme les deux précédents vainqueurs de la Transat, Alain Colas et Eric Tabarly, la stature héroïque. Avec un œil, à demi fermé, pétillant de malice, souriant dès qu'on l'observe de toutes ses dents écartées, cabotinant volontiers, il ressemble plutôt à un vieux monsieur indigne. Cette apparence est trompeuse. Weld est l'un des navigateurs les plus expérimentés de notre époque.

Cet ancien major de Harvard en littérature anglaise, qui a passé la seconde guerre mondiale dans l'infanterie, a notamment été directeur de l'édition européenne du *New York Herald Tribune* avant de prendre à Boston le contrôle de cinq journaux, dont le *Boston Globe*. Phil Weld a toujours fait de la voile, mais il s'est mis sérieusement à la régate à l'âge de cinquante-quatre ans, lorsqu'il a décidé de s'écarter progressivement de la vie professionnelle. Peu attiré par les voiliers monocoques, qu'il trouve *« lourdauds »*, et les compétitions côtières, qu'il juge *« absolument stupides »*, Weld s'est audacieusement lancé dans la course océanique en multicoques. Il s'est successivement fait construire trois catamarans et cinq trimarans avec lesquels il a parcouru, surtout en course mais aussi en croisière avec son épouse Ann, quelque 100 000 milles nautiques (185 200 kilomètres), soit l'équivalent de quatre tours du monde et demi.

Le vainqueur de la Transat 1972, Alain Colas, ne comptait à ce moment-là qu'un tour du *monde* d'expérience.

Un « sponsor » nommé « Moxie »

Récompensé d'abord par quelques performances moyennes ou modestes (3e du Tour des îles Britanniques en 1970 et 27e de la Transat 1972 sur le même trimaran) ses longues navigations ont été jalonnées par des incidents techniques et même par quelques accidents riches en enseignement. En juin 1975, il conduisit le trimaran *Gulf-Streamer* au centre du typhon « Amy » au large des Bermudes et, stupéfiant ceux qui l'avaient vu partir, en ressortit sans dommage. En revanche, l'année suivante, dans la Transat, il chavira et vécut cinq jours sur la coque retournée de ce même trimaran avant d'être recueilli par un cargo.

Avec ses deux derniers trimarans dus au crayon de son compatriote Dick Newick, l'architecte qui connaît le mieux au monde le dessin des multicoques, ses résultats en compétition ne vont cesser de s'améliorer. Il est troisième, en 1978, de la *Route du Rhum* (Saint-Malo - Pointe-à-Pitre) et remporte, en 1979, la course Newport-Les Bermudes sur son actuel trimaran baptisé *Moxie*, du nom d'une potion médicale désuète, car ce millionnaire qui s'amuse a voulu lui aussi avoir un « sponsor »...

Construit en bois moulé par Walter Greene (lui-même concurrent de la Transat), ce voilier, qui mesure 15,25 mètres de long pour 10,15 mètres d'envergure et qui porte sur son mât unique 120 mètres carrés de voilure, ne pèse que 4 500 kilos. Fort de son exceptionnelle expérience, Weld a multiplié les équipements de sécurité, emportant, par exemple, trois radio-balises de détresse et a apporté aussi des perfectionnements techniques inédits. Grâce à des enrouleurs commandés à distance, la superficie de chaque voile peut être ajustée selon la force du vent et les nécessités du moment. De sorte que Weld, qui est très prudent et qui porte constamment un harnais de sécurité peut manœuvrer et diriger son trimaran sans jamais quitter le cockpit. L'ingéniosité de ce dispositif et l'économie de gestes qui en résulte ne suffisent pas à expliquer cette victoire.

Il ne fait pas de doute en effet que *Moxie*, qui a parcouru jusqu'à 265 miles (491 kilomètres) en vingt-quatre heures et qui, à proximité, faisait des pointes à 20 nœuds (37 kilomètres-heure) par vent moyen était l'un des trimarans les plus rapides de cette Transat. Sans gaspiller toutes ses forces pendant la première semaine de course, comme l'ont fait les jeunes champions français aujourd'hui en déconfiture, Phil Weld a, sans désemparer, mené son bateau à très vive allure en ne dormant en moyenne que quatre heures par jour. Enfin, le choix d'une route plus méridionale que l'orthodromie (le chemin le plus court) lui a permis d'esquiver un affrontement direct avec les deux tempêtes qui dévastèrent une grande partie de la flotte.

Entouré de ses cinq enfants et de ses sept petits-enfants, le doyen des vainqueurs de la Transat a confié au cours d'une conférence de presse à Newport son admiration pour le navigateur français disparu, Alain Colas, et, d'autre part, exprimé sa foi en l'utilisation industrielle du vent. « *Du reste*, a déclaré cet homme qui, décidément, ne laisse rien au hasard, *j'ai investi beaucoup d'argent dans les recherches sur les éoliennes et les navires de commerce à voile.* »

PAUL-GÉRARD PASOLS.

JEUX OLYMPIQUES. — *Le nageur français Pierre Andraca, détenteur du record national du 400 mètres nage libre et coéquipier du relais quatre fois 200 m., a annoncé, mercredi 25 juin, à la Fédération française de natation (F.F.N.) sa décision de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou en faisant valoir* « la clause de conscience, dans le cadre des décisions de la commission du sport de haut niveau du 29 janvier 1980 ».

Pierre Andraca avait satisfait aux minimums olympiques, mais la F.F.N., en tenant sans doute compte d'une récente entorse à un genou, devait encore confirmer sa sélection...

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Quatre marathons

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — La *température clémente* et le beau temps revenu ont enfin permis à la totalité des matches affichés sur les dix-huit courts de Wimbledon de se disputer à la chaîne, le 25 juin. Ce mercredi de la première semaine est, à l'image de Roland-Garros, le plus couru de la jeunesse — chiffre record de l'an dernier : *38 291 entrées. Ce chiffre vous donne* un aperçu des blazers et des canotiers qui s'égayaient en tous sens à travers le théâtre de verdure où flottait, par-dessus la tête des enfants, ce bonheur si rare de sourire à la vie.

Comme toujours, ce n'est pas sur le Centre Court que nous assistâmes aux empoignades les plus passionnantes. *Celles-ci dépassèrent* les trois heures d'horloge et eurent lieu aux quatre points cardinaux de l'All England Club.

La première partie-marathon opposa deux *Américains amis d'enfance* : Dick Stockton et Alex Mayer, tous deux *demi-finalistes du tournoi*, le premier en 1973, le second en 1974, c'est dire que leur heure est passée. *Mais les deux hommes n'en négligèrent* pas moins de disputer chaque point avec acharnement. Lourd, compact, Stockton, vainqueur par 7-6, 3-6, 4-6, 6-3, 6-2, dodelinait sa *tête de mouflon d'un carré vert à* l'autre, tenant sa raquette comme un ostensoir à la réception du service adverse, servant lui-même après la visée interminable d'un regard en *coin de rue, tandis que* Mayer, *vif* et volatile, papillonnait autour du filet.

Le deuxième match sensation fut une surprise de taille. Raul Ramirez, le Mexicain moustachu, que l'on *nous disait revenu à sa meilleure* forme (il fut lui aussi demi-finaliste du championnat en 1976) fut éliminé par le rude Israélien Shlomo Glickstein (vingt-deux ans), en cinq *sets* : 4-6, 6-2, 6-3, 5-7, 8-6. *Exactement* deux minutes avant la fin, Ramirez comptant 40-15 sur son service était à deux points de mener décisivement par sept jeux à six.

Nous le vîmes alors consulter du regard son nouveau coach américain placé juste devant nous. Celui-ci lui fit signe de monter au filet. Deux fois Ramirez fut splendidement transpercé et sa *chance s'évanouit. Dire* qu'il y a cinq ans, le même Ramirez, fin tacticien, avait indiqué à Arthur Ashe l'art et la manière de battre Connors et de devenir champion ! *Voilà les bienfaits des gourous...*

Adriano Panatta, le beau Romain, n'avait pas besoin de manager pour retourner à son profit le match perdu devant l'Américain Erik Van Dillen.

Celui-ci menait par 6-3, 6-2 et 5-1 lorsque la brigade des acclamations italiennes, *renforcée de « colleges-girls », admiratives du sexe fort*, se mit en voix pour scander « Adria-no ! Adria-no ! » à la manière du *Foro Italico*. Adriano, que son gros service et sa volée magique sur la terre battue désertent *bizarrement sur herbe*, revint au tie-break où il est imbattable. Puis il réussit encore à annuler une balle de match qu' « Ellacin » Van Dillen possédait dans sa *raquette* à 7-6 et parvint à boucler le match sous les clameurs que l'on devine par 3-6, 2-6, 7-6, 7-5, 9-7.

La dernière rencontre à l'arraché fut remportée à l'heure où le soleil déclinait dans une admirable lumière à la Turner. Elle nous toucha d'autant plus vivement qu'elle concernait Pascal *Portes*, numéro 2 du *classement* français. A l'inverse du match précédent, Portes menait par deux sets à zéro devant l'Américain Van Winitsky. Celui-ci n'est pas n'importe qui.

Vainqueur du championnat juniors de Wimbledon en 1977 (au cours duquel il avait précisément battu Portes), il a tout récemment éliminé son compatriote John Sadri, finaliste des championnats *d'Australie, au premier* tour des Internationaux de Roland-Garros. Quand il entreprit de remonter puis d'égaliser Portes à deux sets partout, on aurait pu croire que celui-ci craquerait. Eh bien, pas du tout. L'attaque de balle et la *frappe*, si franche, du Français à la volée font merveille sur herbe. Portes soutint une lutte opiniâtre jusqu'à la dernière balle et, par 9-7 à la *cinquième* manche, termina en vainqueur.

Cependant, sur le Central, le jeune Argentin José Luis Clerc, seizième tête de série, avait gagné sa partie interrompue devant l'Indien Vijay *Amritraj, lequel avait failli n'en faire* qu'une bouchée la veille. Ensuite, le combat de géants entre Hank Pfister et Victor Amaya avait vu la victoire du premier nommé sur son ami et partenaire inséparable. Enfin, *Virginia* Wade, championne 1977, la « Ginnie » chère aux cœurs anglais, n'avait eu, cette fois, aucun problème pour prendre sa revanche sur celle qui l'avait « sortie » à *Roland-Garros* : l'ambitieuse Yvanna Madruga, de seize années sa cadette et sa Némésis argentine...

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(premier tour)

Premier quart du tableau. — Graham (E.-U.) b. Schoenfield (E.-U.), 6-2, 6-4, 6-1 ; *Glickstein (Israël)* b. Ramirez (Mex.), 4-6, 6-2, 3-6, 7-5, 8-6 ; Panatta (It.) b. Van Dillen (E.-U.), 3-6, 2-6, 7-6, 7-5, 9-7 ; Frawley (Aust.) b. Hjerquist (Suède), 6-2, 6-1, 6-2 ; Krishnan (Inde) b. Scanlon (E.-U.), 3-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; Barazzutti (It.) b. Davis (E.-U.), 5-7, 6-4, 6-2, 6-4 ; Jarrett (G.-B.) b. Mayotte (E.-U.), 7-5, 6-3, 6-7, 6-4.

Deuxième quart du tableau. — Smith (E.-U.) b. Pattison (Zimb.), 5-7, 6-3, 6-3, 6-4 ; Feigl (Aut.) b. Ball (Aust.), 6-4, 1-6, 6-3, 3-6, 6-3 ; Dent (Aust.) b. Trogolo (Afr. Sud), 4-6, 7-5, 3-6, 6-3, 6-4 ; Mitton (Afr. Sud) b. J. Smith (G.-B.), 6-2, 6-3, 3-6, 6-3 ; Menon (Inde) b. R. Drysdale (G.-B.), 5-7, 4-6, 6-0, 6-4, 6-4 ; Simpson (N.-Z.) b. Bedel (Fr.), 6-7, 6-4, 6-4, 7-5 ; Kriek (Afr. Sud) b. Buehning (E.-U.), 6-3, 7-6, 6-2 ; Pecci (Par.) b. Mitchell (E.-U.), 7-5, 6-1, 7-6 ; Lewis (N.-Z.) b. Palin (Finl.), 6-4, 3-6, 7-5, 5-7, 6-4 ; Kodes (Tch.) b. Giammalva (E.-U.), 7-6, 5-7, 6-3, 6-3.

Troisième quart du tableau. — Lutz (E.-U.) b. Hardie (E.-U.), 7-6, 6-7, 6-1, 7-5 ; McNamee (Aust.) b. Doohan (Aust.), 6-2, 7-6, 6-3 ; Fitzgerald (Aust.) b. Koch (Brésil), 7-6, 6-7, 6-2, 6-3 ; Dupré (E.-U.) b. Van Patten (E.-U.), 6-4, 3-6, 6-1, 6-4 ; *Gunthardt (Suisse)* b. Yuill (Afr. Sud), 7-6, 6-3, 7-6 ; Pfister (E.-U.) b. Amaya (E.-U.), 3-6, 6-4, 6-0, 3-6, 6-3 ; Maher (Aust.) b. McNamara (Aust.), 2-6, 6-1, 6-3, 6-2 ; Saviano (E.-U.) b. Edwards (E.-U.), 6-4, 6-4, 6-2 ; Stewart (E.-U.) b. Rennert (E.-U.), 7-6, 6-7, 6-4, 6-3 ; *C. Drysdale (Afr. Sud)* b. Beertram (Afr. Sud), 6-2, 3-6, 3-6, 7-5, 6-4.

Quatrième quart du tableau. — Clerc (Arg.) b. Amritraj (Inde), 1-6, 3-6, 7-5, 7-5, 6-4 ; Fritz (Fr.) b. Paish (G.-B.), 6-4, 7-6, 7-6 ; Teacher (E.-U.) b. *Wilkison (E.-U.)*, 6-4, 7-6, 7-5 ; Dominguez (Fr.) b. Sorensen (Irl.), 6-2, 7-6, 6-1 ; Drewett (Aust.), b. Schneider (Afr. Sud), 4-6, 6-3, 6-3, 6-7, 6-3 ; Birner (Tch.), b. Gorman (E.-U.), 6-4, 7-5, 6-4 ; Stockton (E.-U.) b. S. Mayer (E.-U.), 7-6, 4-6, 6-4, 6-2 ; *Portes (Fr.)* b. Van Winitsky (E.-U.), 6-4, 6-4, 3-6, 6-7, 9-7.

CARNET

Réceptions

— Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing ont assisté mercredi 25 juin à la garden-party offerte par le président du Sénat, M. Alain Poher.

Malgré le temps incertain, cinq mille personnes environ avaient *répondu* à l'invitation du *président* de la Haute Assemblée. Accompagné du premier ministre, M. Raymond Barre, le chef de l'État s'est entretenu avec les sénateurs de tous les groupes dans les salons de la présidence. Les corps constitués, les *membres du gouvernement, de nombreux* députés, des personnalités du monde du spectacle, de la presse et du sport assistaient aussi à cette réception.

Naissances

— M. Patrick NGUYEN HUU, Mme Patrick NGUYEN HUU, née Véronique Charpin, Frédérique et Blandine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

Paris, le 21 juin 1980.
78, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

— *Maud et François MOREAU* sont heureux de faire part de la naissance de

Sylvain,

le 12 juin 1980.
2, place Saint-Martin,
41100 Vendôme.

M. et Mme Maurice ARTHUR-MARTIN, Grégory et Edouard ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 23 juin 1980.
Ridderadal n° 11, 1900 Overijse.

— Brigitte et Pierre-Alain DOUAY partagent avec Alain la joie d'annoncer la naissance de

Philippe,

le 20 juin 1980.
34, rue Lyderic, 59000 Lille.

Mariages

— **Danièle GIRE**
et
Patrick GIFFARD,
ont le plaisir d'annoncer leur mariage le 28 juin 1980, à *Villiers-sur-Marne.*

Décès

GEORGES BOVET

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges BOVET,
officier de la Légion d'honneur,
premier second prix de Rome,
architecte en chef
des bâtiments civils
et palais nationaux,

survenu le 25 juin 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation aura lieu à Montréal (Yonne), le vendredi 27 juin 1980, à 11 heures, dans le caveau de *famille.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Georges Bovet, architecte D.P.L.G., premier second *Grand Prix* de Rome, en 1931, était né le 13 octobre 1903 à Soyons (Ardèche). Parmi les travaux qu'il *réalisa, mentionnons* de nombreuses constructions universitaires et scolaires à Grenoble (où, à partir de 1961, il a été *chargé de la coordination du Domaine universitaire*), à Valence, à Pau ; des piscines, des gymnases, après le Centre national d'éducation physique de Joinville (1935), où il réalisa un stade couvert de 93 *mètres de portée* ; des groupes d'immeubles, plus de quatre mille logements.

Georges Bovet était architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux depuis 1945, et avait été architecte conseil du ministère de la construction et de l'équipement de 1945 à 1969.]

LUCIEN LOVANO

Nous apprenons la mort de
Lucien LOVANO,
artiste lyrique,
survenue le 25 juin, à l'âge de soixante-seize ans.

[Lucien Lovano était une bonne basse. On l'avait beaucoup entendu après la guerre, surtout à la radio, où il avait interprété les grands rôles du répertoire, *en particulier Boris Godounov.*]

— Montpellier, Toulouse, Tunis, Nouméa, Nice.

Mme Gaston Boglio,
M. et Mme Georges Boglio et leurs enfants,
M. et Mme François Benet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Thiault et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Boglio et leurs enfants,
M. et Mme Paul Boglio et leurs enfants,
La famille, parents et alliés,
ont *la tristesse de faire part* du décès de

M. Gaston BOGLIO,
ingénieur ECAT,
commandeur du Mérite agricole,
membre du Grand Conseil de Tunisie,
officier du Nicham Iftikar,
chevalier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur le 24 juin 1980, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 26 juin 1980, à 14 h. 15, *en la chapelle du château* à Nice.

L'inhumation aura lieu au cimetière du château à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.
126, rue du Bosc,
34980 Saint-Gely-du-Fesc.

— L'Académie de chirurgie dentaire,
La faculté de chirurgie dentaire de l'université Paris-VII,
L'association de l'École odontologique de Paris,
font part du décès, survenu le 19 juin 1980, du

professeur André BOUCHER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre de Léopold de Belgique,
docteur en chirurgie dentaire,
président d'honneur de l'Association
de l'École odontologique de Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 juin 1980, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Plaisance.

174, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

— M. Antoine *Gérard Chevallier* Giros, son fils,
Mme Madeleine Henri Chevallier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
M. et Mme Pierre Chevallier, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Yves Chevallier, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Chevallier, Lory, Manuelle, Eudes, Le Cozannet, Giros et Baumet, parents et alliés,
ont *la douleur* de faire part du décès de

M. Antoine
CHEVALLIER GIROS,
survenu le 24 juin 1980, en son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 juin 1980, à 16 h. 30, en *l'église Notre-Dame-du-Port* à Nice.

L'inhumation aura lieu le lundi 30 juin, à 15 heures, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

Villa Rochebelle,
Col de Villefranche, Nice.
La *Résidence, boulevard de la Mer,* Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

— Le bureau national du Cabotage français et la Société *méditerranéenne* de cabotage (Someca) ont le regret de faire part du décès de leur *président* d'honneur,

Antoine CHEVALLIER GIROS.

— Yves, Nicole et Olivier Coudry ont l'immense chagrin de faire part du décès, par suite d'un accident de la route, de leur fils et frère,

François COUDRY,
âgé de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu *dans l'intimité* en l'église de Sainte-Maxime (Var), le vendredi 27 juin, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial de Sainte-Maxime.

Joignez dans vos prières ou vos pensées le souvenir de sa sœur,

Florence,

décédée il y a tout juste cinq ans, auprès de laquelle il reposera désormais.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Les Mas de Guerrevieille,
83120 Sainte-Maxime.

— M. Jean-Claude Dantilio,
La famille Masselin,
Mme Andrée Satillat,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Adelmo DANTILIO,
née Juliette, Fernande Quevilly,
endormie à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 19 juin 1980, à l'établissement de convalescents de Saint-Maurice.

Le service religieux a été célébré par le Père Parcineau, en l'église Saint-André, le 24 juin.

— Mme le docteur Perlette Michon, son épouse,
Alicia et *Margaret, ses filles,*
ont l'immense chagrin de faire part du décès du

***professeur* René-L. MICHON,**
officier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant 1939-1945,
survenu brutalement le 19 juin 1980, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'incinération a eu lieu au monument crématoire du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité, selon *sa volonté.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Hérimoncourt, Nancy, Lyon, Elancourt.

Le pasteur et Mme Jacques Van Der Beken et leurs enfants,
Les docteurs Raymond et Françoise Burgat et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand d'Olier et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Caillat, Savourey, Roelly, Ludin, Brost, Panni, Blanc, Lappe, Dananché, Montandon, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul PAUGET,
survenu le 20 juin 1980, à Lyon, à l'âge de soixante-quinze ans.

Après l'incinération, dans l'intimité *ses cendres seront ramenées au cimetière* d'Audincourt (Doubs), rue de Belfort, le samedi 28 juin, à 10 h. 30.

22, rue Nabécor, 54000 Nancy.
Résidence Florentine,
Allée 31, 27, avenue Lacassagne,
69003 Lyon.
5, allée de Limbourg,
Elancourt, 78310 Maurepas.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être versés pour la recherche médicale à l'Institut Pasteur, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, C.C.P. Paris 33694 E.

— L'Association internationale des professeurs d'italien annonce avec peine le décès de son fondateur et président honoraire,

professeur Albert RICKLIN,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,
Cavaliere al Merito
della Repubblica Italiana,
Medaglia d'Oro dei Benemeriti
della Scuola della Cultura
e dell'Arte Italiana,
survenu à Strasbourg, le 24 juin 1980.

De la part du comité directeur de l'A.I.P.I.

— Mme Alexandre Schwab, son épouse,
Thierry et Sylvie Schwab,
Bruno et Dominique Schwab et leurs enfants,
Brigitte et Robert Barnes et leur *fille,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre SCHWAB,
dit Marc Fontenoy,
survenu aux États-Unis, le 19 juin 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Cherisy (Eure-et-Loir), le vendredi 27 juin 1980, à *15 heures,* et sera suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, place d'Aligre, 75012 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

VENTES AUX ENCHÈRES

HOTEL DES VENTES
73 Faubourg Saint-Honoré, PARIS
Mes LOUDMER POULAIN S.C.P
Samedi 28 Juin, à 14 h. 30
IMPORTANTS DESSINS
et TABLEAUX ANC.
Expo. vend. 27, de 11 h. à 19 h.
Mercredi 2 Juillet, à 21 heures
CANNES et DAGUES
de CHASSE
Expo mardi 1er et mercredi 2,
de 11 h. à 19 h.
Tél. 288-90-01 - Telex 641958 F.

— Les obsèques de
M. Maurice WEIL,
décédé à Chatou (Yvelines), le 22 juin 1980, dans sa quatre-vingt-onzième année, ont eu lieu à Paris le 25 juin 1980, dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mlle Yvonne Weil,
Jean et Catherine Viménet,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis.
29, route de Carrières,
78400 Chatou.
76, rue des Gabillons,
78290 Croissy-sur-Seine.

Remerciements

— Mme Henry FLON, ses enfants, petits-enfants et toute la famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur si cruelle épreuve, demandent de bien vouloir trouver ici l'expression de leur gratitude émue et sincère.

Soutenances de thèses

Doctorats d'État

— Université de Paris-I, jeudi 26 juin, salle Louis-Liard, à 14 h., M. Claude Mazauric : « Sur la Révolution française : le jacobinisme dans la révolution ».

— Université de Paris-IV, jeudi 26 juin, salle des Actes, à 16 heures, M. Sidney Keller : « Postulats de l'inconscient freudien : une analyse de l'analyse ».

— Université de Paris-IV, jeudi 26 juin, à 14 heures, amphithéâtre Est, Mlle Odile Trioreau : « Vengeance et pardon dans la littérature allemande des douzième-treizième siècles ».

— Université de Paris-II, jeudi 26 juin, à 14 h. 30, salle des Commissions, Mme Francine Pochon : « Le contentieux de la démolition d'un immeuble neuf ».

— Université de Paris-I, vendredi 27 juin, salle C 22-04, à 9 heures, M. Bernard Nivollet : « La monnaie. Essai sur la détermination d'un concept économique ».

— Université de *Paris-II*, vendredi 27 juin, à 9 h. 30, salle des Commissions, M. Jacques Catz : « Le *risque du sol dans le* règlement des marchés de travaux publics et privés ».

— Université de Paris-III, vendredi 27 juin, salle Gréard, à 8 h. 30, Mlle Odette Petit : « Contribution à l'étude des rapports entre la langue et la culture arabes ».

— *Université de Paris-X, vendredi* 27 juin, à 13 h. 30, salle C 26, M. Gilbert Vincent : « L'herméneutique du discours théologique : Calvin et la rupture de l'onto-théologie ».

— *Université de Paris-III, vendredi* 27 juin, à 14 heures, salle Bourjac, M. Auguste Dezalay : « Expansion et répétition dans les Rougon-Macquart d'Émile Zola ».

— Université de Paris-XII, vendredi 27 juin, salle G 100, à 15 heures, Mlle Elisabeth Claude : « Fiscalité de l'urbanisme et aménagement régional du territoire français ».

— Université de Paris-I, vendredi 27 juin, amphithéâtre Bachelard-Sorbonne, à 14 heures, Mme Hélène Zimmermann : « L'entreprise et l'entrepreneur au début du dix-huitième siècle ».

— Université de Paris-I, samedi 28 juin, salle Louis-Liard, à 14 h., M. Maurice Vaïsse : « La politique française en matière de désarmement (1930-1934) ».

— Université de Paris-IV, samedi 28 juin, amphithéâtre Quinet, à 14 heures, Mme Colette Baranger, *née Lerner : « Les romans d'Henry* Green, essai de définition des aspects du fait littéraire ».

— Université de Paris-IV, jeudi 26 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean *Perrot : « Henry* James et la décadence ».

— *Université de Paris-VIII, samedi* 28 juin, salle 201, à 14 h. 30, M. Edmundo Henrique Morim de Carvalho : « Mimésis et symbolique, le miroir du maître ».

— Université de Lille-II, M. Jean-Claude Matthys a soutenu, le 28 mars, une thèse intitulée : « La fin des dictatures européennes ».

Communications diverses

— A Fourges (Eure), 8, rue des Mariages, sera inaugurée, le samedi 28 juin, à 16 heures, une exposition « Rencontre avec le symbolisme » dans le cadre des journées de discussions (28-29 juin - 5-6 juillet), qui ont pour thèmes : « Tao, yoga, soufisme, kabbale et Graal ». A cette *occasion* sera *présenté* l'audiovisuel d'Alain Rossignol : « le Retour ».





David Shahar et les rêveurs de Jérusalem

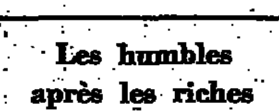
● **Un voyage à Ur de Chaldée** ***poursuit l'autobiographie proustienne commencée avec*** **le Palais des vases brisés.**

Ceux qui ont découvert David Shahar, il y a deux ans, avec *le Palais des vases brisés*, se réjouiront du second tome de cette chronique de Jérusalem qu'est *Un voyage à Ur de Chaldée*. Ils seront à nouveau enserrés, capturés, ligotés par le réseau d'histoires que tisse le vertigineux conteur pour immerger ses lecteurs dans une réalité lointaine, exotique et pourtant proche : la Ville céleste au temps du mandat britannique ; dans cette ville, un quartier que marque le croisement de la rue des Prophètes et de la rue des Abyssins ; dans ce quartier, des maisons à murs hauts qui se referment sur leurs secrets ; dans ces maisons, d'humbles ou puissants personnages que le regard aigu, la sympathie et l'humour de l'auteur rendent des plus pittoresques.

On est, tout ensemble, très loin et très près de soi. Très loin, parce que l'autobiographie particulière qu'a entreprise David Shahar fait surgir la communauté des juifs hiérosolymitains avec des mœurs, des rites, des rêves qui n'appartiennent qu'à elle ; très près parce que, au degré d'intimité, de profondeur où il scrute ses personnages, il atteint l'universel. C'est plutôt l'atmosphère provinciale, où chacun connaît chacun, que l'anonymat d'une grande ville qu'elle fait surgir. Peut-être la Jérusalem du mandat britannique avait-elle ce caractère de province ? Peut-être l'a-t-elle toujours, en tant que capitale d'un petit Etat ? Peut-être la sensibilité juive, faite de générosité et d'attention débordantes au prochain, entraîne-t-elle ce climat d'entraide et de surveillance mutuelles ? C'est cela, en tout cas, qui me semble admirablement traduit en français par Madeleine Neige, au point qu'on ne sent pas le passage gênant d'une langue à l'autre.


(Dessin de Bérénice CLEEVE.)

Le prière d'insérer d'*Un voyage à Ur* assure qu'on peut lire les deux livres indépendamment. C'est vrai en un sens puisque, d'un tome à l'autre, le centre change. *Le Palais des vases brisés* était axé sur la personne de Gabriel Jonathan Louria, jeune juif riche qui a fasciné le narrateur dans son enfance. Envoyé en France, pour y faire ses études de médecine, Gabriel était revenu au pays, sans diplôme, mais avec une expérience unique de la Bretagne où il avait retrouvé confondues les mythologies celte et judaïque. *Un voyage à Ur* gravite autour d'une autre figure : celle d'Israël Shoshan, dit Sroulik, ami de Gabriel et bibliothécaire de la Benei Berit, à laquelle, enfant, le narrateur empruntait des livres.



Les humbles après les riches

Cet Israël Shoshan occupait déjà une bonne place dans le *Palais des vases brisés*, étant donné son destin peu banal : érudit versé dans le Talmud, il s'était converti au protestantisme et s'était fait pasteur. Persécuté par les siens pour son apostasie, il avait fui son pays, pour rencontrer ailleurs d'autres persécutions du fait de sa race. Victime désignée, en somme, de tous les fanatismes que pourfend David Shahar. Victime aussi de tous les rêves d'absolu, qu'ils soient de religion ou d'amour. On le voyait mourir, nanti d'une triste épouse, dans le *Palais des vases brisés* après l'échec d'un grand amour contrarié par l'antisémitisme occidental.

On assiste, dans *le Voyage à Ur*, à l'écroulement de ses rêves de jeunesse. Car c'est un Israël Shoshan d'avant la conversion que nous présente cette fois David Shahar, jouant en toute liberté avec les époques et les évocations que lui offrent les palais de sa labyrinthique mémoire.

Cependant que dans le premier tome surgissait un monde de notables où se mêlaient, presque à égalité, dominateurs et dominés, anglais, juifs, et arabes, le second tome apparaît plus strictement réservé aux humbles. Humble est Sroulik issu d'un couple dévasté par la fantaisie d'un père que ruinent les châteaux en Espagne de son associé. Humbles ses tantes Elka et Ethel, dont la première, gravant le cuivre, met son intrépidité au service de l'art. Mais la pauvreté n'exclut pas les grands rêves, ces rêves dont David Shahar assure qu'ils sont de tradition chez les Hiérosolymitains. Elle les renforcerait plutôt. Sroulik tombe amoureux d'une femme qui n'est pas pour lui, la délicieuse Orita, fille du juge de la Cour suprême, dont le charme capricieux imprègne le livre, et il ne cesse de se préparer au pèlerinage archéologique et mystique qu'il veut faire en Chaldée, le pays d'Abraham. Le destin ruinera ses ambitions et plus encore que le destin, la tendresse, le dévouement qu'il porte à sa famille. Le mépris de l'argent, ou le prestige qu'on lui confère, établit le clivage entre les âmes et il y a des âmes de toutes sortes dans le petit et vaste monde de David Shahar.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

L'inquiétude contagieuse de Pierre Kyria

● ***Le retour du « salaud ».***

SARTRE avait rajeuni notre bon vieil ange gardien. Il avait remplacé ce sympathique volatile par un inquisiteur tenace : le salaud. Qui n'en a pas pratiqué le maniement n'a pas connu la douceur de vivre... Ce salaud, bien sûr, c'est nous, dès que nous commençons à croire que nous n'en sommes pas un.

C'est de ce personnage que nous parle Pierre Kyria, dans *l'Heure froide*. Son héros, Antoine Louvois, fait partie de la cohorte de ces grenouilles-météo qui ont su grimper à l'échelle sociale. Mais attention ! pas un parvenu ni un pourri. Un juste. Voire...

Antoine récapitule sa vie. Pour lui, le destin a pris la figure de l'autre. Dans le Paris d'avant guerre, le lycéen Louvois, pauvre, pas très brillant, puceau, rencontrera son contraire ; Simon W. Simon lui offre son amitié, et une possibilité inespérée d'échapper à son univers mesquin. Si le malheur des autres est une douce chose, une trop évidente supériorité ne se pardonne jamais. Antoine tolère mal Simon.

Survient la guerre. Simon est juif. Ça ne l'empêche pas — pas encore — d'être couvert de dons, de femmes, d'argent. Antoine, lui, n'a que Sabine. Il est de cette espèce qui croit que, si vous êtes tout pour une femme, elle est pour vous toutes les femmes.

L'occupation commence. Nos jeunes gens vont se moquer de l'occupant, mais, à présent, Simon sait ce qui l'attend. Ce n'est pas facile d'être devenu, par décret, cette chose abjecte que des expositions, de bons ouvrages, apprennent à dépister, comme un champignon vénéneux. Simon lira *Comment reconnaître un juif*. Il passera même le livre à Sabine. L'humour est la politesse du désespoir.

Pour Sabine, Simon en danger devient plus urgent qu'Antoine, qui ne supportera pas que son ami se pare d'une autre supériorité, celle du malheur, et que, par la même occasion, il s'empare de sa fiancée. Sonné par le chagrin et la frustration, il parlera. Ce n'est pas vraiment de la délation. Le hasard a mis son grain de sel. Antoine n'est pas un salaud professionnel. Il ne s'agit que d'un coup de colère. Le résultat est le même. Simon partira pour l'est. Aller simple.

Et puis, Antoine léré, de la résistance, deviendra un notable. Un type bien. Aux yeux des autres. Aux siens ? Il essaie de comprendre. Il écrit sa vie. Il songe à y mettre fin. Le sort tranchera.

Sombre livre que cette *Heure froide*. Kyria n'a, certes, pas choisi la facilité. Il paraît que la mode est ailleurs. Tant pis pour elle. L'exigence, ici, est sensible dès l'écriture, d'un classicisme très surveillé. Elle apparaît aussi dans une construction savamment aménagée. Le mystère d'Antoine se dévoile progressivement à mesure que les faits de son existence remontent à sa mémoire. Ce désordre involontaire, pour le héros, mais très voulu par l'artiste qu'est l'auteur, entretient un très habile suspense.

L'Heure froide est un de ces ouvrages qui agissent sur leur lecteur par contagion. Ce bilan en appelle d'autres. A quoi bon nous mentir, même si cette poignée de sable de l'existence doit encore continuer, pour quelques lustres, à nous glisser entre les doigts ? Le roman nous redonne une dimension trop souvent gommée : l'inquiétude.

CLAUDE COURCHAY.

★ L'HEURE FROIDE, de Pierre Kyria, Julliard, 190 pages. Environ 35 francs.

FAMILLES CORSES

● ***Dans*** **Une vigne sur la mer,** ***Bernard Raffalli et Jacqueline Sauvageot retracent l'histoire de leurs ancêtres depuis le XVIIIe siècle.***

ILS sont nombreux, nés de souche bourgeoise ou paysanne, ceux qui rêvent de mettre à nu les racines de leur lignage, pour les quelques générations qu'éclairent les papiers de famille. Tout le monde n'est pas Juan Carlos ou Elisabeth II : ces deux-là peuvent énumérer, voire décrire, leurs ancêtres jusqu'à l'an 1000. Jusqu'à Guillaume le Conquérant ou Hugues Capet... Pour Bernard Raffalli et Jacqueline Sauvageot, l'histoire des leurs ne commence qu'au dix-huitième siècle. C'est déjà quelque chose !

Fervent des idées rousseauistes, un jeune Suisse, Dieu sait pourquoi, vient de s'installer en Corse au temps de nos rois Bourbons. Ainsi débute l'histoire des Landry-Sauvageot, à laquelle s'attache, comme le lierre ronchonneur autour d'un arbre, le destin des aïeux des Raffalli, chargés de gérer les biens des Landry. S'agit-il donc de seigneurs et de paysans, rivés les uns aux autres pour le meilleur et pour le pire... L'affaire n'est pas si simple. En fait les Landry sont des roturiers. Ils se cramponnent depuis belle lurette à leur vignoble de Corse ; ce sont aussi des laïcs, mangeurs de curés à leurs moments perdus ; ils exercent enfin le métier de fonctionnaire, pour le compte de l'Etat français. Ils font partie, à leur manière, de la grande diaspora des Corses sur les divers continents.

Au départ de ce quadruple code génétique (« corsitude », vigne, ascension sociale et laïcité), se situe également l'ancêtre Bonnacorsi, prêtre défroqué au début du dix-neuvième siècle : son mariage avec une jeune fille de Florence, liée au Danemark et au Brésil, suscite la réprobation du voisinage, contre laquelle l'ex-curé lutte courageusement : il défend contre d'absurdes haines son amour, ses convictions, sa progéniture. Les Landry à leur manière sont donc des « fils de prêtre » ; cela comporte une ambivalence, des bénédictions (le « défroquage » porte bonheur), et des dangers aussi : le ciel, à tout instant, peut tomber sur la tête des descendants de l'impie.

Timothée Landry (1841-1913) est le petit gendre de l'abbé Bonnacorsi ; du Second Empire à la IIIe République, ce Timothée-là, grâce aux lettres et aux livres de comptes qu'il a laissés, propulse son lignage en pleine lumière. Petit homme sec et brun, ses chromosomes d'origine helvétiques sont déjà largement corsifiés ; il joue les fonctionnaires modèles : ses sympathies maçonniques ne l'empêchent pas, ô paradoxe, de s'attirer quelques solides inimitiés républicaines. Il se lance dans la carrière classique des Corses qui s'expatrient (l'île « exporte des fonctionnaires et importe des retraités »).

Prodigieusement vertébré par un kantisme intériorisé, Timothée devient juge à Nîmes : il y fait de longues promenades à pied, jusqu'au pont du Gard : il marche à plus de 6 kilomètres à l'heure, minutieusement calculés (sur son chronomètre). Peu catholique, il veille quand même sur la vertu de ses filles (papistes) comme sur la prunelle de ses yeux. Père avant toutes choses, il suit jour par jour, au gré d'une correspondance que le service postal acheminait promptement, les études de son fils Adolphe, dans la « khagne » d'un lycée parisien. Il supervise les notes de version latine de ce rejeton.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 21.)

« L'ISLAM AU DÉFI », de Jacques Berque

Arabesques

SELON Renan, l'islam ne devait pas atteindre le vingtième siècle... Non seulement il l'a traversé en champion des réveils nationalistes, mais il l'achève avec les signes d'une renaissance. Toujours fort de centaines de millions de fidèles, de la Guinée à Java, il en attire de nouveaux chez les Noirs d'Amérique. En Iran, il a prouvé qu'il pouvait abattre un Etat, sinon en construire un autre. Comme toutes les religions, il profite de l'insatisfaction laissée par les idéologies profanes et leurs monstres froids.

Permet-il de penser le progrès politique et scientifique ? Que peuvent sa morale révélée et son peuple, dans le concert des réflexions sur l'avenir planétaire ? A ces questions, qu'embrouillent l'actualité et ses commentaires hâtifs, voici la réponse la plus compétente qu'on puisse espérer. Natif du Maghreb et ancien fonctionnaire colonial devenu professeur au Collège de France, Jacques Berque cumule la connaissance des textes, du terrain, des hommes et les disciplines : l'histoire, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la sémiologie, la poésie aussi !

La richesse de ces approches sans cesse confrontées l'une à l'autre éclatait, en marge de ses travaux savants, dans des essais comme *la Dépossession du monde* (1964) et *l'Orient second* (1970). On la retrouve dans *l'Islam au défi*, où l'auteur fait raisonner et résonner ses souvenirs du protectorat marocain avec la révolte chiite, et les Sourates avec des œuvres ou des conversations les plus contemporaines et laïques.

POUR simplifier, on pourrait dire qu'au mysticisme de la génération précédente — Guénon, Massignon — Berque fait succéder une vision de l'islam plus historique.

Sans négliger l'origine transcendantale du Coran et son invariance, il en souligne le réalisme naturaliste, sensuel, et la libre exégèse (Yusr), sans Eglise, ni sacrements, ni images, ni codes. C'est grâce à cette liberté que le « site de véracité » s'est maintenu de l'Ouest africain à Samarcande. Après avoir été écarté des défis modernes, plus que d'autres religions, l'islam tirerait ses meilleures chances de penser l'avenir de ce que les masses de fidèles y sont mieux associées à l'actualisation du message divin. Aucune hiérarchie réputée infaillible ne décrète les sens nouveaux de la tradition, comme dans la chrétienté, plus encombrée d'irrationnel et compromise avec un progrès synonyme d'incroyance, d'inégalité, de licence.

Par Bertrand Poirot-Delpech

Pour se rassurer, le colonialisme avait répandu l'idée que l'islam était hors d'état de penser la science et de l'ouvrir au futur. Jacques Berque rappelle, au contraire, qu'il se rattache à Aristote et à Héraclite, creusets de nos temps industriels, et qu'il a inspiré des inventions décisives. Durant l'éclipse que lui a imposée l'Occident, il a aidé les colonisés à subir leur condition sans déchéance, à sauvegarder et à reconquérir leur identité. Tout en révélant les limites d'une cléricature, la révolte iranienne a montré que le sacré, sans effectuer un retour miraculeux comme on le répète étourdiment, exprime mieux que d'autres dynamiques sociales la résistance à l'oppression et l'exigence d'éthique dans le gouvernement des hommes...

L'APPORT futur de l'islam à ses fidèles, et aux autres, ne peut s'apprécier que si ces derniers, sans renoncer à l'interroger, ne lui imposent pas, sur le mode colonial, leur façon de poser les problèmes.

Si l'islam apparaît à Jacques Berque, ainsi qu'à des peuples entiers, comme une des voies positives de l'humanité, parmi d'autres, et notamment comme une utopie de l'âge industriel échappant aux naïvetés saint-simoniennes ou fouriéristes, c'est en tant que retour à l'authenticité de nos liens avec la totalité cosmique, en tant que régulation très ouverte des rapports entre la Loi et la Nature, à la discrétion des fidèles, considérés comme co-auteurs de l'histoire de Dieu...

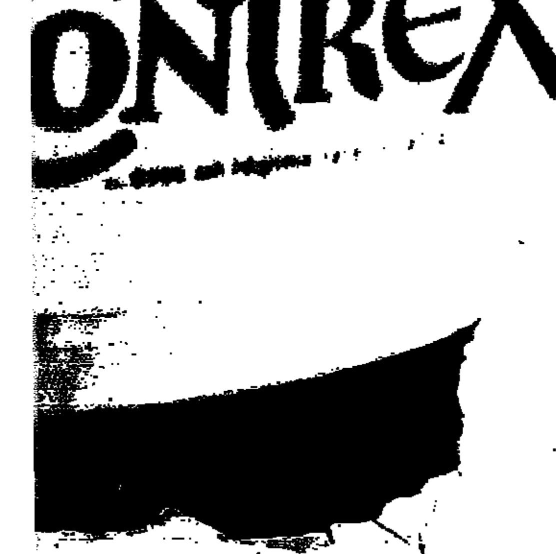
« Je vous établis en tant que communauté médiane », dit le Coran (II, 143). Qu'est-ce à dire ? Médiatrice entre l'Occident et l'Afrique-Asie ?

POUR un esprit cartésien, la démarche de l'auteur a de quoi dérouter. Rien n'est affirmé, ni démontré. Le raisonnement se refuse aux articulations logiques dont nous avons l'habitude et reste suspendu à d'évasives métaphores. Si l'on cherche à cerner, par souci d'information, les termes d'un credo pour l'avenir, on ne saisit qu'un *« parallélogramme de forces et de freinages »* dépendant de *« circonstances locales »*, que des *« nappes »*, des *« vibrations »*, du *« tumulte »*, un *« emboîtement de concavités aspirantes »*. La science et l'expérience le plus abouties sur la question ne tirent de leur va-et-vient qu'un bruissement d'oracle !

Mais on aurait tort d'en être déçu. D'autres penseurs ne rougissent pas de traduire leurs perplexités par un certain flou prosodique, tels Foucault avec ses *« socles »* de savoir, ou Serres avec ses *« plaques »* de rationalité. Berque a l'excuse supplémentaire de tourner autour d'une foi et d'un peuple desquels il reste extérieur, en dépit de ses sympathies et de ses scrupules. Il pousse le respect des autres jusqu'à ne les étudier que selon leurs modes de questionnement et d'expression.

Inutile de chercher un modèle européen à ces arabesques où s'enlacent librement (toujours le *yusr*) le concept méticuleux et l'approximation baroque. On les dirait traduites d'un texte toujours à naître ; figures tremblantes des boutures à venir...

★ L'ISLAM AU DEFI, de Jacques Berque. Collection « Essais ». Gallimard, 312 pages. Environ 65 F.



la vie littéraire

Un « manifeste de l'Union des libraires de France »

L'Union des libraires de France a décidé de diffuser, auprès de ses adhérents, un « manifeste des libraires de France ». Elle estime, en effet, que *« la pratique de la liberté anarchique des prix a déjà commencé à produire ses effets désastreux ainsi qu'on peut le constater par des exemples concrets, notamment : disparition de librairies, diminution de publications nouvelles, dépérissement des stocks culturels »*.

Dans ce manifeste, l'Union réclame *« la modification, sans délai, du régime actuel du prix du livre afin que le même ouvrage soit vendu au même prix sur l'ensemble du territoire, quel qu'en soit le point de vente ». « La seule concurrence profitable au livre,* estime-t-elle, *est celle qui est basée sur la qualité, la compétence et le service. »*

L'Union des libraires affirme que, conséquence de l'arrêté Monory, *« les nouveautés de vente difficile ne pourront plus être publiées, les ouvrages de fond seront condamnés à disparaître ». « Une menace extrêmement grave pèse sur le patrimoine culturel, la création dans tous les domaines, et la liberté d'expression »*, avertit-elle.

Elle invite les auteurs, les éditeurs, les bibliothécaires, les lecteurs, à signer ce *manifeste*. (Union des libraires de France, 40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris.)

Un sondage de *Lire* sur le prix des livres

Le magazine *Lire*, dont le rédacteur en chef est Bernard Pivot, publie dans son numéro de juillet-août les résultats d'une enquête lancée auprès de ses lecteurs à propos de la libéralisation du prix des livres. Le magazine a reçu 3 314 réponses qui confirment les résultats des sondages antérieurs : 80 % des lecteurs de *Lire* se déclarent mécontents de la libéralisation du prix des livres et estiment gênant de ne plus trouver le prix des ouvrages dans la presse et dans la publicité littéraire à 91,8 %. Ils ont constaté des différences de prix importantes pour le même livre dans plusieurs points de vente (80,7 %), fait qu'ils déplorent à 79,8 %. Pour 68,5 % d'entre eux, le prix des livres a beaucoup augmenté. 65,7 % ont été conduits à changer de point de vente.

Les rédacteurs du magazine ont interrogé les professionnels du livre et MM. Monory, *ministre de l'économie*, et Lecat, ministre de la culture et de la communication. Pour l'essentiel, leurs réponses ne diffèrent pas de leurs prises de positions précédentes. M. Bernard Brunet, président de la Fédération française des syndicats de libraires, se demande si *« le consommateur a effectivement besoin de connaître le prix de vente des livres »*.

M. Pierre Pain, de l'Union des libraires de France, *estime que les vendeurs pour qui le* livre n'est qu'un « accessoire » sont favorisés. Mme Simone Mussard dit que la FNAC *« se porte bien »* (chiffre d'affaires en progression de 51 %) et que l'arrêté Monory *« ne lui a pas nui »* bien qu'il ait été pris contre elle. M. Jean-Luc Pidoux Payot, président du Syndicat national de l'édition, souligne que sa profession enregistre *« un net ralentissement des ventes, en particulier, dans le domaine de la littérature générale »*, à l'opposé des *indications optimistes données par M. Monory* à Nice.

M. Claude Nielsen (Presses de la Cité) se demande si *« la profession ne cultive pas son désarroi »*. M. Claude Gallimard constate que *« la vente de livres de fond a augmenté »* et estime que les éditeurs *« doivent aider matériellement les libraires »* de qualité. Pour Armand Lanoux, président du conseil permanent des écrivains, si l'arrêté Monory était abrogé, *« il faudrait des années pour réparer le mal fait aux livres « difficiles »*.

M. René Monory considère que *« production et la distribution* [des livres] *obéissent à des règles et ne peuvent s'abstraire des contraintes économiques »* et *« qu'il appartient au consommateur de faire jouer la concurrence »*. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, *« souligne avec force l'importance — et la relative autonomie — du problème économique »*. M. Lecat indique qu'il a demandé au directeur du livre de lui proposer des mesures nouvelles nécessaires pour que le soutien de l'édition des « ouvrages rares et savants » soit renforcé, ainsi qu'une étude concernant la première *édition des « jeunes talents »*.

N'est-ce pas reconnaître implicitement que *l'arrêté pris par le ministre de l'économie* va conduire le ministre de la culture à augmenter les subventions à la littérature, en contradiction avec la philosophie libérale ?

Six écrivains chinois à Paris

Fondamentale sur le plan politique — car c'est à travers elle que s'est construite la victoire, et l'arrivée au pouvoir de Mao Tse-toung, — la guerre de résistance contre le Japon (1937-1945) a exercé une influence déterminante sur la littérature chinoise contemporaine. *« Cette période a été primordiale »*, nous a déclaré un des six écrivains chinois présents au colloque international réuni à Paris (1).

Alors que les Japonais mettaient à feu et à sang le pays, le classique débat entre les tenants de l'art pour l'art et ceux de la littérature engagée s'est aussi déroulé en Chine. Mais la plupart des auteurs, qui se trouvaient avec les communistes à Yanan ou dans les régions contrôlées par les nationalistes, *ont mis leur plume* au service de la patrie menacée. La première responsabilité *de l'écrivain*, disait le *romancier* Lao She, cité par M. Paul Bady, qui enseigne à l'Ecole normale supérieure, est de *« servir son pays en écrivant »*. Certes, les œuvres de guerre n'ont pas *toujours* été les meilleures ; mais elles ont contribué à transformer la littérature chinoise qui depuis le mouvement du 4 mai 1919 s'était lancée à *corps* perdu dans l'occidentalisation.

Pour *encourager* le patriotisme de la population, beaucoup d'écrivains comprirent qu'il fallait recourir davantage à des formes traditionnelles qu'aux modes importées. Chansons, courtes pièces de théâtre, films, connurent un grand succès. *« La guerre*, selon M. Bady, *a pour ainsi dire passé aux rayons X la culture chinoise ; dans le monde littéraire, un sens de la solidarité s'est enfin fait jour. »* Il s'est concrétisé par la création d'une association unique, la Fédération des écrivains et artistes chinois. Au même *moment, à Yanan, s'élaborait un autre type* de littérature, avec les même critères patriotiques, *certes, mais* sous *un* contrôle total du parti communiste.

BRIGITTE DE BEER.

(1) Colloque international sur la littérature chinoise au temps de la guerre de résistance contre le Japon (1937-1945), *organisé par le professeur* Robert Ruhlmann (Paris-III) et la Fondation Singer-Polignac.

vient de paraître

Romans

HENRI BERAUD : *Ciel de suie*. — Réédition du troisième volume du cycle de *la Conquête du pain*. A l'origine du roman, un scandale lyonnais qui défraya la chronique de la ville après la première guerre mondiale et qui inspira le film de Christian-Jaque : *Un revenant*. Préface de Jean Butin. (Editions Horvath, 42300 Roanne, 200 p.)

Lettres étrangères

JAROSLAV HASEK : *Dernières Aventures du brave soldat Chvéïk*. — Dernier tome des aventures du célèbre et frondeur Candide tchèque. Traduit du tchèque par Claudia Ancelot. (Gallimard, 335 p.)

NIKOS KAZANTZAKI : *Voyages : Espagne*. — Les multiples facettes de l'Espagne mystique et farouche des années 1933 à 1936, selon l'auteur d'*Alexis Zorba*. Traduit du grec par Mary Vriacos. (Plon, 254 p.)

THOMAS HARDY : *Poésies*. — Un choix de poèmes extraits de recueils publiés entre 1898 et 1928. Edition bilingue. Traduit de l'anglais par *Marie-Hélène* Gouriaouen et Bernard Géniès. (Les Formes du secret, 113 p.)

PIER PAOLO PASOLINI : *Lettres aux amis*. — Cette correspondance s'étale des années 1941 à 1945. Elle s'adresse à trois amis de Bologne et à Franco Farolfi. Pasolini avait tout juste vingt-trois ans. Traduit de l'italien et préface de Philippe Di Méo. (Les Formes du secret, 144 p.)

Textes

OSSIAN : *Saga des hautes terres, recueillie par James Mac Pherson*. — Une réédition des poèmes du barde Ossian, survivance des mythes celtiques archaïques, et qui inspirèrent le mouvement romantique. Choix présenté par Yann Brekilien. Traduction de P. Christian. (Editions libres Hallier, 299 p.)

Mémoires

MAURICE GENEVOIX : *Trente Mille Jours*. — Les *Trente Mille Jours* qui firent une vie d'homme à cheval sur deux siècles et une carrière de grand écrivain ou les *mémoires rêveuses de l'auteur de Lorelei*. (Seuil, 280 p.)

Critique littéraire

JEAN-MARIE HANOTELLE : *Drieu et la déchéance du héros*. — L'analyse d'une œuvre qui se voulait le *reflet exemplaire* de son temps et qui baigne dans le culte du héros. (Hachette, 144 p.)

ROSE-MARIE LAGRAVE : *le Village romanesque*. — L'analyse par une sociologue du village et de la société rurale française, à travers la production romanesque des années 1950 à 1960. (Editions Actes Sud, 236 p.)

Histoire

IBN KHALDUN : *le Voyage d'Occident et d'Orient*. — Autobiographie du grand historien arabe du quatorzième siècle. Traduit et présenté par Abdesselam Cheddadi. (Sindbad, 350 p.)

J. KI-ZERBO et collaborateurs : *Histoire générale de l'Afrique*. — *Tome I* : méthodologie et préhistoire africaine. *Première* étape d'un vaste projet : l'Afrique, terre promise *des ethnologues, intéresse* désormais les historiens. Elle cesse d'être *considérée* comme inerte *a priori*, comme située hors du temps. (Jeune Afrique - Stock - Unesco, 890 p.)

Sciences humaines

DESMOND MORRIS : *la Fête zoologique*. — Les épisodes burlesques de la vie d'un naturaliste consacrée à l'étude du comportement animal. Par l'auteur du *Singe nu*. Traduit de l'anglais par Marie-Caroline Aubert-Janniak. (Calmann-Lévy, 304 p.)

COLLECTIF : *Histoire culturelle de la maladie*. — L'œuvre du professeur *Marcel* Sendrail complétée par d'importants apports, dans laquelle est analysée l'image des maux que les différentes cultures placent au centre de leurs préoccupations. (Privat, 455 p., illustrations.)

Entretiens

JOSY EISENBERG, ARMAND ABECASSIS : *Moi, le gardien de mon frère ?* — Dans le troisième tome de *A Bible ouverte*, les auteurs, au cours d'une série d'entretiens, étudient le chapitre quatre de la Bible dont l'affrontement de Caïn et d'Abel constitue la trame centrale. (Albin Michel, 322 p.)

en poche

La passion de la connaissance

DANS cette époque oublieuse, où se perdent *l'amour de l'étude* et le goût du savoir, *la Confusion des sentiments pourra sembler anachronique, car ce beau livre de* Stefan Zweig est un roman sur la connaissance. On y voit un *jeune homme se livrer d'abord à tous les excès du libertinage.* L'attrait d'une grande ville s'offrait à son impatience. A Berlin, dit-il, *« le sentiment de la liberté devint pour moi un enivrement si puissant que je ne supportais même pas la claustration passagère des leçons de la faculté, ni même la clôture de ma propre chambre. Tout ce qui ne m'apportait pas une aventure m'apparaissait temps perdu. »*

Mais, après avoir constaté, un jour, la tristesse que sa conduite inspirait à son père, il abandonnait Berlin pour une *ville de province et décidait d'apprendre*, avec *l'ardeur*, ou plutôt la fureur, qu'il avait mise naguère à se divertir : *« Je me vouai tout entier à l'étude, comme par une sorte de vœu monastique, ignorant vraiment la haute ivresse que la science me réservait et ne me doutant pas que, aussi, dans ce monde supérieur de l'esprit, l'aventure et le risque sont toujours à la portée d'un être impétueux. »*

Sa conversion devait s'accomplir sous l'influence d'un professeur de philologie, qui réussit à *le séduire* aussitôt, à le *fasciner même, en parlant* de Shakespeare et des poètes élisabéthains : de ces gens, qui avaient « osé *la confession la plus brûlante de tous les temps* », car ils avaient « travaillé » leur « âme », pour la faire grandir autant que l'univers de leur époque ; ils avaient voulu *« découvrir et conquérir, comme les conquistadores »*. En écoutant son « maître », le narrateur apprenait que *« toute pensée* [vient] *de la passion*, [et] *toute passion de l'enthousiasme »*. Ces propos le remuèrent si profondément qu'il reçut dès lors la parole du vieil homme comme celle d' *« un évangéliste »*, la considérant à la fois *comme une* « loi » *et* comme une « faveur ».

On verra, par la suite, cette dévotion pour le *maître* et cet amour immodéré de la connaissance prendre, sans se l'avouer, les traits d'un amour charnel. Le héros subira les désarrois qu'entraîne la confusion des sentiments.

FRANÇOIS BOTT.

★ LA CONFUSION DES SENTIMENTS. Traduit de l'allemand par Alzir Hella et Olivier Bournac. Bibliothèque cosmopolite. Stock, 184 pages. Environ 25 F. La précédente édition française *de ce roman n'était plus disponible dans les librairies.*

● PARMI LES REEDITIONS : les romans d'Angelo Rinaldi *les Dames de France* (Folio) ; d'Andrzej Kusniewicz *le Roi des Deux-Siciles* (Le Livre de poche) ; et de Peter Handke *la Femme gauchère* (Folio).

en bref

● L'EXCELLENTE COLLECTION « DOMAINE ANGLAIS », fondée en 1964 par Pierre Leyris au Mercure de France, reparaît après une interruption de trois années et la publication d'une vingtaine de titres. Parmi les auteurs publiés, on relève notamment les noms de John Clare, Stephen Crane, Maria Edgeworth, John McGahern, R.-L. Stevenson, Edith Wharton, *Jean Rhys, etc. Désormais, l'écrivain* écossais Kenneth White animera la collection, qui repart avec deux nouveaux titres : « la Nonne militaire d'Espagne », de Thomas de Quincey, et « Loin de la foule déchaînée », de Thomas Hardy. A la rentrée littéraire, sera publié un recueil d'inédits de Jean Rhys.

● « *MONDE NOIR* » est le titre d'une nouvelle collection de poche, dirigée par Jacques Chevrier aux éditions Hatier. Cette collection veut publier des récits, des romans, des témoignages, des œuvres dramatiques ou poétiques d'auteurs connus ou inconnus, à destination d'un large public aussi bien africain qu'européen. Dans le premier ouvrage : « Prisonnier de Tombalbaye », Antoine Bangui raconte ses *trois années d'emprisonnement* au Tchad. Les deuxième et troisième livres sont des romans du Malien Massa Diabaté (« le Coiffeur de Kouta ») et d'Amadou Koné (« les *Frasques* d'Ebinto »). Le quatrième ouvrage est un recueil de nouvelles : « Longue est la nuit », du Congolais Tchivéla.

● LES ÉDITIONS CARIBEENNES organisent un débat sur le créole, le dimanche 29 juin à 15 heures (au 51 bis, rue de la Roquette, 75011 Paris), au cours duquel le groupe haïtien Shango se produira. Une exposition de toiles de peintres caribéens et latino-américains sera aussi présentée.

● LE PRIX « 30 JOURS D'EUROPE », dont le jury est présidé par M. Louis Leprince-Ringuet, président de la section française du Mouvement européen, a été *attribué à l' « Histoire* générale de l'Europe », dirigée par Georges Livet et Roland Mousnier, aux éditions Presses universitaires de France.

● LE GRAND PRIX LITTERAIRE DE LA VILLE DE BORDEAUX *a été remis* à M. Michel Peyramaure, écrivain et journaliste de Brive (Corrèze), pour l'ensemble de son œuvre, mais, surtout, pour « Quand surgira l'étoile absinthe » (Laffont).

● LE PRIX SAINT-SIMON a été décerné conjointement à René Barjavel pour « la Charrette bleue » (Denoël) et à Charles Le Quintrec pour « Des matins dans les ronces » (Albin Michel).

● LE PRIX DE POESIE de la revue « Obsidiane » et de la ville de Sens a été attribué à Pierre Emmanuel pour l'ensemble de son œuvre.

● « COMPRENDRE L'EUROPE », l'ouvrage de Jean-Jacques Guth, publié par les éditions Etudes vivantes, est vendu aux environs de 50 F et non 32,50 F, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 20 juin.

lettres étrangères

Proses d'Israël

● ***Les interrogatoires d'une société à travers les livres de Kaniuk et de Yehoshua.***

Yoram Kaniuk et Avraham Yehoshua ne sont pas des inconnus. Le premier publiait, en 1971 à Paris, un roman sur l'amour d'une infirmière pour un grand mutilé (1). Le second est l'auteur d'un texte remarquable, paru l'année dernière : *l'Amant* (2). Voilà maintenant, de ces prosateurs ayant dépassé la quarantaine (la génération des Amos Oz, des Shahar, des Kenan), trois livres, deux romans et un volume de récits qui confirment les promesses des écrits précédents. Plusieurs thèmes s'en dégagent qui reflètent les interrogations de la société israélienne d'aujourd'hui. Dans *Tante Shlomzion la grande*, Yoram Kaniuk se penche sur l'histoire. Il retrouve, à travers un personnage fabuleux, le temps de la domination ottomane et du mandat britannique quand des rêveurs juifs, un peu fous, s'installaient en Palestine pour tenter leur pari. L'autre roman de Kaniuk, *Adam ressuscité*, est une descente aux abîmes, exploration minutieuse de la psyché des arrivants plus tardifs en terre d'Israël, qui portent, dans leur âme, l'empreinte indélébile des camps de concentration européens. Enfin, les récits d'Avraham Yehoshua, très bien servis par leur traduction, expriment admirablement la crise morale que traverse le pays.

Si, dans *l'Amant*, Yehoshua s'est affirmé comme un romancier puissant, sachant construire, assembler et conduire plusieurs intrigues à la fois, les trois récits du recueil *Au début de l'été 1970* nous font découvrir l'analyste virtuose, l'interprète au toucher délicat de l'univers israélien, univers d'une banalité tragique mais d'une incroyable magie. Dans l'histoire qui donne son titre au livre, un vieux professeur apprend que son fils est tué dans une des guerres inutiles qui ensanglantent périodiquement le pays. Fausse nouvelle : le fils est vivant, son père le retrouve sur le front : l'angoisse insupportable qui se dégage, la justesse de ton, confèrent au récit une réelle gravité.

La descente aux enfers

Base de missile 612 : un universitaire en instance de divorce doit prononcer une conférence sur le sionisme ou sur la judéité, dans une base de missiles pointés vers l'Egypte. Il n'y aura pas de conférence. Le drame personnel du héros, l'indifférence des militaires, braves mais ô combien ! fatigués, rendent caduc le discours redondant. Enfin, *le Dernier Commandant* raconte l'histoire d'une patrouille manœuvrant dans le Sinaï. La guerre finie, la paix médiocrement installée, une torpeur curieuse s'empare du commandant. Elle se communique aux soldats. En attendant une relève hypothétique, ou bien un ennemi désespérément absent, ces hommes assoupis basculent, peu à peu, dans l'Eternité : c'est le désert des Tartares aux confins de l'Arabie.

Ces belles proses, intimistes et lucides, expriment par leur tendresse, par leur amour intériorisé, l'espoir qu'un jour la raison aura raison de la folie meurtrière.

Les textes écrits contre la névrose contiennent, s'ils veulent être lus, ce peu de névrose nécessaire à la séduction du lecteur, affirmait Barthes. *Fou n'y puis, sain n'y daigne, névrosé je suis*, dirait selon lui, le vrai écrivain. Les deux romans que publie Kaniuk aujourd'hui, écrits terrifiants qui semblent élaborés au sein même de la folie (mais contre elle, pour la dépasser) illustrent très bien la thèse du regretté auteur de *Mythologies*. Encore faudrait-il savoir ce qu'est être fou. C'est ne plus pouvoir communiquer, comprendre, se faire comprendre. Le mur n'est pas seulement entre l'aliéné et le monde extérieur mais entre lui et lui-même, l'enfermant tel un enfant impuissant dans un espace clos où grouillent des créatures de cauchemar. C'est de cette folie-là que parle Yoram Kaniuk dans *Adam ressuscité*.

Adam Stein, le personnage principal, clown célèbre en Allemagne pré-hitlérienne, se retrouve pendant la guerre dans un camp de la mort. Reconnu par le bourreau qui dirige l'entreprise d'extermination, il aura la vie sauve en égayant de ses pitreries les derniers instants des suppliciés. Parmi eux, son épouse, son enfant. Quand il n'exerce pas ses macabres fonctions, Adam partage ses repas et dort avec le chien du bourreau. La guerre finie, le clown arrive en Israël. Il est fou, son esprit est brisé.

Les quatre cent cinquante pages, denses et touffues — longue, parfois trop longue descente aux enfers — nous racontent la lente rédemption du pitre malade dans un asile psychiatrique au Néguev. On y retrouve la névrose des héros du roman précédent de Kaniuk, mais exacerbée, intégrée dans un délire onirique qui deviendrait irritant si on n'y trouvait, finalement, sous l'incohérence, la revendication rageuse d'un écrivain écorché vif de la famille d'un Lowry, d'un Céline. Nous sommes loin de l'esthétisme chétif des pâles « écrivants ».

Méchante et impavide

Dans son autre roman, Kaniuk nous fait cadeau d'un personnage extraordinaire. *Tante Shlomzion* la Grande, enfant d'un aventurier aux origines cachées — qui devient « père fondateur » de l'état moderne d'Israël — se souvient encore aujourd'hui des marécages paludéens de jadis, au nord de Jaffa. Jeune fille en fleur, d'une beauté et d'une intelligence remarquables, elle a grandi avec Tel-Aviv, ville hybride qui s'est étendue sur les terres achetées par son père aux Arabes. Elle hérite d'une fortune colossale qu'elle s'empresse d'augmenter. Le narrateur, son neveu, la retrouve très vieille, d'une méchanceté qui égale sa beauté miraculeusement conservée, dans un « mouroir » luxueux. Trois hommes dans la vie de cette femme : un père vénéré, un mari complètement écrasé, enfin, un fils aux Etats-Unis, par elle répudié et maudit, car il a épousé une non-juive et quitté Israël. Dominatrice et lucide, malgré son déclin, tante Shlomzion, la très grande, refuse de mourir. Sa malice redoutable la maintiendra vivante, sans doute jusqu'à l'arrivée du Messie !

Certains critiques se demandent si dans cette description de femme belle, méchante, impavide, Kaniuk n'aurait pas introduit une allégorie : tante Shlomzion serait Israël accablé et aimé. Pour nous, c'est le portrait d'une créature mémorable, digne d'entrer dans la galerie des héros de ce temps.

EDGAR REICHMANN.

★ « TANTE SHLOMZION LA GRANDE », par Yoram Kaniuk. Roman traduit de l'anglais par Hélène Pasquier. Fayard, 259 p. Environ 59 F.

★ « ADAM RESSUSCITE », par Yoram Kaniuk. Roman traduit de l'anglais par Jean Autret et Robert Fouques-Duparc. Stock, Nouveau Cabinet cosmopolite, 455 p. Environ 69 F.

★ « AU DEBUT DE L'ETE 1970 », par Avraham B. Yehoshua. Nouvelles traduites de l'hébreu par Guy Seniak. Calmann-Lévy, 188 p. Environ 47 F.

(1) *Himmo, roi de Jérusalem*. Stock. Voir « le Monde des livres » du 12 février 1971.

(2) Calmann-Lévy. Voir « le Monde des livres » du 4 mai 1979.

Joseph Agnon au cœur du village juif

LE petit village juif d'Europe orientale, le Stetthl, est entré dans la littérature universelle avec Samuel-Joseph Agnon, né en 1888 en Galicie, marche orientale de l'ancien empire des Habsbourg appartenant aujourd'hui à l'Union soviétique. Lauréat de l'Académie suédoise (1966, comme Singer), Agnon est connu en France à travers deux romans et deux recueils de nouvelles (1). La bourgade qu'il dépeint n'est pas tellement différente de celle de Singer. Pourtant, plus sage, Agnon est aussi plus proche de la tradition ; et si Singer a préféré vivre aux Etats-Unis et écrire en yiddish, son confrère a opté pour l'hébreu, ayant, depuis 1923 jusqu'à sa fin, qui survint en 1970, vécu à Jérusalem

Le roman qui paraît aujourd'hui sollicite une double lecture : celle du récit et celle du témoignage sur la vie bourgeoise, au début du siècle, au Stetthl. Car le village juif n'était pas peuplé seulement de ces rabbins un peu fous, de ces magiciens et de ces sorciers si chers à Singer. Il y avait aussi les riches commerçants, conformistes, les fermiers opulents et, bien sûr, les petits colporteurs, les rêveurs et les gueux. A l'ombre des vieilles synagogues, de nouvelles tendances naissent et s'affirment : la tentation sioniste, celle d'un socialisme messianique, la séduction de l'émigration, mais tout cela avec modération, sans trop de ferveur, car, au moment où se situe le récit d'Agnon, en 1905, la situation était plutôt bonne pour les juifs dans l'empire bicéphale et nombreux étaient ceux qui songeaient à l'assimilation.

Un regard averti

Dans cette atmosphère indolente, une histoire banale d'amour malheureux nous fait découvrir un monde teinté de grisaille et figé dans la conviction. Un fils de famille, Hirschel, s'éprend de Bluma, parente pauvre engagée chez lui comme employée de maison. Sous la pression du père, de la mère, aussi sourcilleux de l'observance religieuse que du maintien de l'ordre établi, Hirschel le faible, Hirschel l'indécis, épouse finalement Mina, une petite dinde snob et fortunée. Mélodrame ? Marivaudage ? Ni l'un ni l'autre car l'humour serein mais impitoyable de l'auteur nous restitue, par l'analyse raffinée du personnage principal, un drame passionnel authentique qui se résout, hélas !, dans la soumission et l'abdication.

Aux romans d'Agnon, nous préférons ses nouvelles. Il y a, dans ses textes plus courts, une oscillation entre l'onirisme et la réalité, une vibration qui traduit le choc de la modernité sur le traditionalisme de l'écrivain. Cette oscillation, cette vibration de l'auteur des *Contes de Jérusalem*, nous semblent absentes du roman dont il est question aujourd'hui.

Pourtant, un envoûtement étrange s'en dégage, car Agnon est aussi un fin, très fin psychologue. Rarement un regard averti d'écrivain aura rendu avec autant de sensibilité une peine de cœur véritable et la dépression pathologique qui s'ensuit. Lorsque Hirschel, son héros médiocre, comprend qu'il doit renoncer à Bluma, l'objet démuni de sa flamme incertaine, lorsqu'il épouse celle qu'il n'aime pas, et tente de faire sincèrement sa vie avec elle, il sombrera dans la maladie. L'histoire de cette maladie, le séjour de Hirschel en clinique, sa rédemption lente mais certaine, enfin la renonciation au fantasme, l'acceptation de la situation admise par la « bonne société », sont racontées dans les séquences les plus attachantes de ce roman intelligent, puissant et inégal. — E. R.

★ UNE HISTOIRE TOUTE SIMPLE, de J.S. Agnon. Roman traduit de l'hébreu par M.-R. Leblanc. Albin-Michel, coll. « Les grandes traductions », 275 pages. Environ 49 F.

(1) Chez Albin-Michel : *le Chien Balak*, *l'Hôte de passage*, *Contes de Jérusalem*, vingt et une nouvelles. Environ 59 F.

David Shahar et les rêveurs de Jérusalem

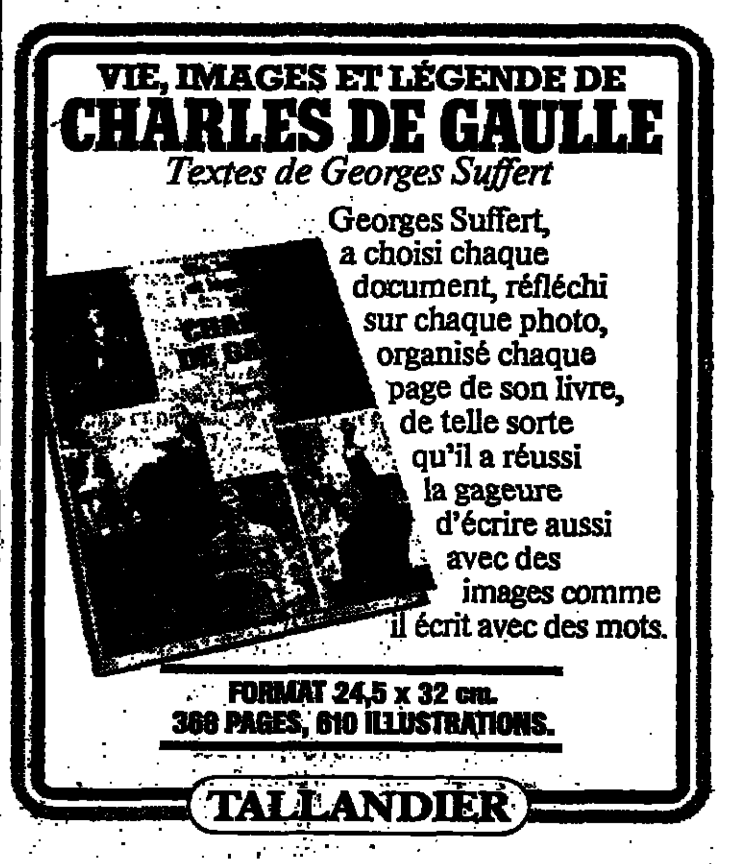
(Suite de la page 17.)

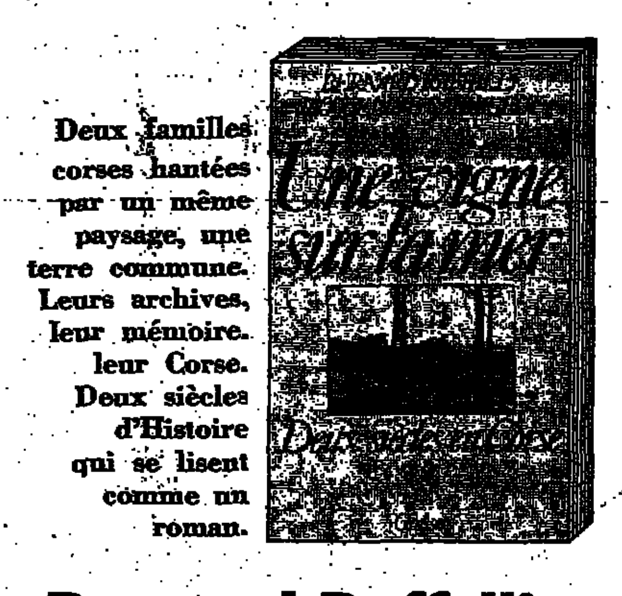
On a défini celui-ci comme un Proust israélien. De son propre aveu, c'est une rencontre fortuite plus qu'une imitation. David Shahar a lu Proust tardivement, mais il y a des familles d'esprit et ces deux-là appartiennent à la même. Si distants que soient le faubourg Saint-Germain et la rue des Prophètes, la manière bourgeonnante, foisonnante, de recréer un monde à travers digressions et libres sautes de la mémoire est la même. Et identique aussi la volonté de suivre les méandres de toute conscience à partir des apparences et des gestes qui la trahissent. Des deux côtés, une navette infatigable trame un tissu serré qui croise inextricablement les temps et les êtres, les rêves et les faits et vous enlace jusqu'au vertige. David Shahar plus conteur peut-être que Proust — plus analyste, plus intellectuel.

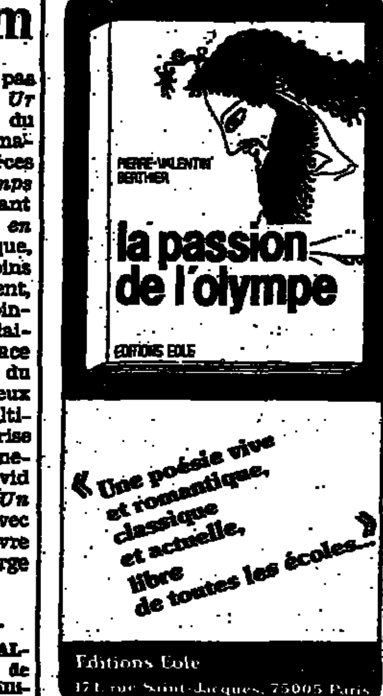
Il faut plonger dans son œuvre comme on plonge dans l'œuvre proustienne. C'est pourquoi je ne recommanderai pas la lecture d'*Un voyage à Ur de Chaldée* indépendamment du *Palais des vases brisés*. Imagine-t-on de lire en pièces détachées *la Recherche du temps perdu* et *la Prisonnière* avant *l'Ombre des jeunes filles en fleurs* ? Moins romanesque, moins fertile en surprises, moins étendu de l'Orient à l'Occident, *Un voyage à Ur* monte en épingle un des personnages secondaires du volume précédent et place en rappel le héros principal du *Palais des vases brisés*. Les deux tomes qui retentissent des multiples échos et jusqu'à la reprise de pages identiques, sont intimement liés. On manquerait David Shahar à commencer par *Un voyage à Ur de Chaldée*. Avec lui, c'est seulement une œuvre magistrale qui, dans une gorge plus étroite, suit son cours.

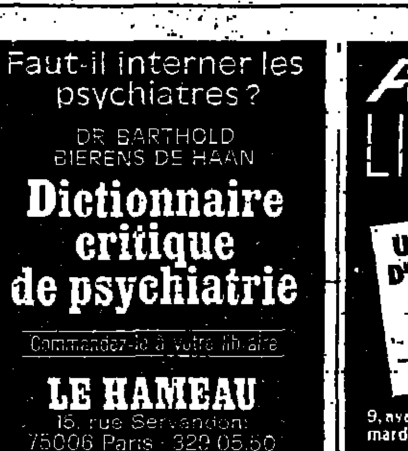
JACQUELINE PIATIER.

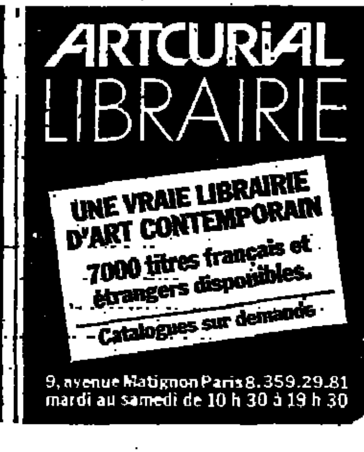
★ UN VOYAGE A UR DE CHALDEE, de David Shahar, traduit de l'hébreu par Madeleine Neige. Gallimard, 216 pages, environ 25 F.











société

Le mythe des enfants sauvages

● Un document étonnant sur deux petites Indiennes retrouvées dans le terrier d'une louve.

LE mythe des enfants sauvages a la vie dure. Il traverse les années, les *siècles*, les *civilisations*, et se retrouve là où on ne l'attendait pas forcément. A Rome, on l'aperçoit sous les traits des jumeaux fondateurs. Dans l'Espagne baroque, le voici au centre même d'une des pièces les *plus connues* de Calderon (Sigismond de *La vie est un songe* a été élevé à l'écart de tout contact humain). En pleine ère colonisatrice, Kipling conte les aventures de Mowgli. De nos jours, enfin, le cinéma s'empare de Tarzan *sans parvenir* à le lâcher.

Cette vieille histoire de bébés *abandonnés à la furie* des éléments ou à la solitude extrême, survivant par miracle — avec l'aide des animaux ou d'autres êtres plus ou moins pervers — pour resurgir mystérieusement quelques années plus tard dans le monde des hommes, doit « combler, quelque part, une de nos béances secrètes », comme pourrait le décréter quelque beau parleur à la mode.

Le plus étonnant, peut-être, *c'est que*, comme beaucoup de légendes, celle des enfants sauvages repose aussi sur une part certaine de vérité. D'où la fascination permanente qu'elle exerce à la fois sur les philosophes, anthropologues, biologistes, romanciers poètes... et, aussi, sur les éditeurs de tout poil.

Les enfants-loups de Midnapore

Aujourd'hui, ce sont les éditions Complexe, de Bruxelles, qu'il *faut remercier pour avoir* eu l'audace de publier luxueusement un épais document qui enrichit considérablement notre savoir sur le problème. Sans doute, le texte américain, qui *date, d'après* ce que l'on croit comprendre, des années 40, aurait-il gagné à être revu de près par un spécialiste actuel de la question. Celui-ci aurait pu refaire à nouveau le point et redresser, éventuellement, quelques erreurs gênantes (par exemple, ce n'est pas Jacques Ier d'Angleterre qui isola des enfants nouveau-nés et les priva systématiquement de langage, mais l'empereur allemand Frédéric II, petit-fils de Barberousse). Tel qu'il se présente, cependant, cet ouvrage demeure une source de renseignements irremplaçable.

La moitié du volume est consacrée à l'histoire étrange et assez mal connue en France des *deux enfants-loups* de Midnapore, les petites Indiennes Amala et Kamala. Elle se trouve ici contée « en direct » par le Révérend J.A.L. Singh qui, un beau *jour de 1920, découvrit* dans le terrier d'une louve au fond de la jungle « deux créatures », des êtres hideux, courant à quatre pattes. Les compagnons de *chasse du Révérend font mine* de les abattre. Quelques instants plus tôt, ils avaient tué la mère louve qui sortait du terrier. Mais Singh les arrêta.

Il avait, en effet, tout de suite compris qu'il ne s'agissait pas de monstres ou d'animaux, mais bien d'enfants humains. Un peu plus tard, il parvint à s'en emparer, après les avoir recouverts d'une couverture comme d'un filet. Dès lors, il les recueillit et les emmena avec lui à Midnapore, où, avec l'aide de sa femme, *il tenait un orphelinat*. Là, il les apprivoisa lentement et les éduqua, dans le plus grand secret, toutefois, pour les deux motifs admirables suivants : d'abord « *il s'agissait de filles, et si l'histoire de leur capture se répandait il leur serait difficile de s'installer dans la vie par le mariage, une fois l'âge atteint.* » Ensuite, il craignait les pertes de temps provoquées par la curiosité des *savants ou des journalistes*. Ironie du sort, l'information se répandit, mais on ne voulut pas croire à l'authenticité des propos du bon Révérend ; quant aux *deux petites filles*, l'une âgée d'un an et demi lors de sa capture, l'autre de huit ans, elles allaient mourir toutes deux avant d'avoir atteint l'âge nubile.

Sa haine du sensationnel n'a pas empêché le Révérend Singh de recueillir au jour le jour, jusqu'en 1929 (mort de Kamala), des centaines d'observations sur le comportement de ses deux protégées.

« *Dès le tout début*, dit-il, *leur indifférence fut manifeste. Elles se blottissaient l'une contre l'autre dans un coin de la pièce et restaient là pendant des heures, assises face au mur, comme si elles méditaient sur quelque grave problème. Elles étaient parfaitement indifférentes à tout ce qui se passait dans la pièce. Rien n'arrivait à attirer leur attention.* »

Au surplus, Amala et Kamala ne se nourrissaient que de viandes crues plus ou moins réduites à l'état de charogne, qu'elles *dévoraient à pleines dents*. Elles marchaient à quatre pattes, étaient abominablement sales et ne comprenaient rien au langage.

Cependant le Révérend Singh ne se laissa pas décourager et parvint à modifier le comportement des sauvageonnes.

Lorsque Kamala tomba malade, elle avait considérablement évolué. Elle comprenait ce qu'on *lui disait*. Elle parlait même un peu.

L'inné et l'acquis

On saisit toute l'importance de telles observations devant la renaissance actuelle *du* vieux débat sur l'importance respective de l'inné et de l'acquis. Ce journal tenu régulièrement permet en effet de poser autrement *qu'in abstracto* des questions cruciales. Par exemple, qu'est-ce qui, dans l'homme, est *susceptible* de se développer par la seule action d'un programme génétique, et à l'écart de toute influence du milieu humain ?

Pas grand-chose, a-t-on envie de répondre en prenant connaissance du dossier indien, ainsi que des pièces annexes réunies par l'anthropologue R.-M. Zingg.

Mais une telle *conclusion* serait peut-être un peu simpliste et le débat n'apparaît sans doute pas clos, étant donné son extrême complexité.

Raison *de* plus pour lire *et* méditer les rapports détaillés que « l'Homme en friche » nous permet, enfin, de consulter.

ÉVELYNE LAURENT.

★ L'HOMME EN FRICHE, par Y.A.L. Singh et R.M. Zingg. 370 pages. Editions Complexe, Bruxelles. Environ 90 F.

Tarzan au Burundi

ON connaît l'intérêt du psychologue et anthropologue américain Harlan Lane pour les enfants sauvages. Auteur d'un ouvrage consacré au célèbre « *Victor de l'Aveyron* » (1), il dut sentir son cœur battre la chamade lorsqu'il reçut de son maître, le professeur Skinner, un mot l'avertissant qu'un Tarzan enfant avait été découvert et capturé au Burundi...

Aussitôt, il décida de partir pour l'Afrique centrale : « *J'allais rencontrer un enfant sauvage en chair et en os, Jean du Burundi. Je ne pouvais y croire. C'était trop beau pour être vrai.* » Déjà il s'imaginait dans le personnage d'Itard, le jeune médecin de l'Institut national des sourds-muets, auquel fut confié Victor ; quant à son ami, le sceptique psychiatre Richard Pillard, *qui avait décidé* de l'accompagner, il serait Pinel... quelle exaltante expédition en perspective !

Sur les préparatifs de cette « *mission scientifique* » aucun détail n'est épargné au lecteur ; il en apprendra *beaucoup* sur la manière dont se déplacent et travaillent les anthropologues *américains, car l'ouvrage de nos* deux compères est essentiellement composé d'extraits de leurs « journaux » respectifs. Arrivés au Burundi, il leur fallut *déchanter : la réalité* n'avait que de lointains et ténus rapports avec la légende ; Jean du Burundi n'était pas le descendant de Tarzan, mais un petit autiste souffrant d'une lésion cérébrale... oui, c'était décidément trop beau pour être vrai !

ROLAND JACCARD.

★ L'ENFANT SAUVAGE DU BURUNDI, de Harlan Lane et Richard Pillard. Trad. de l'anglais par M. Davidovici. Inter Editions, 194 pages. Environ 39 F.

(1) Ed. Payot.

correspondance

Les juifs français et la collaboration

A la suite de l'article d'Eric Roussel « Des juifs ont-ils collaboré ? » *sur le livre de Maurice Rajsfus :* Des juifs dans la collaboration : l'UGIF 1941-1944 *(voir* le Monde des livres *du 13 juin), nous avons reçu cette lettre de M. Daniel Amson, petit neveu d'André Baur, qui fut président de l'Union générale des israélites français :*

Trente-cinq ans après la fin de la guerre, il est sans doute facile de dire que les choses étaient simples en 1940 et que le vrai *courage, pour* un *juif* français était de partir pour l'Amérique. Mais, précisément, les choses n'étaient pas aussi simples.

Il n'était pas criminel, pour un juif, en 1940, de continuer de croire en la France et de penser *que son gouvernement — fût-il* celui de Vichy — protégerait ses nationaux et, d'abord, ceux qui avaient combattu dans son armée. Il n'était pas criminel de penser *que* le devoir d'un israélite pleinement intégré dans la société française *était* d'aider ses coreligionnaires déshérités dans les épreuves qu'ils traversaient.

L'histoire a montré que c'était une erreur. Pour autant, ce n'était pas une faute.

Il faut se rappeler qu'en *1940*, la communauté juive de France, au moins en zone occupée, était privée de ses intercesseurs naturels et, notamment, du consistoire replié en zone libre. Devant cette carence, les riches pouvaient, sans doute, s'organiser. Mais les pauvres avaient, eux, besoin d'un intermédiaire, qui leur vienne en aide et les conseille. C'est ce rôle qu'a joué l'UGIF, soulageant bien des misères et ranimant parfois l'espoir.

Sans doute, quand on connaît la fin du drame, il est tentant de dire que son action n'a rien changé.

Mais, outre que cela n'est nullement avéré — comment nier que les juifs n'ont pas connu, en France, le sort qu'ils ont subi en Pologne ? — il n'en résulterait, au pire, qu'une erreur commise de bonne foi, dont l'UGIF n'a certes pas eu le monopole. Après tout, jusqu'en 1942, des résistants de la première heure, au courage incontesté — *Compagnons* de la libération, pour certains d'entre eux — ont tenté des démarches auprès de Vichy.

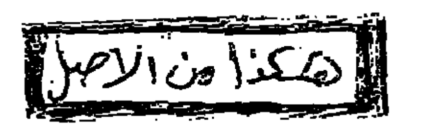
Mais, surtout, dire de l'UGIF — et d'André Baur, son président — qu'ils ont « collaboré » procède d'une indécence.

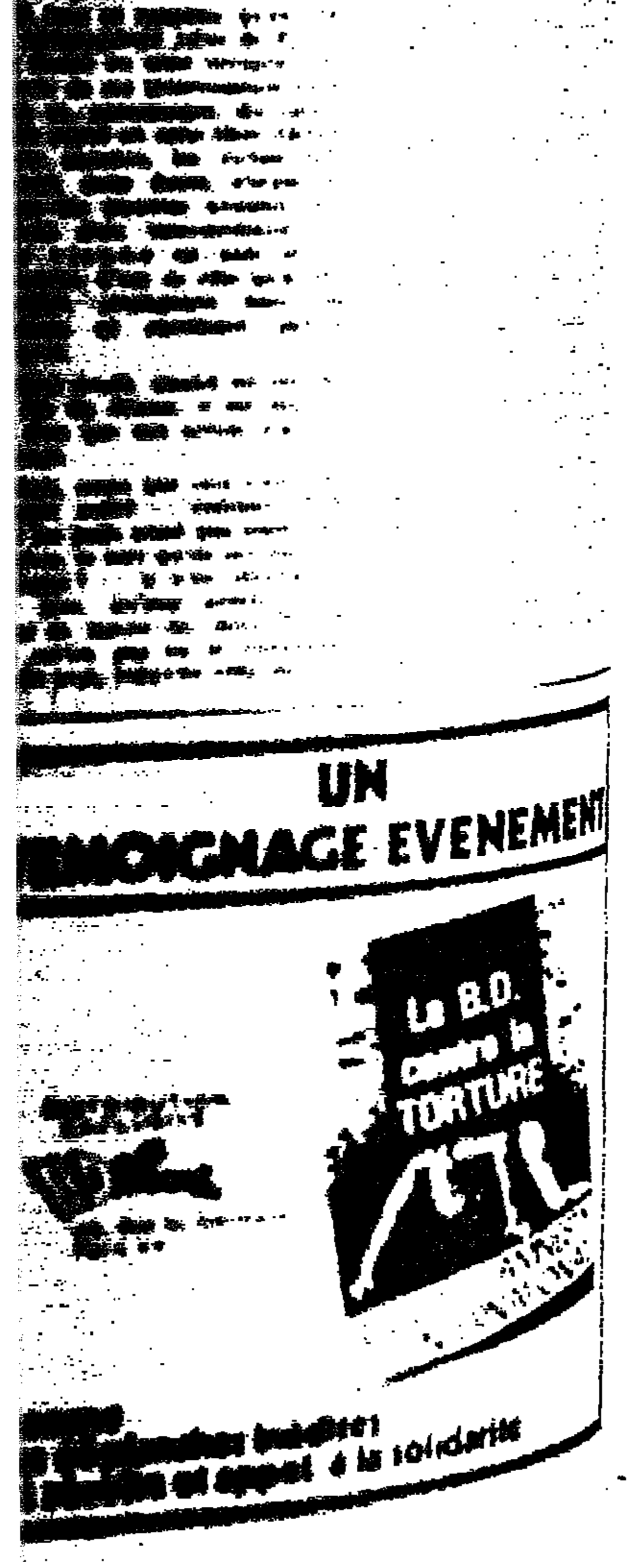
Chacun le sait, les collaborateurs ont été « protégés » par les Allemands, que, bien souvent *même*, ils ont suivis dans leur déroute.

Or André Baur, président de l'UGIF fut, dès 1943, interné à Drancy, déporté à Auschwitz avec sa femme et ses quatre enfants, où ils furent, tous les six, assassinés par les nazis.

Le gouvernement de la République ne s'y est pas trompé qui, en 1948 — à une époque où le moindre soupçon de collaboration aurait suffi à l'empêcher — décerna à André Baur la croix de la Légion d'honneur à titre posthume, accompagnant cette nomination d'une citation rendant hommage au courage de ce « glorieux combattant » et à « l'action qu'il avait menée à la tête de l'UGIF de 1941 à 1943 ».

1943 »





société

Les propriétaires de misère

● *La survie tragique des paysans du Piémont avant l'industrialisation.*

LE Monde des vaincus, de Nuto Revelli, constitue un singulier témoignage sur la paysannerie du Piémont. L'auteur a su s'effacer devant la paorle des autres, et l'on mesure, derrière cette vigilante discrétion, une chaleureuse attention et un respect pour les témoins dont ne font pas toujours preuve les ethnologues. « *Je ne travaille pas à la pièce*, écrit-il, *une enquête chez les paysans n'est pas chose facile : elle requiert pas mal d'humilité et tout autant de patience.* » Au début des années 70, il a rencontré au moins un millier de personnes et questionné deux cent soixante-dix paysans. Est-ce une « nouvelle » manière d'écrire l'histoire, ainsi qu'on se le demandait en Italie(1) ? On a envie de répondre, tant cela semble évident, que c'est une méthode complémentaire et indispensable. Souhaitons que, en France, des enquêtes du même ordre soient réalisées sur certains types de paysannerie ou d'artisanat, en train de disparaître.

Religion et superstition

Depuis l'industrialisation des ennées 60 de la région de Coni — Michelin, notamment, s'y est installé, — des milliers de jeunes paysans dévalent de la montagne, arrivent de la campagne, pauvres et tentent de « *s'insérer dans le monde des autres* ». « *L'exode, grandiose et désordonné, vécu comme un choix de civilisation,* écrit Nuto Revelli dans son introduction, *rappelle l'émigration ancienne. Maintenant, nous avons sur place la France et l'Amérique.* » Les villages ruraux, schéma connu, se vident. Il ne reste que les vieux qui se nourrissent toujours de la polenta et de châtaignes, comme autrefois. Dans les années 1900, cette région du Piémont à cinquante ans de retard sur la France, « *en matière de progrès, de bien-être* ». Par milliers, « *les habitants de Coni choisissent la France comme unique patrie* ». « *Chaque été*, raconte un témoin, *les arrière-petits-enfants de nos émigrés viennent en France. Ils vont reconnaître les terres de leurs parents.* »

Naguère, l'émigration, l'avenir de vacher, « l'envie de pain », les *masche* (sorcières), le prêtre, les longs hivers, les veillées et les guerres emplissaient la vie des témoins de Revelli. La terre est encore morcelée et se mesure en « journées de travail ». Elle est trop étroite pour nourrir les nombreuses familles. La mortalité infantile est alors considérable. « *Ceux qui étaient fragiles mouraient, aussi bien les enfants que les adultes. Moi j'étais plus large que haute* », dit cette femme. Les femmes accouchent dans une toile tendue sur de la paille. Les goitreux sont nombreux et les cas de nanisme sont fréquents. Le service militaire assure aux jeunes, qui peuvent enfin bénéficier d'une alimentation convenable et d'une vie moins pénible, un épanouissement physique inespéré.

Dès douze ans, parfois avant, les jeunes « louent » leurs services, souvent en France toute proche. Des pauvres vont aussi à la recherche de plus pauvres. Celui-ci faisait le commerce des cheveux : « *Combien de tresses j'ai coupées à Udine ! Les fillettes de dix-douze ans pleuraient.* » Il laissait une couronne de cheveux sur la tête des jeunes filles. Au-delà de la frontière, les Piémontais travaillent dur, économisant en six mois de quoi acheter une vache. Pour la plupart de ceux qui émigrent aux Amériques ou en France, le but ultime est de gagner de l'argent pour agrandir la propriété. Objectif rarement atteint, et, quand il l'est, il se trouve remis en question. Les « riches », frappés de ladrerie, vivent aussi mal que les pauvres, dans l'espoir d'étendre encore leurs terres.

Tous les malheurs quotidiens proviennent des *masche*. Le paysan vit dans un monde de pièges et de malédictions. Les livres des sorcières sont des livres de « pouvoirs ». Qui étaient ces « sorcières » ? Nuto Revelli en a interrogé : « *Des femmes simples, candides, pauvres*, écrit-il, *des femmes qui ont subi depuis toujours toutes sortes d'humiliations, de persécutions, quand elles n'ont pas été aussi battues jusqu'au sang.* » Le personnage le plus important du village est le curé. Religion et superstitution fonctionnent souvent en symbiose. « *Quand elles se confondent*, dit Revelli, *les bûchers ne sont pas loin.* » Avant la première guerre mondiale, le clergé inspirait trop de fausses vocations. Beaucoup de familles paysannes voulaient un fils prêtre pour des raisons plus « *pratiques que spirituelles* ». En contrepartie, les villages se souviennent des prêtres justes. La démocratie chrétienne bénéficie encore de l'action des bons prélats.

En général le paysan « *ne comprend rien* » à la politique. Les témoins ne cessent de le dire et de le répéter en chœur. Ils la jugent comme un métier « *compliqué et difficile* », « *dégoûtant* » à laisser aux autres. Ils ne lisent — quand ils savent lire — que le bulletin paroissial d'un clergé conservateur. Tous les événements sont subis, incompris, aussi bien la mécanisation et l'industrialisation que les guerres. Versés dans les « *alpini* », les paysans de Coni ont « *toujours fait les guerres* ». Obéissants, ils taient « *faciles à contenter* ». Et pourtant un paysan-soldat dit : « *Ma patrie, c'était la permission, la famille, la maison !* » A la première guerre mondiale comme à la seconde et durant les expéditions coloniales de Mussolini, nombreux sont ceux qui choisissent la désertion ou l'automutilation en avalant des infusions « diaboliques » de tabac et de paille, des morceaux de verre, etc. Sur le front russe, ils sont envoyés dans la plaine du Don alors qu'ils sont équipés et entraînés pour la montagne. Ils sont pourchassés, pieds nus, par quarante degrés au-dessous de zéro...

Le mythe du retour à la terre

Les paysans « ne comprennent rien » au fascisme, bien que certains soient indignés que, lors de la messe, des soldats armés présentent les armes à l'élévation... Après la chute de Mussolini, ils « ne comprennent pas » davantage l'action des partisans. Ils ne les dénoncent pas, parce qu'ils sont de chez eux, mais ils les désapprouvent de se nourrir sur le territoire et les rendent responsables des représailles allemandes et fascistes. Absents de la lutte, après la guerre, leur force politique sera nulle, et leur région oubliée du pouvoir...

Ce sont les femmes qui souffrent le plus. Au travail très tôt le matin jusque tard dans la nuit, elles n'ont même pas le triste dérivatif de l'auberge. Quand les hommes se louent, elles font tourner seules la ferme. Malheur à la « fille mère » si elle ne trouve un veuf pour l'épouser ! Les curés sévissent en chaire et désignent nommément les « brebis égarées ». « *Il n'y avait pas loin*, dit Revelli, *de la campagne pauvre à la prostitution.* » Ce sont elles qui refusent aujourd'hui d'épouser des paysans...

Les derniers témoins d'une époque de détresse disparaissent. « *Nous attendons que la mort vienne* », dit celui-ci. Cet autre espère encore : « *Tous les pays sont déjà bien mécanisés et le travail manque. Nous, nous ne le verrons pas, mais ça changera. Ici, ce sera de nouveau peuplé comme autrefois.* » Entre la misère et le désert, le choix est vaste. Avec le livre de Revelli, le mythe d'un retour à la terre promise, ce rêve de citadins, en prend un sérieux coup. Mais il permet de dresser une histoire des mentalités, mieux que ne le ferait un savant ouvrage à partir de statistiques et de documents de seconde main. Il nous renvoie aussi au passé de notre propre paysannerie dont on retrouve chez nos voisins Piémontais bien des souffrances et l'aliénation communes aux « propriétaires de misère ».

BERNARD ALLIOT.

★ LE MONDE DES VAINCUS, de Nuto Revelli. Traduit de l'italien par Fanchita Gonzalez-Batlle, Maspero, 280 pages. Environ 59 F.

(1) Cf. l'article de Philippe Benard dans *le Monde dimanche* daté 18-19 novembre 1979.

Familles corses

(Suite de la page 17.)

Il lui prescrit d'étranges régimes alimentaires au kola et au chocolat : ils lui permettront d'être examinateur dudit concours. l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Il lui déconseille l'enseignement philosophique de Bergson, dont les idées pourraient être mal vues par les examinateurs dudit concours. Il le charge aussi de surveiller, en toute discrétion, le comportement de ses sœurs cadettes, éternelles mineures. Ce père ultra-complet et super-possessif ne suscite point par contre-coup dans l'âme de son fils des tentatives de révolte : elles seraient pourtant classiques chez nos jeunes gens d'aujourd'hui.

La vertu est souvent récompensée. Timothée va donc réussir quelques beaux coups. Le jeune Adolphe est reçu bien sûr à la rue d'Ulm. Il épouse, Timothée aidant, la séduisante fille d'un plombier devenu millionnaire ; cet ancien artisan, fort enrichi, est aussi le sénateur betteravier d'un département du Nord. Des betteraves septentrionales, on va très vite redescendre vers le sud et vers la viticulture de « l'île de Beauté ».

Décidément les Corses ont un sacré sens de la famille. Landry père (Timothée) avait financé les études de Landry fils (Adolphe). Juste retour des choses : avec l'argent de son nouveau beau-père, Adolphe irriguera d'abondance les vignes du seigneur Timothée ! A l'âge où les magistrats, d'ordinaire, prennent leur retraite, le vieux juge Landry, nanti des capitaux de son compère plombier, fait planter de nouvelles vignes à tour de bras dans la région de Calvi, après 1900. Il les arrose contrairement à certaines interdictions qui, c'est vrai, vaudront pour le continent mais pas pour l'île. Il tire très vite de ses vins, même pendant l'année de crise 1907, les bénéfices les plus substantiels, ils se chiffrent par milliers, voire dizaines de milliers, de francs-or. Le chef de culture du domaine, Fabien, grand-père de Bernard Raffalli, reçoit 10 % de ces profits ; hélas, il engloutit ce pourcentage dans des achats de titres d'emprunt ; ils feront naufrage au cours des inflations géantes que déclenchera la première guerre mondiale.

La dynastie des propriétaires va du reste persévérer : frais émoulu des grandes écoles, Adolphe Landry portera au pinacle la modeste gloire de la famille. Le voilà parlementaire, et chef d'un des principaux clans de la Corse (le « clan » dit des « landristes », justement). Riche viticulteur, il est patron de vastes clientèles électorales dans la région de Calvi. L'accusera-t-on de « bourrer les urnes », lui aussi, à l'heure des élections générales... Certes pas ! Mais ses fidèles clients se chargent de les bourrer pour lui, au point de le faire sursauter par l'excessive affection qu'ils professent à son égard.

Adolphe Landry est aussi, — quel homme ! — un athlète complet de la politique et de la pensée. Il est fondateur ou précurseur , avec Alfred Sauvy, de l'Ecole française de démographie. Il milite infatigablement pour la repopulation nationale. Il écrit de savants ouvrages sur la structure des peuplements ; latiniste expert autant qu'amateur de chiffres, il étudie avec pénétration le devenir du nombre des hommes, au temps de l'Empire romain. Simultanément ses supporters insulaires montent à Paris pour l'abreuver de vin, le combler de figatelli, de bonzo et de fromages de brebis qui grouillent d'une agréable vermine. Adolphe est aussi, ce qui n'est pas négligeable, l'un des pères de notre système français d'allocations familiales. Sa nièce patronnera la presse catholique des années 50, pas toujours en odeur de sainteté près des fidèles.

Par delà l'évolution remarquable mais point exceptionnelle d'une famille bourgeoise, le livre évoque aussi les cultures variées d'une Corse agraire et migrante : elle ne sait pas toujours à quel saint se vouer ; elle se demande encore, vers 1850, si elle doit apprendre le français, écrire le toscan ou parler le dialecte.

J'ai voulu clarifier un ouvrage qui, du moins dans les débuts, est inutilement « littéraire », touffu, obscur... C'est dommage. De nombreux lecteurs risquent ainsi de se casser les dents sur l' « os » des cinquante ou cent premières pages... Ils seraient privés, dans ce cas, de la « substantifique moelle » ; elle abonde dans la suite de l'exposé, sous forme de textes heureusement cités, découpés, traduits de l'italien... Les auteurs n'ont pas seulement consulté la paperasse qui dormait jusqu'alors dans leurs greniers. Ils ont fouillé aussi avec conscience les archives de l'île, archives départementales, nationales... Le dossier que, de cette manière, ils ont mis au point sera versé au chartrier général de la bourgeoisie française dans sa modalité méditerranéenne.

Bourgeoisie française, Empire britannique, grand état-major allemand, sont après tout, comme disait l'autre, les trois piliers majeurs d'une Europe de la Belle Epoque jusqu'aux effondrements de 1914.

E. LE ROY LADURIE.

★ UNE VIGNE SUR LA MER, DEUX SIECLES EN CORSE, de Bernard Raffalli et Jacqueline Sauvageot, Grasset, 291 pages. Environ 59 F.









provinciales

Le vieil homme et le fleuve

● *Une saga de la Gironde.*

ON ouvre ce livre en s'attendant à feuilleter l'histoire d'un pays, et l'on s'aperçoit aussitôt que ce pays-là n'est rien d'autre qu'une enfance, et que l'homme qui se retourne vers elle, au soir de sa vie, n'écrit rien de moins que la saga d'un fleuve, ses îles, ses vaisseaux, les villes amarrées à ses bords avec leurs mâts de pierre, et de tout un peuple qui semble avoir été heureux.

Cela se passe très loin : entre 1900 et 1914. Ce fleuve est la Gironde. Aussi le royaume des eaux est-il celui du vin : tout s'accomplit ici, *ad majorem vini gloriam*, et le chantre entonne d'abord son hymne dionysien à la « divine liqueur inutile aux barbares », — lesquels n'étaient pas encore tombés jusqu'au Coca-Cola. L'enfant des temps civilisés a la mémoire longue : de vigne en cuve et de cuve en chai, il se souvient que la futaille est une invention des Celtes. Comme tout ce qui est la civilisation véritable.

Pendant quatre-vingts ans, ou presque, l'enfant a vécu l'aventure d'eau douce et le « bonheur marin », il s'y est initié sur les yoles, lanches et filadières, sur les amples et fines gabares, sur les « magiciennes » à hélice ou les petits vapeurs à aube et les derniers « navires de grande voile ». Vaisseaux qui, pour Baudelaire — c'est ici qu'il s'est embarqué pour son énigmatique « Voyage ». — ne sont que la métaphore de la femme. En voici une, de notre auteur : « *Rien ne ressemble au sillage du navire, si ce n'est le génie de l'homme quand il s'efface en se dépassant.* » La poésie, proclamée par Pierre Siré « un des droits de l'homme », mêle ses ondes à celles du fleuve-estuaire, souvent avec Saint-John-Perse, appelé *familièrement* Saint-Léger : cousinage d'îles, de vents, de mer et d'amers. Et c'est ma foi vrai que Pierre Siré est de la famille, avec des attaches du côté de chez Saint-Simon, Montaigne et même Pascal. Il écrit naturellement une langue riche, succulente, pleine de mots « perdus ».

Je ne le chicanerai que sur son titre, bien qu'il ait de la beauté et contienne le dernier mot du livre. « Impassible », ce fleuve marin tout de flux et de reflux, si plein de frémissements jusque dans ses grands calmes, d'humeurs, de passions, de nuages et de vents ? Je pourrais croire à un mirage, et que je le voyais à travers mon verre, alors que nous longions longuement ses rives, en quittant la maison de cet *illustre poète du vin* — en vers et en vignes, — qu'est le voisin Philippe de Rothschild.

En tout cas, c'est bien ainsi que Pierre Siré montre son « fleuve incomparable », d'ailleurs si évidemment féminin, objet d'un exclusif amour, bien que sans jalousie, puisque l'amant s'indigne que les écrivains du pays — Mauriac en tête, — et jusqu'aux peintres l'aient impardonnablement ignoré. Le tourisme de masse aussi, *Dieu merci ! Alors*, pourquoi pas : *le Fleuve inconnu ? Souhaitons qu'il le demeure*, avec ce qui lui a été laissé de nature, vierge ou cultivée : ce livre délicieux, mélancolique à peine, et passionné, en conservera la « réalité mystique » et la véridique légende.

YVES FLORENNE.

★ LE FLEUVE IMPASSIBLE, de Pierre Siré. Julliard, 224 pages, environ 47 F.

Une navigation poétique

● *Sur les « Chemins d'eau » de Jean Rolin.*

IL m'est arrivé un jour dans le Morvan une expérience étrange : devoir suivre pendant près d'une heure sur un chemin étroit un attelage de bœufs qui rentraient au village. Et j'ai senti alors à quel point notre pauvre corps citadin s'était déshabitué de vivre et de marcher ainsi, nonchalamment, sans hâte aucune. Voilà d'abord la curieuse, *passionnante impression* qu'on éprouve à la lecture de *Chemins d'eau* de Jean Rolin : de voyager dans une sorte de film au ralenti où canaux, écluses, chemins, villages, paysages, défilent sous nos yeux selon une progression — en péniche, bateau, vélo ou à pied — aussi lente mais aussi scintillante que le sillage nacré des escargots. Et peut-être est-ce là — pour ceux qui osent aller au bout de leur passion — *l'aboutissement logique de tout* voyage buissonnier : un déplacement si intense et si lent qu'il en serait presque immobile.

Ainsi donc, sous son titre presque anodin de *Chemins d'eau*, ce livre nous propose en fait une plongée quasi initiatique vers les secrets de cette Belle aux Eaux dormantes qu'est la France des canaux, et rien n'est plus dépaysant que cette navigation poétique, que ces eaux douces en apparence mais tour à tour endormies, turbulentes, nimbées de *nénuphars et de lentisques ou* polluées de cadavres animaux et de déchets urbains. C'est un peu l'image symbolique ou héraldique du pays qui défile ainsi sous nos yeux sur le blason des eaux : un mélange de nature intacte, de paysages presque vierges et de banlieues sordides, de dépotoirs permanents. *Amazonie* et immondices, voilà les deux extrêmes (dirais-je les deux mamelles ?) de la France révélée par ce livre.

De plus, le sommeil apparent des canaux cache en fait un monde imprévu et très souvent hostile. Car on trouve de tout le long des chemins de halage : des éclusières romantiques, des pêcheurs bucoliques, mais aussi quelques nomades patibulaires, et surtout des hordes de chiens hargneux, *harcelants* et hurlants. Il n'est pas d'endroit, si *agreste soit-il, ni de maison* éclusière, si accueillante soit-elle, où *ne retentisse* l'aboiement paranoïaque d'un cerbère. Mais il faut bien se dire que c'est aussi cela, la France, qu'elle soit celle des canaux, des chemins, des villes, des villas, des hameaux ou des fermes : un immense rassemblement, un cauchemar de canidés dressés dès leur enfance contre les vagabonds et les poètes, pour les contraindre à rester sédentaires et à demeurer... prosaïques.

Splendeur et *décadence*

Mais il y a bien d'autres choses encore dans ce livre, ou plutôt ce beau poème en prose : la splendeur et la décadence de la batellerie française ; la France révolue des mariniers et compagnons, et la France fluviale de demain, où les canaux deviennent des chemins de béton et d'acier, au gabarit standard et aux écluses *automatisées*. Changements nécessaires, nul n'en *disconviendra*. *Mais* ces *voies* rectilignes et glacées méritent-elles encore le nom de canaux, puisque canal vient du latin *canna*, qui signifie : roseau ? Il en est donc de l'eau comme de la terre : désormais, elle n'aura que des autoroutes. Et ce livre apparaît alors le dernier où le fervent témoin du temps révolu des roseaux.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ CHEMINS D'EAU, de Jean Rolin, *Ed. maritimes et d'outre-mer*, 281 pages. Environ 52 F.

L'Ancien régime en Languedoc

Michel Cointat est député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, maire de Fougères, ancien ministre de l'*agriculture* de Georges Pompidou, mais surtout « forestier », c'est-à-dire ingénieur en chef des Eaux et Forêts aussi poète et enfin passionné d'histoire et d'archéologie. En écrivant l'histoire de Tresques en Languedoc, il a non seulement *fait* revivre ce petit village des côtes du Rhône, mais refait l'histoire du Midi sous l'Ancien Régime. Au terme d'un travail de chartiste, il a écrit le véritable roman des personnages, seigneurs, modestes artisans, propriétaires ou paysans des dix-septième et dix-huitième siècles. Il *montre avec talent comment dans* ces provinces lointaines le dirigisme réglait sans doute tout mais aussi comment sa traduction locale se faisait avec une liberté d'expression et un sens démocratique étonnants, dont les traces dans le comportement politique des habitants se retrouvent encore aujourd'hui. — A. P.

★ TRESQUES EN LANGUEDOC, par Michel Cointat, 318 pages, Ed. France-Empire. Environ 45 F.

La Belle Époque aux bains de mer



APRES *Ostende, voici le second album de Mars* (Maurice Bonvoisin, dit Mars, 1849-1912). « *Plages de Bretagne et Jersey* », *dans le grand format* d'origine. Les gouaches ont été parfaitement reproduites par les soins minutieux de Pascal Vercken.

Dinard, Cancale, Saint-Malo, à la Belle Epoque : des baigneuses en frou-frou et des gommeux en rase-pet. L'époque aussi d'une Bretagne étonnée et passablement moqueuse de cette ruée vers ses plages. C'est croqué avec un raffinement désinvolte, un goût prononcé pour les baigneuses bien en chair et les jolies misses, pas mal de férocité pour les imbéciles à la mode, mais de sympathie pour les « indigènes » de Bretagne. Les pages consacrées à Jersey sont surprenantes et charmantes.

Le genre d'album qu'on achète deux fois : une pour offrir, *l'autre pour garder*.

JACQUES CELLARD.

★ PLAGES DE BRETAGNE ET JERSEY, de Mars, album relié sous jaquette illustrée, 72 pages en quadrichromie, format 25×32, sommaire et introduction de Pascal Vercken. Editions Ducuing/Pascal Vercken, 16 et 3, rue Séguier, Paris-6e. Environ 95 F.

Fidélités bretonnes

LES *Bretons, c'est fou comme ils peuvent écrire !* Leurs ouvrages s'accumulent sur ma table et me font signe. Ayant choisi *le signe de la fidélité pour* ce trop bref article, j'ai retenu ceux d'Yves Elléouet, Louis Guilloux et Charles Le Quintrec.

Le ciel de Bretagne, Yves Elléouet l'a traversé comme une comète hâtive et lumineuse, puisqu'il est mort en 1975, à l'âge de quarante-trois ans, après avoir écrit deux récits superbes *le Livre des rois de Bretagne* et *Falc'hun*. Tout ce que le celtisme a de magique et d'épique, de truculent et de mystérieux, imprègne ces pages où l'on voit les rois bretons du Moyen Age trinquer avec les paysans d'aujourd'hui et des bardes rigolards sillonner en triporteur le royaume des grèves avant d'aller trousser les filles dans des estaminets à mouches !

Rien de tel dans Au pays du sel profond (1), *recueil posthume* des poèmes écrits par Elléouet depuis son adolescence jusqu'à *sa disparition et illustré par des eaux-fortes de son ami Calder.* Ce sont des scènes surréalistes, des petits tableaux crépusculaires, *des voyances brèves. On dirait des exercices provisoires travaillés* par l'auteur en vue des grandes proses futures, un jeu de tisons avant l'éclatement des fulgurations. On y reconnaît cependant l'odeur et la couleur et la douleur de la Bretagne si fidèlement chérie par ce passant rapide, enchanté, enivré.

***

LOUIS GUILLOUX, lui aussi, est homme de fidélité. Malade, en son grand âge voyant partir ses forces, il a tenu à publier aujourd'hui un texte écrit en 1926 en hommage à Georges Palante, son ancien maître (2). Philosophe de Saint-Brieuc, Palante venait de se suicider à la suite d'une querelle avec Jules de Gaultier où il avait cru perdre son honneur. La rumeur publique prétendait alors que cet esprit libre et généreux, ombrageux et solitaire, était à bout, et qu'il ne trouvait nul plaisir à la réflexion philosophique ou littéraire, non plus qu'à la chasse qu'il pratiquait avec passion. Bref, une déprime !

Louis Guilloux rejette cette thèse avec force. Accordant une confiance totale au maître qu'il avait aimé, il le tient pour pleinement *responsable* de son acte. Quel plus bel hommage peut-on rendre à un philosophe que de lui reconnaître, jusque dans la destruction de soi, la souveraine maîtrise de son esprit ? Toute la tendresse lucide, toute la noble fraternité de Louis Guilloux se trouvent réunies dans les pages denses et brèves de *Souvenirs sur G. Palante*. A lire absolument par tous ceux qui ont dévoré *le Pain des rêves.*

***

ET puis voici Charles Le Quintrec qui, avec *Des matins dans les ronces* (3), publie sans doute le meilleur texte de son œuvre multiple et acharnée. Critique, conteur, romancier, et par-dessus tout poète d'une Bretagne châtelaine, priante et verlai-*nienne, il nous donne, à l'occasion de cette espèce de promenade* littéraire, le bilan lyrique et rageur d'une vie passionnément tournée vers l'écriture. Il le fait avec une liberté qui ne va pas sans imprécations, fustigeant ici une certaine Bretagne à ses yeux fourvoyée dans son exaspération autonomiste, s'en prenant là à la cruelle insensibilité de Paris à l'endroit des bougres qui s'en viennent de province pour y gagner leur vie.

Enfant perdu de Plescop, fils de pauvres, Le Quintrec n'a pas oublié les humiliations qu'il a subies dans la capitale. Sa contradiction demeure dans le fait qu'il n'en a jamais tiré de conclusions politiques. Mais j'aime qu'il se souvienne encore des offenses, qu'il *sache en tirer des cris de douleur et d'indignation. J'aime* les épagneuls, même quand ils se trompent de route. J'aime les fidèles.

Cependant, la grande affaire de Le Quintrec, en partie par la médiation de la Bretagne, demeure la poésie. Il nous donne des pages splendides sur Apollinaire, Rimbaud, Giono et surtout Paul Verlaine. Il égratigne au passage, avec une jubilation polémiste qu'on ne lui connaissait pas, le pape et la papesse d'un certain jury littéraire... Provincial peut-être, mais ne vous y fiez pas : ce Petit Poucet a l'œil vif. Rien ne lui échappe. Et quand il lui prend *de jeter ses petits cailloux, cela peut faire mal*...

Ce livre, tendre et nerveux, l'auteur le place sous le signe et dans la tumultueuse foulée de Chateaubriand. Cher vicomte, Le Quintrec est votre page, et tant pis pour Jean-Paul Sartre qui se débraguettait sur votre sépulture ! Pauvre Jean-Paul ! les vents sont si forts sur le Grand-Bé qu'il aura tout reçu en pleine figure. Les vents, eux aussi, sont fidèles aux Bretons...

XAVIER GRALL.

(1) *Au pays du sel profond*, par Yves Elléouet, Ed. Bretagnes. Environ 40 F.
(2) *Souvenirs sur G. Palante*, par Louis Guilloux, Ed. Calligrammes. Environ 38 F.
(3) *Des matins dans les ronces*, par Charles Le Quintrec. Environ 45 F.

invitation aux voyages

EN GRÈCE

Des heures mythiques aux cris quotidiens

● ***Images intérieures d'un pays millénaire.***

POUR voyager dans le cœur d'un pays, pour le connaître au sens quasi biblique du terme, les meilleurs livres sont-ils nécessairement les guides ? Sûrement pas, car ces derniers sont au pays ce qu'est la carte au territoire : un survol, une réduction, un simulacre ou bien, dans le meilleur des cas, l'ébauche d'une esquisse d'introduction. Or, voyager, c'est s'initier. Et, pour cela, que faire ?

S'il me fallait, quant à moi, séjourner sur quelque île déserte des Cyclades (il en existe encore où l'on peut jouer les Robinson avec ou sans Paraskévi, mot grec signifiant Vendredi), qu'emporterais-je qui soit le signe de la Grèce, qui l'explore et l'évente et l'invente en ses secrets et ses tréfonds ? D'abord quelques récits de voyageurs anciens dont j'indique ici les titres même s'ils sont introuvables (et deux d'entre eux au moins mériteraient vraiment d'être réédités) : Dapper, auteur d'une *Description exacte des îles de l'archipel* (1703), et Thévenot, qui écrivit et publia en 1665 une *Relation d'un voyage fait au Levant* puis les magnifiques *Lettres sur la Morée* de Castellan (1808) et *le Voyage en Grèce* de Pouqueville (1826), œuvres moins connues que les classiques du genre comme *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand ou les pages si merveilleuses de Flaubert consacrées à son voyage en Grèce et publiées dans sa *Correspondance*.

Oui, œuvres moins connues mais essentielles car elles nous révèlent un pays insolite, émergeant tout juste de l'oubli, encore vierge d'obsessions archéologiques et qui nous apparaît comme surpris en son sommeil, à mi-chemin du monde ottoman et de la piété byzantine, un pays où le rare, très rare voyageur n'est ni un touriste bien sûr, ni un pillard de sites, ni un préleveur de dîme. C'est un homme qui va sur un sol vierge mais qui porte les cicatrices de l'histoire, un homme qui défriche l'horizon grec et déchiffre les inscriptions énigmatiques des temples. Quelle merveilleuse époque !

Toutefois, pour se consoler, on peut lire aussi les quelques écrivains contemporains qui s'essayèrent à leur ressembler et nous offrent une image intérieure de la Grèce autant qu'une fresque descriptive. Je ne songe ici ni à Barrès ni à Maurras — dont la prose est véritablement morte — mais à Henry Miller et à son *Colosse de Maroussi*, qui n'a pas pris une seule ride depuis quarante ans, ou à Lawrence Durrell dont j'emporterai surtout *l'Esprit des lieux* — pour les pages magnifiques consacrées à ses retrouvailles avec l'île de Corfou — ou *le Rendez-vous de Patmos*, de Michel Déon, parce qu'il montre le décor grec et son envers, qu'il nous propose l'hologramme vivant d'une île.

Enfin j'emporterai, aussi et surtout, des livres grecs, des titres d'auteurs grecs contemporains, me limitant ici à ceux qu'on peut en principe se procurer en traduction française ; et d'abord le premier de tous, le grand, l'unique *Troisième Anneau*, un roman de Costas Taktsis sur la Grèce d'aujourd'hui qui est, à mes yeux, le livre à lire sur ce pays, saisi ici entre ses heures mythiques et ses cris quotidiens, décapé, défloré de tout son faux folklore.

La voici, la Grèce neuve qui resurgit à travers l'histoire à la fois éphémère et millénaire des personnages : une famille grecque en proie au délire d'être grecque. Et aussi quelques livres écrits pendant ou après le régime des colonels par des Grecs en exil qui retournent dans leur pays et le décrivent avec un regard, un cœur, une passion dédoublée : les belles nouvelles de Vassili Vassilikos de *Lunik II* et de *la Belle du Bosphore* qui racontent le retour difficile, les rides d'une mémoire et d'un pays changé par sept années de dictature et l'invasion récente du tourisme, un pays comme une mère qu'on ne reconnaît plus, ou le récit, fort et tragique, d'Aris Fakinos dans *L'homme qui donnait aux pigeons* et qui dit la même impossibilité de demeurer en Grèce après avoir longtemps vécu à l'étranger. Ici, en réalité, le personnage — je dirais même l'auteur du livre — c'est le pays lui-même. Un pays où le narrateur se découvre... touriste en sa propre patrie.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ LE COLOSSE DE MAROUSSI, de Henry Miller, le Livre de Poche, n° 2741.

★ L'ESPRIT DES LIEUX, de Lawrence Durrell, Gallimard 1976.

★ LE RENDEZ-VOUS DE PATMOS, de Michel Déon. Plon 1965 et Folio 1977.

★ LE TROISIEME ANNEAU, de Costas Taktsis. 1967. Épuisé. Le livre va reparaître début 1981 dans la collection « Folio ».

★ LUNIK II, de Vassili Vassilikos, Gallimard 1975 et LA BELLE DU BOSPHORE, Gallimard 1977.

★ L'HOMME QUI DONNAIT AUX PIGEONS, de Aris Fakinos. Le Seuil 1980.

EN ALLEMAGNE

SE FAIRE UNE RAISON

● ***Une société revigorante qui ne favorise pas les états d'âme.***

« *DE l'autre côté du Rhin, savez-vous ce qu'il y a ? Il y a l'Allemagne ! La terre de Goethe et de Schiller, le pays d'Hoffmann ; la vieille Allemagne, notre mère à tous !* », s'écrie le voyageur enthousiaste qu'était Gérard de Nerval. Plutôt que la raisonneuse et didactique Mme de Staël, c'est lui qu'il faut lire — *Lorely* et *Léo Burkhart* — pour rêver à l'Allemagne romantique, à ses villages fleuris, à ses forêts profondes. Ou bien *le Rhin*, de Victor Hugo, et nombre de pièces de *la Légende des siècles*.

Ceux qui se plaisent à ressusciter le passé pourront aussi bien évoquer l'Allemagne à travers ses peintres et ses musiciens, les « fanfares étranges » de Weber, la mélancolie passionnée de Schubert, les divagations de Schumann, sans oublier Bayreuth et le « vieux magicien du Nord » !

Mais l'Allemagne d'aujourd'hui vit à l'heure américaine et dans ses villes, si nombreuses et si peuplées, il est vain de chercher à susciter les fantômes du siècle dernier. La rêverie, la nonchalance ne sont plus au goût du jour. Pays énergique, bruyant, toujours un peu déconcertant pour les Français, l'Allemagne ne se laisse pas résumer par un mot, par une formule. Nous devons nous donner la peine de la découvrir et la tâche n'est pas toujours facile.

Depuis 1945 elle a accompli une telle mutation qu'il faut se fixer quelques points de repère : le goût du théâtre et de la musique, de la vie de plein air et du voyage. On s'occupe plus de politique que de philosophie, plus des valeurs actuelles que des idées éternelles. Les Allemands d'aujourd'hui veulent avoir les pieds sur terre, être considérés comme de bons démocrates, des travailleurs actifs et disciplinés. Ils vous montrent avec plus de fierté leurs villes et leurs usines que leurs campagnes et leurs montagnes. Les touristes nostalgiques et sentimentaux doivent se faire une raison : la société allemande est énergétique, revigorante, elle vous insuffle son entrain, son dynamisme, elle ne favorise pas les états d'âme...

En Autriche, fleur bleue et socialisme

S'ils veulent se payer ce luxe, ils feraient mieux d'aller en Autriche dont les habitants vivent à l'heure socialiste tout en cultivant la fleur bleue. La beauté des paysages est intacte, comme le sourire et la bonne grâce de ceux qui les animent. Si on rééditait *Harmonies viennoises* de Jean Cassou, on ferait œuvre utile ! Aucun livre ne donne en si peu de pages une impression aussi forte de la civilisation autrichienne. Mais pour citer des livres plus faciles à trouver, pourquoi ne pas s'en remettre à d'Eichendorff et à son célèbre *Propre à rien*, où il dépeint une Allemagne du sud ensoleillée, pleine de charme et de bonhomie ou bien à Stifter, dont *les Grands Bois, l'Arrière-Été, l'Homme sans postérité* sont comme une introduction à l'Autriche ?

MARCEL SCHNEIDER.

★ ŒUVRES COMPLETES, de Gérard de Nerval. Pléiade.

★ SCENES DE LA VIE D'UN PROPRE A RIEN, de Joseph d'Eichendorff. Aubier-Montaigne (édition bilingue).

★ LES GRANDS BOIS, Gallimard, 1943 ; L'ARRIERE-ETE (épuisé) ; L'HOMME SANS POSTERITE, Phébus « Verso », 1978, d'Adalbert Stifter.

invitation aux voyages

EN ITALIE

L'amour de Rome

● *Zola, toujours actuel.*

FELLINI a eu le mérite de comprendre et d'appliquer ce que, depuis presque trois mille ans, tout le monde savait : que Rome est par essence le lieu du cinéma, le lieu d'un cinéma, celui où le voyageur se fait son cinéma. Bien avant la pellicule et l'objectif, les millions de lignes écrites sur Rome s'écrivaient et se lisaient comme des traitements avant tournage ou comme des commentaires off. Et c'est toujours la même histoire qui y était racontée. L'excès de fabrication rend souvent le ton abominable au lecteur d'aujourd'hui. Il faut beaucoup de talent pour ciseler l'anachronique sans l'actuel.

Il y eut des auteurs empêtrés dans le sublime pour approcher l'ineffable — ou ce qu'ils croyaient tel. D'autres qui clignaient de l'œil en tombant tout de même dans le piège. Tous trouvèrent des publics nombreux dont les contrastes s'effaçaient derrière l'unique préoccupation de rencontrer la confirmation de leurs idées toutes faites sur Rome. Au hasard des noms des cinquante dernières années : Roger Peyrefitte ou Alexis Curvers, ou Camille Mauclair, Pierre de Nolhac, ou Emile Mâle. Mélange détonant (à dessein) d'archéologie, de canaillerie, de révérence, de poésie feinte. Ce n'est pas sur ces rives qu'on irait dénicher le grand livre méconnu. Ni même, un peu auparavant, qu'on serait enclin à déterrer la *Cosmopolis*, de Paul Bourget, tout juste utile comme témoignage d'histoire des mœurs.

En revanche, Valery Larbaud, avec *Aux couleurs de Rome* (1938), tient le fil de la longue tradition des voyages en Italie, dont les auteurs ne perdaient jamais de vue l'expérience initiatique derrière les thèmes réalistes, dont l'authenticité, même vieille de plusieurs siècles, s'éprouve encore en 1980. Du Bellay, Montaigne, Montesquieu, de Brosse, Goethe, Taine, ce sont des compagnons de route toujours précieux, quoique célèbres, et qui méritent de n'être pas seulement honorés de confiance.

S'il n'en fallait qu'un... je conserverais celui qui est tout à fait oublié : la *Rome*, d'Emile Zola, paru en 1896, réédité jusqu'en 1954, et toujours disponible en librairie. C'était le second tome de la série des *Trois Villes*, où Zola développait avec une prescience extraordinairement moderne les drames d'un prêtre, Pierre Froment, devant la crise de la foi, l'amour d'une femme, et surtout la passion militante de la transformation de l'univers par l'application littérale des préceptes évangéliques.

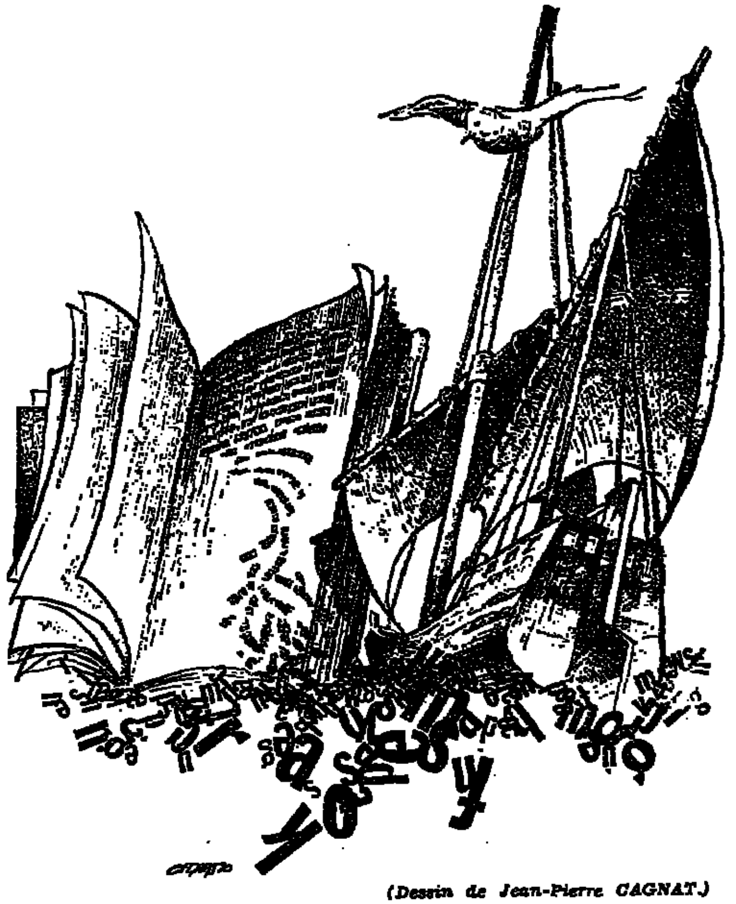
La Rome où Pierre Froment se rend dans l'espoir de rencontrer le pape pour éviter la condamnation d'un livre qui plaide en ce sens, c'est celle de la fin du dix-neuvième siècle, après le repli du pape dans le Vatican. Celle où la rivalité des termes de Ville Sainte et de capitale du royaume d'Italie se double d'une bataille pour la laïcité, la libre pensée et l'écrasement de l'« infâme », c'est-à-dire du cléricalisme.

Avec les décennies, la polémique a perdu de sa virulence apparente, mais ses enjeux profonds apparaissent mieux. Aussi bien, l'image, le concept de Rome et de sa diversité, que Zola a saisis et rendus génialement après quelques semaines de séjour, l'emportent-ils maintenant *sur le débat d'idées qui*, pour lui, était premier. Car la Rome noire, la Rome spéculatrice, la Rome rebelle que Chateaubriand et Stendhal avaient connue et célébrée, même la Rome où Mme de Staël situa *Corinne*, resurgissent à travers Zola, qui annonce celles de Fellini et d'Ettore Scola.

Ce que *le Guépard* — qu'il s'agisse du roman de Lampedusa ou du film de Lucchino Visconti — est à la Sicile éternelle, la *Rome* de Zola l'est à cette ville mère. Un roman familial en quelque sorte, dans la ligne d'*Autant en emporte le vent*, plus que dans celle des *Thibault*. Une épopée de la naissance de l'Italie unitaire et de la fin de la souveraineté des papes. Une tornade d'écriture et d'images très zoliennes, déjà montées pour faire un film dont les décors sont toujours en place et dont les acteurs ne sont pas morts.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ **LES REGRETS ET LES ANTIQUITES DE ROME**, de Du Bellay. Droz, 1966 ;
★ **VOYAGE EN ITALIE**, de Goethe. Aubier, 1961 ;
★ **JOURNAL DE VOYAGE EN ITALIE**, de Montaigne. Livre de poche, 1974 ;
★ **VOYAGE EN ITALIE**, Montesquieu. Œuvres complètes, Le Seuil, 1964 ;
★ **AUX COULEURS DE ROME**, Valery Larbaud. Gallimard, 1961 ;
★ **VOYAGE EN ITALIE**, H. Taine, Julliard, 1968 ;
★ **ROME**, E. Zola. Fasquelle-Grasset.



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

AUX ÉTATS-UNIS

Deux manières de découvrir

● *Le voyage initiatique et la tournée d'inspection.*

« *J'AVOUE que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique : la démocratie elle-même.* » Ces mots, extraits de l'introduction de *De la démocratie en Amérique*, pourraient servir d'épigraphe à toute une catégorie de récits de voyage aux Etats-Unis — avant ou après l'indépendance — qui, de la moitié du dix-huitième siècle à la seconde guerre mondiale, considèrent le territoire américain comme le champ d'une expérience privilégiée : celle d'une société « *bâtie sur table rase* », dit encore Tocqueville dans les notes réunies dans le volume de son *Voyage aux Etats-Unis*.

Le Nouveau Monde justifie l'attente presque mystique placée en lui dès Christophe Colomb, en engendrant un homme nouveau que, pour des générations d'Américains, définira à grands traits, mais en des formules qui ont cours aujourd'hui encore, le Français Crèvecœur. Il y a d'ailleurs comme un redoublement et un éclatement de l'avènement américain : « *Alors tout change sur le globe* », dira Chateaubriand en pensant à Colomb, mais la réalité américaine présente le tableau d'un changement perpétuel, proposant à l'étranger la figure de ce qui sera désormais la condition de l'univers.

« *Il n'y a pas de pays au monde*, écrit Tocqueville, *où l'homme s'empare avec plus de confiance de l'avenir, où il sente avec plus d'orgueil qu'il peut façonner l'univers à son gré. C'est un mouvement intellectuel qui ne peut se comparer qu'à celui que fit naître la découverte du Nouveau Monde, il y a trois siècles. Et, en effet, peut-on dire que l'Amérique est découverte une seconde fois* », à chaque instant, par l'action incessante de chaque Américain.

En ce sens, le seul voyage qui vaille le déplacement est bien le voyage aux Etats-Unis, image de l'humanité en marche. Quarante ans avant Tocqueville, son lointain neveu, Chateaubriand, s'élança à sa rencontre, et à la recherche, vite abandonnée il est vrai, d'un hypothétique passage du nord ouest, qui, au sud de la baie d'Hudson, relierait les deux océans.

En 1827 sortait — précédant de huit ans l'œuvre capitale de son cadet — ce *Voyage en Amérique* qui ne sera surpassé que par les chapitres des *Mémoires d'outre-tombe* consacrés à cette grande aventure d'esprit et de nostalgie parmi ces peuples « *qui n'ont point eu d'enfance* [leurs fils ne sont-ils pas élevés « *dans un orphelinage hâtif* » ?] *et n'ont pas encore de vieillesse* ».

« Un étalon pour un continent »

Plus près de nous, un frisson prémonitoire de même nature parcourt la main de Paul Morand nous décrivant New-York, « *étalon pour mesurer un continent* », concrétion suprême du « style » américain dont le gratte-ciel, qui a essaimé entre temps sur toute la surface des Etats-Unis, sauf à Washington, où il est interdit, est la marque verticale. « *En somme*, lui dit Cocteau à la veille du départ d'où il rapportera ce livre, *tu vas à New-York te faire lire dans la main.* » Et comment nier la vertu prophétique de cette remarque du président de l'université Columbia à l'auteur de *l'Homme pressé*, peu d'années (nous sommes en 1929) avant que la dictature nazie ne provoque le plus grand exode de cerveaux de notre époque : « *New-York sera le centre de l'Occident, le refuge de la culture occidentale* » ?

Mais à côté de ces voyages initiatiques, où l'imagination visionnaire ne *fait que guider une intuition très précise*, existe une sorte de genre littéraire, où les Anglais ont excellé, qu'il faudrait appeler le voyage d'inspection. Il n'est plus question de s'interroger sur la prédestination américaine. Il n'est pas davantage question de voyager pour son plaisir : on sait qu'on s'expose, aux Etats-Unis, à tous les désagréments que peut offrir un pays en voie de développement, ou dont le développement ne coïncide pas avec l'idée qu'on se fait d'un achèvement idéal. On va aux Etats-Unis pour « se rendre compte ». Poussé par la curiosité, certes, mais sans dévotion préétablie face à l'inconnu.

Charles Dickens, dans ses *Notes sur l'Amérique*, est le prototype de ce voyageur en tournée d'inspection. Non qu'il le prenne de haut avec ce qu'il rencontre ou qu'il ait apporté avec lui les préjugés élitistes de certains de ses compatriotes. Simplement « il ne s'y fait pas ». Il s'embarque en janvier 1842, avec son épouse, pour un circuit qui le conduira à Boston, Philadelphie, Washington, Cincinnati, Louisville, d'où il participera à une excursion toute masculine, cette fois, sur la lisière de la « frontière » d'alors, où il ne verra qu'étendue boueuse et désespérante.

Dickens est reçu partout avec les égards dus à son talent ; il n'est pas insensible au charme de certains paysages, au pittoresque de certaines scènes, à l'harmonie exceptionnelle d'un site urbain, Cincinnati, par exemple. Mais il est rare qu'il ne soit pas rebuté par ses compagnons de voyage — et il est en route la moitié du temps, — qu'il trouve frustres, grossiers, lourdement excentriques. Il souffre de l'« *épaisse monotonie* » des repas en commun, où l'on ingurgite sans discernement le contenu de plats servis en vrac. Au moment de dresser le bilan de son exploration, Dickens reproche à l'Amérique de glorifier la « bonne affaire » pour elle-même, qu'elle soit ou non le résultat de procédés malhonnêtes. De même s'en prend-il à la presse américaine de l'époque, qu'il juge dévoyée, cynique, sans scrupule dans ses attaques *ad hominem*.

Deux tares cependant l'indignent particulièrement : l'habitude de chiquer, qui oblige à disposer partout de vastes crachoirs *(spitoon)* que n'atteint pas toujours le jet de salive qui leur était — plus ou moins — destiné. D'où la saleté repoussante des parquets et des tapis. Au Sénat, conseille Dickens, mieux vaut détourner ses regards du plancher et si, par mégarde, on laisse tomber par terre quelque chose, « *fût-ce sa bourse* », ne jamais le ramasser sans avoir pris la précaution d'enfiler un gant. Enfin Dickens exècre l'esclavage sous toutes ses formes, et la sorte d'indulgence dont il jouit encore. Il y voit, entre autres, la source de « *l'atroce licence* » qui règne dans les rapports humains et des *actes de violence inouïs que ceux-ci* enregistrent chaque jour.

La fin du dépaysement

Tocqueville, s'il l'avait connu, aurait-il démenti Dickens ? Sûrement pas. Sa condamnation de l'esclavage est sans appel. Les ridicules d'une société presque *entièrement composée de* « parvenus » ne lui ont pas échappé non plus. Mais il voyait plus loin que ce qui tombait « sous le sens ». De même, par ses anticipations, Paul Morand avait-il répondu d'avance aux *Scènes de la vie future* d'un Georges Duhamel qui n'avait guère retenu de l'Amérique que son « matérialisme » et ses bousculades.

Aujourd'hui, voyages d'initiation et d'inspection semblent appartenir au passé. L'Amérique est à nos portes, ou plutôt dans nos demeures. L'écrasement de la distance par l'avion et les moyens modernes de communication ont tué le dépaysement avant qu'une intimité ait pu s'instaurer. Et cette fois les voyageurs viennent d'outre-Atlantique. L'Amérique met l'Europe en fiches : nous n'avons plus de secret pour les chercheurs américains. Ne serait-ce pas leur rendre la politesse que de nous mettre en quête du leur, et d'inventer, s'il le faut, une troisième façon d'aller aux Etats-Unis ?

ALAIN CLÉMENT.

★ **DE LA DEMOCRATIE EN AMERIQUE**, d'Alexis de Tocqueville. Gallimard.

★ **ŒUVRES COMPLETES**, de René de Chateaubriand. La Pléiade, Gallimard.

★ **NEW-YORK**, de Paul Morand. Flammarion, 1934.

★ **SCENES DE LA VIE FUTURE**, de Georges Duhamel. Mercure de France.



invitation aux voyages

EN UNION SOVIÉTIQUE

Pour sortir du tunnel « intouristique »

● *Lisez l'Antiguide de Dimov.*

LE sport a-t-il plus d'affinités avec le tourisme ou avec la politique ?... La question est à l'ordre du jour, et la perspective des Jeux olympiques de Moscou a provoqué, cette année, un afflux de guides, d'albums, de récits à l'intention du voyageur, qui se proposent, soit de lui faire voir la vie en rose, soit de lui faire voir rouge ou, plus sobrement, de l'aider à voir.

La nouvelle édition du Guide bleu, « *augmentée et mise à jour* », voudrait satisfaire tout le monde : grossie de plus de trois cents pages, elle traite non seulement Moscou, Leningrad, Kiev et la mer Noire comme en 1974, mais aussi Volgograd, le Caucase, l'Asie centrale et le Transsibérien. Mais elle ignore les pays baltes (alors que Tallinn, capitale de l'Estonie, sera la ville olympique du yachting) et ne mentionne pas l'existence d'une ville nommée Vladivostok (puisque les voyageurs du Transsibérien n'arrivent pas là) !

En revanche, pas une occasion n'est perdue pour donner des « conseils au voyageur », des « mises en garde » : il lui faut savoir que « *la spontanéité* (du peuple) *est une des joies véritables de la vie russe* » mais que « *l'hospitalité s'arrête parfois aux frontières de la législation* », qu' « *il est facile de froisser le Soviétique dans sa fierté nationale* » et qu' « *il faut éviter d'être trop doctrinaire* » (p. 40) ; de même, s'il « *faut obligatoirement laisser sa clef à la femme de l'étage* », c'est à cause de la « *philosophie particulière de l'hôtellerie soviétique* »...

Le Guide bleu 1980 ne supplante pas le Nagel — incomplet lui aussi, mais plus ouvertement. On s'en tient au vague et au non-dit pour ne faire de peine à personne.

Devenu introuvable, le vieux Baedeker « Russie », avec ses bonnes cartes et ses descriptions précises, reste un ouvrage de référence unique qui, en plus, englobe Varsovie, la Finlande, Téhéran et Pékin !... Il y est rappelé aussi qu' « *on n'emportera pas de livres traitant de questions politiques, sociales, historiques et autres du même genre* ». C'est exactement l'avis d'Alexandre Dimov, l'auteur des *Hommes doubles*, qui conseille de recouvrir avec la *Pravda* son *Antiguide de Moscou* pour qu'il ne soit pas confisqué. Ce serait dommage, et il vaut mieux lire avant de partir ce livre très précieux, bourré de renseignements pratiques pour mieux voir ce qu'on ne vous montrera pas — et qui pourtant n'est pas interdit. Une bonne façon de s'évader de ce que l'auteur appelle le « *tunnel intouristique* » et d'accéder à la réalité « *qui se trouve quelque part à côté* » : Dimov vous dit tout sur la personne qui vous guidera, sur le taux du blue-jean au marché noir, sur l'art de boire ou de ne pas boire et vous recommande « *d'avoir toujours sur vous l'adresse et le numéro de téléphone de votre ambassade* ».

UBURSS décodé

Le marquis de Custine, lui, en 1839, donnait l'adresse de son banquier ! Ses *Lettres de Russie* révèlent des constantes historiques et l'on pourra toujours, autour du samovar, s'interroger sur le rôle respectif du russisme et du soviétisme dans la Russie de 1980. Sujet inépuisable... qu'il est conseillé d'enrichir, si l'on s'intéresse à l'histoire, avec le remarquable ouvrage de Tibor Szamuely, *la Tradition russe*, indispensable pour comprendre comment le passé a fait de la Russie ce qu'elle est aujourd'hui. A lire avant ou après le voyage.

Le dernier paru s'intitule *UBURSS*, et a choisi la dérision pour s'attaquer à la sottise triomphante, en mêlant le Père Ubu et l'Oncle Leonid, des discours électoraux et des choses vues, une méthode pour apprendre « le soviétique sans peine » et un jeu éducatif — parrainé par Raymond Queneau et par l'oncle Leonid — et baptisé « Mille milliers de discours ». L'auteur, Gérard Moulin, pratique avec beaucoup de justesse, de drôlerie et d'irrespect l'interprétation des textes, le décodage d'un langage complètement décollé de la réalité ; et son ami Marceau, un ouvrier français qui vit loin des grands centres, lui en a tant raconté qu'il a « *fait la découverte du langage de l'imposture et du mensonge* ». Une pochade réussie, et très joliment présentée, qui vaut plus que de longs discours.

Enfin pour mieux connaître les attitudes des voyageurs français qui nous ont précédés, recommandons encore la lecture du livre de Fred Kupferman, *Au pays des Soviets* : elle évitera peut-être les comptes rendus, les articles, les livres de ceux qui croient qu'on comprend un pays parce qu'on y est allé...

NICOLE ZAND.

★ RUSSIE, Guides bleus. Hachette. 1980.

★ L'ANTIGUIDE DE MOSCOU, d'Alexandre Dimov. Ramsay. 1980 ; LES HOMMES DOUBLES. Lattès. 1980.

★ LA RUSSIE EN 1839, de Custine. Folio.

★ LA TRADITION RUSSE, de Tibor Szamuely. Stock. 1976.

★ UBURSS, de Gérard Moulin. Gallimard. 1980.

★ AU PAYS DES SOVIETS. LE VOYAGE FRANÇAIS EN U.R.S.S. (1917-1939), de Fred Kupferman. Collection Archives. Gallimard. 1979.

Dans la jungle des guides

LA multiplication des guides de voyage a été telle que le touriste ne sait plus où donner de la tête. Indispensables pour préparer son itinéraire au voyageur organisé — c'est-à-dire qui ne part pas en « voyage organisé », — les anciens étaient souvent indigestes et ressemblaient plus à un dictionnaire qu'à un roman d'aventures. Désormais, pour les « nouveaux touristes », il existe des « nouveaux guides » qui ne s'adressent pas seulement à l'amateur de monuments et de musées, mais sont plus gais, plus maniables, pleins d'images en couleurs et de tuyaux précieux.

● GUIDES BLEUS (Hachette), Encyclopédies de voyage NAGEL, Guides FODOR Vilo). Environ 100 F.

Les plus complets : un peu froids et rébarbatifs. Ils incitent à peine plus à la lecture qu'un annuaire de chemins de fer, mais se révéleront extrêmement utiles une fois le voyage entrepris.

● GUIDES VERTS MICHELIN.

Très français et européens, ils sont surtout faits pour l'automobiliste pressé. Bonnes cartes des villes.

● GUIDES BLEUS A (Hachette). Moins de 50 F.

Consacrés à des villes réputées touristiques et à des pays, ils sont bien illustrés, pratiques et légers.

● GUIDES DELTA. Ed Centre Delta. Autour de 50 F.

Editée par une agence de voyages, cette collection traite surtout de pays « exotiques » (Amérique latine et centrale, Sud-Est asiatique, etc.).

● LES GUIDES DE L'ASIE - LES GUIDES DE L'AMERIQUE (Hachette-Citase). Environ 50 F.

● GUIDES DU LIVRE DE POCHE, HATIER... DANS VOTRE POCHE, GUIDE POCHE VOYAGE (éd. Marcus).

Art, histoire, géographie, culture, cuisine locale, aspects pratiques.

● GUIDES AUJOURD'HUI (éd. J.A.).

Cartonnés, somptueusement illustrés, agréables à lire, il vaut mieux les consulter avant de partir.

● GUIDES NOUVELLES FRONTIERES (éd. J.A.). Environ 40 F.

Pour la découverte d'un pays et de ses coutumes. Très pratique et très maniable.

● GUIDES DU ROUTARD (Hachette), GUIDES DU GLOBE-TROTTER (Arthaud), GUIDES EN JEANS (Hachette).

A prendre dans le sac à dos, avec plein de détails pratiques.

● LE MONDE POUR 10, 15 OU 20 DOLLARS PAR JOUR (en anglais), d'Arthur Frommer.

Les prix augmentent, mais la collection est bourrée de renseignements pratiques.

∴

Pour avoir une vision plus culturelle, plus littéraire :

● PETITE PLANETE (Seuil), GUIDES CULTURELS NATHAN, PAYS ET POPULATIONS (PUF), L'HOMME VIVANT (Hachette), NOUS PARTONS POUR (PUF), GUIDES FLAMMARION (notamment *l'Ecosse avec Kenneth White*, très bien fait).

Enfin, pour les amateurs de voyages « rétro », le BAEDEKER reste inimitable. (Se trouve chez les bouquinistes.)

EN CHINE

Du bouddhisme au communisme

● *L'ouverture des poètes et des romanciers*

DE tous les Européens qui de Marco Polo à Malraux eurent des contacts avec la Chine, Teilhard de Chardin est probablement le seul à ne pas avoir été fasciné par elle. Si l'on en croit les propos et lettres recueillis par Claude Rivière, l'ex-directrice de Radio-Shanghaï, le découvreur du Sinanthrope s'y sentait « *asphyxié lentement par l'atmosphère jaune* ». Il ne ressentait aucune curiosité pour le bouddhisme « *religion sans clergé ni dogmes* » ; ni même pour l'art, coupable à ses yeux de préférer le bois périssable aux matériaux nobles comme le granit ou le marbre.

Enfin, il reprochait aux lieux de culte de manquer de la gravité nécessaire au recueillement. C'est un reproche que formulait dès 1854 son prédécesseur et confrère lazariste le père Huc. C'est pourtant un précepte bouddhiste qui sert d'épigraphe à son ouvrage : « *Nul lieu n'est impénétrable pour quiconque est animé d'une foi sincère.* » L'auteur reconnaît d'ailleurs de nombreuses parentés entre bouddhisme et christianisme. Poussé sinon par la fascination du moins par la curiosité, il a réussi à s'intégrer à la vie quotidienne, adoptant la langue, la cuisine, le comportement des Chinois — et même l'habit qui, pour une fois, fait le moine.

Pierre Loti, exceptionnellement en congé d'exotisme, adopte un ton de colonialiste en proie à la revanche pour décrire *les Derniers Jours de Pékin*. Son voyage, en tant qu'officier, intervient en octobre 1900, quelques mois après la révolte des boxers et le fameux siège du quartier des légations. Aussi l'auteur de *Madame Chrysanthème* prend un malin plaisir à coucher dans le palais du Nord « *tout botté sur de belles soies dorées* », utilisant pour couvertures « *deux ou trois robes impériales brodées de chimères d'or* ».

Bien que la Chine soit pour elle la simple antichambre du Tibet, Alexandra David-Neel ressent avec agacement les atteintes portées par les Occidentaux (et les autres) à l'intégrité physique et morale du pays. Dans *Sous des nuées d'orage* (1939), au moment où la Chine paraît se désintégrer sous l'effet de l'agression japonaise, elle prédit au contraire que ce pays provoquera dans les cinquante ans à venir d'immenses transformations en Asie.

Peu d'années avant celles-ci, dans une maison de brique rouge de la rue du Cardinal-Mercier, qui s'ouvrait sur l'avenue Joffre en face du cercle sportif, un agent des Messageries maritimes regardait la neige tomber sur Shangaï :

« *Ce soir, je suis vivant parmi*
[des millions d'hommes,
Dans un port chinois aban-
[donné des vaisseaux. »

Avec ces *Ecrits de Shangaï*, Louis Brauquier est le dernier poète occidental qu'ait fasciné la Chine. Le terrain avait été occupé dès 1895 par Paul Claudel avec *Connaissance de l'Est*. Trop chrétien pour subir complètement le charme de la Chine, le consul-poète croisa en s'en allant celui qui allait le mieux nous le révéler. Victor Segalen, avec ses poèmes *Stèles*, a démontré que les poètes et romanciers, en affabulant à travers leur sensibilité, percevaient mieux l'âme d'un pays que des voyageurs prisonniers de la réalité.

Une singulière perspicacité

Sans doute *René Leys*, inspiré par l'inaccessible Cité interdite, et *le Fils du ciel*, dont le héros est l'empereur, se réfèrent à la Chine du passé. Mais celle qui n'existait pas encore devait inspirer d'autres écrivains. Œuvre comme *les Conquérants* ou *la Condition humaine*. Dans ses deux ouvrages d'après-guerre, *Quarante siècles d'expansion chinoise* et *le Vieux Tibet face à la Chine nouvelle*, Alexandra David-Neel écrivait que le communisme allait enfin donner une existence à ce qui, jusque-là, n'avait été qu'un agglomérat de provinces. Quant au communisme lui-même, la Chine le digérerait — disait-elle — comme elle avait digéré bien d'autres apports occidentaux. C'était, en 1952, faire preuve d'une singulière perspicacité.

FRANCIS LACASSIN.

★ EN CHINE AVEC TEILHARD, de Claude Rivière. Le Seuil. 1968.

★ L'EMPIRE CHINOIS, du Père Huc. Réédition. Editions du Rocher. 1980.

★ LES DERNIERS JOURS DE PEKIN, de Pierre Loti. Calmann-Lévy.

★ SOUS DES NUEES D'ORAGE, d'Alexandra David-Neel. Plon. 1940 et 1947.

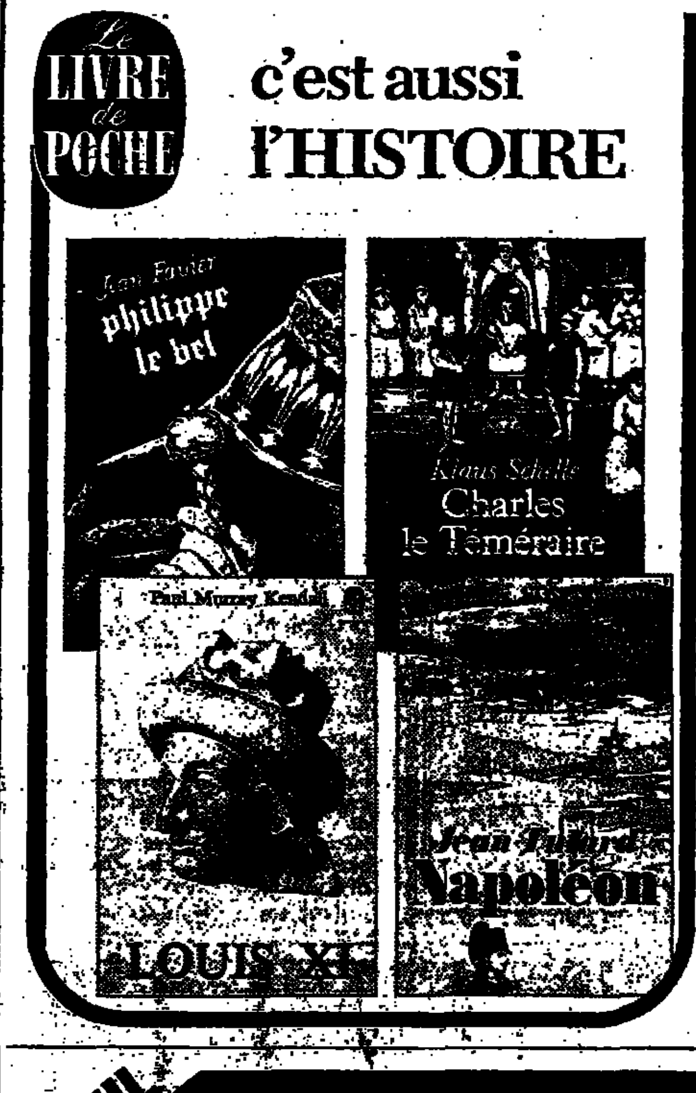
★ ECRITS DE SHANGHAI, de Louis Brauquier. Gallimard. 1950.

★ CONNAISSANCE DE L'EST, de Paul Claudel. Gallimard.

★ STELES, PEINTURES, EQUIPEE, de Victor Segalen. Plon ; RENE LEYS. Gallimard ; LE FILS DU CIEL. Flammarion.

★ LES CONQUERANTS, d'A. Malraux. Grasset ; LA CONDITION HUMAINE. Gallimard.

★ QUARANTE SIECLES D'EXPANSION CHINOISE, d'Alexandra David-Neel ; LE VIEUX TIBET FACE A LA CHINE NOUVELLE. Plon. 1953 et 1964.







lectures pour les vacances

Notre

Romans

ELVIRE DE BRISSAC :
La Forêt soumise.

Deux siècles en forêt : un roman historique, flamboyant et un roman contemporain qui, dans une écriture allègre, ne peint pas la campagne en rose. Grasset, 313 p., environ 49 F.

JOE BOUSQUET :
Œuvre romanesque complète.

Un des peintres les plus justes et les plus subtils de la vie intérieure. Albin Michel, tome I : 548 p., environ 76 F. Tome II : 426 p., environ 76 F.

Du même auteur, il faut lire aussi (ou relire) *les Lettres à Marthe*. Gallimard, 339 p., environ 72 F, et *Papillon de neige*, Ed. Verdier, 110 p., environ 36 F.

FLORENCE DELAY :
L'insuccès de la fête.

Le poète Jodelle organise une fête, qui rate. Jeux érudits et allégorie de grand style. Gallimard, environ 42 F.

JEAN FREUSTIÉ :
La Dernière Donne.

Le chant désabusé d'une fin de conquête à l'heure des règlements de comptes avec soi-même. Grasset, 250 pages, environ 49 F.

LOUIS GARDEL :
Fort-Saganne.

Le sens de l'honneur, vers 1910, dans les sables du Sahara. De la belle ouvrage. Seuil, envirom 49 F.

ROMAIN GARY :
Les Cerfs-volants.

Un orphelin normand et une comtesse polonaise traversent la dernière guerre. Un éloge mouvementé de la mémoire. Gallimard, environ 52 F.

ROGER GRENIER :
La Follia.

Le charme des nostalgies discrètes. Gallimard, 185 p., environ 40 F.

J.-M.-G. LE CLEZIO :
Désert.

Par un détour plus romanesque qu'à l'accoutumée, J.-M.-G. Le Clezio, en dénonçant la colonisation d'hier et d'aujourd'hui, nous apprend à vivre des éléments et de nos corps. Gallimard, 410 p., environ 57 F.

DOROTHÉE LETESSIER :
Le Voyage à Paimpol.

Ras-le-bol d'une O.S. : ça existe. Seuil, environ 39 F.

FRANÇOISE MALLET-JORIS :
Dickie-Roi.

Entre une bande de « fans » qui suivent un chanteur et les membres d'une secte religieuse, une peinture de la jeunesse contemporaine et de ses besoins d'âme. Grasset, 478 p., environ 73 F.

RAFAEL PIVIDAL :
Le Faux Prêtre.

Trafics farfelus et philosophie pince-sans-rire. Presses de la Renaissance, environ 50 F.

JACQUES PERRY :
L'Ile d'un autre.

C'est un roman de l'automne, mais, par sa qualité et la place qu'il tient dans l'œuvre de l'auteur, il mérite d'"être rappelé à l'attention de ceux qui ne l'auraient pas lu. Albin Michel, 395 p., environ 59 F.

YAK RIVAIS :
Les Demoiselles d'A.

Un roman fait de bribes et de morceaux empruntés à la littérature mondiale. Dans la lignée de Raymond Roussel, Queneau et autres dynamiteurs du langage. Belfond, 125 pages, environ 49 F.

REINE SILBERT :
Il faut toujours quitter la Pologne.

Le calvaire des juifs polonais, de 1935 à 1945. Ed. Olivier Orban, 371 p., environ 59 F.

VLADIMIR VOLKOFF :
Le Retournement et la Leçon d'anatomie.

Cet écrivain français d'origine russe est incontestablement la découverte romanesque de l'année. Dans ces deux livres, dont le premier raconte la savoureuse conversion d'un agent du K.G.B. et le second, la fin de la guerre d'Algérie, il donne une dimension métaphysique au roman d'espionnage. Julliard « L'Age d'homme ». Respectivement 456 p., environ 61 F et 450 p., environ 58 F.

Nouvelles

NATHALIE SARRAUTE :
L'Usage de la parole.

Des nouvelles où se concentre et s'illustre l'art de cet écrivain, si attentif au pouvoir terrifiant ou magique des mots les plus anodins. Gallimard, 152 p., environ 32 F.

Lettres étrangères

JORGE AMADO :
Tieta d'Agreste.

Un gros feuilleton parodique : humour et mélo brésiliens. Traduit du brésilien par Alice Raillard. Stock, 661 pages, environ 52 F.

ALMANACH MÉTROPOLE :

Livre collectif de vingt-deux auteurs soviétiques réunissant *des textes refusés* par la censure. Ni dissident ni politique. Un événement dans les lettres russes.

Traduit du russe par une équipe sous la direction de Lily Denis pour la prose, d'Efim Etkind et Léon Robel pour la poésie. Gallimard, 740 pages, environ 100 F.

ELIAS CANETTI :
Histoire d'une jeunesse. La Langue sauvée.

Juif espagnol, né en Bulgarie, adopté par Vienne, Canetti retrace son itinéraire dans le premier tome de son autobiographie. Une œuvre passionnante. Albin Michel, environ 69 F. Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss.

JOSÉ DONOSO :
Casa de Campo.

Une nouvelle « fable » goyesque et proliférante du romancier chilien. Traduit de l'espagnol par Albert et Mathilde Bensoussan. Calmann-Lévy, 351 pages, environ 64 F.

CARLOS FUENTES :
Terra nostra.

La grande somme de l'écrivain mexicain : son règlement de comptes avec l'hispanité. Traduit de l'espagnol par Céline Zins. Gallimard, 832 pages, environ 90 F.





sélection

PETER HANDKE :
Le Poids du monde.
Le journal de l'écrivain autrichien (1975-1977) : Une esthétique du fragment. Traduit de l'allemand par G.A. Goldschmidt. Gallimard, 336 pages, environ 59 F.

CHRISTOPHER ISHERWOOD :
Adieu à Berlin.
Un homme au singulier.
L'occasion de découvrir un grand écrivain anglais. Du premier de ces deux ouvrages a été tiré le film *Cabaret*.
Adieu à Berlin a été traduit par Ludmila Savitsky. « Bibliothèque anglaise » Pol. Hachette, 301 pages, environ 51 F.
Un homme au singulier a été traduit par Léo Dilé, même éditeur, 165 pages, environ 38 F.

ERNST JUNGER :
Journal.
La version enfin complète du journal de l'écrivain allemand pendant la deuxième guerre mondiale. Quatre tomes : *Jardins et routes* (1939-1940), 256 pages, environ 63 F. *Premier journal parisien* (1941-1943), 320 pages, environ 63 F. *Deuxième journal parisien* (1943-1945), 430 pages, environ 80 F. *La Cabane dans la vigne* (1945-1948), 302 pages, environ 60 F. Edition définitive revue par Henri Plard, traduction de Maurice Betz, Henri Plard et Frédéric de Towarnicki. Edit. Christian Bourgois.

IRMGARD KEUN :
Gilgi, jeune fille des années 30.
Petits-bourgeois allemands sous le nazisme. Traduit de l'allemand par Marcel Beaufils. Balland, 227 pages, environ 56 F.

VICTOR-LEVY BEAULIEU :
Monsieur Melville.
Beaulieu-Jonas le Québécois entre dans la baleine. Flammarion, 467 pages, environ 89 F. (Editeur pour le Québec V.-L. Beaulieu, 1978.)

JOHN LE CARRÉ :
Les Gens de Smiley.
La dernière partie de la trilogie de l'écrivain anglais : la fin du cruel Smiley-Karla. Traduit de l'anglais par Jean Rosenthal. Laffont, 375 pages, environ 61 F.

YUKIO MISHIMA :
La Mer de la fertilité Tomes I et II.
Les deux premiers volumes de la tétralogie de l'auteur japonais, auxquels s'ajoute une « vie » du romancier, chez le même éditeur. Traduit de l'anglais par Tanguy Kenecihdu. Gallimard, 444 pages et 468 pages, environ 82 F chaque volume.

AUGUSTO ROA BASTOS :
Moriencia.
Le sang, la mort, le Paraguay. Traduit de l'espagnol par Michel Bibard. Flammarion, 248 pages, environ 50 F.

ISAAC BASHEVIS SINGER :
Passions.
Des nouvelles du prix Nobel de littérature, où il est question de fantômes et d'amour. Traduit de l'anglais par M. P. Bay et J. Chnéour. Stock, 308 pages, environ 54 F.

LYDIA TCHOUKOVSKAIA :
Entretiens avec Anna Akhmatova.
Un dialogue, poursuivi pendant un quart de siècle, entre deux femmes exceptionnelles dans des moments tragiques. Une peinture de la vie soviétique. Traduit du russe par Lucile Nivat et Geneviève Leibrich. Albin Michel, 560 pages, environ 90 F.

MARIO VARGAS LLOSA :
La Tante Julia et le Scribouillard.
Un roman drôle et parodique : l'écrivain péruvien règle ses comptes avec sa jeunesse. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. Gallimard, 398 pages, environ 65 F.

FRITZ ZORN :
Mars.
Le pathétique chef-d'œuvre d'un Suisse-Allemand, mort d'un cancer à trente-deux ans. Traduit de l'allemand par G. Lambrichs. Gallimard, 206 pages, environ 50 F.

Poésie

EDMOND THOMAS :
Voix d'en bas.
Une anthologie de la poésie ouvrière du dix-neuvième siècle, à l'heure où l'on réédite Henry Poulaille et la littérature prolétarienne. Maspero, 465 pages, environ 80 F.

Écrits intimes

GEORGES PERROS :
Notes d'enfance.
Un écrit de jeunesse qui se termine par une lettre bouleversante de l'auteur à ses parents. Calligrammes, 78 p., 35 F.

MICHEL TOURNIER :
Des clés et des serrures.
Ces textes composés à partir de photographies en disent plus long sur l'écrivain et son usage, en profondeur, de l'écriture, que l'autobiographie du *Vent Paraclet*. Le Chêne, 200 p., environ 65 F.

Autobiographies

MOHAMED CHOUKRI :
Le Pain nu.
L'auteur — un « miraculé » de l'écriture — raconte sa jeunesse dans un Maroc sous protectorat français, sur un fond de famine, de violence, de sexe et d'ivresses. Traduit et préfacé par Tahar Ben Jelloun. Maspero, 158 p., environ 37 F.

EDMOND AMRAN EL MALEH :
Parcours immobile.
Les souvenirs d'un ancien communiste marocain. Une voix qui rappelle la profondeur des jours. Maspero, 216 p., environ 40 F.

(Lire la suite de notre sélection page 28.)









lectures pour les vacances

Autobiographies

(Suite de la page 27.)

MICHÈLE MANCEAUX :

Grand reportage.

Une dépression vaincue par la psychanalyse et la littérature. Seuil, environ 46 F.

A.-S. NEILL :

Neill ! Neill ! Peau de mandarine.

La savoureuse autobiographie de A.-S. Neill, fondateur de l'école de Summer Hill et pédagogue libertaire, après avoir été imbu de discipline et élevé dans un carcan calviniste. Traduit de l'anglais par M. Millon. Hachette, 350 pages, environ 45 F.

JEAN RECANATI :

Un gentil stalinien.

Jean Recanati fait le récit de l'expérience qu'il a vécue au parti communiste. Un livre émouvant et sage, plein d'enseignements. Ed. Mazarine, 204 p., environ 40 F.

JORGE SEMPRUN :

Quel beau dimanche.

De Buchenwald au Goulag : souvenirs mêlés d'un ancien déporté et d'un clandestin du P.C. espagnol. Grasset, 62 F.

ANTOINE SYLVÈRE :

Toinou.

L'étonnant destin d'un fils de paysans misérables. Plon, « Terres humaines », 398 p., environ 73 F.

Biographies

JEAN LACOUTURE :

François Mauriac.

Après Malraux et Blum, un des monuments du siècle. Prix Goncourt de la biographie. Le Seuil, environ 60 F.

GEORGE PAINTER :

Chateaubriand.

Mémoires d'avant-tombe, contestables mais passionnées, par le biographe de Proust. Gallimard, environ 65 F.

Critique littéraire

MAURICE BARDECHE :

Balzac.

Vie et œuvres mêlées selon *l'ancienne méthode. Julliard*, environ 84 F.

JULIA KRISTEVA :

Pouvoirs de l'horreur.

A propos des écrivains « maudits », dont Céline, une réflexion aiguë sur l'abjection. Le Seuil, environ 65 F.

Philosophie

JACQUES DERRIDA :

La Carte postale.

L'histoire de la philosophie de Socrate jusqu'à Freud, revue à la lumière de l'histoire des postes et contée sous la forme d'une longue lettre d'amour. Aubier-Flammarion, 551 pages, environ 110 F.

MANUEL DE DIÉGUEZ :

Le Mythe rationnel de l'Occident.

Ce petit livre résume, dans une langue parfaitement claire, les recherches passionnantes et difficiles d'un philosophe volontairement isolé. P.U.F., 112 p., environ 36 F.

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH :

Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien.

Réécrit par l'auteur un quart de siècle après sa première édition, ce grand livre aura permis de redécouvrir le merveilleux *Jankélévitch. Le Seuil, 3 volumes*, 147 p., 247 p., 86 p., environ 44 F, 57 F, 32 F.

Essais

THEODOR ADORNO :

Minima moralia. Réflexions sur la vie mutilée.

Une méditation du philosophe allemand sur l'aliénation moderne. Payot, 232 pages, environ 69 F. Traduction d'Eliane Kaufholz et de Jean-René Ladmiral.

E.-M. CIORAN :

Écartèlement.

Un maître de l'aphorisme. Un style souverain. Gallimard, 180 pages, environ 43 F.

RÉGIS DEBRAY :

Le Scribe.

Une histoire marxiste de l'intelligentsia. Grasset, environ 59 F.



Notre

EDMOND JABÈS :

Le Livre des ressemblances tome III. L'ineffaçable, l'inaperçu.

Une recherche spirituelle d'une grande rigueur. Gallimard, 117 pages, environ 39 F.

ROGER JUDRIN :

Ténèbres d'or.

Un séduisant recueil de maximes sur les désarrois et les enseignements de la vieillesse. Editions de l'Aire, 182 pages, environ 35 F.

MICHEL SERRES :

Le Parasite.

Zig-zags ardus mais lumineux dans l'imbroglio des relations humaines. Une prose à déguster. Grasset, environ 64 F.

RAOUL VANEIGEM :

Le Livre des plaisirs.

L'auteur du *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations* dénonce la morale des sociétés marchandes. Ed. Encre, 208 pages, environ 42 F.

Sciences humaines

FRANÇOIS GEORGE :

L'effet'yau de poêle.

La destruction amusante et subtile d'un certain dogmatisme lacanien. Le Seuil, 200 pages, environ 42 F.

MARTIN HARRIS :

Cannibales et monarques.

Un anthropologue américain explique comment les hommes sont devenus cannibales. Flammarion, 268 pages, environ 65 F.

A. HAYNAL - M. MOLNAR - GUY DE PUYMÈGE :

Le Fanatisme.

Un historien, un anthropologue et un psychanalyste éclairent la psychologie du fanatique et nous rappellent que les « peut-être » sont les seules briques dont nous disposons pour faire tenir ensemble les murs de cet édifice que nous appelons le monde. Stock, 356 pages, environ 60 F.

YVONNE VERDIER :

Façons de dire, façons de faire.

Des portraits de femmes dans la société paysanne française : un quotidien exotique. Gallimard, 374 pages, environ 88 F.

Histoire

FERNAND BRAUDEL :

Civilisation matérielle, économie et capitalisme.

Du quinzième au dix-huitième siècle, l'organisation du monde par les villes marchandes de l'Europe. Une fresque étonnante, démesurée (1 750 pages), plus proche de Marx que de Weber. Armand Colin. Trois tomes : I. *les Structures du quotidien*, 544 pages ; II. *les Jeux de l'échange*, 607 pages ; III. *le Temps du monde*, 600 pages, environ 200 F chaque volume.

PAUL MURRAY KENDALL :

Richard III.

Une réhabilitation — par le remarquable biographe de Louis XI, — d'un roi maudit par l'histoire anglaise et par Shakespeare. Fayard, 480 pages, environ 70 F.

LES FILLES DE KARL MARX.

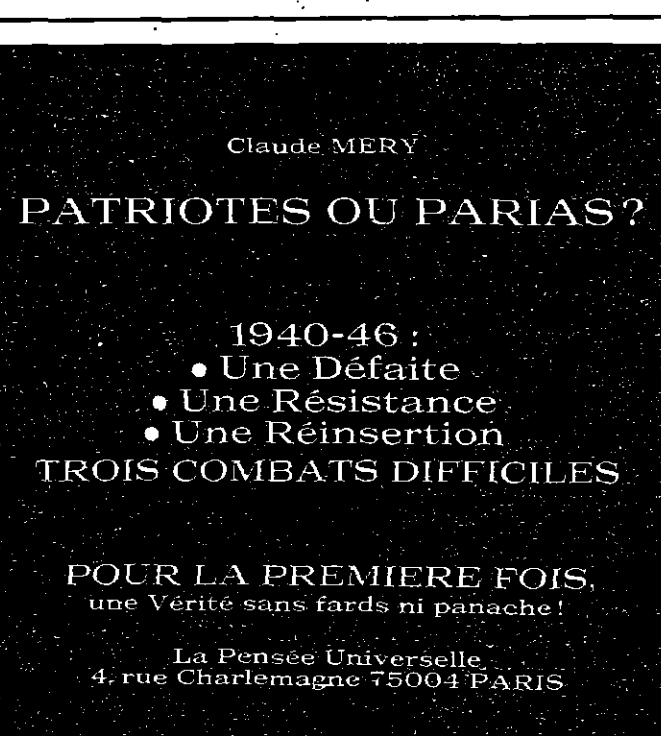
Lettres inédites.

Il n'était pas facile d'être fille de Marx. Le douloureux destin de trois femmes belles et cultivées à travers leur correspondance. Préface de Michelle Perrot. Albin Michel, 385 pages, environ 59 F.

ARNALDO MOMIGLIANO :

Sagesses barbares.

Aux époques hellénistique et romaine, la rencontre difficile des civilisations antiques : grecque, juive, gauloise, perse. Un chef-d'œuvre d'érudition qui mène directement à une réflexion sur les conflits culturels opposant aujourd'hui le monde musulman aux sphères occidentale et soviétique. Maspero, 200 pages, environ 56 F.





Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

sélection

Nos collaborateurs ont publié

● YVES AGNES et JEAN-MICHEL CROISSANDEAU : *Lire le journal* — Les informations indispensables sur la presse. Editions F.-P. Lobies, 284 pages, environ 49 francs, diffusion journal *le Monde*, 5, rue des Italiens.

● TAHAR BEN JELLOUN : *A l'insu du souvenir.* — le lyrisme raffiné d'un poète. Maspero 134 pages, environ 28 francs.

● JEAN BENOIT : *Dossier E... comme esclaves* — Une étude très documentée sur les travailleurs immigrés. Editions Alain Moreau, 384 pages, environ 65 francs.

● PIERRE BIARNES : *l'Afrique aux Africains.* — Les malheurs de l'Afrique francophone. Editions Armand Colin, 480 pages, environ 96 francs.

● ALAIN BOSQUET : *Jean-Louis Trabart, médecin.* — L'art baroque d'un romancier. Grasset, 288 pages, environ 49 francs.

● JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE B. LEVENSON : *le Guatemala et ses populations.* — La peinture d'un pays qui offre un passionnant raccourci de l'Amérique latine et de ses complexités. Editions Complexe, diffusion Presses universitaires de France, 218 pages, environ 60 francs.

● JEAN-PIERRE CAGNAT : *les Grotesques.* — Un recueil de dessins sur les princes qui nous gouvernent : méchant, mais libérateur. Editions Syros, 95 pages, environ 39 francs.

● JACQUES CELLARD : *la Vie du langage.* — Les chroniques de Jacques Cellard dans *le Monde* de 1971 à 1975. Collection « L'ordre des mots », Le Robert, 298 pages, environ 90 francs.

● BERNARD CHAPUIS : *l'Amour du temps.* — Un roman sur les jeux de l'amour. Le Seuil, 158 pages, environ 40 francs.

● ANDRE CHASTEL : *l'Image dans le miroir.* — Un recueil des chroniques artistiques publiées par André Chastel dans *le Monde.* Gallimard, collection « Idées », 476 pages, environ 18 francs.

● CLAUDE COUFFON : *Aux frontières du silence.* — Des poèmes sur le thème de la mort. Editions Caractères, 56 pages, environ 48 francs.

● CLAUDE COURCHAY : *Une petite maison avec un grand jardin.* — Courchay raconte la vie de Gilbert Arnoult : une vie de pauvre... Mazarine, 330 pages, environ 60 francs.

● ROBERT-J. COURTINE : *Grand Livre de la France à table.* — Une bible pour les gourmets. Editions Delachaux-Niestlé et Pierre Bordas, 620 pages, environ 135 francs.

● MAURICE DENUZIERE : *Un chien de saison.* — Un divertissement romanesque. Le triomphe de l'humour. J.-Cl. Lattès, 208 pages, environ 50 francs.

● DOMINIQUE DESANTI : *Daniel ou le visage secret d'une comtesse, Marie d'Agoult.* — La biographie d'une héroïne romantique, rivale de George Sand. Stock, 378 pages, environ 69 francs.

● JEAN-PIERRE DUMONT : *A l'ombre des héros.* — L'U.R.S.S. parcourue et méditée. Livre écrit en collaboration avec Jacques Widenberger et Alain Lebaude. Editions Economica, 288 pages, environ 55 francs.

● JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND : *Entre l'hiver dernier et... l'hiver prochain : les quatre saisons d'un voyageur du* Monde. — La face cachée du reporter. Hachette, 289 pages, environ 42 francs.

● MAURICE DUVERGER : *les Orangers du lac Balaton.* — Un essai sur les mésaventures historiques du marxisme. Le Seuil, 254 pages, environ 57 francs.

● ROBERT ESCARPIT : *les Vacances de Rouletabosse.* — Pour les dix-quinze ans, ces vacances de journaliste, du Popocatepelt aux Pyrénées du Béarn. Magnard, 190 pages, environ 18 francs.

● CLAUDE FLEOUTER : *la Mémoire du peuple noir.* — Le désespoir de l'esclavage à travers le negro spiritual et le blues. Albin Michel collection « Rock and Folk », 144 pages, environ 65 francs.

● COLETTE GODARD : *le Théâtre depuis 68.* — Un voyage à l'intérieur du Théâtre en compagnie des petits-enfants de Jean Vilar. J.-Cl. Lattès, 248 pages, environ 60 francs.

● XAVIER GRALL : *Arthur Rimbaud : la marche au soleil.* — Quand Xavier Grall tutoie Rimbaud. Editions Mazarine, 186 pages, environ 45 francs.

● JACQUELINE GRAPIN : *Radioscopie des Etats-Unis.* — Une analyse lucide du déclin américain. Calman-Lévy, 360 pages, environ 59 francs.

● HERVE GUIBERT : *Suzanne et Louise.* — Un roman-photo autour du lent vieillissement de deux dames. La Remise du parc, 2, impasse des Bourdonnais, Paris 1er.

● ROLAND JACCARD : *les Chemins de la désillusion.* — Un autoportrait sans complaisance. Grasset, 130 pages, environ 32 francs.

● CLAUDE JULIEN : *le Devoir d'irrespect.* — Dans la préface de ce recueil d'articles, l'auteur plaide pour un journalisme rigoureux. Editions Alain Moreau, 256 pages, environ 22 francs.

● HUBERT JUIN : *l'Arbre au féminin.* — Un livre de rêveries, où l'art d'écrire rejoint l'art de flâner. Luneau Ascot, 150 pages, environ 48 francs. Du même auteur : *Ma fenaison.* Editions Le Cormier, Bruxelles, 40 pages.

● PIERRE KYRIA : *l'Heure froide.* — La peinture romanesque d'un « salaud ». Julliard, 190 pages, environ 45 francs.

● ANDRE LAUDE : *Un temps à s'ouvrir les veines.* — Une poésie marquée par l'angoisse, la détresse et la passion. Les Editeurs français réunis, 95 pages, environ 25 francs. Du même auteur : *Liberté couleur d'homme,* une « autobiographie fantasmée ». Editions Encre, 238 pages, environ 50 francs ; et *Joe Davila, l'Aigle,* avec des dessins de Bérénice Cleeve. Casterman, 140 pages, environ 10 francs.

● ANDRE LAURENS : *le Métier politique ou la Conquête du pouvoir.* — Ce qui fait courir les candidats. Editions Alain Moreau, 270 pages, environ 49 francs.

● GABRIEL MATZNEFF : *Vénus et Junon.* — De 1965 à 1969, le journal intime d'un écrivain ennemi de tous les conformismes. La Table ronde, 308 pages, environ 67 francs.

● JACQUES NOBECOURT : *Rome.* — Une initiation davantage qu'un guide. Le Seuil « Petite Planète », 125 pages, environ 16 francs.

● FRANCIS PISANI : *Muchachos* le « journal d'un témoin » de la révolution du Nicaragua. — Editions Encre, 366 pages, environ 68 francs.

● PHILOSOPHER : Ouvrage collectif sous la direction de Christian Delacampagne et Robert Maggiori. — Quarante-trois textes inédits, rédigés spécialement par des philosophes contemporains pour les élèves des classes terminales. Fayard, 522 pages, environ 59 francs.

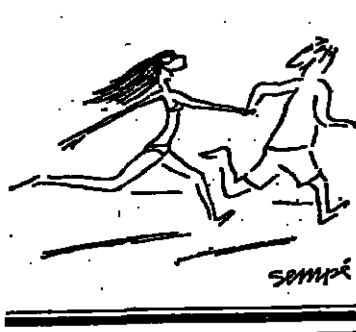
● PLANTU : *La démocratie ? parlons-en !.* — Les mœurs de notre République dénoncées par un dessinateur sans indulgence. Editions Alain Moreau, 150 pages, environ 69 francs.

● PHILIPPE DE SAINT-ROBERT : *Dieu que la crise est jolie !* — Un pamphlet contre la politique giscardienne. Editions Ramsay, collection « Fureur du temps », 150 pages, environ 35 francs.

● ALFRED SAUVY : *Humour et politique.* — Le rôle de l'humour dans la vie publique, par un auteur qui a beaucoup d'esprit. Calmann-Lévy, 270 pages, environ 48 francs. Du même auteur : *la Machine et le Chômage.* Dunod, 300 pages, environ 69 francs.

***

Rappelons aussi la parution du troisième recueil des chroniques de notre ami Pierre Viansson-Ponté, qui est mort le 7 mai 1979. Ce dernier volume, qui s'intitule *les Jours évanouis,* est présenté par Jacques Fauvet. Stock, 392 pages, environ 45 francs.

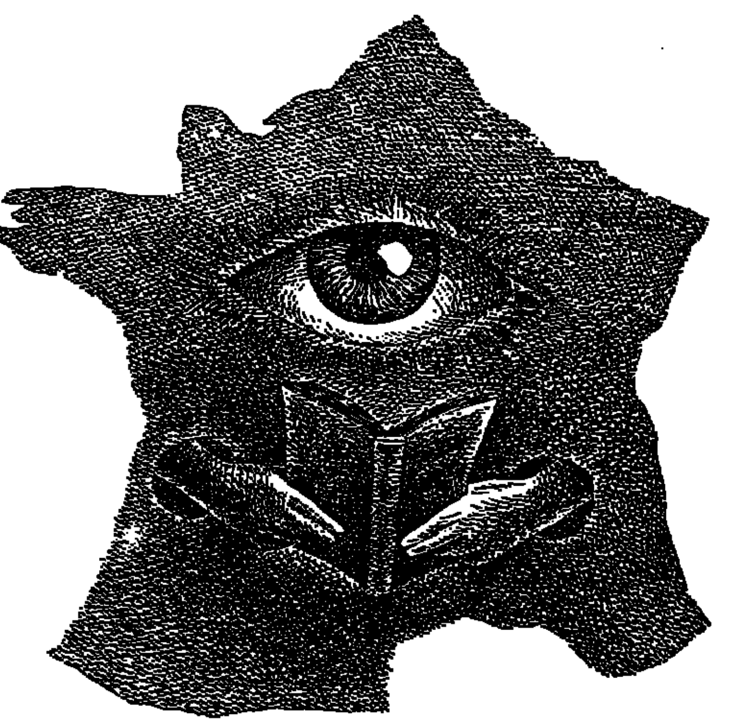






enquête

Ce que les Français ont lu cette année



★ *Dessin de JULEM.*

Un bilan morose.

IL serait tout à fait illusoire de prétendre évaluer avec rigueur la consommation des Français en produits littéraires. Qu'ont-ils lu cette année ? Quels livres ont-il achetés ? Ce sont là déjà deux questions différentes, et il n'est pas indifférent de le souligner. En effet, les professionnels de la littérature et de l'édition — écrivains, critiques, éditeurs — sont ceux qui lisent certainement le plus de livres, et pourtant ils n'en achètent pas. A long terme, il arrive qu'un auteur à peu près inconnu du public mais estimé et apprécié de ses confrères finisse par élargir sa notoriété alors même que ses premiers ouvrages ne sortaient pas d'un cercle de spécialistes.

Un exemple éclatant de ce phénomène, cette année, est celui du philosophe Vladimir Jankélévitch, qui ne s'attendait certainement pas à figurer un jour sur les listes des best-sellers et dont pourtant le *Je ne sais quoi et le presque rien*, au Seuil, semble approcher les 50 000 exemplaires, ce qui est énorme pour ces trois tomes de lecture, sans concession aucune à la facilité.

Cinquante mille exemplaires, vraiment ?

Il n'existe aucun moyen de connaître le chiffre réel de vente d'un livre, quel qu'il soit. En effet, le plus curieux et le plus entêté des enquêteurs ne dispose d'aucun moyen de se renseigner autrement qu'en interrogeant l'éditeur, qui n'est pas obligé de répondre, ou qui répond ce qu'il veut. En principe, l'éditeur est tenu de signaler à la Bibliothèque nationale chaque réimpression d'un ouvrage et de remettre un exemplaire du livre au dépôt légal. En fait, cette loi n'est pas appliquée, et c'est seulement la première édition qui est déclarée au dépôt légal, dans la grande majorité des cas.

Certains éditeurs se plaisent à gonfler les chiffres qu'ils donnent aux journalistes, en partant de ce principe que le succès va au succès, et que le public (entité que personne ne connaît vraiment) tient à lire ce que tout le monde lit.

Cependant, si les éditeurs annoncent des tirages et des ventes exagérés, ils courent le risque de voir les auteurs leur demander des comptes : si ces comptes ne correspondent pas en réalité aux chiffres annoncés, les éditeurs vantards peuvent se voir accusés de publicité mensongère, ce qui est un délit.

Ils préfèrent donc le plus souvent s'en tenir à une extrême discrétion, ce qui rend problématique l'ambition d'établir une synthèse des lectures réelles du public.

Une autre raison s'ajoute à celle-là, qui conseille la prudence aux éditeurs interrogés : c'est que les libraires ont un an pour renvoyer les livres invendus. Entre les commandes des libraires et les retours d'invendus, il se produit un va-et-vient parfois si confus que l'éditeur ne sait pas toujours lui-même, pendant plusieurs mois, si tel titre est un succès ou un échec.

Pour ces raisons, il arrive que les maisons d'édition ne communiquent à la presse que des titres d'ouvrages dont elles ne donnent ni la vente ni le tirage, se contentant de les présenter comme leurs « meilleurs succès ».

Mais dans de telles conditions, comment comparer ces listes entre elles ?

« L'Epopée de Gilgamesh »

Aux éditions Berg International, le livre le mieux vendu a été *l'Epopée de Gilgamesh*, dans la traduction et l'adaptation de Abed Azrié : 3 400 exemplaires. Henry Corbin n'atteint chez le même éditeur que 870 exemplaires avec *Avicenne et le récit visionnaire*, tandis que le livre de Gilbert Durand, paru en janvier dernier, *Science de l'homme et tradition*, en est à 920 exemplaires.

C'est peu, certes, mais l'éditeur a raison de dire *« qu'il s'agit d'ouvrages de fond dont la vente ne correspond pas à une « mode » ou à un « lancement »*. Il est réconfortant de savoir qu'il existe tout de même un public, si réduit soit-il, pour ce genre de livres difficiles : pensons au destin de Jankélévitch, que ses étudiants fidèles étaient presque seuls à suivre et qui, aidé c'est vrai par d'éblouissantes apparitions à la télévision, a gagné maintenant le grand public.

De l'avis général, l'année 1979-1980 n'a pas été glorieuse pour l'édition française, au point que la vraie question de notre enquête pourrait être : les Français ont-ils lu cette année ? Il n'y a guère eu de ces *« coups »* fracassants qui, du jour au lendemain, imposent un nouvel auteur. Ce sont les écrivains déjà familiers au grand public qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu.

Lapierre et Collins en tête

Dominique Lapierre et Larry Collins, avec *le Cinquième Cavalier*, chez Laffont, semblent venir en tête avec 390 000 exemplaires (y compris les éditions « Club »). Max Gallo, chez le même éditeur, en est à 185 000 exemplaires pour *Une affaire intime* et Bernard Clavel à 135 000 pour *Marie Bon Pain*. Graham Greene, avec *Dr Fisher de Genève*, atteint les 100 000 exemplaires, suivi par Claude Michelet, prix des Libraires 1980, pour *Des grives aux loups*, chez Laffont (90 000 exemplaires).

On voit que le roman ne se porte pas si mal : ce doit être aussi l'opinion de Robert Sabatier, chez Albin Michel, qui a déjà vendu 260 000 exemplaires des *Fillettes chantantes* — et il n'a certes pas dit son dernier mot.

Le prix Goncourt d'Antonine Maillet, chez Grasset, *Pélagie-la-Charrette*, a dépassé les 300 000 exemplaires, tandis que le Renaudot, *Affaires étrangères*, de Jean-Marc Roberts, en est à plus de 100 000 exemplaires.

Les Russkoffs, de Cavanna, chez Belfond, prix Interallié, est une des meilleures ventes de l'année : 340 000 exemplaires. Chez le même éditeur, *l'Espace d'une vie*, de Barbara Taylor Bradford, sorti fin avril, en est déjà à 88 000 exemplaires.

Aux éditions Lattès, le grand succès de Maurice Denuzière ne ne dément pas, et les nouveaux livres relancent les précédents : *Un chien de saison* n'a pas fait oublier *Fausse-Rivière* et *Louisiane*, qui se vendent toujours. Patrick Cauvin, chez le même éditeur, suit de près avec *C'était le Pérou*, et Pierre Kast avec *le Bonheur ou le Pouvoir*. Viennent ensuite *Passe-temps*, de Claude Klotz, et *la Forêt d'Iscambe*, de Christian Charrière. Très bien partis, chez Lattès, deux livres récents : *Belle fiole*, de Danièle Rosadoni, et *le Général des galères*, d'Eric Deschodt.

Chez Grasset, Françoise Mallet-Joris avec *Dickie-Roi* et Lucien Bodard avec *la Duchesse*, sont autour des 100 000 exemplaires.

Parmi les romans les plus heureux de l'année, il faut signaler celui de Tony Cartano, *Blackbird*, chez Buchet Chastel.

Gallimard s'en tient toujours à la loi du silence. Parmi les romans publiés depuis septembre, les mieux reçus du public, semble-t-il, seraient le prix Femina de Pierre Moinot, *le Guetteur d'ombres*, *Cordelia ou l'Angleterre*, de Pierre-Jean Rémy, *l'Archéologue*, de Philippe Beaussant, *le Métronome*, de Thérèse de Saint-Phalle, et *Belle à jamais*, de Renée Massip. Parmi les « bien partis » : *Désert*, de Le Clézio, *les Abîmes du cœur*, de Catherine Rihoit, *la Joie souffrance*, de Zoé Oldenbourg, *Ouregano*, de Paule Constant. Bien entendu, beaucoup de lecteurs, pour des raisons faciles à comprendre, ont acheté des livres de Sartre et de Marguerite Yourcenar, plus ou moins anciens. Dans le domaine étranger, sont venus en tête Alejo Carpentier avec *la Harpe et l'Ombre* (prix Médicis étranger), Carlos Fuentes avec *Terra nostra*, Mario Vargas-Llosa avec *la Tante Julia et le Scribouillard*, Milan Kundera avec *le Livre du rire et de l'oubli*, *et Mars*, de Fritz Zorn.

Le triomphe du sentimental

Un phénomène assez étonnant pour mériter d'être livré à la réflexion du lecteur : tous les records sont certainement battus par un auteur des éditions de Trévise, qui publient un roman « sentimental » chaque mois. On croit rêver. Il y aurait cent millions d'exemplaires des œuvres de Barbara Cartland actuellement répandus dans le monde.

En dépit de son beau succès avec *la Soupe aux choux* (Denoël), René Fallet, dont on ignore le tirage, doit être loin de ce triomphe, ainsi, chez le même éditeur que Inès Cagnati avec *Mozé le lézard qui pleurait* ou René Barjavel avec *la Charrette bleue*.

Parmi les romans qui ont eu le plus de lecteurs cette année, il faut citer, chez Stock, *Un jour de plaisir* d'I.B. Singer, *la Maison du phénix* et *Ma maison à deux portes* d'Han Suyin, ainsi que le livre érotique d'Anaïs Nin : *les Petits Oiseaux*.

Encore une fois, il est tout à fait impossible de dresser une sorte de « palmarès » de ces romans dont la plupart du temps on ignore et le tirage et la vente. Au moins peut-on dire qu'ils sont parmi les mieux placés.

Récemment paru, *Viou* d'Henri Troyat, chez Flammarion, semble parti pour une grande carrière.

Parmi les écrivains dont les livres nouveaux ont révélé au grand public les plus anciens, il faut citer Jeanne Bourin, dont *Très sage Héloïse* est sorti de l'oubli, après l'immense succès de *la Chambre des dames*.

A mi-chemin du roman et de la confession, *Grand Reportage* de Michèle Manceaux, au Seuil, est en plein essor.

La percée de Roger Garaudy

La littérature non romanesque attire-t-elle plus de lecteurs que les œuvres de fiction ? On pourrait le croire en considérant la carrière de *l'Appel aux vivants*, de Roger Garaudy, qui approche les cent cinquante mille exemplaires, aux éditions du Seuil. Chez Gallimard, Ilya Prigogine et Isabelle Stengers ont une large audience pour leur essai, *la Nouvelle Alliance*, dans la Bibliothèque des sciences humaines, mais sont dépassés par Marguerite Yourcenar, avec *la Couronne et la Lyre*, et par Roland Barthes, pour *la Chambre claire*. On a beaucoup lu aussi le livre de Claudine Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir*.

Jean Lacouture a obtenu un beau succès avec son *François Mauriac* (Le Seuil), suivi par Paul Guth, avec sa biographie à la première personne de l'impératrice Joséphine (*Moi, Joséphine, impératrice*, chez Albin Michel : plus de soixante mille exemplaires). Parmi les autres biographies, il faut citer le *Talleyrand*, d'André Castelot (Librairie académique Perrin).

Dans le domaine historique, le second livre de Chow Ching Lie, *Concerto du fleuve Jaune* (quatre-vingt et un mille exemplaires) obtient une audience comparable à celle du *Palanquin des Larmes*, cité parmi les best-sellers de l'année 1975. Les deux ouvrages ont été publiés par Laffont. Le même éditeur donne à peu près les mêmes tirages pour *la Révolution qui lève*, de Claude Manceron, et *le Peuple réveillé*, de Henri Amouroux. *La Grande Armée*, de Georges Blond, également chez Laffont, dépasse les soixante mille exemplaires. Mais tous les records de cet éditeur sont battus par... le *Quid 1980* : trois cent quatre-vingt-quinze mille exemplaires. Prix des Maisons de la Presse 1980, Philippe Lamour a vendu quarante-cinq mille exemplaires du *Cadran solaire*, dont la carrière n'est pas terminée.

Parmi les livres politiques qui ont passionné les Français, il faut citer *la Vraie Guerre*, de Richard Nixon (cent mille exemplaires, chez Albin Michel), *Réponse à l'histoire*, de Mohammed Reza Pahlavi quatre-vingt mille, chez le même éditeur), et, chez Grasset, *les Trois Derniers chagrins du général de Gaulle*, par Anne et Pierre Rouannet, qui ont provoqué de chaudes polémiques.

Chez Plon, les deux meilleures ventes semblent être celle du *Promeneur amoureux*, de Dominique Fernandez, et de *Toinou*, d'Antoine Slyvère.

La santé se maintient

Parmi les soucis des Français, il y a toujours leur santé, et chaque année voit le succès de quelques ouvrages qui les conseillent et les rassurent. *Courrier du corps*, de Thérèse Bertherat et Carole Bernstein, figure parmi les meilleures ventes des éditions du Seuil, mais le docteur Roger Dalet est sans doute imbattable avec les cent cinquante mille exemplaires de *Sauvegarder vous-même votre santé et votre beauté par simple pression d'un doigt*. Son précédent ouvrage, également aux Editions de Trévise, s'était vendu à cinq cent mille exemplaires.

Des livres qui durent

La plupart des éditeurs nous ont signalé que cette année ils avaient beaucoup vendu les livres de l'année précédente, — comme si la chance de succès d'un ouvrage semblait se prolonger. Le temps n'est plus où le sort d'un livre dépendait de ses six premières semaines. Toutes sortes de facteurs semblent jouer en faveur de ce phénomène. Il arrive que l'actualité ranime l'intérêt d'un sujet : par exemple, les événements d'Afghanistan ont remis en vedette l'ouvrage d'Hélène d'Encausse, *l'Empire éclaté* (Flammarion). D'autres fois, c'est le cinéma qui fait vendre à nouveau un livre dont la carrière semblait achevée : ainsi chez Lattès, *E = MC 2 mon amour*, de Patrick Cauvin, a bénéficié du film qu'il a inspiré. Enfin, il arrive qu'un prix littéraire tardif donne un nouveau départ à un livre : *A l'autre bout de mai*. Le roman de Marie-Thérèse Humbert vient de recevoir le prix des lectrices de *Elle*, ce qui lui vaut d'être réimprimé chez Stock.

Cet espoir de durée ne suffit pourtant pas à rendre bien optimiste le monde de l'édition, qui est unanime à se plaindre de la crise, et considère l'année écoulée comme une des plus ternes qu'on ait connues depuis longtemps.

JOSANE DURANTEAU.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Les lauréats du concours Reine-Élisabeth à Bruxelles

Le concours international de violon Reine-Elisabeth de Belgique s'est achevé il y a quelque temps déjà (1), mais la ferveur est loin d'en être retombée. Malgré trois concerts donnés depuis par les lauréats à Bruxelles, le Palais des beaux-arts était comble pour le gala de clôture, présidé par le roi Baudouin et la reine Fabiola.

C'est que ce concours, qui exige des prouesses des concurrents pendant un mois, avec des épreuves exceptionnellement dures athlétiquement et musicalement, suscite un immense intérêt dans la population de la capitale belge, surtout pendant la dernière semaine, au cours de laquelle, chaque soir, deux candidats jouent une sonate et deux concertos, dont un inédit qu'ils ont appris en une semaine. Chaque séance est diffusée en direct par la radio et commentée à chaud par un critique, comme les finales de la Coupe du monde de football, ce qui attise encore l'excitation des foules, l'oreille collée à leur transistor entre les morceaux !

*Au terme de ce marathon épuisant, les lauréats seraient excusables d'éprouver une grande lassitude. Le premier grand prix, Yuzuko Horigome, une Japonaise qui a enchanté les Bruxellois d'un bout à l'autre du concours, n'a encore que vingt-deux ans, ce qui est bien jeune pour supporter tant d'émotions et de responsabilités qui ont brisé dans le passé bien des lauréates. On a admiré son jeu très ferme, son phrasé pur et exigeant, sa sonorité large et moelleuse dans l'*Adagio K. 261 *où s'exprime une nature profonde. Elle déploie beaucoup de charme dans le* Rondo K. 373, *même si elle le joue peut-être « presque trop sérieux », comme disait Schumann, car cette musique doit flamber davantage, ainsi que celle de la* Première rapsodie *de Bartok, où elle n'était guère aidée, il est vrai, par un orchestre assez approximatif.*

L'allegro d'une Sonate *d'Ysaye et le mouvement lent de la* Sonate *en ut majeur de Bach confirmaient cette impression d'un art très intériorisé, qui craint peut-être de s'épancher trop librement ; et, en cela, Yuzuko Horigome reste dans la ligne de la grande école instrumentale japonaise.*

Deuxième prix, l'Américain Peter Zazofsky (vingt-six ans) offre un jeu plus épanoui, d'une merveilleuse distinction de phrasé, où la sonorité vit avec une extrême sensibilité à l'intérieur même du coup d'archet. Dans le Premier Concerto *de Max Bruch, au romantisme un peu éventé, qui s'alanguit à l'excès avant de prendre de grands airs, on est frappé par la délicatesse de ses attaques, le soin respectueux avec lequel il donne aux phrases leur juste caractère, leur pleine valeur, et sa sonorité rayonne sans qu'il abuse de sa force et d'une virtuosité que l'on devine transcendante. Mais l'œuvre ne permet pas d'apprécier toute l'envergure d'un violoniste.*

Deux Japonais avaient complété par leurs troisième et quatrième prix la victoire des enfants du Soleil-Levant. Takashi Shimizu (troisième prix, vingt-sept ans), lauréat de nombreux concours (dont le troisième prix Thibaud 1975), a montré, dans le Concerto *de Mendelssohn, le bien-fondé de toutes ces récompenses, par la superbe qualité de sa sonorité, grave et personnelle, la rectitude et la force de sa technique, même s'il lui manque une certaine perfection du phrasé, ainsi qu'un scintillement, un frémissement et une exaltation qui l'amèneraient au premier rang.*

Malgré l'absence des violonistes soviétiques qui a favorisé la prise de pouvoir des Japonais, tout le monde à Bruxelles s'accorde à reconnaître que le niveau du concours fut très haut, comme ce concert l'a confirmé. Les lauréats étaient accompagnés sans raffinement excessif par le Nouvel Orchestre symphonique de la Radiotélévision belge, dirigé par Edgard Doneux.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. *le Monde* du 3 juin. Par suite d'une erreur de transmission, le 2e et le 3e prix étaient inversés.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

PIANO. — *Hommes :* premiers prix, François Chouchan (élève d'Yvonne Loriod), Jean-David Boulay (élève de Pierre Sancan), François Killian (élève de Ventsislav Yankoff), Jean-Marc Bonn (élève de Germaine Mounier), Demetre Saroglou (élève de Pierre Sancan), Pascal Le Corre (élève d'Aldo Ciccolini) ; deuxièmes prix, Eric Chaqueneau, David Selig, Jean-Pierre Baudry, Hervé Sellin.

Femmes : premiers prix, Sophie Cristofari (élève d'Yvonne Loriod), Geidik Pouverin de la Chapelle (élève de Raymond Trouard), Catherine Stagnoli (élève de Pierre Sancan), Isabelle Vigneau (élève d'Yvonne Loriod), Marie-Hélène Hoffmann (élève de Dominique Merlet), Midori Tanaka (élève de Raymond Trouard) ; deuxièmes prix, Ivana Dangubic, Véronique Grange, Florence Pavie, Sabine Vatin, Aude Henrion, Megumi Ikeda, Mari Kimura.

● Une Association pour l'aide à la diffusion à l'étranger des manifestations musicales audiovisuelles (ADEMMA) vient de se constituer sous la présidence de M. Philippe Esper, délégué à l'action extérieure du ministère de l'industrie, afin d'aider l'Orchestre national de France à organiser des tournées à l'étranger. Un concert de présentation de l'ADEMMA aura lieu le 3 juillet au Théâtre des Champs-Elysées : le programme sera celui qu'exécutera l'Orchestre national de France au prochain Festival de Salzbourg sous la direction de Lorin Maazel (Prokofiev, Tchaïkovski, Stravinsky).

RENAISSANCE DU CARILLON

Dans le recueil publié après sa mort Consolation des misères de ma vie, *Jean-Jacques Rousseau s'impatientait de voir « mettre en carillon des airs qui semblent choisis exprès pour mal y aller », et il ajoutait : « L'espèce de perfection qu'on a mise à l'exécution ne sert qu'à mieux faire sentir combien ceux qui choisissent ces airs connaissent peu le caractère convenable au sot instrument qu'ils emploient. » A titre d'exemple, il proposait un air composé, précisait-il, en passant sur le pont Neuf et qui, pour n'être pas d'un intérêt musical exceptionnel, a du moins le mérite d'avoir été conçu expressément pour le carillon. On ne saurait en dire autant de ce qui forme encore de nos jours la littérature d'un instrument largement répandu en Belgique, en Hollande et dans l'ouest de la France et qui, jadis, célébrait les fêtes, les victoires, les naissances ou les mariages princiers : il s'agit le plus souvent d'adaptation d'airs populaires ou de musique composée pour le clavecin ou le piano et arrangés tant bien que mal.*

Pourtant, depuis le début du mois d'avril, il semble que la grande âme de Jean-Jacques aime à repasser le pont Neuf ; elle vient rejoindre les badauds et les habitués qui savent que chaque mercredi, entre 18 heures et 18 h. 30, un ingénieux carillonneur tire du « sot instrument » placé dans le beffroi de la mairie du Ier arrondissement des harmonies étranges, des rythmes neufs qui se mêlent aux ronflements de la circulation et aux cris des oiseaux.

Trente-huit cloches du do *grave au* fa *aigu, diatoniques sur la première octave, puis chromatiques, et que frappe un petit marteau commandé électriquement depuis un clavier, c'est plus qu'il n'en faut pour susciter l'imagination créatrice, et une trentaine de compositeurs ont déjà répondu aux sollicitations de Renaud Gagneux, compositeur lui-même doublé d'un carillonneur. Ainsi aux* Pièces pour carillon *de John Cage sont venues s'ajouter celles de Charles Chaynes, Jacques Charpentier, Alain Banquart, Alain Louvier, Betsy Jolas, Alain Savouret, pour citer quelques noms seulement, tandis que Marcel Landowski, Gérard Grisey, Maurice Ohana, Jean-Claude Eloy, Olivier Messiaen et bien d'autres, séduits à leur tour, déploient des prodiges d'imagination pour rester assez simples tout en étant modernes... Abondance de biens ne nuit pas, dit le proverbe ; pourtant, devant cette rage d'écrire pour son instrument, Renaud Gagneux doit nécessairement opérer un choix : ne lui a-t-on pas présenté récemment un morceau dont la simplicité provocante s'aggravait d'un titre insolent :* le Marteau champêtre *?*

Organisés par Théâtre, musique et danse dans la ville et la mairie de Paris, les concerts du mercredi se poursuivent jusqu'au 9 juillet ; le week-end était marqué par deux concerts exceptionnels d'une heure ne comportant que des premières auditions et, faut-il le souligner, alors qu'on dit encore que la musique contemporaine fait fuir le public, non seulement tous les bancs de la petite place étaient bien garnis, mais les connaisseurs étaient allés s'installer dans la courette située derrière le beffroi, où l'acoustique est excellente. Les vibrations profondes des cloches graves, la stridence des petites exercent à la longue une sorte de fascination, où le plaisir de retrouver un paysage sonore devenu presque anachronique entre pour une large part. Mais les dissonances, les rythmes heurtés ? Personne, semble-t-il, n'y trouve à redire ; des cloches qui sonnent et qui sonnent longtemps, c'est comme une fête improvisée.

GÉRARD CONDÉ.

★ A la rentrée, deux concerts de carillon sont déjà prévus, avec de nouvelles créations : le 12 octobre, dans le cadre de l'Année du patrimoine (Journée nationale du carillon), et le 7 décembre, lors du Festival des musiques sacrées.

THÉATRE

Le palmarès du Syndicat de la critique

Le palmarès du Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale pour la saison 1979-1980, a été établi le mercredi 25 juin :

SPECTACLE : *le Soulier de satin,* de Paul Claudel, par la compagnie Renaud-Barrault (Théâtre d'Orsay).

CREATION FRANÇAISE : *Un habit pour l'hiver,* de Claude Rich (Théâtre de l'Œuvre).

COMEDIENNE : Geneviève Page, dans *les Larmes amères de Petra von Kant,* de R. V. Fassbinder (Maison de la culture d'Amiens).

COMEDIEN : José Maria Flotats, dans *Une drôle de vie,* de Bryan Clark (Théâtre Antoine).

SPECTACLE MUSICAL : *le Clou de M. Louis,* chorégraphie de Françoise Adret et texte de Florence Mothe (Mai musical de Bordeaux).

REVELATION DE LA SAISON : Catherine Frot dans *C'était comment déjà,* de Jean Bouchaud (Petit Odéon).

SPECTACLE EN PROVINCE (prix Georges Lerminier) : *Vichy-Fictions,* de Bernard Chartreux et Michel Deutsch ; mise en scène : Jean-Pierre Vincent (Théâtre national de Strasbourg).

SPECTACLE ETRANGER : *Regardez les hommes tomber,* par la compagnie Hauser Orkater d'Amsterdam (Palais de Chaillot : salle Garnier).

LIVRE SUR LE THEATRE : *le Théâtre depuis 1968, parti pris,* de notre collaboratrice Colette Godard (Editions Lattès).

« LENZ » à la cathédrale de Strasbourg

Le chemin est long jusqu'au délire de Lenz, longue et dure la montée en spirale jusqu'à la plate-forme de la cathédrale de Strasbourg. Quand on arrive, un homme est encordé le long de la flèche. Sur les portants, un bout de colonne plâtreuse est collé, une bizarre sculpture, une sorte d'araignée géante calcifiée, prend beaucoup de place — le décor ajouté est de Titina Mazelli, — il fait jour encore. Des voix d'hommes appellent « *Goethe* — prononçant Goethé — *attends-moi* »... Une jeune femme blonde (Evelyne Didi) semble chercher quelqu'un, elle chante. Les spectateurs sont groupés sur des bancs noirs. Goethe (Alain Rimoux) se promène parmi eux, montre la ville, immense et très belle, parle de ruelles et d'ordre.

Il y a trois Lenz, et chacun est enfermé dans une obsession : celui qui cherche protection auprès de Goethe (Jean-François Lapalus), celui qui se hait et veut en vain aimer la jeune femme (Dominique Muller), celui qui a trouvé sa vérité ailleurs, une béatitude affolée, fasciné par le vide (André Wilms). Le vertige peu à peu enveloppe comme un voile mouillé. Des fragments de texte, des actions, se répètent en différents endroits. Il y a un autre Goethe (Bernard Freyd), le premier et son Lenz changent de rôle.

Le crépuscule insidieusement transfigure le paysage. Les teintes rouille des vêtements se fondent à la pierre ; pierre et corps semblent avoir la même densité. De dos, à contre-jour, la jeune femme tend un arc, prend une pose d'archer prêt à tirer. On dirait un ange érotique. L'un des Lenz est accroupi, renfoncé dans une encoignure.

Un autre raconte la promenade de Lenz dans la neige, et sa révélation, telle que l'a reconstituée Büchner dans une nouvelle. Dans une chambre, quelqu'un tape du morse et grommelle. Les fenêtres tapent, des mains invisibles font voler les carreaux en éclats. Le vent fait voltiger des feuilles manuscrites, rectangles de papier, lambeaux de vie souffrante, de raison déchirée, de chair en guenilles. La nuit est là, le doux sommeil de l'oubli. Les souvenirs fantomatiques vacillent.

Quels souvenirs ? Ceux des bâtisseurs illuminés qui ont sculpté la cathédrale ? Ceux du poète torturé qui se voulait Dieu ? En vérité, il n'y a rien à apprendre sur Lenz dans ce spectacle de Johannes Klett, qui est à mille lieux de toute ambition pédagogique. Mais il y a à voir et à recevoir les saccades d'une intelligence qui se bat avec elle-même, les élans et les chutes d'une passion d'absolu, une sorte d'apaisement : la certitude qui vient de la folie...

Tout est inversé, les comédiens sont des objets lancés sur un circuit, les vrais acteurs sont le ciel, le panorama, la cathédrale avec son poids d'histoire et de mystère, qui donnent la grandeur, l'étrange beauté du spectacle, et c'est là sa limite, il devient presque accessoire.

COLETTE GODARD.

La prochaine saison au Théâtre de l'Est parisien

La saison s'ouvre le 14 octobre avec *Fin de partie,* de Samuel Beckett, mis en scène par Guy Rétoré. En décembre, Dario Fo présentera *Histoires de tigres et autres histoires* » qu'il a créé à Milan en *1979.* Du 9 janvier au 15 février, on verra *les Serments indiscrets,* de Marivaux, produit par le Nouveau Théâtre de Nice et mis en scène par Jean-Louis Thamin. Une nouvelle production du T.E.P., mise en scène par Guy Rétoré, *Tueurs sans gages,* de Ionesco, sera jouée du 24 février au 5 avril. La saison se terminera par une coproduction du T.E.P. et du Théâtre de l'Atelier, *Têtes rondes et têtes pointues,* de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Van Kessel.

A l'Assemblée nationale, M. Lucien Villa, député communiste, a demandé, le 20 juin, que les crédits nécessaires à la reconstruction du T.E.P., conformément aux promesses faites par le ministre de la culture, en juin 1978, soient inscrits au budget de 1981. Suppléant M. Lecat, Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, a indiqué qu'aucune date ne pouvait être arrêtée pour cette opération, mais qu'un crédit de 1,5 million était engagé pour les travaux d'aménagement de l'actuelle salle.

ROCK

SHAM 69 AU PALACE

En Angleterre, et plus précisément à Londres, Sham 69 ne peut plus se produire sur scène. Ses concerts sont invariablement interrompus au bout de deux morceaux par des combats d'une extrême violence entre punks, skinheads et militants du National Front, surtout depuis que, associé par méprise à ces derniers, le groupe a participé à des manifestations musicales contre le racisme (« rock against racism ») et fait des déclarations antifascistes. « Nous nous trouvons dans une situation inextricable à Londres, explique le bassiste du groupe. Nous avons proposé à des organisateurs de jouer sous un pseudonyme et sans affichage. Même dans ces conditions, ils refusent, notre réputation leur fait peur. » Sham 69 est l'un des groupes les plus populaires en Angleterre qui touche essentiellement les classes prolétaires. Des « working-class heroes » qui ont pris le public des Sex Pistols depuis leur disparition.

Sham 69, on l'a vu le 23 juin au Palace, est sans doute le seul groupe qui perpétue encore l'esprit et l'attitude punks de 1977 avec la mêm énergie, la même authenticité. Une guitare saturée, des larsens qui vrillent les tympans, une rythmique fruste, un son qui hurle et le chanteur, Jimmy Pursey, qui éructe et exhorte son public. « Jimmy Pursey est un extraordinaire showman, disait Pete Townshend, le leader des Who, à son propos. Mais il a fait une erreur, celle d'ignorer les règles du spectacle qui sont les mêmes depuis l'Antiquité. »

Au Palace, Jimmy Pursey se roulait par terre, donnait son micro au public, le faisait chanter, le laissait s'exprimer librement, tandis que le groupe continuait de jouer, et dans la salle comme sur la scène se jouait le même show : un show catastrophe.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Polydor.

M. LECAT ET LA « PARITÉ » : absolument faux.

En réponse à Mme Chantal Leblanc, député communiste de la Somme, qui l'accusait d'abandonner le principe de la parité dans le financement des maisons de la culture et des centres d'action culturelle, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a déclaré, mercredi 25 juin, à l'Assemblée nationale : *« C'est ce qu'a dit hier un journal du soir réputé pour son autorité doctorale, mais c'est absolument faux... »*

[La « parité », c'est-à-dire le financement, à parts égales, des maisons de la culture par l'Etat et les collectivités locales (la proportion étant d'un tiers-deux tiers pour les centres d'action culturelle) est déjà largement abandonnée dans les faits en raison du « désengagement » progressif du ministère. M. Lecat affirme qu'il n'entend pas renoncer au principe, contrairement à ce que nous écrivions dans « le Monde » du 25 juin, sur la foi d'informations fournies par ses services. Nous prenons acte de son démenti. — T.F.]

ARCHIVES

M. Giscard d'Estaing : aucune pièce des fonds nationaux ne doit être transférée à l'étranger

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, le 16 juin, à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, une lettre, rendue publique mercredi 25 juin, dans laquelle il lui demande de veiller à la stricte application des dispositions concernant les fonds d'archives conservés dans les différents dépôts des Archives nationales.

Il écrit : *« Les fonds d'archives conservés dans les différents dépôts des Archives nationales constituent l'un des éléments essentiels de notre patrimoine national, en même temps que de la souveraineté de l'Etat. Il me paraît nécessaire de préciser que les pièces appartenant à ces fonds ne sauraient être, en aucun cas et dans quelque intention que ce soit, transférées à l'étranger ou remises à un gouvernement étranger, aux institutions qui en dépendent ou à des personnes publiques ou privées. Cette décision n'interdit évidemment ni les prêts de brève durée pour des expositions internationales ni la remise de copies photographiques pour la commodité des chercheurs étrangers. De telles copies ne devront cependant être délivrées qu'en conformité avec les dispositions légales qui régissent la communication des documents originaux. »*

Cette mise au point fait suite à une demande du gouvernement algérien qui réclamait la restitution de documents d'archives relatifs à l'Algérie, conservés au dépôt des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence.

La mémoire de l'Hérault

Au terme de trois années de travaux, les archives de l'Hérault sont logées dans un bâtiment moderne, sans agressivité, qui intègre sans difficulté une chapelle du dix-septième siècle. Il a été inauguré en présence de M. Jean Favier, directeur général des Archives de France, de M. Maurice Lambert, préfet de région, et des deux présidents du conseil général, M. Jean Bène, qui fut à l'origine des travaux, et M. Gérard Saumade, qui les mena à terme.

Les documents peuvent être rangés sur 45 kilomètres de rayonnage en sept niveaux, dont deux au sous-sol. La dépense totale de l'opération, qui s'est élevée à 20 700 000 francs, a été financée par le département, avec une subvention du ministère de la culture et de la communication de 4 288 000 francs.

A l'occasion de cette inauguration, M. Jean Sablon, directeur départemental, a eu l'heureuse idée d'organiser dans le hall d'entrée une exposition (1) qui montre que les archives ne sont pas poussière, mais reflet de la vie quotidienne passée, et que l'histoire locale n'existe pas en soi. Elle s'intègre à l'histoire régionale ou nationale. Elle montre aussi, selon l'expression de M. Favier, que *« le département n'est pas amnésique ».*

Ce caractère régional et national est nettement apparent. Les documents les plus anciens détenus à Montpellier remontent au huitième siècle (785), mais la plupart ne sont représentés que par des copies, insérées dans des cartulaires compilés aux treizième et quatorzième. Le plus ancien document exposé, un acte sur parchemin authentifié sous forme de chirographe par endentures et à l'aide de deux sceaux, dont un seul subsiste, celui de l'ordre des Templiers, est une sentence d'Imbert, archevêque d'Arles, délégué du pape Célestin III, dans un différent — ils furent nombreux en divers domaines — opposant le prévôt et le chapitre de Maguelone aux Templiers.

Parfois, la juxtaposition de deux documents de même époque permet de constater une des particularités des écritures du Moyen-Age : l'existence d'une écriture distincte pour les chartes et pour les livres.

L'exposition met ainsi côte à côte un rituel de la cathédrale de Béziers du quatorzième siècle et les lettres patentes, en forme de chartes, du roi Charles VI accordant l'amortissement de 80 livres tournois de rente pour la célébration d'un obit à l'intention du roi Philippe VI, de la reine Blanche d'Evreux et de Jeanne de France, leur fille, dans les cathédrales de Béziers et de Narbonne.

Le parchemin, scellé sur lacs de soie rouge et verte, daté de février 1399, rappelle une histoire d'amour qui finit mal : Jeanne de France se rendait à Perpignan pour épouser Jean, duc de Gérone, fils du roi d'Aragon. Elle tomba malade à Béziers et y mourut le 16 septembre 1371.

Il n'est pas seulement question des grands de ce monde passé. La vie quotidienne figure notamment dans des actes de propriété ou des dons, des délibérations du consistoire de l'église réformée de Lunel (1596-1617).

Un certificat de rachat de captifs chrétiens en Alger par les Pères de la Merci rappelle le danger des pèlerinages lointains.

La régionalisation sans le savoir

La régionalisation se pratiquait, comme la prose, sans le savoir.

Jacques Ier, roi de Majorque, seigneur de Montpellier, promulgua en langue d'oc des statuts en faveur des ordres mendiants, à la fin du douzième siècle. On voit aussi une lettre personnelle de Louis XIV priant de Basville d'assister aux Etats, avec le marquis de Villars, cousin du roi, pour y veiller à l'exécution de ses vues sur la région.

Les Etats du Languedoc revivent encore avec un plan de la « rade projetée sous le fort de Brescou (2), avec ses fondes en pieds », de 1783, et avec un procès-verbal d'une séance, tenue à Béziers en octobre 1632 en présence de Louis XIII. Les interventions de l'intendant en matière de police et de contrôle de l'opinion publique sont illustrées par un dessin en couleurs de la « *hyenne*, animal féroce qui ravage le Gévaudan depuis 1764, tel qu'on l'a envoyé à la Cour ». Necker signe lui-même l'avis de sa nomination comme directeur des finances, qu'il adresse à M. de Saint-Priest, intendant.

L'exposition ne pouvait évidemment laisser échapper la création du département de l'Hérault et l'époque révolutionnaire, la création du chemin de fer de Montpellier à Cette, un des premiers de France, le viaduc de Garabit ou les routes du dix-neuvième et du vingtième siècle. Mais elle entre alors dans les limites de la mémoire des vivants.

ROGER BÉCRIAUX.

(1) Ouverte au moins jusqu'à fin juin les jours et heures ouvrables.

(2) Au cap d'Agde.

Mort du peintre américain Clyfford Still

Le peintre américain Clyfford Still est mort, lundi 23 juin, à Baltimore, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quinze ans.

L'hiver dernier, le Metropolitan Museum de New-York avait consacré une rétrospective à ce peintre qui était, avec de Kooning et Motherwell l'un des derniers survivants des expressionnistes abstraits de l'école de New-York, avec soixante-dix-neuf toiles, toutes de très grand format, qui suffisaient à remplir plusieurs salles du musée (*le Monde* du 5 février).

∴

[Né à Grandin, dans l'Etat du Dakota-du-Nord, en 1904, Clifford Still, qui avait passé sa jeunesse à Spokane, dans l'Etat de Washington, est, à n'en pas douter, le moins new-yorkais de cette école de New-York, que la critique avait liée au tumulte de la vie urbaine. Clyfford Still avait vécu, avant 1940, à Paris, d'où il ramena une teinte surréalisante ; puis, à la déclaration de la guerre, à New-York, où son travail prit, au propre comme au figuré, ses dimensions américaines : les grands formats et la recherche d'un art qui ne doivent plus rien au vieil héritage européen.

L'œuvre de Still n'a pas d'équivalent dans la peinture américaine. Il était resté l'homme de l'Amérique profonde, peignant en solitaire un paysage abstrait, sans liens apparents avec le climat new-yorkais, en dehors des modes en cours. Sa vie durant, à partir des années 40, il semblait peindre et repeindre à satiété le même tableau, avec sa montée frontale de couleurs en flammes cernées de noir, ou bien de grandes rocheuses du paysage minéral américain, vaste et ouvert, sans commencement ni fin, tel un cosmos enveloppant. Le sujet de cette peinture sans images, abstraction de formes, de couleurs, était la nature du peintre lui-même, son sentiment de l'infini et une certaine quête de la transcendance qui illustre bien sa conception du rôle de l'art et de l'artiste dans la vie d'une société, hors de ce qui est devenu la consommation esthétique. Still n'avait que sarcasmes pour le milieu du commerce de l'art, avec ses faiseurs de courants à la mode.

JACQUES MICHEL.

■ Le chef d'orchestre et compositeur allemand Bert Kaempfert, qui avait écrit notamment la musique de la chanson « Stranger in the night », chantée par Frank Sinatra, est mort dimanche 22 juin dans l'île de Majorque, d'une thrombose cérébrale, à l'âge de cinquante-six ans.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 19 h. 30 : Cauchemar à 4 L 12 le soir de ses noces.
T.A.I.-Théâtre (274-11-51), 19 h. : *les Bonnes* ; *20 h. 30 : le Moria.*
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Tupac Tosco, spectacle argentin.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot, Grand Théâtre, 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 45 : Hauser Orkater.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : *les Voisines.*
Centre Georges-Pompidou (277-12-23), Débats, 18 h. 30 : La géographie, la stratégie ; 19 h. : Cinéma expérimental dans les années 60.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Didon et Enée, de Purcell ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre en pièces (806-30-37), 20 h. 30 : Dibbouk. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Théâtre de l'Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : *le Neveu de Rameau.* — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 21 h. : Oratorio pour une vie.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Cité internationale, Grand Théâtre, *20 h. 30 : Amphitryon.* — *Galerie*, 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la reine.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : *Il faut qu'une porte soit ouverte* ou fermée : la Fille bien gardée.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; *22 h. 15 : Archéologie.* — Théâtre rouge, 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Jugement.
Palais des *glaces* (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre - en - l'Ile (329-60-22), *18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 :* Ma chère Sophie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernarda Alba. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets de l'enfer.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio - Théâtre 14 (257-33-62), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour : l'Epreuve (dern.).

Jeudi 26 juin

Théâtre Duncan (326-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savoir.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et le Sylphe (dern.).
Théâtre Sagor (797-03-39), *20 h. 30 :* le Malade imaginaire.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : *l'Homme à la coque* ; *22 h. 30 :* les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : le Bal de la sirène.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Charlie Lie Couture.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Nane Stern (705-08-46), 19 h. : Théâtre à bretelles.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, *ouvre-moi.*
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, *21 h. : Les* lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Si la « femme » n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non-fumeur.
La Tanière (337-74-39), 21 h. : *B. Meullen et V.-A. Sens.*
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du *Marais* (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Mad Sonia.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Silences et Sommeil, Compagnie J. Gaudin.
Atelier 102 (102, boulevard de La Villette), 21 h. : Anlway.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron *(808-39-74), 20 h. : A. Zsigmondi*, I. Lantos, A. Zombori (musique d'Europe centrale).
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Caela Yes Tenemos Bananas ; 22 h. 30 : J.-L. Caillat.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre *national de France*, dir. A. Davis, sol. I. Stern (Lalo, Brahms).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : L. Loskine, Ensemble de chambre de Paris, *dir.* A. Myrat (*Pleyel*, Debussy, Lekeu, Honegger).
Lucernaire, 19 h. 30 : Ph. Adam, M. Beaucoudray (Schumann, Hindemith, Franck).
Salle ASCA, 20 h. : P. Bouyer (Liszt, Chopin, Bach).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : A. Logarides, piano ; J. Barthe, violoncelle (Eccles, Saint-Saëns, Fauré, Granados).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : R. Safir et Quatuor de violes M.-P. Bloch (Dowland, Holborne, Purcell).
Ranelagh, 20 h. 30 : E. Herbin, piano (Chopin).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Bengt U Kulfors (Mozart, Schumann, Scriabine, Prokofiev, Werle).
Eglise Saint-Louis d'Antin, 12 h. : L. Davis, orgue (Bach, Franck, Duruflé.

Jazz, pop, rock, folk

American Center (354-99-92), 21 h. : Trio Eric Watson, C. Alwin, contrebasse.
Bataclan (700-30-12), 20 h. : Ian Matthews.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : *Maxime Saury Jazz Fanfare.*
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Claude Barthélemy Quartet ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Texture Sextet.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Procédé Guimard-Delaunay.
Forum des Halles (297-53-47), 22 h. : Strideur.
Opéra-Night (296-62-56), 24 h. : Mike Lester.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Royal Tencopators.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Dixie Francis Jazz, avec J.-C. Naude.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Aristide Padygros.
Théâtre Noir (707-85-14), 20 h. 30 : Sonia *Mad.*

Dans la région parisienne

Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h. 30 : Mille hourras pour une gueuse.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : Soirée reggae.
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous a capella.
Saint-Denis, Festival (243-00-59), Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. Ruggero Raimondi (Mozart).
Saint - Maur, Théâtre (883-14-67), 21 h. : Ah ! les z'enfants...
Versailles, XVIIe Festival (950-24-51), Orangerie, 20 h. 45 : la Thébaïde.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Haute surveillance ; Huis clos.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Apollinaire le mal-aimé.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Place du Marché - Sainte - Catherine, 19 h. 30 : Bruce Mac Quartet + Two ; 20 h. 30 : les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Xavier *Lacouture ; 22 h. : Philippe* Garnier, le souffleur de vers.
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : E. Exerjean, P. Corre, piano (Mozart, Schubert, Bizet, de Séverac, Terrasse).

IVes Soirées de Saint-Aignan

(354-96-60)

Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Trio Lasage : J. Morata, piano ; A. Galpérine, violon ; J. De Spengler, violoncelle (Fauré, Schu*mann, Saint-Saëns*).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Plus Grand Cirque du monde, de H. Hathaway ; 19 h. : The Man on a tightrope, d'E. Kazan ; 21 h. : la Huitième Femme de Barbe-Bleue, d'E. Lubitsch.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : l'Escalation, de R. Faenza ; 17 h., Cinéma japonais : Treize assassins, d'E. Kudo ; 19 h. : Mahlzeiten, d'E. *Reitz.*

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Para*mount-Bastille, 12e (343-79-17) ;* Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ARME AU POING (Ang., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e *(329-42-62)* ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-*52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).*
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

LE SHERIFF ET LES EXTRA-*TERRESTRES*, film italien de M. Lupo (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cam*bronne, 15e* (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
FORCE ONE, film américain de P. Aaron (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93).
CONTES PERVERS, film franco-italien de Régine Deforges (**) : U.G.C. Danton, 6e (336-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
HORROR SHOW, film américain de R. Schickel (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
DROLES DE DIAMS (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., *v.o.) (**) : St-Germain Studio*, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTOMES DE LA VIDEO : LA T.V. DE R. RUIZ : Action-République, 11e (805-51-33).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., *v.o.*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont es Halles, 1er (297-49-70) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Murat, 16e (651-99-75).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LULU (Fr.-All., vers. allem.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Para*mount-Elysées, 8e (359-49-34)* ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Bastille, *12e (343-79-17)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; May-Fair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75)
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : *Quintette*, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Montparnasse* - Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; *Cinoche* Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SPECTACLES

SATURN III (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LA BETE (Fr.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CATCH 22 (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11) Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont - Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Parnassiens, 14e (329-83-11).

FRITZ THE CAT (A., v.f.) (**) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-45-90). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JOHNNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o) : Noctambules, 5e (354-42-34)

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MURIEL (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

LA PALOMA (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)

QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE RENARD DU DESERT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

LE SEXE FOU (It., v.o.) : le Seine-Ciné, 5e (325-95-99) H. sp.

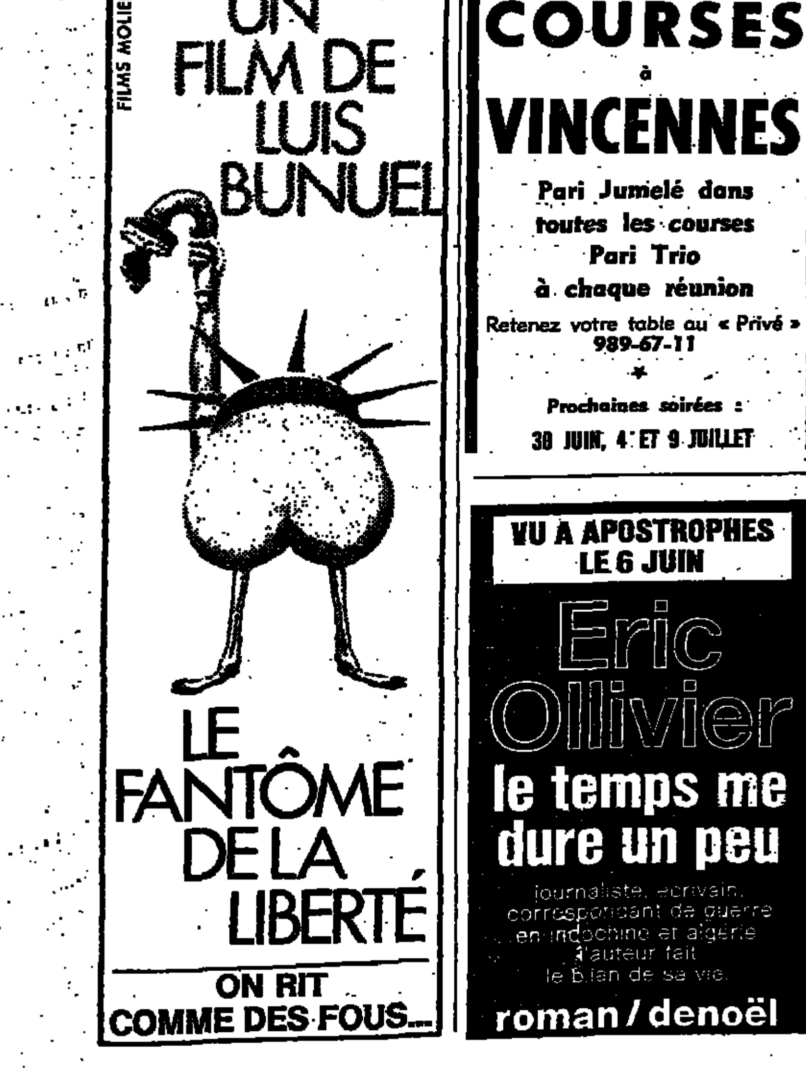
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

THE LAST WALTZ (A.) : Magic-Convention, 15e (828-42-27).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

La fourchette en l'air

On était là, on était bien, les coudes sur la table, affalés devant une omelette au lard. On attendait le journal de 20 heures sur Antenne 2. Au Top-Club il y avait Dalida. On se demandait quel âge elle pouvait bien avoir... n'empêche, avec un corps pareil, elle doit suivre un sacré régime. Tiens, va donc chercher la purée. Et puis, paf, comme ça, sans crier gare, on voit s'inscrire sur nos écrans, en couleurs, en gros plan, un petit enfant noir recroquevillé, squelettique, qui nous fixe interminablement sans ciller de ses yeux couverts de mouches. Ça y est, c'est reparti pour l'Ouganda. On pique le nez dans nos assiettes : c'est vrai, la vue de ce môme, ce n'est pas supportable.

On relève la tête en entendant la voix de Patrick Poivre d'Arvor. Il y est allé, il est sur place. Dans ce camp de transit à Moreto, c'est l'enfer. La caméra s'attarde sur des bébés au sein, des morts vivants. Cent cadavres par jour sont jetés dans le lit desséché de la rivière, aux hyènes et aux vautours. Au-dessous de deux ans, pas un de ces enfants ne survivra, nous explique la bonne sœur, en treillis, d'une voix étale. On se regarde un peu gênés, la fourchette en l'air : c'est terrible quand même...

Les rares convois de vivres qui parviennent jusque-là sans avoir été interceptés par les pillards de tous bords, policiers ougandais, soldats tanzaniens, sont pris littéralement d'assaut à coups de bâton, à coups de feu, à coups de poing. C'est la loi de la jungle. Trois gouvernements ont été renversés depuis la chute d'Amin Dada. Amin, un journaliste anglais l'a rencontré, engoncé dans un complet croisé. Il attend son heure en Arabie Saoudite. Il a des partisans sur place, des partisans de l'ordre et de la tyrannie. Si elle est sanguinaire, tant pis. Du coup la conversation se ranime — dire qu'en Somalie, qu'au Soudan c'est pareil, et qu'ici on brûle des camions de tomates — et puis le silence se refait devant de nouvelles visions d'horreur : un hôpital de fortune, pas d'eau, pas d'électricité, les matelas n'ont pas été désinfectés depuis la dernière épidémie de choléra. On croise des docteurs, des « médecins du monde », des représentants d'organismes de bienfaisance. Ils réclament des moyens de transport, de la nourriture, des médicaments. D'accord, mais ça servira à quoi, à qui ?

Le temps de se poser la question et le carton indiquant l'adresse où envoyer ses dons a déjà fait place à qui vous savez. On n'est pas mécontent pour une fois de retrouver notre Giscard d'Estaing quotidien, et on se reprend à sourire en l'entendant nous dire que les Français n'ont pas assez d'enfants.

Alors, tu passes le fromage à ta sœur ?

CLAUDE SARRAUTE.

Les « bêtises » de Milan Kundera

Milan Kundera était, mercredi 25 juin, l'invité unique de l'émission de Georges Suffert, « la Rage de lire », sur TF 1. A son habitude, cet auteur tchécoslovaque, installé en France depuis 1975, a décapé les idées reçues, rejeté les formules que l'habitude a imposées. Il refuse, par exemple, d'être traité de « dissident », bien qu'il ait rompu avec le régime établi dans son pays. L'Europe de l'Est ? Cela n'existe pas. Il y a, au centre de l'Europe, des nations qui furent, à maints égards, à l'avant-garde de la culture occidentale, qui sont toujours une partie de l'Occident, mais qui, depuis Yalta, se trouvent sous la dépendance d'une puissance orientale.

L'interroge-t-on sur la politique ? Il refuse de s'y enliser. L'expérience lui a appris que la formule « tout est politique » conduit au totalitarisme. Et il a connu la tragédie d'une culture étouffée par la politique. Il a choisi, pour sa part, de faire rire des tragédies parce que le comique est aussi une manière corrosive de voir les drames. L'auteur de la Plaisanterie entend s'inscrire dans la tradition tchèque pour laquelle le ridicule côtoie toujours le pathétique. Il parle sans élever le ton en s'excusant de dire beaucoup de « bêtises » dans l'improvisation. Des bêtises comme on aimerait souvent en entendre.

B. F.

Jeudi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 1, rue Sésame.

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les drogues pour fabriquer des minces.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France.
Résumé de la journée.

20 h Journal.

20 h 45 Série : « les Incorrigibles ».
Réalisation A. Isker, avec P. Tirmont, G. Segal, E. Margoni, A. Medina, R. Borras... *Lire notre sélection.*

21 h 40 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Dossier : la Pologne ; La pêche en Bretagne ; L'homme du mois : Un artiste à l'usine ; Ce qui change dans l'économie : La conquête de l'Amérique ; le cas Perier ; C'est aussi de l'économie : Jardinage (deuxième agriculture).

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
Le R.P.R.

20 h Journal.

20 h 35 Le grand échiquier, de J. Chancel.
Musiques de juin : Jean-Claude Casadesus et l'Orchestre philharmonique de Lille.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Fred Basset ; Flash : la victoire en riant.

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : la grande aventure humaine.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le débarquement.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma (Cycle C. Deneuve) : « Si c'était à refaire ».
Film français de C. Lelouch (1976), avec A. Aimée, C. Deneuve, C. Denner, N. Arestrup, F. Huster, O Baudot, J.-J. Briot, J Villeret, M. Papatakis, J.-P Kalfon (rediff.).
Condamnée à quinze ans de réclusion pour complicité de meurtre, une femme, pour se donner une raison de vivre, a un enfant pendant sa détention. A sa sortie de prison, elle recherche son fils, qui avait été confié à l'Assistance publique et ne la connaît pas. Un mélodrame chargé de péripéties plus ou moins vraisemblables mais conduit, avec brio, par Lelouch, qui réussit à émouvoir et à charmer. Scènes sentimentales et performances d'acteurs.

22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.

19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.

20 h., La responsabilité sociale de l'ingénieur, par J Yanowski.

20 h. 55, Festival international de Lausanne : « Roméo et Juliette », de Gounod, en direct du palais Beaulieu.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles

20 h. 30, Concert : « Trois Mouvements de la suite lyrique » (Berg), « Symphonie n° 4 » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec Edith Mathis, soprano.

22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre. « Conditions de la musique », de A. Souris ; 23 h., Les grands pianistes de l'école russe (IIIe) : Emil Guilleis (récital public de décembre 1960), œuvres de Scarlatti, C.P.E. Bach, Haydn et Rameau ; 1 h., Jazz Forum.

Vendredi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

15 h 45 Tour de France.

18 h TF 4.

18 h 30 1, rue Sésame.

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les âges clefs de la minceur.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France.
Résumé de la journée.

20 h Journal.

20 h 30 Au théâtre ce soir : « la Veuve rusée ».
De C. Goldoni, mise en scène de M. Tassencourt, avec N. Chausson, M.-T. Isar, G. Vacchia, G. Toussaint...
Une veuve fortunée met à l'épreuve la sincérité de ses quatre soupirants, qui, tous les quatre, utilisent les bons offices d'Arlequin... Quiproquos, philosophie cynique et happy-end. La mise en scène est de Marcelle Tassencourt, qui n'est pas Georgio Strehler.

22 h 40 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Arthur.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Le scandale.

12 h 45 Journal.
(En direct du sommet du Mont-Blanc.)

13 h 35 Sports : Cyclisme.
Tour de France.

14 h Série : La dynastie des Forsyte.
L'après-midi d'une Dryade.

14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon.

18 h Récré A 2.
Dino boy ; Candy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 30 Feuilleton : Sam et Sally.
L'Avion.

21 h 35 Apostrophes.
Quelques bons livres pour les vacances : *Fleur de péché* (G. Dormann), *la Nuit du grand boss* (C. Frutero, F. Lucentini), *Fort Saganne* (L. Gardel), *la Bête à bon Dieu* (P. Jardin), *Adieu à Berlin* et *l'Homme au singulier* (C. Isherwood), *la Dame du Nil* (P. Gedge).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle soviétique) : « la Corne d'Anara ».
Film géorgien d'I. Kvirikadze (1977), avec R. Essadze, C. Takaichvili, R. Tchkhikvadze, H. Levaja, B. Zakariadez (v.o. sous-titrée).
Dans une petite ville de Géorgie, une corne pouvant contenir sept litres de vin et qui fait, chaque année, l'objet d'un concours, est restée la possession d'un grand buveur. Une comédie sur les fêtes du vin et les traditions géorgiennes. Ce film est inédit.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cerf-volant ou Manureva Club ; Des livres pour nous : *la Croisière jaune* ; Bricolopédie : le port.

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : l'éveil de l'amour.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Libération.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : En quête d'un premier emploi.

21 h 30 Variétés : On en connaît un rayon, par J.-D. Verhaegue et E. Manino.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.

8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile.

8 h. 50, Echec au hasard.

9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h. 45, Le texte et la marge : « le Miroir de pierre », avec J.-P. Ferrané.

11 h. 2, Cordes et cuivres.

12 h. 5, Agora : « L'impossible prison », avec M. Perrot.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Jeu, thème, variations.

14 h., Sons : Un monastère au Japon.

14 h. 5, Un livre, des voix : « Jude l'obscur », de T. Hardy.

14 h.47, Un homme, une ville : Copernic à Cracovie.

15 h. 50, Contact.

16 h., Pouvoirs de la musique.

18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.

19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne.

20 h., Emission médicale : Economie de santé ; La nouvelle transfusion sanguine ; La chirurgie de guerre (en liaison avec TF 1).

21 h. 30, Black and blue : La musique à Port-au-Prince.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque.

9 h. 2, Le matin des musiciens : musique en vie, Le Parnasse François, œuvres de M.-A. Charpentier.

12 h., Musique de table : « les Oiseaux » (Respighi), direct. N. Marriner, « Aïda », danses, extraits (Verdi), dir. H. von Karajan ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.

14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Symphoniques : œuvres de Chausson et Gounod ; 15 h. 45, « les Sept Dernières Paroles du Christ » et « Symphonie n° 45 » de Hadyn, avec l'orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. H. Scherchen ; 17 h. 15, « Troisième suite symphonique » (H. Martelli), direction J.-C. Casadesus ; 17 h. 30, Première loge : œuvres de Zeller, Moskowski, Gounod, Alabieff, Schubert, Brahms, Mendelssohn

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Concours international de guitare.

20 h. 20, Concert à Baden : « Messe en fa mineur » et « Te Deum » de Brückner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Théodor Egel.

22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches ; 23 h. 5, Les grandes heures du Festival de Prades 1952 (Schumann) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Echos de Cannes.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 27 JUIN

— *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, est l'invité de l'émission « Parlons clair » sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *MM. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., *Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., *Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., et *Laurent Fabius*, membre du secrétariat national du P.S., commentent la conférence de presse du président de la République au cours du journal de TF 1, à partir de 13 heures.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Dépannage : quelles garanties ?

Répondant à une question écrite de M. Paul Quilès, député socialiste de Paris, le ministre de l'économie fait le point sur les obligations imposées aux sociétés de dépannage (« Journal officiel » du 16 juin).

La prestation de dépannage s'étend à de nombreux domaines : principalement tous les travaux de bâtiment (menuiserie, plomberie, électricité, serrurerie, chauffage, etc.), les appareils électroménagers, l'automobile. Elle touche ainsi de nombreux corps de métier soumis à des réglementations diverses tant en ce qui concerne la capacité d'exercice de chaque métier que la détermination de leurs tarifs.

Pour ce qui est des travaux de bâtiment et travaux assimilés effectués pour les particuliers, l'arrêté ministériel du 31 mai 1960 place les prix sous un régime de cadre de prix. Chaque entreprise établit elle-même, sous sa propre responsabilité et par les méthodes qui lui agréent, ses prix d'ouvrage, lesquels sont considérés comme licites s'ils ne dépassent pas le prix de revient majoré d'une marge globale qui ne doit pas être supérieure à 10 % du prix hors taxe des travaux.

Afin d'assurer une bonne information du consommateur, l'arrêté ministériel du 6 décembre 1968 a prévu des règles de facturation et de publicité des prix s'appliquant aux prix des opérations d'entretien et de réparation effectuées à domicile. Les entreprises sont, en conséquence, tenues à délivrer à leurs clients, dès la fin du travail, un décompte indiquant de manière distincte : le montant des frais de déplacement, le temps passé, le taux horaire appliqué pour la main-d'œuvre, les taxes exigibles, le prix des produits fournis.

Pour ces derniers, il est prévu que leur prix ne peut excéder le prix réel hors taxe, multiplié au maximum par le coefficient 1,5.

En ce qui concerne la réparation des appareils ménagers et de radio-télévision, l'engagement national professionnel C-48 du 13 juillet 1973, reconduit depuis lors par avenants successifs, définit les conditions particulières de vente des services de dépannage et des produits fournis. Son dernier avenant améliore sensiblement les conditions d'information et de protection des consommateurs.

Il en est de même pour le dépannage des véhicules automobiles sur autoroutes et voies rapides qui fait l'objet d'une réglementation spécifique.

Il demeure que la bonne finition d'un travail dépend essentiellement du savoir-faire et de la conscience professionnelle du dépanneur. Par ailleurs l'existence d'une réglementation n'exclut pas les comportements délictueux. L'objectif des services du ministère de l'économie est précisément de sanctionner de tels comportements lorsqu'ils en ont connaissance. Les services de la direction générale de la concurrence et de la consommation, lorsqu'ils sont saisis d'une plainte, procèdent à une enquête pouvant conduire à des sanctions si la réglementation n'a pas été respectée : une solution amiable au différend peut, par ailleurs, être trouvée, dans les cas où la réglementation n'est pas en cause, dans le cadre de la procédure de conciliation offerte par la boîte postale 5000 (1).

(1) La boîte postale 5000 permet dans chaque département de régler de petits litiges pour lesquels les consommateurs ne disposent pas d'un recours réglementaire et pénal. Sur l'initiative de la *direction générale de* la concurrence, des membres des différentes professions et des associations de consommateurs se répartissent les lettres exposant les litiges et les demandes de renseignements. Les litiges ont souvent pour cause, selon la direction générale de la concurrence, « *les difficultés nées d'un manque d'information et de l'incompréhension* », et se règlent à l'amiable dans 60-70 % des cas.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 juin 1980 :

DES LOIS

● Autorisant la ratification de la convention entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les successions et sur les donations, signée à Washington le 24 *novembre 1978* ;

● Autorisant l'adhésion de la République française au pacte international relatif aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ouvert à la signature le 19 décembre 1966.

UN DECRET

● Portant création de la caisse française des matières premières.

UN ARRETE

● Fixant le taux de remboursement forfaitaire à verser par les employeurs du commerce, de l'industrie et d'activités diverses bénéficiaires de main-d'œuvre étrangère permanente introduite *ou contrôlée par l'Office national* de l'immigration.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 JUIN

« Promenade dans l'île de la Cité », 14 h. 30, métro Cité (Mme Allaz).

« Passy », 15 h., métro Trocadéro, Mme Oswald.

« Watteau et l'hôtel de Poulpry », 15 h., 12, rue de Poitiers, Mme Saint-Girons.

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Meyniel (*Caisse* nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Latin », 15 h., façade de Saint-Etienne-du-Mont (Mme Hager).

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

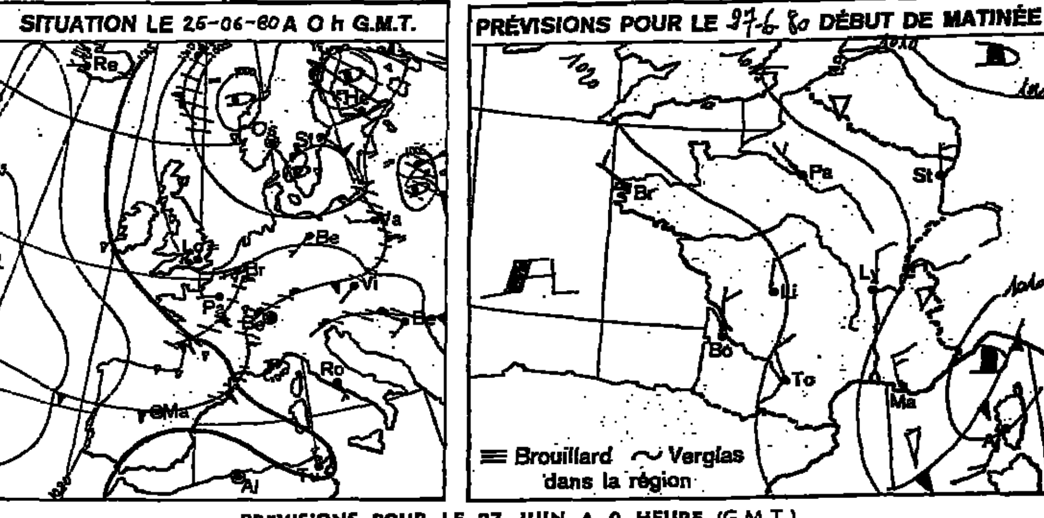
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« *Le Marais* », 21 *h.*, métro Saint-Paul (Templia).

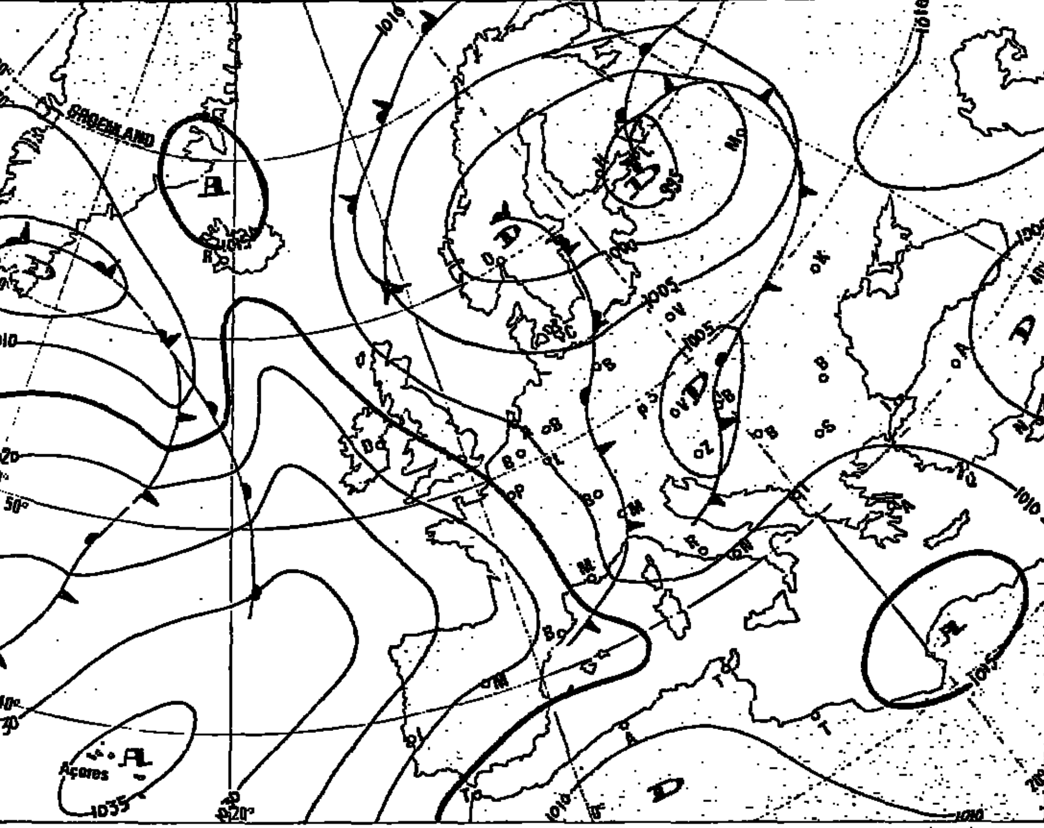
CONFÉRENCES

20 h. : 27, rue Copernic, M. R. Emmanuel : « Les agresseurs de la santé » (GRACE).

MÉTÉOROLOGIE







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages ≡ Brouillard ~ Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent. Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts. Front chaud. Front froid. Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 juin à 0 heure et le vendredi 27 juin à 24 heures :

L'air froid et instable qui circule des îles Britanniques à la Méditerranée intéressera encore la France vendredi, mais une perturbation, venant de l'Atlantique, abordera nos régions de l'Ouest dans la soirée.

Vendredi 27 juin, il fera encore frais en toutes régions, surtout le matin. Il y aura des averses parfois orageuses sur les Alpes et en Méditerranée, de larges éclaircies dans la vallée du Rhône, en Provence et sur le Languedoc. Partout ailleurs le temps sera le plus souvent ensoleillé et le ciel ne sera que passagèrement nuageux dans la journée. Toutefois, l'après-midi et surtout le soir, les nuages deviendront plus abondants en Bretagne et il risque d'y pleuvoir dans la soirée ou la nuit. Les vents viendront d'abord du nord-ouest ; ils seront temporairement assez forts le matin au voisinage de la Méditerranée ; ils tourneront à l'ouest le soir près de l'Atlantique et de la Manche. Les températures maximales s'élèveront un peu.

Le jeudi 26 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

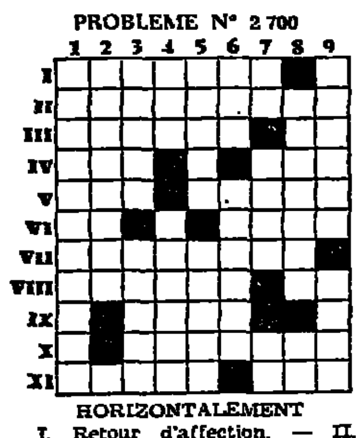
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juin ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 18 et 13 ; Bourges, 17 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 19 et 12 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Le Caire, 26 et 21 îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 17 et 10 ; Genève, 17 et 10 ; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 25 et 16 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 33 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 21 et 9 ; Téhéran, 28 et 23 ;

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 700



HORIZONTALEMENT

I. Retour d'affection. — II. Nom qu'on peut donner à un caprice. — III. Le cordon de la bourse ; Abréviation pour désigner un morceau. — IV. Charge de patriarche ; Sous la croûte. — V. Utile quand on est sur le terrain ; Recherché par un pêcheur au printemps. — VI. Pronom : Pas libre. — VII. Nom qu'on peut donner à celui qui rêve. — VIII. Le gosier en a un ; Dans un alphabet étranger. — IX. Avec l'article, est dans l'Ardèche. — X. Station chez des voisins. — XI. Ville de la Mayenne ; Après dix.

VERTICALEMENT

1. Plat, en Provence. — 2. Signalés, parfois. — 3. Très fort ; Certain était considéré comme le champion de la chrétienté. — 4. Reçut très mal. Siège d'un concile. — 5. On y rassemble des poussières ; Prend l'air. — 6. Arrose Perpignan ; Traité comme un méchant loulou. — 7. Conjonction ; Royal, au Canada ; Négation étrangère. — 8. On peut trouver chez lui tout ce qui est pique. Qu'il faudra donc régler. — 9. Recommence ; Ne compte pas.

Solution du problème n° 2 699

Horizontalement

I. Ivrognes. — II. Noise ; Pou. — III. Dis ; Reins. — IV. Etoc ; La. — V. Lurons ; Fi. — VI. Iris ; Acis. — VII. Ceuta ; RD. — VIII. Sucrier. — IX. Ta ; Meublé. — X. Sidérale. — XI. Rose ; Est.

Verticalement

1. Indélicats. — 2. Voiture ; Air. — 3. Risorius ; Do. — 4. Os ; Costumes. — 5. Ger ; Acéré. — 6. Elsa ; Rua. — 7. Epia ; Crible. — 8. Son ; Fidèles. — 9. Usais ; Ré.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER. TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-JEAN

TIRAGE DU 25 JUIN 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	341	500	7	97	150
	0 311	1 000		097	650
	3 331	1 000		187	500
				707	500
2	2	70		0 977	1 000
	1 252	5 070		8 137	5 000
				4 197	10 150
3	1 293	1 000		360 347	500 000
4	14	150	8	2 288	1 000
	054	500		22 658	50 000
	0 894	5 000		269 598	3 000 000
	01 154	100 000			
5	55	150	9	9	70
	6 295	1 000		2 729	1 070
	9 795	1 000	0	00	150
	7 885	5 000		7 900	1 150
6	236	500		9 250	1 000
	1 776	5 000		7 450	5 000
				3 740	10 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 2 JUILLET 1980 à BELMONT-sur-RANCE (Aveyron)

LOTO TIRAGE N° 26 : 3 5 25 28 31 38 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 26

PROCHAIN TIRAGE LE 2 JUILLET 1980 VALIDATION JUSQU'AU 1er JUILLET APRÈS-MIDI

BREF

ÉDUCATION

COMMERCE EXTÉRIEUR. — L'Institut d'administration des entreprises (I.A.E.) de l'université Lyon-III organise un enseignement préparant au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en commerce extérieur. Cet enseignement de six cents heures est réparti sur six mois et complété par un stage pratique en entreprise.

★ I. A. E., université Jean-Moulin Lyon-III, 15, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon, tél. (78) 69-24-93, poste 638.

ENTRAIDE

POUR LES FEMMES. — Le Centre d'information féminin et familial répond, depuis le 1er juin, aux questions posées dans les domaines de la vie sexuelle et de la maternité.

Comme dans les secteurs juridiques, social, professionnel, vie pratique, une nouvelle équipe de spécialistes se tient à la disposition du public, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h. 15 (tél. : 544-56-46 et 705-33-60), du lundi au vendredi toute l'année.

FOYERS-SOURIRE. — La fondation *Delta-7 envisage de créer des* « foyers-sourire », dont l'objectif est d'accueillir, en urgence, pour une durée limitée, des enfants dont les parents sont momentanément en difficulté en raison d'une maladie, d'un accident, etc. Un « appartement témoin » situé dans le quinzième arrondissement, peut recevoir huit enfants.

Delta-7 fait appel à des femmes ou à des couples intéressés par l'expérience et qui deviendraient ses salariés.

★ Les candidatures sont à adresser à Delta-7, 201, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. 828-42-31.

VIVRE A PARIS

LA COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ. — Le dimanche 6 juillet, la mairie de Paris, dans le cadre des manifestations « Paris villages », organise, avec le concours du syndicat patronal des cafés-limonadiers-restaurateurs de Paris et de la chambre syndicale des *cafés - limonadiers - restaurateurs* - hôteliers de Paris, la « Course des garçons de café ».

Les inscriptions à cette épreuve, réservée aux professionnels munis *d'une attestation d'employeur*, sont enregistrées au siège du syndicat patronal des cafés - limonadiers-restaurateurs de Paris, 44, rue Blanche, 75009 Paris, où l'on pourra également consulter le règlement, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

AUTOMOBILE

La nouvelle Renault-5 turbo

Le plaisir de conduire

Il ne reste pas grand-chose de la voiture d'origine dans la nouvelle Renault 5 turbo qui sera proposée, *dès le mois de juillet, au prix coquet* de 115 000 francs. Si, de loin, l'allure générale rappelle quand même la silhouette bien connue de la R 5, la régie Renault a, en réalité, conçu *et construit une tout autre voiture* qui n'a rien à voir, ni dans l'esprit ni dans l'usage, avec la R 5. Pour l'essentiel de l'avant, le moteur a été ramené en position centrale avec *la boîte de vitesses et naturellement* le turbo compresseur, la propulsion arrière a remplacé la traction avant. Encombrée mécaniquement, comme elle l'est sur son arrière, la R 5 turbo *n'est plus qu'une « deux places » dont la vocation sportive est difficile* à cacher.

La régie Renault n'a pas cherché, d'ailleurs, à dissimuler qu'en partant *de la plus populaire voiture* de sa gamme elle a voulu, avant tout, construire un engin de compétition. Il ne s'agit, cependant, pas seulement d'une voiture de rallye ou de *circuit. Mille R 5 turbo seront* construites par an, dont quatre cents le plus rapidement possible aux fins d'homologation. La version compétition différera beaucoup de la version « *civile* ». *Au lieu de disposer, avec* son moteur turbo compressé de 160 ch pour 970 kilos, les prochaines R 5 turbo que la Régie engagera en rallye développement plus de 250 ch pour 850 kilos. Tout indique que ce seront les voitures à battre dans les prochaines années tant elles réunissent d'atouts dès la naissance.

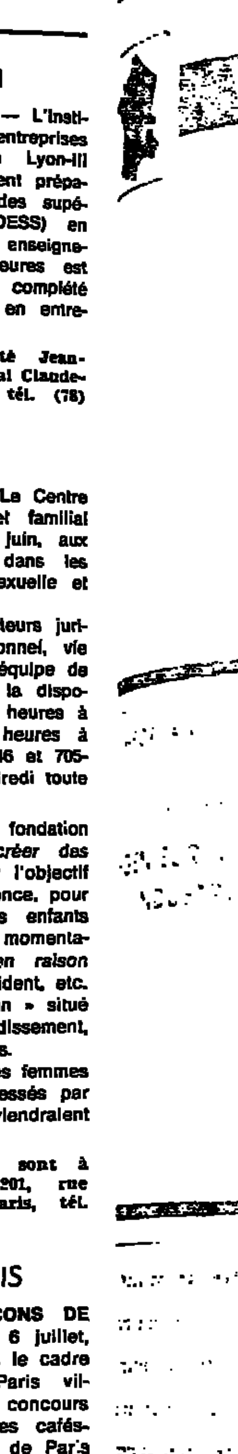
La version la plus « civile », celle qui dispose de 160 ch et dépasse les 200 kilomètres à l'heure, produit une impression tout simplement prodigieuse, par son accélération, son comportement routier et sa tenue de route. C'est un plaisir intense que de chercher sur les petites routes des Alpes les limites d'une telle voiture et, autant l'avouer, ne pas vraiment les trouver. Agile comme il *est difficile de l'imaginer, poussant* comme une folle dès lors que le turbo livre sa puissance, collée au sol, agrippée à la trajectoire dans les situations les plus délicates, elle *se sort à son avantage des pires traquenards* routiers et flatte carrément son conducteur. A tout prendre, c'est sans doute ce qui caractérise le mieux la R 5 turbo. A son volant *n'importe qui peut se prendre pour* un champion. Ce n'est pourtant *qu'une illusion. Le champion, c'est* ce jouet étonnant.

Pataude, mais malgré tout racée *avec ses ailes élargies et son bouclier-spoiler*, la R 5 turbo est à coup sûr la plus amusante voiture du *moment. Beaucoup de ceux qui* empruntent l'autoroute qui mène de Chamonix à Genève — où les essais ont eu lieu, — ont dû être vraiment surpris d'être laissés sur place par une voiture qui, de prime abord, n'est qu'une R 5.

Si l'on s'en tient aux seules qualités de la R 5 turbo, la Régie a tout à fait réussi. On en oublie qu'elle est chère, d'usage réduit avec deux places, que la boîte de vitesses n'est pas d'un maniement très pratique, que la lecture du tableau de bord pose des problèmes. Seul demeure le plaisir d'avoir découvert que la conduite d'une automobile rapide pouvait être si facile.

FRANÇOIS JANIN.

(Moteur 1 397 cm3, quatre cylindres en ligne, turbo compresseur Garrett, 160 ch à 6 000 tours-minute, injection mécanique, 6 CV fiscaux. Boîte cinq vitesses. Structure monocoque en tôle d'acier, pavillon, portes, hayon, toit en aluminium. Quatre freins à disque ventilé. Capacité du réservoir d'essence : 93 litres. Plus de 200 kilomètres à l'heure, accélération de 0 à 400 mètres en 15 secondes, de 0 à 1 000 mètres en 27 sec. 8/10e.)



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux

Vous êtes diplômé depuis peu...

H.E.C., SUP. de CO., I.N.S.E.A.D., équivalent

Vos critères de choix pour votre première entreprise sont :

— une dimension rassurante,
— un secteur promis à l'expansion,
— des techniques de pointe dans le traitement des informations,
— une rémunération motivante et, enfin,
— un poste en province.

Nous sommes prêts à vous présenter ces différents points ainsi que des propositions de carrière concrètes, lors d'un entretien avec vous à EVREUX où

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE est installée (siège et ensemble des services).

Envoyez vos coordonnées, pour nous permettre de vous convoquer, à Mme DEROIDE, G.I.D., Département Relations Sociales, B.P. 1000, 2700 Evreux.

IMPORTANT GROUPE PAPETIER

recherche pour usine à feu continu à proximité de Rouen

INGÉNIEUR en RÉGULATION INDUSTRIELLE pour :

— la conception, la modification, le dépannage et l'entretien des dispositifs de régulation ;
— la formation du personnel à la régulation et à l'utilisation des matériels.

AYANT :
— formation supérieure ;
— expérience professionnelle approfondie ;
— connaissance de la régulation électrique et électronique et des microprocesseurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Chapelle d'Arblay Direction du Personnel B.P. 36 — 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Urgent, Association recherche ANIMATEUR (TRICE) pour maison de quartier dans grand ensemble en cours de réhabilitation. Le candidat devra assurer l'accueil et seconder le Directeur pour ce qui concerne l'utilisation des locaux ; il pourra organiser des actions d'animation ponctuelle, formation et expér. souhaitées. Embauche courant septembre. Env. C.V. à M. le Président de l'Association, Ronceray-Glonnières, 6, rue Tchaïkovsky, 72100 Le Mans.

MAIRIE DE VALENCE (Drôme) recrute par concours sur titres un directeur (trice) de Centre de loisirs associé à l'école, titulaire :
— Du CAPASE ou du D.A.P.A. S.S.E. ou d'un diplôme équivalent, et du diplôme de Centre de vacances et de loisirs (ou être en cours de formation à la préparation de ce diplôme).
Les candidatures et C.V., adressés au Maire de VALENCE 26021, seront reçus jusqu'au 11 JUILLET 1980 dernier délai.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL de l'OISE recherche COLLABORATEUR. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 8.543 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens 75427 Paris Ced. 09.

La M.J.C. de SENS 89100 recrute au 1-10-1980 un animateur coordonnateur CAPASE - DUT ou équivalent, expérience professionnelle. Un animateur-cinéma (mi-temps) références exigées. Envoyer C.V. au directeur, M.J.C. SENS, rue R.-Binet, 89100 SENS.

Postes d'animateurs dans les M.J.C. à Cannes (06) au 1er oct. Candidatures. C.V. détaillé à Union locale des M.J.C. de Cannes, Centre de Ranguin, 06150 CANNES-LA-BOCCA.

Centre animations de quartiers cherche immédiatement **ANIMATRICE (TEUR)** Envoyer C.V. CAQ B.P. 155 69655 Villefranche. TEL. : (74) 65-04-48.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE (GROUPE PHILIPS) recherche pour BRIVE (Corrèze)

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN

pour développement tubes électroniques et assistance fabrication.

— Bonnes connaissances anglais,
— Libéré O.M.

Envoyer C.V. avec photo (moins d'un ans) et prét. à nº 63.914 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau.

HORLOGERIE DE LUXE

Nous cherchons pour un grand groupe suisse d'articles de l'horlogerie, de renommée mondiale, en plein essor économique

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL pour la France
(siège de l'agence : Paris)

- Ayant une excellente expérience commerciale en promotion des ventes, relations publiques et études de marché
- Ayant l'habitude des contacts avec la clientèle (horlogerie, bijouterie, joaillerie)
- Capable de constituer et de diriger avec dynamisme une équipe de délégués commerciaux
- La préférence sera donnée à une personnalité ayant un réel talent commercial et connaissant déjà l'horlogerie

Veuillez adresser vos offres sous réf. Nº 2091

Sélécadres S.A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.

sélécadres

Sélécadres S.A.
36, av. de Béthusy
1005 Lausanne
021/20 47 02

Stauffacherstr. 28
8004 Zurich
01/241 90 22

PERMANENCE EUROPÉENNE

AGENTS DE FABRICATION
Bilingues Allemand
Se prés. 13, boulevard Magenta, PARIS-10e ou tél. 203-34-08.

Cherche J.F. sér. pour s'occuper de 2 enfants 4 ans et 3 mois, ts les jrs, 8 h. 30/19 h., logée ou non, disp. le 1er sept, quart. Porte d'Auteuil. Tél. à partir de 19 heures : 525-78-47.

Cherche J.F. sér. pour s'occuper de 2 enfants, du 7 juillet au 31 août, 3 semaines à Paris, 2 semaines en Bretagne. Tél. à partir de 19 heures : 525-78-47.

CHAMBRE DE COMMERCE

recherche

A. T. C.

pour action formation

Ecrire avec curriculum vitae + photo à : CLERC HAVAS, 136 avenue Charles-de-Gaulle, 92220 NEUILLY-SUR-SEINE, sous le nº 39.982.

BURBERRYS
MAISON DE PRET-A-PORTER DE LUXE
recherche

CHEF DE PERSONNEL

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans env., capable de s'intégrer dans notre groupe.

Il sera chargé :
— du personnel (200 personnes),
— des services généraux (locaux, véhicules, assurances, etc.).

Anglais indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions M. HOWARD - BURBERRYS 8, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENTS à PARIS

recherche

SPÉCIALISTE EN ORGANISATION

pour une durée déterminée

L'étude à effectuer doit aboutir à la définition d'un circuit de documents et d'information relatif à la gestion des stocks, aux commandes et livraisons clients (machines, pièces détachées et fournitures industrielles).

Adresser C.V. et références à Nº 84.629, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. trans.

CENTRE DE FORMATION DE CADRES POUR L'EXPORTATION

recherche

PROFESSEURS

(langues des affaires)

ANGLAIS - ALLEMAND
ESPAGNOL - ARABE

Temps partiel et complet. Ecrire IDOPS, 5, rue Bellini, 92800 PUTEAUX. Tél. 774-72-14.

URGENT

Sté de Transports spécialisés recherche

COLLABORATRICES

Service logistique transports internationaux

— Formation supérieure
— Anglais indispensable

Adresser C.V. + photo, à T.N. 11, r. Christophe-Colomb 75008 PARIS



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

ÉTAT DU QATAR

UNIVERSITÉ DU QATAR

P.O. Box 2.713 DOHA

recherche

— des Professeurs d'Université ;
— des Maîtres de Conférences ;
— des Maîtres assistants ;
— des lecteurs.

pour les spécialités qui suivent et pour l'année universitaire 1980-1981. L'arabe est la langue d'enseignement, sauf pour les départements d'anglais et des langues vivantes européennes.

FACULTE DE L'EDUCATION
1) Enseignement primaire ;
2) Enseignement technique ;
3) Méthodes d'enseignement :
— Etudes islamiques ;
— Etudes sociales ;
— Mathématiques ;
— Enseignement ménager.
4) Enseignement ménager :
— Gestion domestique ;
— Nutrition ;
— Tissus et couture.

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
1) Département arabe ;
— Journalisme.
2) Département anglais :
— Linguistique.
3) Département géographie :
— Géographie humaine ;
— Planification économique et régionale.
4) Département sociologie :
— Sociologie :
— Services sociaux.
5) Département histoire :
— Histoire moderne des Arabes.

FACULTE ARTS ET METIERS
1) Construction mécanique ;
2) Génie civil ;
3) Technique électrique ;
4) Industrie chimique.

FACULTE DES SCIENCES
1) Département physique :
— Physique théorique ;
— Physique nucléaire ou électronique ;
— Physique nucléaire appliquée (Mössbauer Spectroscopy Application)
2) Département botanique :
— Ecologie, flore et taxonomie ;
— Bactériologie.
3) Département zoologie :
— Zoologie des invertébrés.
4) Département océanographique :
— Océanographie physique ;
— Méthodes et matériels de pêche ;
— Hydrobiologie marine.
5) Département géologie :
— Minéralogie et pétrologie ;
— Géophysique ;
— Géologie pétrolière.
6) Département mathématiques :
— Analyse numérique (basée sur les ordinateurs) ;
— Analyse complexe.
7) Département chimie :
— Chimie minérale ;
— Chimie organique ;
— Chimie physique (ou physico-chimie)

Les candidats à ces postes doivent avoir un Ph. D. (doctorat) dans l'une de ces spécialisations et doivent avoir occupé un poste permanent dans une université ou un institut de recherches officiellement reconnu.

Indiquer sur l'enveloppe « Personnel Enseignant ».

Tous les salaires correspondent aux salaires universitaires et dépendent des qualifications et de l'expérience des candidats.

Le logement et les billets d'avion aller et retour sont fournis à chaque candidat retenu, à son épouse et à ses enfants de moins de 18 ans (maximum 3 enfants).

Les soins médicaux sont gratuits.

Les curriculum vitae des candidats doivent comporter : des renseignements personnels précis, c'est-à-dire : nom, adresse, nationalité, date de naissance, religion, situation de famille, les qualifications et l'expérience des postes occupés antérieurement, la liste des recherches et œuvres publiées.

Les copies des diplômes doivent être jointes aux C.V. ainsi que les attestations des postes occupés.

Les C.V. ne seront pas retournés.

Les originaux de ces documents devront être présentés plus tard par les candidats retenus.

Les candidats qui travaillent dans des universités ou des instituts de recherches doivent clarifier leur situation en ce qui concerne leur remplacement.

Date de clôture des candidatures : un mois à partir de la date de l'annonce.

Universiteit van Amsterdam

Au Département de Philosophie de la "Centrale Interfacúlteit" est vacant le poste de

professeur titulaire (m/f) de la chaire de Philosophie Contemporaine

La tâche de ce fonctionnaire consistera à
- enseigner la philosophie contemporaine dans des cours généraux et dans des séminaires; cet enseignement comprendra en outre la période de la philosophie moderne qui précède l'avènement de la philosophie contemporaine
- faire des recherches dans le domaine de la philosophie contemporaine
- prendre part à la coordination de l'enseignement et des recherches dans le domaine de la philosophie moderne au sein du Département
- contribuer à l'enseignement propédeutique à la philosophie
- prendre part à l'organisation et aux fonctions administratives de l. Faculté.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes:
- familiarité avec l'histoire de la philosophie moderne
- connaissance solide de l'histoire de la philosophie contemporaine dans la diversité de ses tendances et méthodes
- connaissance spécialisée des thèmes et des méthodes de certains courants de la philosophie contemporaine en vue de leur confrontation, et capacité de relier ces thèmes et méthodes au contexte culturel et social
- expérience de l'enseignement et des recherches dans le domaine précité
- intérêt et qualités didactiques pour l'enseignement propédeutique.

La connaissance du néerlandais est indispensable. Le candidat doit du moins être capable, dans un délai limité, de le parler et de l'écrire.

Le titulaire sera nommé à l'échelon 152 qui va de fl. 6141.- jusqu' à fl. 8773.- par moins.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire de la commission de nomination, M. C. A. Kwast, tél. 020-522 3016 (Amsterdam, Pays-Bas).

Adresser sa lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une liste de publications, sous le numéro 3838 au secrétaire de la "Centrale Interfaculteit", Roetersstraat 15, 1018 WB Amsterdam, Pays-Bas. Date limite 31 Août.

Attachés de Direction Commerciale
Afrique francophone

Un groupe spécialisé dans la distribution de véhicules (voitures de tourisme et camions) d'une grande marque internationale et dans la vente de biens d'équipements par l'intermédiaire de plusieurs filiales installées en Afrique francophone, recherche plusieurs attachés commerciaux. Dépendant chacun d'une direction de filiales, ils seront progressivement associés à l'administration des ventes et à l'animation commerciale. Ils auront également à connaître les problèmes de gestion technique (ateliers et magasins) administrative. Ils pourront à court terme (1 ou 2 ans) se voir confier la responsabilité d'une agence et à moyen terme celle d'une filiale. Préalablemen à leur départ en Afrique, ils seront postés en France pour se familiariser à la marche commerciale de l'entreprise. Ces postes conviendraient à des diplômés de l'enseignement supérieur (ESC par exemple) attirés par la vie outre-mer et ayant de préférence une première expérience professionnelle de la vente.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo à nº 64.435 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Pour un complexe minier AFRICAIN nous recherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

HAUT NIVEAU, ayant longuement dirigé important service électrique entretien - travaux neufs en industrie lourde et particulièrement compétent en centrale Disel, manutention, levage, automatisme. Contrat 3-6 mois, départ très rapide en célibataire. Tél. (16) 1 721-23-10

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Importante Usine Textile au Zaïre recherche

DIRECTEUR

Le candidat ingénieur textile aura exercé un poste similaire dans l'industrie cotonnière. Outre de bonnes connaissances en filature et tissage, quelques années d'expérience comme responsable teinture impression sont souhaitées. Situation d'avenir pour élément dynamique et compétent. Salaire en devises et avantages sur place. Climat très sain. Faire offre avec curriculum vitae et photo à Rossel R.P., réf. 518.009, rue Royale 112, B-1000 Bruxelles, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Place des Vosges (près) 102 m2 équipé, décoré, liv. dble, gde chbre, gde cuis. T. : 633-47-23.

MARAIS 354-42-70 Charme 130 m2, grand séjour, 3 chbres, TERRASSE 35 M2

4e arrdt.

HOTEL-DE-VILLE 1 p., kitchenette, salle d'eau, refait neuf, 6e étage sans ascens. TEL. : 370-36-86.

RARE r.-de-ch. GD 2 p. habitat. ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles. Tel. : 274-59-10.

EXCEPTIONNEL SAINT-PAUL 4e étage plein sud, SUPERBE 2-3 P., refait neuf. 575.000 F - 325-75-42.

5e arrdt.

BD SAINT-GERMAIN (près) Double living + 2 chambres, 2 bains, décoré neuf, poutres. Prix intéressant vue urgence. TEL. : 526-54-61.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON
8, rue de l'Arbalète neuf, habitable immédiatement, 2 p. + jard., 3 p., studio, studettes, diff. de niveaux. BUREAU DE VENTE, 13-19 h.
Tél. : 707-20-29

6e arrdt.

RUE D'ASSAS 90 m2 duplex + terrasse. exclusivité GARBI. TEL. : 567-22-88.

SAINT-GERMAIN maison partic. réception, 5/6 chambres, calme, sud. Exclusivité : 747-13-27.

LUXEMBOURG
MAISON PARTICULIERE 230 m2 + 100 m2 JARDIN. Calme absolu, parking. Profession liberale. 260-34-47.

7e arrdt.

RÉNOVATION 7e MAISON PARTICUL. 150 m2, CAVE, BOX. Téléph. : 705-31-13.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

2e étage s/COUR CALME. Près QUAI VOLTAIRE - 2 P. Ple cuis., w.-c., dches. 235.000 F. Tél. 520-48-94 ou 525-78-21.

8e arrdt.

MIROMESNIL ensoleillé, ravissant pet. chambre. T. 297-40-86 matin de préf.

14, RUE DES SAUSSAIES ds bel immeuble face ministère appt 5 p. 105 m2. S/place demain 27 juin de 13 h. à 19 h. PASTEYER : 266-35-84 le mat.

MADELEINE 3 pièces, 60 m2. charme, soleil, 6e étage, ascens. Vend. 14-18 h : 17, r. Castellane

9e arrdt.

PLACE ADOLPHE-MAX Ptaire vend sur square dans imm. p. de taille 4 p., entrée, cuisine, s. de bains, w-c 132 m2, chf. gaz. 2e ét., asc. 757-84-50.

SQUARE BERLIOZ à saisir TRES GD 4 P. 115 m2 TT CFT 15 m2 balc. s/square. 750.000 F. TEL. : 280-26-60.

11e arrdt.

LE COUR D'AUNAY
RESIDENCE CALME
AVEC JARDINS
au cœur du 11e arrond.
Prix moyen m2/4 p. 7.900 F (valeur mai 80)
Un excellent investissement
Sur place tous les jours, sauf mercredi et jeudi matin : 54, rue de la Folie-Regnault, Paris 11e
Tél. 373-79-18 - 246-70-50

12e arrdt.

Avenue Saint-Mandé, près. Imm. récent, standing, grand séj. + 2-3 ch., nombrx rangemts, balc., tt cft. Px 720.000 F. T. 344-03-43.

BASTILLE (près) Je vends dans très bel imm. restauré studio en duplex tt cft (charme et caractère) sur cour paysagé, actuellement loué. TEL. : 555-92-72.

PRINTEMPS NATION Gd studio, 2e ét. sud, entrée, cuis., w.-c., s. bains, chf. cent., px 255.000 F. Tél. : 345-82-72.

PRES BOULEVARD DIDEROT 3e ét, asc., chf. cent, entrée, séjour, salon, balcon, 1 chbre, cuisine, w.-c., bains, calme. Prix 378.000 F. - Tél. 346-63-85.

14e arrdt.

RUE DE LA GAITÉ Dans très belle rénovation, studio de caractère, très grand cft (poutres, cheminée, asc., v.o., interph.). Le pptaire : 555-92-72.

PLACE DENFERT (près). Direct. studios occupés (loi 48), placement moyen terme except., me téléphoner : 555-92-72.

AV. du GL-LECLERC (prè). Propriétaire vend studio + un 2 pièces, tt confort, soleil, balc., loué loyer libre. — 555-92-72.

15e arrdt.

2 Pces et duplex ensoleillés, calmes. 14 h-18 h., 95, rue de Lourmel, tous les jours et 770-79-87.

PASTEUR CLASSIQUE 135 m2 6 P. 1.300.000 F - 320-73-37.

16e arrdt.

RUE DE LONGCHAMP Ds imm. 1928, étage élevé, appt 350 m2 habit., 3 salons, salle à manger (boiseries anciennes dans les 4 pces), 5 ch., 4 s. de bains, 4 ch. de service (contiguës). Garage 2 voitures. Tél. : 750-21-45, après 19 heures.

3, rue Lalo, part. vd beau 4 P., liv., 3 chbres s/jard., immeuble récent, calme, soleil, garage 2 voitures. Sur place, à partir de 13 heures ou téléph. 500-81-45.

BOULEVARD SUCHET (dans voie privée), 85 m2, double liv. + 2 chbres. GARBI : 567-22-88.

VILLA BEAUSÉJOUR Cadre verdure, splendide appart. 140 m2 environ, belle réception + 3 chbres, 2 bains. Beau jardin privatif. Rénovation luxueuse. Prix exceptionnel 1.980.000 F. Possibilité adjoindre studio. PROMOTIC 553-14-14.

TROCADÉRO 95 M2 living double + chambre soleil, ét. élevé, standing, 1.100.000 F. PROMOTIC : 553-14-14.

A SAISIR Excellent 16e rue La Fontaine Studio 35 m2 tt cft, tr. ensoleil., entrée, cuis., bains, chbre, cave, 5e étage + asc., imm. P. de T.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
GID 281-33-35/34, de 10 à 12 h. 257-61-62/89, samedi-dim.

PLACE MEXICO (près) 230 M2 environ, 2 réceptions, 4 chbres, tt cft + 2 serv., 4e ét., BALC., 9.000 F/le m2. Tél. 520-48-94 - 525-78-21.

EXELMANS Bel imm. pierre de taille. Beau 3 P. tt confort, tél., 3e étage clair. Prix 500.000 F. SORVIM - 359-68-24

17e arrdt.

57, BD PEREIRE SUD très bon imm. asc., 4 p. tt cft, 95 m2, chf. cent. indiv. chbre de bne, parkg., locat., 2e ét. s/cour avec verdure, tr. calme, clair, 830.000. Ven., sam. 14 h. 30-19 h.

18e arrdt.

MONTMARTRE, part. vd appt 110 m2, 4 p., 3e étage face, refait neuf. Vis. tous les jours, sauf dimanche. 23, rue Caulaincourt, Paris-18e.

A VENDRE XVIIIe 1 studio + cuisine aménagée, w.-c. individuel, rez-de-chaussée. Après 18 heures : 869-20-29.

RUE VAUVENARGUES double liv. + 2 chambres, tt cft, 120 m2, 830.000 F. T. 229-44-61.

19e arrdt.

Mo CRIMÉE - LES ORGUES Imm. 1974, grand séjour, loggia, hall, cuisine, cellier, chambre, salle de bains, w.-c., 62 m2. Etage élevé. belle vue. Rare. Prix : 280.000 F. Téléphoner pour rendez-vous : 964-01-33.

BUTTES-CHAUMONT S/voie privée, récent, impecc., séj., 2 ch., gde cuis. éq., dressing, tt s/balc, park., 550.000 F. Urgt, vend., sam. 14 h. à 19 h. 9, passage Gauthier, 734-36-17.

20e arrdt.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille, 1er étage, asc. 3 pièces refait neuf, 445.000 F. TEL. 325-75-42

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

Près Fontainebleau. Bords de Seine, cadre exceptionnel, appt standing 3 pièces principales, salle de bains, cuisine équipée, chauffage central gaz, garage jardin. Pour visiter, téléph. : 069-66-72 ou 589-79-61.

CHELLES 15' gare Est, appt F 5 dans résidence, surface habit. 105 m2, cuis., s. de bns, séjour 35 m2, 3 chbres + balc. Px 300.000 F. Ecr. no 6.254 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

78 - Yvelines

CHATOU-LE-VESINET, R.E.R., part. vd ds résidence de stand., environnement boisé, calme, dans parc 1 hectare, tr. beau duplex expo. sud-est, aménagé et décoré, living double, 2 ch., balcon, terrasse, cave, parking. Prix : 750.000 F + box 30.000 F. Agence s'abstenir. Tél. : 071-00-57.

MAREIL-MARLY Vend dans parc avec piscine, 3-4 pces, avec jardin privatif 130 m2, 5' R.E.R. St-Germain-en-Laye. — Tél. : 958-29-27.

RAMBOUILLET (région). Dans imm. de 1 étage, appart. 130 m2 divisé en deux et 3 pièces, cuisine, tout confort même niveau + rez-de-jardin, garage 35 m2, pièce 20 m2, 200 m2 jardin, jouissance, clos, planté, idéal pour profession libérale ou deux familles. Prix 530.000 F avec 20 %. AVIS 14, r. Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET - 483-05-27

LOUVECIENNES (78) 6, ALLEE DES JARDINS. Vends directement appt 78 m2, stdg, rez-de-jardin, séj., 2 ch., office, loggia, etc. ensoleillé, parking couvert. Crédit possible Sur place samedi et dimanche ou téléphoner le soir 918-49-64.

91 - Essonne

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE Part. vd appt ds rés. stdg av. pisc., 2e ét. s/asc., tr. ensoleillé, 4 p., 98 m2, dont 6 m2 de balc., gde entr., séj., dressing, 3 ch., cuis., s. d. bns., w.-c., cave et park., excel. état. Prox. du RER, écoles et comm. 350.000 F. Téléphone : 901-15-28, après 18 h.

92 Hauts-de-Seine

CENTRE CLAMART Imm. réc. 2 p. 50 m2 + 3 parkg cft à aménag., possib. ccial ou prof. Px 198.000 F. T. 229-44-61.

NEUILLY - FACE AU BOIS 7 P. stand., 300 m2, excellent état. 3.200.000 F. - 566-51-42.

NEUILLY-SUR-SEINE (Commandant-Charcot). Face au bois, 200 m2, salon, s. à manger, 4 chbres, tt cft + appartement serv. 2 P., tt cft 35 m2 + 3 parkings. EXCLUSIVITÉ STÉ IMMOBILIERE ROQUEPINE. Tél. : 266-21-72.

BOURG-LA-REINE, dans petit imm. de luxe, verdure, calme, près métro, séj., 3 chambres, cuis., salle de bains, 96 m2 + balcon 10 m2, ascenseur. Prix : 870.000 F. A saisir. — Tél. : 663-42-45.

MONTROUGE Imm. pierre de t., 3 p. cuisine, s. de bns, 62 m2, tt cft, proxim. commerces, écoles, transports, 3e ét. avec asc., box fermé, ss-sol, cave, chauffage central. TEL. : 735-79-35.

RUEIL R.E.R. Imm. standing Séjour double, 3 chbres, 2 bains, gd balc., vue, box. 780.000 F. - 749-33-92.

A SAISIR ASNIERES MAIRIE Résidentiel + Mo Excellent immeuble p. de taille
3 P. tout confort, ensoleillé, 63 m2 + cave + cabanon
2 P. 37 m2 avec confort Spécial INVESTISSEUR
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
GID 281-33-35, 10 h à 20 h. 257-61-62, samedi-dim.

COURBEVOIE 5' GARE D'ASNIERES 4e étage gauche sans asc. BEL IMM. CALME, VUE S/SEINE 55 M2 envir., 2-3 pièces tt cft, comme neuf, 310.000 F. 4, RUE CAMILLE-ST-SAENS S/pl. sam. 29, de 9 h 30 à 19 h.

94 Val-de-Marne

EXCEPTIONNEL SUR BOIS DE VINCENNES Living, 3 chambres, balcon, état impeccab. + chbre service + double box. Prix 1.300.000 F. NEVEU ET CIE 743-96-96

Province Province



LA LONDE LES MAURES
COTE VAROISE
RÉSIDENCE DU
PIN VIEUX
Dans IMMEUBLE 1900 restauré, 16 appartem. luxe 1-2-3 P. entièrement rénovés. Superbe parc avec piscine et vue directe sur la mer.
CABINET MARCHAND
29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON
Tél. : (7) 828-76-88

ETE-HIVER en HAUTE-SAVOIE LA CHAPELLE-D'ABONDANCE Stud. 4 pers. 150.000/2-3 pièces. LES GETS - Sur les pistes, studio au 3 pièces gd confort. LA CLUSAZ - Sur les pistes, Chalet 87 m2. Prix 420.000 F. G.R.G., rue du Lac, CORZENT, 74200 THONON, (50) 71-76-49.

HOULGATE plage, exceptionn., grand appartement. T. 770-79-87 ou (16-31) 91-07-12.

ANTIBES Pleine centre - Appt 4 pièces, cuis., s. de bains + téléph. Prix 360.000 F. Ecrire à M. Guy CHARBIT CROISETTE 2000 CANNES Tél. : (93) 99-38-13

TOULON CAP-BRUN PORT-MEJEAN Pet. résidence très haut stdg dans parc naturel de 2 ha accès direct à la mer. Encore 7 appt de 117 m2 à 153 m2. SOMECO, B.P. 594, 83400 HYERES. Tél. (94) 65-38-30 ou sur place 3018, av. Résistance TOULON. TEL. : (94) 41-31-14.

Etranger

U.S.A. FLORIDE Appts prox. mer Résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS - 562-14-15

locations non meublées Offre

Paris

NATION gd standing, 3 et 4 p. cuisine tout cft, calme, soleil, Tél., parking, de 2.770 F net à 3.470 F net. Téléph. : 373-92-89.

FAUBOURG SAINT-HONORÉ exceptionnel SUPERBE 5 P. 130 m2 restauré, vaste cuis., tt cft, 6.200 F NET. T. : 281-54-55.

CHAMPS DE MARS SUFFREN propriétaire loue 2 chbres, 4.800 F. T. 551-63-12.

Particulier loue gd studio 50 m2 + terrasse pr. Mo Pl.-d.-Fêtes. Cft, 6e asc., 1.400 F/mois + ch. Tél. 283-2466 av. 10 h. ap. 18 h.

ENTRE PORTE MAILLOT ET AVENUE FOCH Immeuble grand standing 130 m2, double living, 2 chbres, 2 bains, chambre de bonne. Grande cuisine équipée. Téléphone, 6.000 F. Sur place vendredi 9 à 20 h., samedi 9 à 12 h. Téléphone 500-13-54.

13e PLACE D'ITALIE Imm. récent tout confort SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.375 F, à 1.587 F, charges 418 F, parking 230 F.
5 P. 105 m2, loyer 2.672 F, ch. 859 F, parkg 230 F.
S'adresser au Gardien : 17, rue Albert-Bayet le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 à 18 h, ou Tél. pour rendez-vous : 589-15-21.

PARIS 15e Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m2, loyer 1.326 F, ch. 327 F, park. 167 F
S'adresser au Gardien : 22, rue Balard - Mo Javel Tél. 558-27-74

MONTPARNASSE 14e Immeuble tout confort SANS COMMISSION
2 P. 43 m2 loyer 1.618 F, charges 319 F.
2 P. 52 m2, loyer 1.834 F, charges 395 F.
ATELIER D'ARTISTE 60 m2, loyer 1.880 F, charges 456 F. Tél. pour visite : 273-21-20, H.B.

PARIS 14e Porte de Vanves Immeuble récent tout confort SANS COMMISSION
2 PCES, 52 m2, loyer 1.390 F à 1.547 F, charges 461 F, park. 220 F. S'adresser au Gardien : 4, rue des Mariniers Tél. heures bureau : 539-79-66

LUXEMBOURG studio 33 m2 ensol., balc s/jdin, s. de bns, cuis. éq. ling., Tél., gd stdg, 1.750 F + ch. Tél. matin avant 10 h., : 585-27-72. Ag. s'abstenir.

Part. à part., face Mo Rome 3e ét., ensol., asc., 6 p., 2 s. de bains, cuisine, très bon état. Poss. prof. lib., 5,750 F + ch. Sur place 14 h. vendredi 27 : 60, boulevard des Batignolles.

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

BUC-HAUTPRÉ. Villa libre le 1er septembre, proximité écoles, lycées, commerces, loisirs, 195 m2 habitables, 830 m2 pelouse et arbres, grand salon, salle à manger, bur., 4 chbres, 2 bains + cabinet de toilette, cuisine équipée, garage 2 voitures, chaufferie. T. : 757-27-11.

LA CELLE-SAINT-CLOUD à louer pet. imm. neuf, gd stdg vue imprenable dans verdure 3, 4, et 5 pièces. Jardin, terrain privé. chauffage individuel, séjour de 40 m2 et + tennis privé. Téléph. : 562-40-60 ou sur place 3, rue du Capitaine-Siry Sam., dim. de 14 h. 30 à 18 h. TEL. : 918-05-71.

NEUILLY - 88, bd Victor-Hugo Gd standing - Jamais habites

7 p.,	235 m2	10.670 F
5 p.,	177 m2	8.085 F
3 p.,	110 m2	4.500 F
2 p.,	67 m2	3.350 F

CE JOUR, 9 à 17 HEURES UGIP 265-91-25 265-28-59

ST-CLOUD Gd stand., s/parc, 3 P., 87 m2, balcons park., tél., très calme, 3.750 F ch. comprises. Sans commission. Rendez-vous en téléphonant : 775-43-20 - Dom. : 749-78-28.

PARLY 2 2-3 pièces libres de suite, à partir de 1.800 F charges compr. 955-80-60

PARLY 2 3-4 pièces, type 2, refait à neuf. Libre suite. 2.600 F C.C. - 954-68-00.

locations meublées Demande

Paris

ECOLE PRIVEE 8e arrdt Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers. Disponibles le 1er septembre. Institut Supérieur Tourisme. Tél. : 266-32-47 heures bureau.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

maisons individuelles

19e BUTTES-CHAUMONT Maison 9 p., caves + gar., jard. Calme, vue impren. - 202-12-10

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupes d'immeubles de rapport contruct. avant 1948 Paris et banlieue Imméd. Paiement comptant. Intermèd. sollicités. Claride, 11, r. de l'Amiral-d'Estaing, Paris-16e. Tél. 720-16-61.

hôtels-partic.

VERSAILLES Idéal prof. libérale Rénovation en cours, 2 entrées séparées, burx s/65 m2 en r.-ch. Habitation 155 m2 s/2 étages, gd séjour, 5 chbres, 2 bains, nombr. sanitaires, chauffage central, tt confort, petite cour, 2 garages. Prix à débattre suivant finition. Tél. 950-14-07

terrains

SAINT-REMY-L'HONORE 7 km MONTFORT-L'AMAURY Secteur très résidentiel dans cadre de prestige. BEAUX TERRAINS A BATIR 10.000 à 14.000 m2 pr construct. individ. de bon standing. RENS. et PRIX tél. 936-21-76. Pour visiter sur rendez-vous : tél. 487-84-68.

Morbihan. Océan. Excel. terr. boisé viab. 2.200 m2. Tennis. Footpath. — Garrigues, 2, rue Meissonnier, 75017.

A vendre. GUADELOUPE. Commune de Petit-Bourg. Lieu-dit Hauteur-Lézarde. Terrain à bâtir 3.300 m2, résidentiel, ttes commodités. Prix à 140 F le m2. S'adr. à M. Bernard ROSE, 8, av. Gambetta, 75020 PARIS.

VAUX-SUR-MER (près Royan). Terrain viabilisé 641 m2, vue sur mer, 300 m. de 2 plages. Tél. : 16 (46) 38-22-18.

Près MANTES et BONNIERES, terr. à bât. 700 à 1.000 m2, site exceptionn. boisé, rivière, entre 100.000 et 150.000 F. 451-57-12.

RÉGION ÉTAMPES Joli terrain de 10 ha boisé constructible pour une habitation site protégé, vue imprenable. Prix : 600.000 F. Agence SAINT-HUBERT (38) 91-57-77.

fermettes

AIX-EN-PROVENCE ferme à restaurer sur 2 ha, tr. bel environn., 400 m2 habit. Cab. LOGEPRIM, 36, bd Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE. Tél. : (42) 62-43-71.

Vends 25 km MILLAU 12, vieux bâtim. ferme à transf., viab. Tél. sem. 16-1 798-92-10 ap. 20 h.

châteaux

CHATEAUX SUD PARIS — 140 km 17 PIECES tt confort sur 26 ha. boxes chevaux. — 300 km 12 P., XVI siècle sur 8 ha. Pav. gard. + pavil. jardinier, bas prix. Rayaaud 14, rue Lincoln Paris 359-97-50.

propriétés

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km de PARIS, luxueuse maison de campagne sur 3,80 ha tennis terre battue, piscine. Beau parc. Impte maison de maître, style normand. Pavill. indépendant personnel. Nomb. dépendances. Prix net vendeur 2.500.000 F à débat. T. 371-11-00.

Près de Montfort-l'Amaury très belle et luxueuse propriété sur 4.120 m2, grande réception + 5 chbres, 3 salles de bains. état neuf, sous-sol aménagé + grand garage. Téléphone : 766-42-71.

NORMANDIE HARAS DU PIN sur 4 hectares herbagés, ferme caractère en L complètement restaurée, grand confort, belle récept., 5 chbres, cuisine aménagée, dépendances, 4 boxes + 8 possibles. Téléphone 16 (38) 91-57-77.

ENGHIEN Gare - Propriété de caractère 7 p., cuis., bains, cft, gar., jardin 750 m2. Exceptionnel 890.000 F, facilités. PLACOR - 989-60-60

SAINTE-MAXIME votre résidence dans un parc à 300 mètres de la plage, à partir de 700.000 francs. MAXANDRE 14, rue Bixio, 75007 Paris. Tél. : 297-40-86.

HOUDAN ANET Parc 4.000 m2, court tennis, maison plain-pied : 110 m2. Prix : 550.000 F. — 272-40-19.

villas

VILLA + TOUR + ROSERAIE 1 h. Paris-Est, 500 m. forêt, région Nangis, grand jardin, 2 terrasses, liv. + cheminée, 3 chambres + 2 poss., tt cft, excellent état. Tél. 227-14-25.

LES CLAYES-SOUS-BOIS 200 m2 habit., entr., s. à mang., cuis., bureau ou gar., séjour dble, cusine équipée, 4 chbres, salle de bains, w.-c., dépend. sur 380 m2. Belle affaire. 735.000 F. IN 045-29-09.

ORVILLIERS. Villa neuve sur 5.000 m2. Rez-de-ch. : entrée, cuis., séj. 45 m2, 2 chambres, s. de bains, dche, w.-c. 1er ét. : 3 gdes chambres, s. de bains, w.-c., sous-sol complet. 1.020.000 F. — 050-45-81.

SCEAUX (Parc), pierre de t., séj. 50 m2 + 7 pces, cuis., s. de bains, cab. de toil., gar. 3 voit., chauff. mazout. Jardin 750 m2. Prix 1.700.000 F. 663-42-45.

SEVRES Magnifique VILLA moderne, parfait état, réception double 48 m2 avec cheminée, plein sud, vue impren. s/forêt, bureau, 6 chbres, 2 bains, gd rez-de-jardin sur 800 m2. Prix 1.500.000 F. 533-08-97, apr. 19 h.

LE VÉSINET Situation exceptionnelle, en bord de lac, calme, VILLA ANGLO-NORMANDE, 230 m2 habit. tout conf., gar. 2 voit. Jardin. C'EST UNE EXCLUSIVITE AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

BOURG-LA-REINE Belle villa moderne 1978, grand séj., avec cheminée, 5 chbres, sous-sol, gar., surf. 360 m2. 1.050.000 F. - Tél. : 665-79-99.

pavillons

Poissy, très calme, 10' gare, 4-5 p., parfait état sur 530 m2. 630.500 francs. Tél. 451-57-12.

ANTONY, petit immeuble mixte bout., remise, lgt 4 p., conviend. commerce, artisan, prof. libérale 930.000. Peschard, 666-80-27.

VILLA VAUCRESSON plateau, pavillon récent. Hall, salon, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, sauna, Jardin de 900 m2. TEL. : 370-36-86.

ISSY près R.E.R. et voie express - Propriétaire vend agréable maison individ. 130 m2, s/2 niveaux, dble living, gde cuis., 3 ch., 2 bel. s. de bs + sous-sol aménagé et cour fleurie 30 m2, le tout refait avec beaucoup de goût. Prix 880.000 F 603-53-79 - 605-13-55

78 VERNEUIL 7 minutes GARE Ds résid. vd pavillon 6 pièces, 2 s. de bs, cuis., cellier, gar., s/500 m2. 650.000 F. T. 971-94-58

maisons de campagne

70 mn NICE (Var) TOURTOUR MAISON PROVENÇALE Sur place du village avec très gde possibilité d'aménagement intérieur. Au 1er ét. : gde cuis. av. potager provenç. + réserve. Au 2e ét. : chambre + alcôve. av. possibilité de création d'une fenêtre. Au 3e ét. : possibilité d'aménager 1 pce + 1 gde terrasse, vue dégagée, ds village typiquement provençal, av. eau et électricité. Prix : 140.000 F, avec 28.000 F le jour de la reservation, 112.000 F s/15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. Téléph. : (94) 70-63-38.

A VENDRE Maison de campage à SOLIGNY-LA-TRAPPE (Orne). Dans la forêt du Perche 3 pces, cuis., salle de bns, w.-c. Terrain 1.700 m2. Prix 180.000 F. Tél. à part. de 14 h. 827-57-02.

Fermette à restaurer, 2.000 m2, Le Mans N.-O. 4 km autoroute Paris, à déb. T. (43)21-31-00.

RADE DE BREST LE RELECQ KERHUON Maison 6-7 pces, tt cft, verdure. 620.000 F. T. (98) 28-11-66, 19-20 h.

GARD à 15 km NORD UZÈS Ds un charmant petit village typiquement gourdois, ancienne bergerie en pierres du pays à aménager (180 m2 habit. poss.), gros œuvre b. état, mitoyenneté non contraignante. Verger att. de 1.200 m2. E. El. Tél. en bord. à brancher. Px : 215.000 F avec 40.000 F cpt, solde crédit apr. accept. du dossier. CATRY, Tél. (66) 22-20-92 apr. 18 h.

FORET de LYONS 90 km Paris, part. vend 2 petites maisons dans jardin clos et planté 3.000 m2, confort, téléphone, équitation, tennis. Situation et charme except. Prix 570.000 F. Tél. : 553-14-20.

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km Sud de Paris. Ecrire 200470 ORLET. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

offres d'emploi

Organisme professionnel recrute departement technique auto Formation Ingenieur (Centrale - A. et M.). pour suivi questions technico-juridiques, normes, etc., qualités rédaction et bonne connaissance Anglais indispensable. Env. C V. no 97.803 M a BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Fédération professionnelle d'une grande branche industrielle recherche UN COLLABORATEUR pour participer auprès du directeur des AFFAIRES ÉCONOMIQUES à la définition et à la mise en œuvre de la politique à conduire dans les domaines suivants : Statistique professionnelle, réglementation économique, énergie et environnement, qualification des produits et politique de normalisation ... En plus d'une réelle expérience de l'organisation professionnelle et de l'aptitude à tenir des liaisons avec des organismes à compétence technique, cette fonction requiert des qualités de contact et d'animation de réunions, ainsi qu'une grande capacité d'initiative et d'organisation. Profil : 35 ans min., 7 à 10 a. d'expérience dans l'organisation professionnelle à vocation économique ou technique. Adresser candidature no 5.182, LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Administration recherche NÉGOCIATEURS-RÉDACTEURS de MARCHES PUBLICS Diplômes requis : Niveau DUT ou équivalent. Ecr. sous référ. 3594 a P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

proposit. com. capitaux

Sté transp. poss. entrep 1.000 m2 pouv. assurer gest. et distribution de stock s/37 et limit. Etud. toutes propos. T. : (47) 28-14-73.

Suite redéploiement Société multinationale cede CHAUFFAGE SOLAIRE DEPARTEMENT et ENERGIE NOUVELLE Fichiers clients et prospection actifs. Know-How, études approvisionnement. Collaboration transitoire possible. Ecr. YGY, 8, rue du Docteur-Finlay, 75015 PARIS. - Tél. 753-02-21.

secrétaires

ORGANISME INTER-MINISTERIEL MARSEILLE cherche SECRÉTAIRE DE DIRECTION Formation supérieure, 3 ans minimum d'expér. secrétariat de direction, excellente présentation, bonne expression écrite et orale, rigueur et discrétion, flexibilité dans horaires, bons contacts humains, permis de conduire. Poste à pourv. immédiatement. Env. lettre manuscrite, C.V. et photo sous pli confidentiel à M. GUY GOUBERT à CEESI Centre d'Etudes et d'Expérimentation Systèmes d'Information, 343, boulevard Romain-Rolland, 13009 Marseille.

enseignem.

Ecole de Français pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre tr. agr. Env. C.V. dét. à Institut de Français, 06230 Villefranche-s.-Mer (93) 80-88-44.

APPRENDRE L'AMERICAIN à L'AMERICAN CENTER 261, bd RASPAIL, PARIS-14e. Tél. : 633-67-28
SESSION INTENSIVE du 30 juin au 11 juillet
POUR :
- Gens pressés ;
- Lycéens en mal d'anglais ;
- Touristes.

METHODE ORALE. Cours dans la journée et le soir. Inscriptions du 2 au 26 juin. EGALEMENT, COURS PRIVES.

information divers

Pr connaitre les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

demandes d'emploi

Technicienne de fabrication, expér. 10 ans édition, recherche poste mi-temps ou deux tiers temps. Téléphone : 542-21-21.

Dame recherche tous travaux bureau et dactylo à domicile. Téléphone : 015-61-10.

Homme de confiance, 47 ans, rech. poste Secrétaire privé, Paris, Côte d'Azur, Amérique latine. Sens de la diplomatie et négociat. Notions financières. Espagnol. — Ecrire no 2.413 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

Jne F. COMPTABLE 5 ans expér. comptabilité générale, gestion, paye. expérience responsabilité du personnel, cherche Place Stable sur paris, libre 10 juillet. Agence intérim s'abstenir. Ecr. s/no 410 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR TRAVAUX B 11 2e ECH. 58 ans, ch. poste inspect. vérif. de travx ou conduct. d'opérat. av. responsab. tech. et budget. Contrat à durée dét., m.-tps ou miss. à la vac. T. 826-83-05.

AFRIQUE NOIRE PAYS ARABES CADRE DIRECTION CONFIRMÉ Homme 39 ans, entreprenant, concret, quadrilingue. Franç. - angl. - arabe - espag.
- Marketing : etude produits marché, distribution produits alimentaires, élaboration et mise en œuvre plans de marketing.
- Import : expérience réussie 3 ans ABIDJAN.
- Vente : rompu contacts hts niveaux.
- Gestion : formation, contrôle, reorganisation personnel, moyens logistiques.

cherche Afrique ou pays Arabes Poste DIR. CCIAL TT SECT. Libre immédiatement. Ecrire HAVAS 1308 AIX 13100.

J.F. 25 ans, rech. poste responsable, expér. profession. multiple et référ. sérieuses : attachée de relations publiques, attachée de presse (cinema, théâtre), comédien., animatrice, autre formation : gestion socio-culturelle, activité para-médic. Ecr. no T 020913 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, decorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX Pure laine : 60 F le m2 T.T.C. Beau velours synthétique : 20 F le m2 T.T.C. Téléph. : 658-81-12.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Médecin vds Fiat 124 mod. 1971 mot. cassé, carrosserie conven. Acc. en b. ét. (démarr., freins, batterie). Téléphone : 913-06-28 de 9 h. à 22 h. Prix : 1.000 F.

8 à 11 C.V.

B.M.W. 520-4 1re main automatique, direct. assisté, pneus nfs 70.000 km, 35.000 F. 533-92-76.

Vends GOLF GTI, année 1979, ttes options, jantes spéciales, vitres teintées, 26.000 kilomètres. Px : 37.000 F. - Tél. : 563-30-40.

+ de 16 C.V.

Exceptionnel : MERCEDES 300 SEL, 3,5 l - 1972 Toutes options. 93.000 km comme neuve. Téléph. : 359-24-78

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL ! Jusqu'au 30 juin
Qq. 305 ET 505 essence et Diesel neuves 1980.
TARIF DU 7 NOV. 1979 M. Gérard, 821-60-21.

104 - 305 - 505 mod. 80 peu roulé garantis. Auto Paris-XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

locat.-autos

LOUEZ UNE VOITURE C'EST AVANTAGEUX
EXPRESS ASSISTANCE. Le moins cher des loueurs.
Tél. : 504-01-50

appartem. achat

URGENT, ACH. COMPT PARIS 3 à 4 pces, avec ou ss travaux PAIEMENT IMMEDIAT Tél. : Mme FAURE, 260-66-96 ou 257-47-99 le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES. Urgent, avec confit, Paris rive gauche, PAIEMT COMPTANT chez notaire. — 873-23-55.

fonds de commerce

Vends cause santé CAFE-BAR D'ANGLE, refait neuf, Paris-9e. Téléphone 280-17-92.

Vends fonds de commerce ambulance à 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. T. (90) 94-03-82.

A vdre cab. kiné. 200 m2 Oise. Baign., mass. sous eau + galva tank sauna. CA 300.000. Lib. sept. TEL. : 16 (4) 471-27-46.

Une adresse : fg Saint-Honoré, Galerie Marchande (antiquités, cad., bijoux, etc.). Stand à céder. Téléph. : 742-51-12 et 430-25-53.

AGENCE IMMOBILIÈRE Prox. PARIS, tr. bon emplacem. s/Nationale, park., 4 BUREAUX 100 m2. Ppté instal. et matériel neufs. Important C.A. Minimum de personnel. Px tr. raisonnable. A SAISIR. Ecr. no 854.643 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PLACEMENT 1er ORDRE MONTPARNASSE Boutique actuellement louée, 3-6-9 - 2.600 F par mois. En TTE PROPRIETE 240.000 F. Tél. 520-48-94 ou 525-78-21

Boutiques

MADELEINE exceptionnel, luxueuse boutique d'angle, 90 m2, 18 m. de façade. Droit au bail parfumerie ou tous autres commerces. Crédit vendeur possible. M. BRULE Tél. : 742-39-25.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 p. Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

Cadre administration ch. 2 p. PARIS POUR 1er SEPTEMBRE. TEL. : 969-33-64.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

VAUGIRARD grand studio meublé (33 m2), entrée, cuisine éq., s. de bains, w.-c., cave, Tél., chf. cent. eau chaude par imm., loyer m. 1.900 ch. c. 285-84-96.

13e A louer juillet-août MAISON avec très beau jard. privé, living, cuis., 3 chb., s. de bains, 3.500 F. - 526-88-58.

bureaux

QUAI AUX FLEURS propriétaire vend directement bureaux libres en tte propriété 9 P. 200 M2. SITUATION exceptionnelle, vue sur mer. Téléphone 887-08-21.

Votre SIÈGE SOCIAL Bureaux meublés, télex. PARIS 8e, 9e, 15e. CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS Prix compét., délais rapides. ASPAC 281-18-18 +

viagers

SQUARE CARPEAUX. Pet. 2 p. Bel immeuble 86.000 F + 900 F occupé femme 78 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS 19 bd Malesherbes (8e). Tél. 266-32-35. — Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

Le Monde

économie

LE COLLOQUE NATIONAL SUR LA DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE

La responsabilité des générations d'aujourd'hui à l'égard de celles de demain

Tous les participants au colloque ont admis que la baisse de la fécondité que connaît la France depuis une quinzaine d'années créait une situation préoccupante, à laquelle il fallait chercher à remédier. C'est ce *« consensus »* qu'a souligné M. Jean-Guy Mérigot, professeur à l'université de Bordeaux-I, en présentant le rapport de synthèse du colloque.

● LA SITUATION ACTUELLE.

M. Mérigot a tout d'abord rappelé que, depuis 1965 et jusqu'en 1975, la fécondité a connu une *« chute intense et brutale »*, l'indicateur conjoncturel passant de 2,9 enfants par femme à 1,8-1,9 durant cette période. Aujourd'hui, il s'est stabilisé à 1,87, niveau le plus faible jamais enregistré en temps de paix. L'effondrement de la natalité concerne tous les âges, toutes les régions, tous les types d'habitat et tous les milieux sociaux. La crise affecte pourtant presque exclusivement la naissance du troisième enfant et celle des rangs ultérieurs.

« La nécessité d'un relèvement de la fécondité n'a pas été contestée malgré la diversité des écoles de pensée représentées », a noté le rapporteur.

● LES ORIGINES DU PHENOMENE.

Parmi l'ensemble des phénomènes socio-culturels considérés, quatre ont paru essentiels : *« La privatisation de la famille »* illustrée par le fait que les couples n'acceptent plus que leur histoire soit réglée par des normes qu'ils ne reconnaîtraient pas (d'où une certaine remise en cause du mariage et une hausse du nombre des divorces) ; la dissociation entre mariage et procréation qui a modelé l'image idéale d'une famille avec deux enfants, la contraception et l'avortement n'étant que les moyens de sa réalisation ; l'évolution du statut de la femme, désormais scolarisée et exerçant une activité professionnelle qui ne saurait être remise en cause ; enfin l'aspiration « légitime » à une élévation du niveau de vie que peut limiter la venue d'enfants.

● LES PROPOSITIONS D'ACTION.

L'inadaptation des moyens d'accueil à la famille (logements, équipements collectifs) et des conditions de la vie au travail a aussi été soulignée.

Si la légitimité de l'intervention de l'Etat n'a pas été contestée, elle ne saurait imposer un modèle familial officiel.

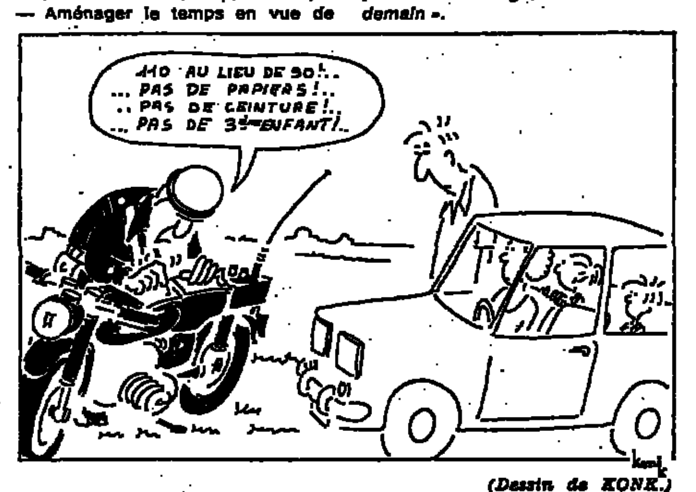
Par-delà ces considérations générales, quatre grands axes d'action ont été dégagés par M. Merigot :

— Réaliser une réelle compensation des charges liées à la venue de l'enfant, ce qui conduit à s'interroger sur la place respective à faire à la politique de transferts et à celle concernant les revenus primaires ;

— Aménager le temps en vue de permettre aux familles de concilier travail et éducation des enfants ;

— Prendre en compte le problème des populations immigrées, afin d'assurer pleinement leur insertion dans la société française sans sacrifier leurs particularismes culturels ;

— Informer sur les réalités de la démographie française et *« sur la responsabilité des générations d'aujourd'hui à l'égard de celles de demain »*.



(Dessin de KONK.)

L'allocution du président de la République

Voici les principaux passages de l'allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing :

« Les grands mouvements de notre démographie sont aussi ceux de notre société. Car la réflexion démographique conduit nécessairement à considérer, dans le passé comme dans l'avenir, l'attitude de l'homme et de la femme face à la vie et la mort, sa conception de la famille, de la société et du monde. »

Après avoir rappelé que le débat démographique devait atteindre « un niveau scientifique élevé » *et s'être félicité du rôle joué en la matière par l'INED (Institut national d'études démographiques), le président de la République déclare qu'on ne peut aborder les problèmes de population en se contentant d'évoquer les années 1965-1980, ni se limiter à des* « explications simplistes » *de la baisse actuelle de la fécondité.*

« Si on considère que la réduction de la fréquence des familles très nombreuses, d'ailleurs largement antérieure à l'évolution récente, est à peu près irréversible, le retour de notre fécondité au niveau du remplacement des générations dépend de son relèvement chez les couples ayant déjà deux enfants.

» Cette présentation peut cependant entraîner deux inconvénients : faire croire que seul le troisième enfant est le pivot de notre situation démographique alors que c'est *à partir* du troisième enfant que se pose le problème ; faire croire que la famille de trois enfants constitue une sorte d'optimum social alors que des familles de quatre enfants et plus sont souhaitables.

La venue de l'enfant désiré

» Mais il faut dire clairement que la solution ne consiste pas à tenter de modifier les comportements familiaux par des incitations matérielles. La venue de l'enfant — et aujourd'hui de l'enfant *désiré* — appartient à ce domaine réservé des sentiments et de la vie familiale où chaque parent, chaque couple, souhaite être désormais pleinement responsable.

» L'Etat qui aborderait ce domaine avec des vues ou des moyens purement économiques et voudrait, en quelque sorte, « acheter » le troisième enfant blesserait sans doute profondément la conscience des parents. Il commettrait, du point de vue de l'intérêt général, une maladresse.

» En revanche, il est clair que l'effort des prochaines années doit tendre à donner aux familles une entière et véritable liberté de choix. »

M. Giscard d'Estaing souligne ensuite, parmi les facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité en France, le développement de l'activité professionnelle des femmes. « C'est, *dit-il*, un des traits caractéristiques du changement de notre société, qu'il serait vain et même négatif de vouloir contrarier. Conséquence du développement considérable de la scolarisation féminine, il a été l'instrument principal de l'évolution positive du statut de la femme (...).

Faciliter le travail à temps partiel

» L'uniformité et la rigidité qui caractérisent la vie du travail correspondent de moins en moins aux souhaits de notre époque et particulièrement à ceux des mères de famille.

» Un projet de loi facilitant l'exercice du travail à temps partiel dans la fonction publique sera soumis à un prochain conseil des ministres. Un effort analogue doit être mené dans le secteur privé.

» La garde des enfants, essentiellement des jeunes enfants, constitue, à cet égard, un problème qu'il faut examiner de façon prioritaire, avec un esprit ouvert. Beaucoup de formules existent. Elles se sont développées à partir d'initiatives locales, sans vue d'ensemble et sans considération exacte des possibilités de la collectivité et des besoins des familles.

» Un premier objectif consiste donc, lorsqu'un couple a un ou deux enfants en bas âge et que la mère travaille, à aider ce couple à mieux concilier ses activités professionnelles et ses responsabilités familiales.

» Mais le cas des familles de trois enfants et plus ne peut être traité de la même façon. Toutes les études montrent que la naissance d'un troisième enfant rend bien souvent impossible la poursuite de l'activité professionnelle de la mère.

» Il me paraît donc indispensable, et *c'est un deuxième objectif*, de reconnaître des droits particuliers aux familles de trois enfants et de plus de trois enfants. Une orientation est mise en œuvre par le gouvernement dans cette direction depuis 1978. Elle entre progressivement en application.

» Tout d'abord, l'aide financière aux familles de trois enfants a été systématiquement accrue.

» La priorité qui a été ainsi reconnue depuis trois ans aux familles de trois enfants devient donc une réalité incontestable. »

Le président de la République insiste au passage sur « un fait significatif » : *la disparition depuis 1979* « et pour les années à venir » *des excédents de la Caisse d'allocations familiales du fait de l'augmentation des prestations. Il ajoute que l'effort en faveur des familles de trois enfants au moins ne doit pas se limiter aux seules prestations mais doit s'étendre à* « l'environnement social ».

« Ces différentes actions, que je viens de rappeler, ont des objectifs familiaux. Nous n'avons pas à nous en cacher (...). Une politique cherchant à réduire les obstacles qui empêchent certains couples d'avoir tous les enfants qu'ils désirent permet non seulement de répondre au vœu des familles, mais sert en même temps les intérêts généraux de la nation. C'est pourquoi, à l'avenir, la préoccupation démographique sera constamment présente dans la réflexion économique et sociale. »

Après avoir rappelé quelques-unes des conséquences prévisibles d'un maintien prolongé d'une baisse de la fécondité, M. Giscard d'Estaing conclut :

« La France et l'Europe seraient mal armées pour faire face à une compétition internationale si, s'opposant à des nations jeunes, elles devaient s'appuyer sur une population déclinante et vieillissante, forcément repliée sur elle-même, et plus soucieuse des acquis anciens que des progrès futurs.

» La démographie écrit l'avenir avec vingt ou trente ans d'avance, mais il est difficile de la croire, tant nous sommes aveuglés par le présent. Et lorsque les conséquences qu'elle avait annoncées sont enfin réalisées, il est alors trop tard pour modifier un présent irrémédiablement ancré dans le passé. »

Faire désirer l'enfant

Organisé à la demande du président de la République afin que *« le problème démographique soit très bien connu de l'opinion publique et des spécialistes »* (1), le colloque national qui vient de se tenir à Paris a confirmé la grande sensibilité de la plupart des dirigeants politiques, syndicaux et associatifs à la baisse de la natalité.

Cette sensibilité tranche avec la sérénité, voire l'indifférence, dont font preuve des pays voisins souvent affectés plus que la France par l'effondrement de la fécondité depuis quinze ans. Il est vrai que la France a connu avant les autres, et notamment entre les deux guerres mondiales, les effets du vieillissement démographique, souvent associé, dans la mémoire collective, à la défaite de 1940. Il est vrai aussi que, malgré vingt-cinq ans de « boom » démographique, la densité de sa population reste aujourd'hui trois fois plus faible que celle des Pays-Bas, de la Belgique ou de l'Angleterre, deux fois et demie plus faible que celle de l'Allemagne.

Le colloque organisé par l'Institut national d'études démographiques (2), s'il n'a pas donné lieu à des débats bien nouveaux, a cependant permis de mettre l'accent sur deux points abordés d'ailleurs par le président de la République dans son allocution de clôture :

1) L'enfant d'aujourd'hui et de demain doit être un enfant voulu ; l'augmentation de la fécondité passe donc par une augmentation du désir d'enfants chez les couples. Comment le favoriser ? Est-ce seulement, comme on l'a répété au colloque, en les informant sur les conséquences fâcheuses, voire dramatiques à moyen terme, de la réduction de la dimension des familles ? Une telle action risque d'être vite assimilée à une propagande nataliste, et comme telle mal reçue chez les jeunes. Ne faut-il pas aussi et d'abord s'efforcer d'améliorer les conditions de vie et de travail, notamment des femmes, donner la priorité réelle à l'emploi afin que les couples aient le sentiment que l'avenir des enfants qu'ils mettront au monde ne sera pas bouché ?

Si les difficultés économiques, la montée du chômage, l'incertitude devant l'avenir, qui ont commencé à se manifester au début des années 70 n'ont pas eu le rôle déclencheur qu'on leur prête, souvent à tort, dans la baisse de la natalité, ils contribuent vraisemblablement à maintenir le bas niveau de fécondité actuel. Pourtant, cet aspect de la situation a été peu évoqué dans les débats.

Ce n'est pas forcément en parlant tous les jours aux Français de la guerre, fût-elle économique, en sacrifiant tout aux exigences de la productivité maximale et de la compétitivité internationale qu'on incite le mieux les jeunes à avoir des enfants. Le décalage, au contraire, ne fait que s'accentuer entre la vie de couple et de famille, où la norme dominante pour les jeunes est désormais le bonheur, et la société globale, de plus en plus marquée par les contraintes économiques et la violence des compétitions.

2) Les couples doivent pouvoir avoir tous les enfants qu'ils désirent; pour permettre cet accord entre leurs souhaits et la réalité, il importe en priorité de mieux concilier l'aspiration des femmes à une activité professionnelle et les exigences de la vie familiale. Le président de la République a clairement admis qu'il serait vain et même négatif de chercher à décourager le travail des femmes ; il a fort judicieusement prêché pour la recherche d'un aménagement du temps et *« l'expérimentation de formules nouvelles »*.

Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, il s'en est tenu aux propositions qui viennent d'être remises au ministre du travail par le Haut Comité de la population, écartant notamment l'idée d'un congé rémunéré d'un ou deux ans pour celui des parents qui désirerait interrompre son activité professionnelle à la suite d'une naissance. Cette formule, certes onéreuse, semble pourtant avoir eu des effets positifs sur la natalité dans plusieurs pays de l'Est.

A la différence de beaucoup d'intervenants du colloque et au risque d'apparaître en contradiction avec lui-même, M. Giscard d'Estaing a continué à faire une distinction entre les familles d'un ou deux enfants et celles de trois enfants et plus.

Après avoir affirmé qu'il serait maladroit de vouloir, en quelque sorte, « acheter » le troisième enfant — le jour même où le conseil des ministres, qu'il préside, majorait de 3 % le pouvoir d'achat de l'allocation pour le troisième enfant, — il a réaffirmé *« les droits particuliers »* des familles de trois enfants et plus, admettant aussi comme *« bien souvent impossible alors la poursuite de l'activité professionnelle de la mère »*.

Certes, les statistiques qui montrent la chute du taux d'activité féminin à partir de ce seuil lui donnent raison. Mais, dans la mesure où ce désir d'emploi est général, ne faut-il pas, là aussi, rechercher des formules nouvelles qui permettent de concilier vie familiale et statut professionnel ? Les principes de liberté et de responsabilité des couples si hautement affirmés ne s'allient pas facilement, il est vrai, avec une conception d'ailleurs discutable de *« l'efficacité démographique »* qui conduit à tout miser sur le troisième enfant.

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) Interview télévisée du président de la République le 18 avril 1979 (*le Monde* du 20 avril 1979).

(2) L'INED a publié un « dossier des démographes », qui réunit l'ensemble des exposés sur la situation démographique de la France faits le premier jour du colloque. INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

ÉTRANGER

EN 1979

L'aide publique au développement a représenté moins de 6 % de la dette extérieure du tiers-monde

L'aide publique au tiers-monde fournie par les dix-sept pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. a atteint 22,3 milliards de dollars en 1979, ayant augmenté de 11 % en valeur courante et d'environ 2 % en termes réels (une fois défalquée la hausse des prix) par rapport à 1978. Toutefois, en pourcentage du produit national brut de ces pays, cette aide a régressé, pour n'en représenter que 0,34 % l'année dernière, au lieu de 0,35 % il y a deux ans. L'aide publique au développement a, en 1979, représenté moins de 6 % de la dette extérieure du tiers-monde.

Ce résultat est surtout lié à une diminution sensible des versements des Etats-Unis et aussi à une baisse, la première en dix ans, des apports du Canada, qui figurent tous deux parmi les pays donateurs importants du CAD. L'aide est tombée, en pourcentage du P.N.B. américain, au plus bas niveau jamais enregistré. Cette dégradation proviendrait notamment, selon l'O.C.D.E., d'un gonflement des versements en 1978 et d'un retard des procédures du 1979.

En revanche, dix pays ont amélioré leurs performances, parfois de manière appréciable. Il en est ainsi du Royaume-Uni, dont le résultat a été le meilleur qui ait été enregistré depuis le début des années 1960. Toutefois, le Livre blanc anglais sur les dépenses publiques prévoit une réduction de l'aide extérieure de l'ordre de 13 %, à prix constants, en trois ans.

De son côté, l'Allemagne fédérale est devenue, pratiquement *ex aequo* avec la France, le second donateur, en dollars, du CAD. Le montant des crédits affectés au ministère de la coopération de Bonn doit augmenter de 12,5 % par an jusqu'en 1983.

Le cas de la France est particulier. La tendance à la baisse du rapport entre l'aide publique au développement et le P.N.B., observée ces dernières années, s'est renversée en 1979, du fait notamment, souligne l'O.C.D.E., d'une forte augmentation des contributions françaises à la C.E.E. et d'un accroissement sensible des dons bilatéraux de Paris. Toutefois, plus de 40 % de l'aide française sont destinés aux départements et territoires d'outre-mer. En outre, le résultat est très nettement en-dessous du pourcentage enregistré en 1970 (0,66 %) et de loin inférieur aux scores des pays de l'Europe du Nord.

Les quatre pays de tête sont d'ailleurs les seuls à se conformer à l'objectif de 0,7 % que s'est fixé le monde industrialisé pour son aide aux nations en développement. Bien plus, les Pays-Bas se sont fixés comme but d'affecter un montant de ressources budgétaires de l'ordre de 1,2 % de leur P.N.B. à cette tâche, en majeure partie sous forme d'aide publique. A l'inverse, face à l'inflation, un certain nombre de pays du C.A.D. ont restreint leurs dépenses publiques globales, *« ce qui risque de se traduire par un plafonnement, voire, dans un ou deux cas, par une réduction de l'aide publique en termes réels »*.

Présence des banques

Compte tenu des autres apports du secteur public (3 milliards de dollars), de ceux du secteur privé (43,1 milliards, et des dons des organismes privés bénévoles (2 milliards), ainsi que des prêts accordés par les filiales bancaires établies dans des centres offshore, l'apport total de ressources des pays du C.A.D. au tiers monde s'est, en 1979, élevé à 75 milliards de dollars, ce qui représentait 1,16 % du P.N.B. de l'ensemble des membres, contre 1,31 % en 1978. L'essentiel de cet apport — soit 60 milliards de dollars — a été destiné aux pays en développement non producteurs de pétrole.

Le secteur bancaire est demeuré *« la principale source de capitaux frais »* pour les pays en développement ayant le revenu le plus élevé, alors que, pour les nations les moins avancées, l'aide publique a représenté environ 90 % du total de leurs entrées de ressources extérieures. En ce qui concerne l'ensemble des apports privés, les investissements directs ont atteint 12,9 milliards de dollars, les investissements de portefeuille 21,8 milliards et les crédits à l'exportation 8,4 milliards.

Les pays de l'O.C.D.E. fournissent globalement 92 % du total des ressources que reçoivent les pays en développement. En effet, les versements accordés à des conditions libérales par les pays de l'OPEP ont représenté 4,7 milliards de dollars en 1979, soit 1,28 % de leur P.N.B. global. Les pays les plus riches (Arabie Saoudite, Emirats, Koweït, Qatar) ont, à eux seuls, fourni 3,5 milliards de dollars, soit 81 % du total, ce qui représente toutefois la même somme qu'en 1978. En revanche, l'Irak a quintuplé ses apports, devenant, en valeur absolue, le troisième donateur de l'OPEP.

Pratiquement absents en matière d'aide publique au développement, l'U.R.S.S. et les six pays d'Europe de l'Est ont versé 0,7 milliard de dollars, ce qui correspond au très faible niveau de 0,04 % de leur P.N.B. global. Ces chiffres *« ne tiennent pas compte de l'aide substantielle, mais dont le montant est inconnu, accordée à Cuba »*.

Au total, compte tenu des apports aux conditions du marché émanant de l'OPEP (1,3 milliard au titre seulement du secteur public) et des pays du Comecon (0,1 milliard), l'apport total de ressources financières aux nations en développement est estimé à 82 milliards de dollars pour 1979, soit pratiquement le même montant qu'en 1978 (81 milliards). Cette somme représentait plus de 5 % du P.N.B. de l'ensemble de ces pays, contre environ 3 % au début des années 70. Pour les nations les moins avancées, la seule aide publique représentait plus de 10 % de leur P.N.B., contre 4 % au début de la dernière décennie.

Accélération des emprunts

En regard, la dette extérieure totale des pays en développement s'est à nouveau accélérée en 1979, pour atteindre en fin d'année 391 milliards de dollars, contre 334 milliards en 1978 (180 milliards en 1975 et 87 milliards en 1971). Les créances du secteur privé en représentent maintenant la moitié au lieu du quart au début des années 70.

Par ailleurs, la part de la dette due par les pays de l'OPEP a doublé en dix ans pour atteindre 25 % du total. Enfin, les dix pays les plus lourdement endettés, parmi lesquels figurent d'ailleurs cinq pays de l'OPEP (Iran, Algérie, Arabie Saoudite, Indonésie, Venezuela), interviennent pour près des trois quarts dans le total de la dette du tiers-monde.

Au cours de la décennie 70, les paiement au titre du service de cette dette ont fortement augmenté en valeur nominale pour atteindre 72 milliards de dollars (29 milliards pour le paiement des intérêts et 43 pour l'amortissement), contre 57 milliards en 1978 (26 milliards en 1975 et 11 milliards en 1971). Toutefois, le rapport entre ce service et le total des recettes d'exportation *« n'a pas en moyenne beaucoup varié »*, se situant autour de 16 %, ce qui masque d'ailleurs d'importantes différences d'un pays à l'autre.

Les paiements au titre des crédits à l'exportation et des emprunts sur les marchés des capitaux représentent maintenant plus de 80 % du service de la dette, contre environ 70 % au début des années 70. En 1979, les deux pays les plus lourdement endettés, le Brésil et le Mexique, comptaient pour 30 % dans le total des remboursements.

M. B.

ETATS-UNIS

● *Le produit national brut américain* a, selon les derniers calculs, progressé à un rythme annuel de 1,2 % seulement au cours du premier trimestre de 1980, et non, comme il avait été indiqué, sur la base de données préliminaires, de 1,5 %. Le P.N.B. avait augmenté de 2 % au dernier trimestre 1979 et de 3,1 % de janvier à mars 1979. Les bénéfices nets des sociétés américaines ont progressé, sur une base annuelle, de 7,6 % au cours du premier trimestre 1980, pour atteindre 158 milliards de dollars (au lieu de 5,9 %, selon une estimation précédente). Au cours du dernier trimestre 1979, ces bénéfices nets avaient fléchi de 0,9 %, pour se situer à 146,9 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

● *La production industrielle des principaux pays industrialisés*, en dehors des Etats-Unis, a progressé globalement au rythme annuel de 9,4 % au cours du premier trimestre. Cette progression contraste avec la quasi-stabilité de la production industrielle américaine durant la même période. Les plus forts rythmes annuels ont été enregistrés, selon le département américain du commerce, au Japon (+ 18,5 %), en Italie (+ 15,9 %) et aux Pays-Bas (+ 12,4 %). Pour l'Allemagne fédérale, le taux de progression a été de 7,5 % et pour la France de 6,2 %. Deux pays ont enregistré une baisse en rythme annuel de leur production industrielle : la Grande-Bretagne (— 8,7 %), en raison de la grève de la sidérurgie

CONJONCTURE

M. Barre cherche des allumettes

(Suite de la première page.)

Dans la réalité de l'économie, il faut, au contraire, détruire ce qui nourrit la crise, éloigner tout ce qui peut entretenir la combustion des flammes. Il faut éliminer le carburant de la crise et non son allumette.

Or ce carburant est, pour tout observateur lucide, facile à identifier : c'est *l'excès subjectif du coût du travail.*

Expliquons-nous : que le coût du travail soit « très » élevé est un fait objectif. Si l'on fait en effet la somme (en monnaie ou en heures de travail) des salaires directs, des cotisations sociales et des dépenses publiques finançant le logement, la santé ou l'éducation des salariés et de leurs familles, il est indiscutable que la part du coût du travail dans le revenu national a augmenté dans tout pays développé, depuis le milieu des années soixante, pour au moins quatre raisons : parce que la productivité de certaines des activités qui le composent n'a pas augmenté aussi vite que celles des travaux produisant des biens industriels en série ; parce que certains services socialisés exigent de plus en plus de dépenses à qualité constante ; parce que l'instabilité croissante du mariage pousse de plus en plus de femmes à rechercher un salaire qui ne soit plus d'appoint, et, enfin, parce que les luttes sociales ont imposé une amélioration sensible du bien-être des salariés.

Mais, qu'il soit « trop » élevé est un fait subjectif : l'économie pourrait, en effet, aisément supporter ce coût objectif, si la part du revenu payée en profits et en rentes pouvait être réduite : ceci étant politiquement impossible, étant donné le choix du gouvernement actuel, le coût du travail est donc perçu comme excessif et devant être réduit ; c'est le rôle de l'inflation, du blocage des salaires, de la croissance du chômage, de l'incitation au travail à temps partiel ou à contrat limité, et de la tolérance du travail au noir.

Sans doute, toutes ces politiques réduisent temporairement le coût global du travail pour la société ; mais pour un temps seulement, puisque ni la productivité relative des *services nécessaires à la vie* des salariés n'est améliorée, ni le *coût du maintien de la qualité de* certains services collectifs n'est réduit, ni la *sécurité de la vie* familiale n'est recréée.

Aussi ces *stratégies* sont-elles condamnées à échouer parce qu'elles ne consument pas le combustible de la crise : si l'on accepte ce diagnostic, les seules politiques efficaces exigent donc de réduire structurellement le coût subjectif du travail.

Hyper-capitalisme ou quasi-socialisme

Plusieurs politiques économiques sont alors possibles, qu'on peut désigner les unes comme hyper-capitalistes et les autres comme quasi-socialistes.

Les premières accordent la priorité à l'automatisation de la production (ce qui réduit le coût du travail pour chaque entreprise) et des services collectifs (ce qui réduit le coût du travail pour la collectivité et donc, par la fiscalité, pour toutes les entreprises). Ces deux politiques conduiraient à une réduction formidable du coût du travail dans les chaînes industrielles et dans les services de base (poste, commerce, banque) et à la naissance de nouveaux biens de production (robots productifs) et de consommation (télécopieurs, machines à enseigner et à soigner). Tel est sans doute la politique économique explicite du Japon et celle d'une fraction de la classe dirigeante économique américaine. Sa réussite dépend de la capacité du politique, dans chaque pays, à imposer l'industrialisation des services, à détruire certaines rentes de situation, à substituer partout le pouvoir des ingénieurs et des financiers à celui des médecins, des fonctionnaires et des détenteurs du capital des secteurs lourds.

En définitive, un gouvernement capitaliste réellement courageux devrait utiliser tous les moyens technologiques pour abaisser structurellement le coût du travail, et non pas faire du contrôle politique économique.

Encore faudrait-il, pour mener cette politique, ne pas avoir besoin des voix de ceux que l'hyper-industrialisation prolétarisera et que la socialisation du capital protège, c'est-à-dire pouvoir détruire l'école, l'hôpital, la poste, la banque, le secrétariat. Encore faudrait-il avoir le courage d'utiliser *la crise comme une stratégie* de changement vers un nouveau *capitalisme*, plus *froid* et *plus* réifié que jamais.

Ainsi, alors que M. Barre cherche des allumettes, d'autres, *ailleurs*, *attisent l'incendie*... Préparant un nouveau capitalisme *totalement individualiste, normalisé*, produisant les hommes en *série*, *faisant de l'acte de consommer* des services un travail, creusant *l'écart entre les détenteurs* du savoir et les serviteurs des *machines*, entre les *pays du nouveau* centre capitaliste et les *autres*. *Sans même juger de sa* valeur culturelle, sans doute est-il *trop tard pour qu'un tel modèle* réussisse en Europe. Ni la France *ni même l'Allemagne ne peuvent* plus rattraper leur retard dans *cette voie à l'égard des Etats-Unis* et du Japon, nouveau centre du *capitalisme mondial. Alors, faudrait-il* se résoudre à s'assumer *comme sous-traitants*, *entrant* ainsi, vaincus d'avance, dans ce *capitalisme mondial ? C'est parce* que la réponse positive à de telles *questions ne peut être explicite* que les sommets comme celui de *Venise ne peuvent servir à rien.*

Il est possible de résoudre au*trement le problème de l'excès* subjectif du coût du travail. Pour *cela, il faut ne plus penser la* transformation sociale en termes purement économiques, globaux, archaïquement libéraux ou marxistes, et se donner les trois objectifs suivants :

— D'abord, autant qu'il est *politiquement* possible, diminuer la marge d'abaissement du coût du travail, en éliminant les rentes et profits non liés à la production concurrentielle. Aussi sont essentielles toutes les transformations du modèle de financement et de propriété industrielle privilégiant un financement à faible rentabilité interne des innovations.

— Ensuite, diminuer autant qu'il est *économiquement* possible *le coût social du travail, sans* réduire le pouvoir d'achat, en *transformant la fiscalité et le* financement de la Sécurité sociale, pour *faire qu'elle* ne repose plus sur les salaires mais sur la valeur ajoutée de l'entreprise.

— Enfin, réduire, autant qu'il est *culturellement* possible, le lien entre bien-être et revenu du travail par l'extension du temps réellement libre, l'amélioration de l'usage des objets et le développement d'activités hors de l'échange pour que chacun crée librement une partie de sa consommation sans avoir à en gagner le prix par un travail salarié.

La gestion du coût du travail est donc la clé de toute stratégie de sortie de crise. Quelle que soit l'orientation de la politique économique, il est essentiel de réduire ce coût. Cela est possible en améliorant le bien-être, à condition d'accepter une tout autre théorie sociale que celle qui, aujourd'hui, domine encore la stratégie des classes dirigeantes.

Ainsi seulement pourra-t-on cesser de rechercher, dérisoirement, des allumettes autour des brasiers, et commencer d'utiliser, patiemment, les cendres des incendies pour fertiliser le monde.

JACQUES ATTALI.

● *Le rapport de conjoncture* présenté par M. Jacques Ferry, *ancien vice-président du C.N.P.F.*, a été adopté mercredi 25 juin par le conseil économique et social. Sur 159 votants, 80 ont voté pour, 32 contre (C.G.T. et C.F.D.T. notamment) et il y a eu 47 abstentions. Dans son rapport, M. Jacques Ferry réclamait des mesures de relance de l'économie.

● *M. Victor Chapot*, conseiller d'Etat, vient d'être nommé — en tant que représentant de l'Etat — membre du conseil d'administration de l'agence Havas. Son mandat, précise le décret, expirera le 11 mars 1983. M. Victor Chapot, collaborateur de M. Giscard d'Estaing à l'époque où celui-ci était ministre des finances, est devenu depuis l'un des *conseillers privés* du président de la République, spécialement chargé des problèmes de presse. Rappelons que l'agence Havas — que dirige M. Yves Cannac, ancien *secrétaire général de la* présidence de la République — est contrôlée majoritairement par l'Etat.

Sauver le franc

(Suite de la première page.)

Le commerce extérieur connaît *plus qu'une hémorragie, une véritable* éventration, avec 24 milliards de *déficit depuis le début de 1980 ; le* pétrole n'est pas seul en cause : *nos achats à l'étranger de machines-outils*, de biens d'équipement ou électro-ménagers, de véhicules, de textiles, de produits chimiques, etc. ont augmenté en volume de 10 à 30 % par rapport à l'an dernier, alors que nos exportations peinent. La Communauté européenne s'est transformée en un Sedan agricole et les Français n'ont pas fini d'en payer les conséquences. La santé financière apparemment retrouvée des entreprises tient d'abord au fait que les investissements, qui sont le nerf de la guerre économique, se traînent ; certes ils ont augmenté de 2,5 % en 1979 par rapport à 1978. Et les pouvoirs publics ont tendance à crier au miracle puisque les années précédentes leur croissance était nulle. Mais dans le même temps les investissements de l'industrie manufacturière ont fait outre-Rhin un bond de 10 % en volume cette année. L'année dernière, les investissements productifs de l'industrie allemande avaient déjà augmenté de 11 % en volume. Quant aux crédits aux particuliers, les pouvoirs publics voulant freiner la consommation, leurs taux sont susceptibles d'atteindre des altitudes de gratte-ciel, cependant que le dernier emprunt d'Etat à 13,25 % sur dix ans, nouveau record historique, marque clairement la volonté de maintenir l'argent cher et traduit le pessimisme officiel quant au succès de la lutte contre l'inflation.

Alors il reste au gouvernement un sujet de satisfaction : la monnaie ; sur le tableau de bord de l'économie française si *inquiétant*, aux *signaux* d'urgence tous allumés, demeure un *voyant favorable* : la tenue du franc. Le président de la République s'en *est félicité à plusieurs reprises*, et encore dans son *récent* entretien *télévisé du 5 mai 1980.*

∴

Or soyons lucides : la monnaie ne pourra résister à la poursuite de la *politique économique actuelle et à sa* succession d'échecs. Bien sûr, il sera *possible de tenir jusqu'à l'élection* présidentielle ; le système monétaire européen permet de retarder l'échéance jusqu'à cette date ; au sein du S.M.E., les parités du franc par rapport au mark sont déterminées dans des limites étroites ; les détenteurs de notre monnaie touchent 4 % d'intérêt de plus que ceux possédant des marks : leur préférence momentanée est donc logique, expliquant la fermeté du franc. Mais une monnaie est, à terme, la traduction scripturale de l'état de santé d'un pays ; elle est le reflet sans complaisance de la situation économique d'une nation, en quelque sorte son miroir ; une buée de circonstance ou sciemment entretenue, peut, quelque temps, dissimuler la réalité, obscurcir un portrait ; mais cette buée se dissipera et apparaîtront alors les traits de la vérité.

Comme l'affirmait l'ancien président de la Bundesbank, M. Emminger, en avril 1980, alors que le dollar avait monté et que la devise allemande connaissait des accès de faiblesse : *« L'expérience montre que la force internationale d'une monnaie est toujours, à long terme, le reflet de sa force interne. Si l'administration Carter est incapable de maîtriser l'inflation, le vol en haute altitude de la devise américaine sera vite terminé. »* Et d'ajouter : *« Notre deutschemark est encore fort parce que le taux d'inflation de la R.F.A. est inférieur à celui d'autres pays industrialisés. »*

La réalité est que le cours du franc par rapport au mark ne peut *être maintenu aussi longtemps que* la France connaîtra une hausse des *prix deux à trois fois supérieure à* celle de l'Allemagne : 13 à 15 % *d'un côté, 5 à 6 % de l'autre* ; cette affirmation est seulement une *évidence. Chaque année*, la compétitivité de nos entreprises s'effiloche. En 1979, *en tenant compte de la productivité*, de la parité des monnaies et de l'inflation, les compagnies françaises ont vu les coûts unitaires de la main-d'œuvre augmenter de 2 % par rapport aux Etats-Unis, de 7,8 % par rapport à l'Allemagne, de 11,7 % par rapport au Japon. Comment alors développer durablement nos ventes à l'étranger, et freiner nos achats de produits importés ?

Là réside la raison la plus inquiétante de la dégradation de notre commerce extérieur. La preuve en est l'accroissement considérable du taux de pénétration des biens d'équipement — secteur où nous sommes cependant le mieux placés — provenant de l'étranger sur le marché français, ce taux étant passé de 30 % en 1973 à 43 % à la mi-1979. A terme, c'est toute notre activité qui est menacée ; en outre, jamais le franc ne résistera à l'explosion qu'engendrera fatalement un jour ou l'autre l'accumulation du chômage. Alors non seulement pour combattre l'inflation, pour lutter en faveur de l'emploi, mais aussi pour sauver la monnaie, il faut changer de politique ; et ce n'est pas jouer les imprécateurs que de crier casse-cou au gouvernement.

∴

Oui, mais, quelle autre politique ? Depuis des années, le R.P.R. va répétant que *seule une nouvelle croissance* fondée sur les investissements et l'amélioration du commerce extérieur répondra aux défis du monde *contemporain*. En somme *ni* Keynes ni Laval ; ni relance à tout va ni déflation ; mais une restructuration volontaire de notre économie, en premier lieu de notre industrie et de notre agriculture, une croissance entraînée par l'investissement. Et voilà que le commissariat du Plan, retrouvant *le rôle d'orienteur* qui est le sien, éclaire avec autorité et compétence la voie à suivre. Une *« croissance active de l'investissement »*, écrit-il, peut permettre à l'horizon 1985 de choisir entre plusieurs scénarios et, par exemple, de créer sept cent mille emplois, de diminuer le chômage de trois cent quatre mille personnes et de réduire la hausse des prix de 2,2 %. Ainsi la lutte contre le chômage et l'inflation sont justiciables du même combat et *du même remède.*

Bien sûr, une telle politique ne sera pas celle de la facilité. Pour dégager les moyens nécessaires à cette nouvelle croissance, il faudra économiser ailleurs. Les Français devront produire plus et l'Etat dépenser moins. Mais la crise ne sera pas surmontée en visant bas. L'Etat se révèle trop petit pour les grands problèmes. Ce n'est pas en refusant les solutions : réévaluations des bilans, amortissements accélérés, bonifications d'intérêts, *suppression* de la taxe professionnelle, que la machine *économique repartira d'elle-même*. Le laisser faire, les discours non suivis *de décisions, ne sont plus de mise.*

Ce n'est pas en déversant des torrents d'argent pour subventionner le chômage — celui-ci coûte à la collectivité 60 milliards par an, somme énorme avec laquelle tant d'actions, d'innovations seraient possibles — que les Français retrouveront du travail. Nulle politique n'est plus stérile et inflationniste à la fois que celle suivie depuis des années ; les résultats le prouvent, comme un arbre est jugé à ses fruits ; et les fruits de la « croissance douce » voulue par le président de la République dès avant la nomination de l'actuel premier ministre sont amers. N'est-ce pas Nixon qui écrivait récemment : *« Nous devons rejeter le négativisme incohérent de la croissance limitée. »*

Allons : une solution existe ; des *avis de plus en plus* nombreux et autorisés, rejoignant en cela le R.P.R., *la décrivent et la précisent. Ne chi*canons pas sur les motifs du choix ; *si ce n'est pour* sauvegarder le niveau de vie ou l'emploi des Fran*çais, que cette autre politique soit* décidée au moins pour défendre la *monnaie* ; sinon d'échec en échec tout serait menacé ; et si le pouvoir *n'écoute pas, le peuple, lui,* saura entendre la voix du salut et de *l'espoir.*

JEAN MEO.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,1090	4,1120	+ 95	+ 120	+ 155	+ 190	+ 495	+ 555
$ can. ...	3,5633	3,5680	− 33	0	− 60	− 10	+ 140	+ 215
Yen (100).	1,8780	1,8815	− 35	− 10	− 50	− 20	− 105	− 145
DM	2,3180	2,3220	+ 40	+ 65	+ 90	+ 125	+ 380	+ 430
Florin ...	2,1163	2,1200	+ 28	+ 48	+ 45	+ 70	+ 180	+ 220
F.B. (100)	14,5020	14,5160	− 325	− 170	− 570	− 350	−1045	− 650
F.S.	2,5020	2,5060	+ 125	+ 150	+ 240	+ 270	+ 790	+ 860
L. (1 000).	4,9015	4,9050	− 580	− 466	−1045	− 895	−2255	−2030
£	9,5675	9,5750	− 455	− 360	− 790	− 665	−1445	−1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 3/8	9 3/4	9 3/16	9 9/16	8 3/4	9
$ E.-U.	3 1/4	3 3/8	9 1/8	9 1/4	9 5/8	9 3/4	9 1/2	9 5/8
Florin ...	10 1/2	10 3/4	10 5/16	10 13/16	10 5/16	10 13/16	10 5/16	10 13/16
F.B. (100).	15	17	14 3/16	14 7/16	14 1/16	14 5/16	13 1/2	13 3/4
F.S.	1/4	1/2	5 3/8	6	5 3/8	6	5 1/2	5 3/4
L. (1 000).	30	40	24 3/4	25 1/4	13 7/8	14 5/8	13 1/4	14
£	17 1/2	18	17 7/16	18	17 1/4	17 5/8	15 9/16	15 11/16
Fr. franç..	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire *des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée* par une grande banque de la place.

FORTE HAUSSE DE L'OR

Les cours de l'or ont poursuivi à un rythme plus modéré leur mouvement de hausse. Jeudi 26 juin, le premier « fixing » s'est établi à 623 dollars l'once, ce qui porte la progression à 23 dollars en deux *jours.*

Le mouvement de hausse s'est brutalement amorcé mercredi 25 juin, après que le groupe minier sud-africaine Consolidated Gold Fields eut annoncé que, selon ses experts, les livraisons d'or sur les marchés internationaux pourraient diminuer de 40 % cette année (soit environ 1 100 tonnes contre 1 765 tonnes en 1979). Cette baisse serait due à la fois à l'arrêt *des* ventes du Trésor américain, dont la reprise éventuelle est jugée « peu probable » eu égard à la stabilisation du dollar, à la cessation (en *mai dernier*) du programme de ventes du F.M.I. et au « ralentissement prévisible » de celles en provenance des pays de l'Est.

MONNAIES

Les entreprises sont les principales bénéficiaires de l'assouplissement du contrôle des changes

Assouplissement, oui : démantèlement, non. Tel est le sens des *mesures prises le 25 juin* par le conseil des ministres, sur le contrôle des *changes, mettant en œuvre certaines* des conclusions du rapport de *M. Claude Pierre-Brossolette*, président du Crédit lyonnais.

Certes les *entreprises obtiennent* une grande part de ce qu'elles réclamaient depuis longtemps, à savoir la possibilité de se couvrir à terme, sans limitation de durée, sur les fluctuations, souvent très fortes, des cours des matières premières. Elles vont désormais se trouver à égalité avec leur concurrents étrangers. En outre, elles vont se trouver dispensées de formalités contraignantes en matière de domiciliation et disposeront de plus de facilités pour leur prospection à l'étranger.

Quant aux particuliers, ils obtiennent le relèvement de certains plafonds, les frontaliers disposent d'une plus large part de leur gain à l'étranger. Enfin, le régime très restrictif des non-résidents est assoupli et rendu plus compatible avec la présence en France d'une nombreuse colonie étrangère.

Il ne s'agit, en aucun cas, de lever totalement le contrôle des changes à la manière britannique. L'interdiction pour les banques françaises de prêter librement des francs à des *non-résidents subsiste, afin d'éviter* que ces francs ne soient utilisés *pour spéculer, éventuellement, contre* notre monnaie. Pour les particuliers, les *mesures prises ne sont* que la mise à jour de plafonds fixés en 1973, les possibilités dont ils disposent actuellement étant jugées largement suffisantes, ce qui est vrai. De plus, l'administration des douanes peut toujours effectuer des *vérifications a posteriori.*

Mais il est certain qu'un pas vers une plus grande libéralisation a été *fait pour les entreprises, dans* la ligne suivie jusqu'à présent par *M. Monory, ministre de l'économie* : on peut même avancer que la *suppression de toute limitation de durée* pour les couvertures à terme sur les *matières premières constitue un pari* sur le bon usage que ferait les chefs *d'entreprise de cette nouvelle* liberté : en achetant plus rapidement *leurs matières premières au cas où* ils estimeraient le franc menacé, ils *pourraient accélérer sa baisse. Mais,* estime M. Monory, c'est un risque *à courir, d'autant* que le franc se porte bien actuellement.

FRANÇOIS RENARD.

Les mesures

● ENTREPRISES

— *Toute limitation de durée est suffisante pour les couvertures de change à terme* sur les achats de matières premières, alors qu'auparavant cette durée était plafonnée à six et douze mois, suivant les produits. La limitation à deux mois de la couverture de change à terme reste en vigueur pour toutes les autres importations.

— *Le nombre des opérations d'importation et d'exportation soumises à domiciliation bancaire va être réduit* sensiblement (de plus de moitié), le plafond d'exonération étant relevé de 50 000 F à 125 000 F. Ne resteront soumises à cette procédure que 48 % des importations et 32 % des exportations en valeur. De plus, le régime de dispense de domiciliation, accordée au cas pour cas, sera appliqué à un nombre croissant d'entreprises.

— *Le règlement des exportations françaises pourra être effectué par chèque* jusqu'à 50 000 F, montant au-dessous duquel le virement bancaire ne sera plus obligatoire.

— *Pour les comptes directs à l'étranger* dont l'ouverture est déjà autorisée par la Banque de France en vue de centraliser dans *chaque pays les recettes d'exportation* de faible montant unitaire, *des facultés nouvelles sont apportées* : autorisation d'ouverture pour les entreprises qui ne sont pas encore exportatrices mais engagent une action pour le devenir ; autorisation de payer sur ces comptes des dépenses locales liées, en général, à la prospection commerciale dans la limite de 5 % des *recettes d'exportation ou de 30 000 francs* par mois. Une large information sera effectuée dans les milieux professionnels sur ces possibilités nouvelles, qui ont pour objet d'éviter le rapatriement immédiat de recettes et des aller-retour inutiles.

— *Lorsque des exportateurs*, qui *ont contracté des avances en devises* ou des couvertures à terme *se trouvent en position de change* en cas de règlement anticipé de leur exportation, il leur sera désormais permis de garder le produit de leur vente jusqu'à l'échéance de l'avance ou de la couverture au lieu de les rapatrier dans *le délai* d'un mois.

● PARTICULIERS

Le plafond de 5 000 francs par voyage n'est *modifié*, mais il est porté :

— De 1 500 F à 3 000 F par les transferts sans justification ;

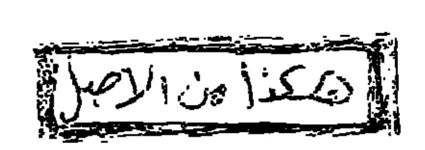
— De 1 500 F à 3 000 F pour l'allocation mensuelle pour séjour d'étude à l'étranger (10 000 F pour les ménages ;

— De 1 000 F à 2 000 F pour les retraits en espèces à l'étranger à l'aide d'une carte de crédit.

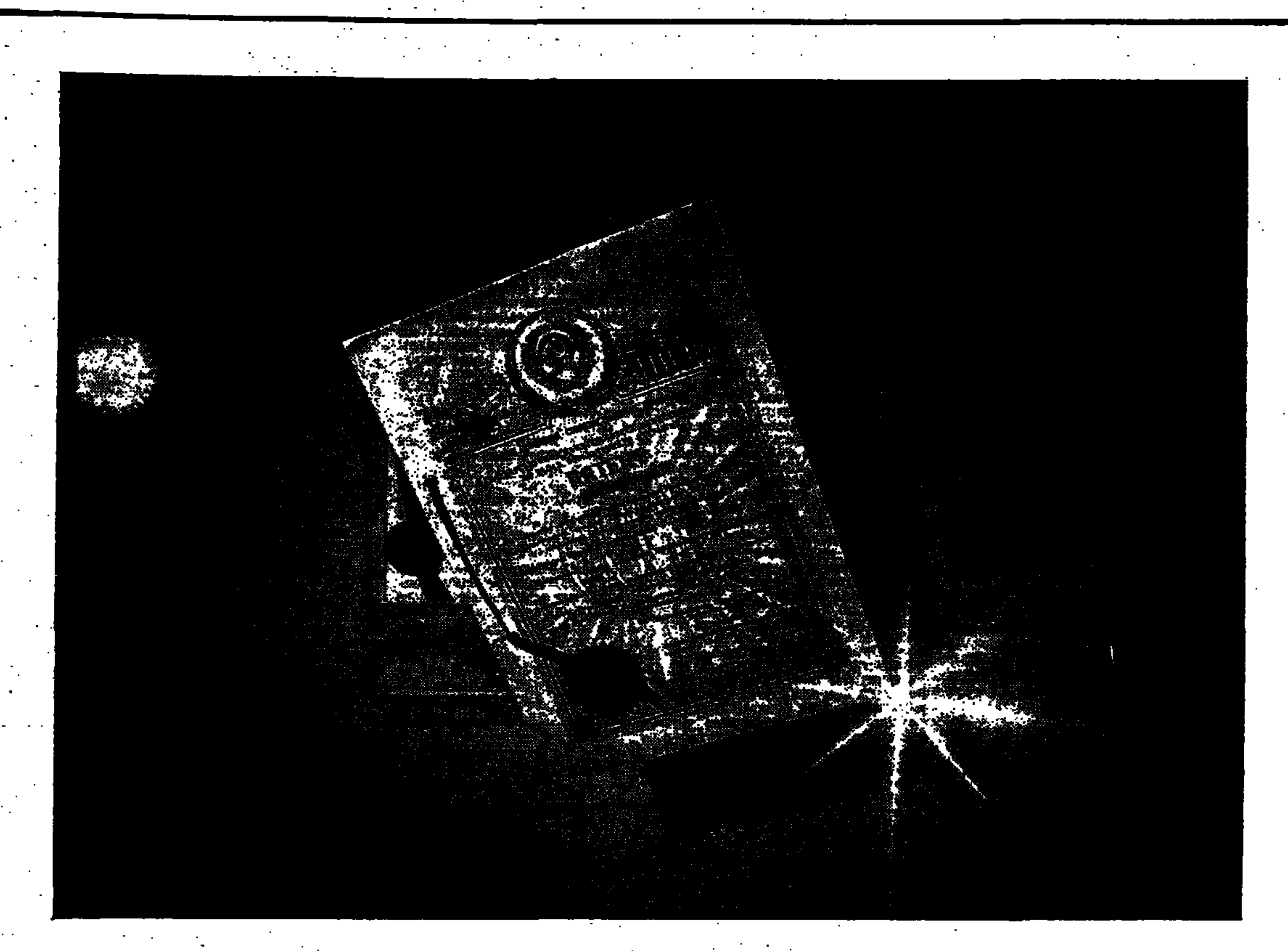
● Les travailleurs frontaliers, qui auparavant devaient rapatrier leurs salaires perçus à l'étranger sauf 900 F par mois, pourraient ne pas rapatrier *« la part nécessaire au règlement de leurs dépenses courantes dans le pays »*, ce qui leur permet pratiquement de *tout faire.*

— *Investissements à l'étranger :* le seuil de dispense d'autorisation est porté de 3 à 5 millions de francs.

— *Les non-résidents* bénéficient de facilités nouvelles : ceux qui demeurent effectivement en France pourront contracter des emprunts en francs pour régler des dépenses en France, encaisser sur *leurs comptes* bancaires des chèques de résidents inférieurs à *3 000 F (ce qui leur est interdit* actuellement) et obtenir des prêts en France cas par cas. Le seuil en dessous duquel la création d'entreprises individuelles par des non-résidents est libre se trouve porté de 1 à 5 millions de francs, tandis que leurs prises de participation dans les sociétés *immobilières* ne sont plus soumises à autorisation mais seulement à déclaration.



Les traités internationaux



Plus de 9000 brevets dans le monde. Les témoins de la créativité de Roussel Uclaf.

Aux Etats-Unis, il arrive qu'entre la date de dépôt d'un brevet et sa date de délivrance, il s'écoule plus de dix ans.

C'est dire à quel point les procédures d'examen des brevets peuvent être minutieuses et complexes. On le comprend. Car il s'agit, à chaque fois, d'apprécier la nouveauté d'une invention par rapport à tout ce qui a été breveté ou publié auparavant dans le monde entier.

Il n'y a pas de grande recherche sans protection des résultats et ce n'est pas un hasard si les pays les plus inventifs sont aussi ceux qui ont la réglementation des brevets la plus rigoureuse.

Lorsque, comme Roussel Uclaf, on est présent dans 96 pays, on est confronté partout à la nécessité de faire reconnaître ses découvertes. Ainsi, au cours de la seule année 1979, le Groupe a-t-il déposé plus de 700 brevets.

Deux traits qui caractérisent bien Roussel Uclaf : le goût de la compétition internationale et le respect de la création scientifique.

C'est un état d'esprit.

Roussel Uclaf

Des chercheurs qui réussissent.

EMPLOI

TRAVAILLER AUTREMENT

IV — En France : des projets mais pas d'idées

par DANIELLE ROUARD

Face à la crise, que faire ? Après un voyage dans les phalanstères de la jeunesse *berlinoise*, chez les délégués britanniques qui élaborent des contre-plans et chez les ouvriers entrepreneurs italiens (« le Monde » des 24, 25 et 26 juin), on découvre en France des entrepreneurs d'un autre style...

A Alma-Gare, quartier populaire de Roubaix dont la démolition avait été décidée dès 1965, les deux mille cinq cents habitants s'apprêtent à fêter leur installation dans les ruelles rénovées. *Grâce à la mobilisation* autour de l'Atelier populaire d'urbanisme, créé par une poignée *d'entre eux en 1973, ils ont réussi* à « revoir et corriger » le réaménagement prévu par la municipalité. Ils resteront dans le quartier, c'est acquis. Pourquoi pas produire ensemble ?

Une *association*, animée par trois permanents, fait tourner une imprimerie. Almag'A, qui fournit les associations de la région à un prix inférieur au marché. A côté, Almascop, la coopérative de réhabilitation, a cinq ouvriers, bientôt sept, qui se chargent des travaux de second œuvre de la rénovation. L'atelier-cuisine, avec ses deux salariés à mi-temps, organisera des cours et des repas. Un autre s'occupe de menuiserie. Des laveries collectives peut-être autogérées. Un atelier de créativité fait l'inventaire des projets possibles pour développer les emplois sur le quartier : un atelier de production de micro-informatique est par exemple à l'étude. Car l'Alma-Gare doit consolider ses succès, s'ouvrir à une production à plus grande échelle pour résorber son chômage, très important.

Ce n'est pas la seule expérience. Des « nouveaux entrepreneurs » surgissent ici et là, souvent de jeunes chômeurs ou des travailleurs sociaux en quête d'efficacité. Beaucoup ont vécu les utopies d'après 1968. Ainsi, dans un village varois, Michel monte une petite société de récupération de broussailles. A Toulouse, un éducateur organise le placement chez des agriculteurs de jeunes « à problème ». Un autre crée à Lyon une fabrique de plats congelés où travaillent des handicapés.

Les motivations au départ sont variées : renaissance des métiers, solidarité sociale, travail à son propre rythme, réinsertion des exclus. Les activités sont tout aussi diverses, mais se situent rarement dans le champ industriel. Les nouveaux entrepreneurs veulent créer des emplois, mais pas n'importe lesquels. Le statut de coopérative est pratique. Le choix de la forme juridique de leur future association est pragmatique. Ils utilisent avec astuce, et parfois avec méfiance, l'éventail des subventions offertes par *l'Etat, les chambres de commerce* ou d'industrie, voire d'éventuels mécènes (1).

De fait, l'administration et des organismes privés commencent à financer diverses expérimentations sociales. A peine éclos, le mouvement serait-il en passe d'être encadré et récupéré ?

L'aide au démarrage

Au départ, les intentions des financeurs publics sont clairement énoncées. La délégation à l'emploi a lancé, le 5 avril 1979, un programme ayant pour objet *« la découverte d'activités nouvelles et de processus régionaux de création d'emplois dits d'utilité publique »*. 120 millions de francs pour cinq mille emplois. *« L'aspiration à une plus grande qualité de la vie*, précise la circulaire de lancement, *peut devenir un moyen original de créer de l'activité, et donc des emplois. »*

L'aide se situe au démarrage si le projet a quelques chances de s'autofinancer partiellement par la suite. Elle se monte à 24 000 F par emploi créé. — soit sous la forme de 2 000 francs par mois sur un an ou de 1 000 francs par *mois sur deux ans. L'aide, sauf* exception, est réservée à des personnes sans emploi. Un groupe *animé par le directeur départe*mental du travail et de l'emploi instruit les dossiers sur le plan départemental. Et c'est au préfet que revient la décision.

Le lancement du programme a été lent. L'absence d'information, la crainte d'un éventuel contrôle de l'institution, ont freiné la demande des entrepreneurs en herbe. L'administration, pour sa part, s'est montrée timide, sceptique, voire franchement hostile à ces initiatives. Dans l'Ariège et en Moselle, par exemple, elle est restée sourde à la plupart des projets présentés. Dans le Nord, elle s'est un temps méfié des conséquences politiques d'une aide à l'Alma-Gare. Un peu partout, on juge les projets trop risqués : *« Ils ne tiendront pas »*, *entend-on* dire. Faut-il vraiment craindre à ce point le caractère parfois « éphémère » de l'expéri*mentation sociale* ?

Deux mille cinq cents emplois créés

Avril 1980 : M. Alain de Romefort, fonctionnaire chargé de l'opération, présente un premier bilan. Deux mille cinq cents emplois créés. Les départements les plus accueillants ont été les Bouches-du-Rhône (cent soixante-cinq) et la Gironde. De la production de cyclo-pousse à celle de tisanes en passant par la récupération de vieux pneus, les propositions sont variées. M. de Romefort en définit ainsi les grands traits : *« Certaines actions sont liées aux énergies renouvelables ou à la récupération de déchets. D'autres entreprises alternatives permettent d'assurer l'insertion sociale ou professionnelle de catégories marginalisées ou tout simplement en difficulté. Des actions de micro-développement en milieu rural intéressent des petites filières agro-alimentaires ou des activités artisanales et correspondent souvent à de petits créneaux à conquérir ou à valoriser du marché intérieur. Des actions d'animation de quartier et d'urbanisme participatif peuvent déboucher soit sur des services culturels et sociaux, soit sur des entreprises alternatives, et donc sur des créations d'emplois qui ne seraient pas produites autrement. »*

Les débuts sont prometteurs. Et des expériences plus anciennes, dans d'autres pays comme le Canada (programme PIL) ou le Danemark montrent la voie.

Les *« nouveaux entrepreneurs »*, animés par leur désir de création et protégés par la réglementation, peuvent se développer.

D'autres n'ont pas eu autant de chance. S'ils ont dû monter leur propre coopérative, c'est pour sauver leur emploi *in extremis*, lorsque leur entreprise s'est avérée défaillante.

Et à quel prix ! Chez Lip, *fondée en 1979 sur les ruines de* l'ancienne société de Fred Lip, les difficultés sont venues de l'intérieur de *la communauté* mais surtout des blocages d'ordre politique. Depuis, le scénario est *devenu classique* : dépôt de bilan, création de la société coopérative ouvrière de production (SCOOP), poursuite de l'activité avec la compréhension des clients, des fournisseurs et des banquiers, dans le meilleur des cas.

Selon M. François Espagne, président de la Fédération nationale des SCOOP, vingt-sept coopératives de ce type se sont inscrites en 1979 à la Fédération — soit le quart des nouvelles inscriptions de l'année, le *1/20 des effectifs* totaux de la Fédération (2). Elles n'étaient que six en 1974. Les *nouveaux patrons, parfois* issus des rangs syndicaux, doivent résoudre la quadrature du cercle : *faire* admettre pointage et rendement à d'ex-grévistes qui ont pris goût à l'autogestion.

Mais l'expérimentation continue sa route dans la discussion collective. *Ainsi* dans le Nord, chez Marketube, société qui produit des tubes plastiques et regroupe une quinzaine de *salariés* de tous âges. A l'heure des repas, on en vient, en cours de discussion, à *la* fixation des salaires. Une ouvrière est jugée *« trop payée »*. Sa *« polyvalence »* justifie l'écart par rapport aux autres, répond-on. Mais les autres aussi peuvent devenir *« polyvalents »*, *« pourquoi pas nous »* ? interroge-t-on encore. Cela fait réfléchir.

Plusieurs nouvelles coopératives ont réussi : Manuest, dans les Vosges ; La Sabrina, dans le bocage normand... Mais nombreuses sont celles qui ont périclité.

Leur taux de mortalité, plus élevé que dans les SCOOP traditionnelles, elles-mêmes souvent fragiles, s'explique par l'ampleur des difficultés à surmonter. La pratique de la démocratie peut gêner l'exigence de rendement. Ainsi, chez les anciens Lip, la recherche d'une nouvelle et plus humaine organisation du travail explique peut-être que, pour le moment, la productivité se situe à 70 % de la moyenne nationale *dans le secteur mécanique. On y* pratique à tiers de temps la rotation des tâches entre le *« commercial »* et la *« production »*. Une révolution, en peu de temps, dont on espère améliorer les *résultats d'ici peu.*

D'une façon générale, quelle que soit la coopérative, la gestion exige du *savoir-faire. L'isolement* est difficile à rompre. Les banques hésitent à accorder les crédits *nécessaires. Les vieux coopérateurs* eux-mêmes se méfient : *« A reprendre un canard boiteux, on risque le pire »*, souligne l'un d'eux. Les syndicats hésitent à promouvoir l'alternative : *« Construire un îlot de socialisme dans le capitalisme est impossible »*, affirment-ils. Ici, la C.F.D.T. dit *« oui »* ; là, c'est la C.G.T. qui soutient l'initiative.

Les nouveaux coopérateurs ont cependant de nouveaux alliés en la personne de nombreux maires, que le besoin pressant d'emplois amène à intervenir plus activement que par le passé.

A Castres, la mairie (union de la gauche) a soutenu les salariés du Toit familial *dans la défense* de leur emploi et la dénonciation des malversations de la direction *défaillante. Dans un* bourg du Puy-de-Dôme, le maire a fait la collecte des fonds pour la nouvelle SCOOP. Cette dernière a dû, quelques mois plus tard, fermer ses portes. Le maire jure qu'on ne l'y reprendra plus.

La création de coopératives ne va pas sans de nombreux ratés. Même en cas de réussite, elles restent, par certains côtés, une copie réduite de l'ancienne entreprise. Les *« nouveaux entrepreneurs »* n'échappent pas non plus à ce sort. Leur entreprise est aussi un palliatif à l'économie de crise, à sa façon. L'alternative à la française en est là. Supporte-t-elle la comparaison avec ses voisines ?

Comme en Italie, les entreprises françaises pratiquent la « décentralisation » des activités. Mais dans la Péninsule, le mouvement vient aussi du bas, des ouvriers devenus entrepreneurs. En France, ce sont plutôt les firmes qui créent des *« ateliers à la campagne »*. Ainsi dans le Limousin, Legrand, quatre mille cinq cents *salariés, à dix établissements et* un taux de croissance en 1978 de 20 %. Près de Toulouse, des ouvriers artisans fabriquent des moules à domicile pour le compte de l'Aérospatiale.

A *Paris, plusieurs imprimeries* font désormais taper leurs bandes-textes à domicile — les *installations coûteuses de photo*composition étant concentrées dans l'entreprise maître-d'œuvre. *Cela ira beaucoup plus loin lors*que la micro-informatique se généralisera. Un noyau de salariés *au siège, des multitudes dissémi*nés dans des ateliers et des appartements, telle pourrait être la *physionomie de l'entreprise de* demain dans de nombreux secteurs de transformation et de *services.*

La France, comme ses voisins, a aussi ses communautés, où l'on tente de vivre et travailler autrement. Les difficultés de la survie et les désillusions de tous ordres ont été fatales au plus grand nombre.

L'écologie en France a du mal à pénétrer en milieu ouvrier. Les pionniers de Lip ont tenté l'expérience, sans grand succès. On est donc loin des machines à économiser l'énergie inventées dans des usines du Royaume-Uni en dehors de la production normale. Tandis que des délégués britanniques tentent de faire des « contreplans » pour des produits « socialement utiles », leurs homologues français concentrent leurs efforts sur les bilans et les expertises comptables en cas de défaillance de l'entreprise. Et ces cas sont nombreux.

Le travail noir, le système D, fleurissent ici comme ailleurs, malgré les assauts répétés de l'administration, des syndicats et des dirigeants de P.M.E. L'opinion, bienveillante, y voit son intérêt et sa liberté. D'autant que le bricolage en tout genre gagne du terrain. Par nécessité, mais aussi par goût, on répare, construit, innove. Plus de temps libre, moins de dépenses : l'économie domestique est revalorisée (3).

Ainsi *« démonétarise-t-on certains services »*, constatent-on. Les besoins collectifs s'étendent. Faute de prise en charge publique, ils sont partiellement satisfaits d'une façon autonome, grâce à l'initiative de citoyens : ainsi les garderies d'enfants autogérées dans un immeuble. On recourt sans honte au troc : les bourses d'échange sont à la mode.

Ces phénomènes disparates, issus partiellement de la crise, restent en France discrets. Ici, on ne parle pas de *« mouvement alternatif »*. On préfère le terme *« d'expérimentation sociale »*. Le *« bricolage »* est à l'honneur. *Cela* a moins d'envergure. Les syndicats, pris par leurs priorités, bou*dent quelque peu ces expériences* trop marginales et trop ambiguës.

A la C.F.D.T., dit M. Louis Bodin, membre de la commission économique du syndicat, *« on n'est jamais contre celui qui se met à son compte. Encore faut-il dénoncer les discours gouvernementaux tenus sur la question et qui tendent à culpabiliser les chômeurs »*. L'économie alternative, ajoute-t-il, *« peut changer le rapport entre les gens, agir sur le type de développement, créer des activités pour des besoins nouveaux. Elle agit sur les circuits économiques à terme plus qu'elle n'induit d'emplois et qu'elle ne résout le problème actuel du chômage »*.

Le patronat, dans sa majorité, ignore le phénomène. Et le gouvernement se borne quasiment à la distribution de quelques subventions. Le centralisme étouffe aussi l'émergence d'un nouveau mode de développement. A défaut de grande réalisations, on a au moins de petites idées. La France *« alternative »* appartient au domaine du discours.

Une polémique couve déjà. Il y a les partisans de l'îlot ou de la niche autarcique, « alternative » située hors du système qu'elle ne cherche pas à modifier et dont elle se défend pour survivre mais plus ou moins tolérée par ce système. D'autres ne voient là que du « parasitisme ». Ils préconisent, eux, la mise en place de « passerelles » entre le système de marché et le hors-marché, pour faire passer *le* neuf *dans l'ancien.*

L'alternative pose encore beaucoup d'autres questions à ceux qui se préoccupent de son sort. Il s'agit de vivre autrement, certes, souvent en restant au pays. Refuser la rigidité sociale, c'est un fait positif. Mais le phénomène implique aussi la remise en cause des acquis sociaux : passage des conventions nationales aux conventions de zones, abandon partiel des garanties *sociales. Chez* les « nouveaux entrepreneurs », comme dans les nouvelles P.M.E., on travaille plus pour moins d'argent. Il y a baisse du salaire réel. La théorie classique remporte là un succès *qu'elle n'espérait plus* depuis la référence à l'échelle mobile.

On travaille plus, dit-on. Mais le temps de travail est-il de même nature ? Ne s'agit-il pas plutôt du temps de vie ? Car on refuse la coupure entre travail et loisirs, entre travail et consommation. Le temps de travail peut devenir un *« temps chouette à vivre »*, comme le disent de jeunes coopérateurs. *« Nous vivons la révolution du temps choisi »*, proclame M. Jacques Delors, parlementaire européen et animateur du Club Echanges et Progrès. Il a été l'un des premiers à vouloir promouvoir un « tiers secteur » avec l'aide de l'Etat.

Dans l'ambiguïté, l'Europe « alternative » poursuit sa route. Echappant à la *synthèse du* discours, elle circule, souterraine, dans le tissu social, forte de ses *utopies et de ses bonheurs*, tel le *Sous-Marin jaune* joyeux de la chanson-vedette des Beatles... Il y a si longtemps déjà.

FIN

(1) Cf. les n° 20 et 21 de la revue *Autrement*.

(2) Le nombre de coopératives augmente. Il est en 1979 de sept cent vingt-six, représentant cinq mille six cents salariés. Sur les cent dix-neuf créations de l'année, quatre-vingts sont faites *ex nihilo*. L'âge moyen des dirigeants est de quarante-quatre ans, celui des salariés de trente-cinq ans.

(3) L'emploi informel représenterait en Italie et aux Etats-Unis respectivement 25 % et 40 % du revenu national (*le Monde* des 25-26 novembre 1979).

LES COOPÉRATIVES POURQUOI ?

« La coopérative de production ne résout pas le problème de l'emploi ni celui de la finalité du travail, dites-vous. Alors pourquoi son développement actuel ? » La jeune femme se *tait, quêtant des réponses.* Quelques sourires. Puis la discussion reprend vivement. Il était temps... Il s'agit de l'ultime séance du colloque organisé à Nanterre (Hauts-de-Seine), sur le thème *« Travailler moins, travailler autrement »* par diverses revues *de gauche et d'extrême gauche*, parmi lesquelles *Partis pris*, mensuel créé il y a deux ans par des anciens de l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs) ; *Faire*, du courant socialiste rocardien ; et *Critique socialiste*, du P.S.U.

D'une centaine de personnes à la première séance, le public s'est ensuite nettement réduit. Est-ce en raison de l'austérité des débats qui, pour la plupart, se situèrent à un niveau de stratégie politique comme l'avaient souhaité les organisa*teurs ? Il est vrai que les parti*cipants étaient presque exclusivement des militants venus échanger, pour une fois, leurs points de vue. Les thèmes débattus en commissions ont été nombreux : crise du capitalisme et temps de travail, inégalité face au travail, refus et résistance au travail, idéologie du travail, lutte pour la réduction du temps *de travail, rapports des femmes* et des hommes au travail, etc. Il y eut quelques fermes passes d'armes.

La discussion autour des coopératives fut la plus vivante. *« Ces dernières permettent-elles de travailler autrement ? »*, se *sont interrogés les participants.* Trois d'entre eux, l'un ancien coopérateur, l'autre urbaniste, membre d'un G.I.E., enfin un animateur de Lip, ont présenté leur expérience avec sincérité, richesses et difficultés incluses. A les entendre, la coopérative n'est pas de nature socialiste. Elle peut le devenir. On y trouve ce qu'on y apporte, à la manière d'une auberge espagnole... — D. R.

AFFAIRES

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson veut devenir un des grands mondiaux de l'électronique

« Nous ne nous serions pas lancés dans l'électronique si nous n'avions pas pensé pouvoir être un des grands mondiaux dans ce secteur », a déclaré mercredi 25 juin, au cours d'un déjeuner organisé par l'A.J.E.F. (Association des journalistes économiques et financiers), M. Robert Faroux, directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui succède à M. Roger Martin ce jeudi 26 juin, à la direction de S.G.P.M.

Après avoir assuré que les nouvelles activités de S.G.P.M. (électronique informatique) ne nuiraient pas aux autres activités du groupe (verre, emballage, isolation, tuyaux de fonte), qui envisage de construire une usine de fabrication de verre au Brésil, M. Fauroux a assuré qu'il ne négociait actuellement aucun rapprochement dans le secteur des télécommunications.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi, M. Fauroux a déclaré que les robots allaient dans l'avenir remplacer beaucoup de monde. *« Les réserves de productivité que représente la robotisation risquent de changer les rapports de l'homme et de la machine et de rendre caduques les analyses de Sauvy démontrant que le progrès technique était créateur d'emplois. Nous pouvons ainsi être amenés à vivre une situation que nous n'avons pas pensée. »*

Si l'on exclut l'informatique, S.G.P.M. aura du mal à maintenir les effectifs actuels, même si le plus gros des suppressions de postes a déjà été fait. En revanche, l'informatique créera des emplois : six cents déjà dans l'usine de Rousset, près d'Aix.

Interrogé sur la conjoncture, M. Fauroux a répondu que l'activité avait été très forte au premier trimestre et qu'elle ne donnait actuellement aucun signe d'essoufflement. Seule la branche « emballage carton », considérée comme un indice précurseur, donne des signes de faiblesse. *« Le dernier trimestre sera probablement en baisse »*, a ajouté M. Fauroux, qui a conclu : *« MM. Barre et Monory ont sauvé le groupe en libérant les prix. Ils ont su créer un environnement favorable aux entreprises. »*

Vickers et Rolls-Royce-Motors regroupent leurs activités

Le groupe britannique Vickers et la société Rolls-Royce Motors ont annoncé leur intention de fusionner. Vickers paierait sa part de l'opération par l'échange d'une de ses actions contre deux actions Rolls-Royce, évaluant ainsi la firme automobile à 40 millions de *livres (384 millions de francs). La* nouvelle société s'appellera Rolls-Royce Vickers. Sa constitution n'est pas *encore définitive, car les* deux compagnies ont fait savoir que le projet serait abandonné si *le ministère du commerce* décidait de le soumettre à la commission des monopoles.

Le groupe Vickers, qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 390 millions de livres (3,7 milliards de francs), n'exerce plus ses activités que dans la construction mécanique et le matériel militaire, à la suite de la nationalisation en 1977 de ses secteurs aéronautique et de construction maritime.

D'ici peu, le gouvernement britannique devrait verser à Vickers la somme de 50 millions de livres (480 millions de francs) en paiement de la nationalisation de sa participation dans British Aircraft Corporation. De plus, Vickers vient de vendre à Cit-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité, sa division de machines reprographiques (société Roneo).

*L'intérêt de Vickers pour Rolls-*Royce tient donc à cette volonté de diversification mais aussi au fait qu'il est le principal acheteur, pour ses véhicules militaires, de moteurs Diesel fabriqués par Rolls-Royce. Les pertes subies par cette division de moteurs ont réduit de moitié l'an dernier les bénéfices de Rolls-Royce, tandis *que la demande des voitures*, dévoreuses d'énergie, est en baisse. Aussi la Compagnie de *moteurs et d'automobiles, dont la* partie moteurs d'aviation a été reprise en 1971 par l'Etat, devrait trouver, *dans son mariage* avec Vickers les moyens financiers de surmonter ses difficultés et de reprendre ses investissements.

● *L'Angola et le Zimbabwe* sont devenus les quarante-neu*vième et cinquantième membres* du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), qui *comprend la banque elle-même*, et le Fonds africain de développement (FAD), au cours des assemblées annuelles du conseil des gouverneurs du groupe qui se déroulent depuis lundi 23 juin à Abidjan. — (*Reuter.*)

Location automobile

NAISSANCE D'UN CINQUIÈME GRAND MONDIAL

Une nouvelle grande chaîne de louage automobile sans chauffeur vient de naître en Allemagne fédérale sous le nom d'Autohansa International. Elle regroupe cinq loueurs européens, Milleville France (spécialisée dans la location de véhicules utilitaires), Kenning Car Hire (Grande-Bretagne, Irlande), Autohansa (R.F.A.), Regente Car (Espagne) et Pitzner S.A. (Danemark), qui détiennent chacun 20 % de son capital.

M. Yves Rossignol (Milleville (France) a été nommé codirecteur général.

Avec un chiffre d'affaires global évalué à 1,36 milliard de francs, trois mille personnes, huit cents points de vente et quarante-cinq mille deux cents véhicules, cette nouvelle chaîne se classe au cinquième rang mondial derrière Hertz, Avis, Europcar et Interrent. Afin de ne pas perturber les habitudes de la clientèle, les cinq associés sont toutefois convenus de conserver un certain temps dans leur pays d'origine, et sous la bannière commune qui les unit désormais, leur personnalité propre.

Soucieux de garantir la rentabilité de l'affaire (le marché français représente à lui seul 2 milliards de francs de chiffre d'affaires), les fondateurs d'Autohansa International vont tenter d'étendre leur champ d'action au continent américain. Pour ce faire, ils envisagent de créer avec la firme American International, cinquième loueur des Etats-Unis (20 000 véhicules, 600 millions de francs de chiffre d'affaires), un nouvel ensemble sous une dénomination restant à définir. Dans cette optique, et en attendant que cette firme ait achevé sa réorganisation destinée à lui ouvrir les marchés du Canada et du Mexique, un premier accord de coopération commerciale a été signé avec elle. — A. D.

AGRICULTURE

ÉCHAUFFOURÉES ENTRE AGRICULTEURS ET C.R.S. A AIX-EN-PROVENCE

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Deux cents manifestants selon les uns, cinq cents selon les autres, se sont rassemblés mercredi après-midi à l'appel du centre départemen*tal* des jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône, devant la sous-préfecture, sur le cours Mirabeau. *Ils voulaient faire* connaître au sous-préfet, M. de Mazières, leurs revendications *concernant* la garantie du revenu et la sécurité de l'emploi. Une délégation a été reçue par M. Cavaillès, secrétaire général, qui leur fit savoir que le sous-préfet était absent. A cette annonce, la situation déjà confuse s'est détériorée.

Des cageots de tomates *ont* été déversés sur la contre-allée devant le bâtiment. Un photographe de presse, M. Jean Ely, a été bousculé et renversé par les manifestants, tandis que son appareil *était* détruit à coups de pied.

L'intervention des C.R.S. n'a pas calmé les esprits. Les manifestants ont *lapidé la façade de* la sous-préfecture, un hôtel du dix-huitième siècle, visant les *fenêtres, dont tous les carreaux* ont été cassés. Un commissaire, M. Kerangueven, a été atteint par une pierre et deux policiers blessés à coups de manche de pelle ont été conduits à l'hôpital. Une douzaine de manifestants, dont certains n'étaient pas des agriculteurs, ont été interpellés. — P. C.

SOCIAL

La journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. du 25 juin a surtout pris la forme d'envois de délégations

La journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. du mercredi 25 juin n'a pas eu de répercussions très sensibles sur l'activité économique. Destinées à appuyer les revendications sur les bas salaires (le SMIC devant être relevé le 1er juillet) et la réduction de la durée du travail (les négociations paritaires devaient reprendre le 26 juin), les consignes syndicales comportaient des arrêts de travail le matin et des manifestations et envois de délégations l'après-midi.

Ces dernières semblent avoir été assez nombreuses. Pour sa part, l'union patronale des industries métallurgiques et minières évalue à 2 à 3 % le nombre des ouvriers ayant débrayé. Les syndicats font état d'arrêts de travail surtout dans la métallurgie et la chimie.

Les services publics ont normalement fonctionné, malgré des débrayages aux ateliers de la S.N.C.F. ou de la R.A.T.P. Il n'y a pas eu de coupures de courant, bien que les électriciens aient cessé le travail dans de nombreuses centrales : 20 % de grévistes à Toulouse, 40 % à Bordeaux ; une heure de débrayage à Martigues-Ponteaux (Bouches-du-Rhône) pour obtenir la levée de la mise à pied frappant deux agents, etc.

Deux à trois mille personnes ont répondu à l'appel des syndicats parisiens de la C.G.T. et de la C.F.D.T. : plus de cinq cents d'entre elles se sont rassemblées au siège du C.N.P.F. sans obtenir qu'une délégation des syndicats soit reçue, et ont rejoint, aux Invalides, le cortège plus important des fonctionnaires qui venaient du secrétariat d'État à la fonction publique.

Au terme de cette journée, les syndicats se sont félicités de son succès et de son caractère unitaire qui prouvent, selon eux, qu'il n'y a pas de crise du syndicalisme, mais crise du pouvoir politique.

L'extension de la sécurité sociale à tous les Français

La mise en place de l'« assurance personnelle » coûtera 900 millions de francs au régime général

La mise en place de l' « assurance personnelle » officialisant l'extension de l'assurance-maladie à tous les Français va devenir effective début juillet 1980 : les décrets fixant les modalités de calcul des cotisations des quatre cent quarante mille personnes non encore couvertes vont enfin être publiés. C'est par une loi du 2 janvier 1978 que l'extension de la sécurité sociale a été décidée par la création d'une « assurance personnelle » donnant la possibilité — l'obligation d'adhésion a été rejetée — de bénéficier d'un remboursement des frais de santé. Les difficultés rencontrées par le gouvernement pour déterminer le taux et le montant des cotisations, les élections européennes avec la mobilisation du ministre de la santé de l'époque — Mme Veil, — l'arrivée de M. Barrot, puis la réforme de l'indemnisation du chômage sont autant de raisons plus ou moins justifiées qui expliquent les retards de publication des décrets.

L'assurance personnelle devrait intéresser huit cent mille personnes, dont trois cent soixante mille participent déjà à l'assurance volontaire, formule qui va disparaître. Elle concerne des lycéens âgés, des femmes seules, des travailleurs intermittents et divers exclus. Les cotisations seront soit forfaitaires, soit proportionnelles au revenu (13,85 %) mais, dans de nombreux cas, ces cotisations seront supportées par un tiers, en raison de l'insuffisance des revenus des éventuels bénéficiaires.

— Les lycéens âgés de plus de vingt ans et les étudiants non couverts par le régime des étudiants (cinquante mille) paieront une cotisation forfaitaire de 160 F par an et les jeunes qui cherchent pour la première fois un emploi et ne sont pas assurés (ving-cinq mille) 460 F par an.

— Les autres personnes ayant des revenus imposables paieront au minimum une contribution forfaitaire de 350 F par mois ou une cotisation égale à 13,85 %.

— La plupart des personnes âgées aux ressources insuffisantes et n'appartenant pas à un régime obligatoire d'assurance-maladie (cent vingt mille environ) verront leurs cotisations payées par le Fonds spécial d'allocation aux personnes âgées.

— Les femmes seules ou les chômeurs exclus de l'assurance-maladie obligatoire et ayant des enfants à charge (cent vingt mille environ) verront leurs cotisations payées par les caisses d'allocations familiales.

Au déficit de l'assurance volontaire (2 800 millions de francs en 1979) s'ajouteront donc à la charge des divers régimes de sécurité sociale : 350 millions de francs pour les caisses d'assurance-maladie (dont 300 millions au régime des salariés) ; 450 millions de francs pour les caisses d'allocations familiales (dont 400 millions à la charge des salariés) ; 500 millions de francs pour les caisses d'assurance-vieillesse (dont 200 à la charge des salariés), soit 900 millions de francs de dépenses supplémentaires par le régime général des salariés (1), ce qui, affirme-t-on au ministère, est le prix de la solidarité.

(1) Cet accroissement de charge a été comptabilisé dans les prévisions du ministère sur l'évolution des soldes financiers du régime général d'assurance-maladie (+ 7,4 milliards de francs en 1980, — 4 milliards de francs en 1981).

Après l'alliance ouvriers - médecins

DIFFICULTÉS AU SEIN DE LA C.S.M.F.

Au lendemain de la conférence de presse commune C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. et Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), et de la publication d'une *déclaration commune* contre la convention médicale, le président de la C.S.M.F., le docteur Jacques Monier, a été critiqué, en réunion de bureau confédéral, par la majorité de ses membres.

Selon la C.S.M.F., les critiques ont surtout porté sur la date de cette conférence de presse, la veille d'une réunion de bureau confédéral.

On indique, à la C.S.M.F., qu'il n'y a eu aucun vote, que le président n'a pas été désavoué et que la convocation d'un conseil confédéral, le 6 juillet, ne portera pas sur le maintien ou non de M. Monier à ce poste, contrairement à ce que laisse entendre un quotidien médical.

Il semble cependant *évident* qu'au-delà d'une querelle de date les contestations contre le président venaient *surtout* de dirigeants médicaux qui, politiquement ou non, n'apprécient guère une alliance aussi officielle avec des syndicats ouvriers.

● *De graves incidents* se sont produits, mercredi 25 juin, à l'usine Gerlach, à Bouzonville (Moselle), où une grève continue depuis un mois. Dix ouvriers ont été blessés dont trois sérieusement après un affrontement dans l'enceinte de l'entreprise, avec des vigiles embauchés par la direction, qui ont lâché des chiens sur les grévistes.

OUVERTURE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE LOGEMENT

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a, dans son *discours* de clôture du congrès de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), qui s'est tenu à Deauville les 24 *et* 25 juin, annoncé plusieurs mesures en faveur du bâtiment: dix mille prêts conventionnés supplémentaires seront financés à la rentrée prochaine par la Caisse des dépôts et consignations. De plus, dès le 1er juillet, les caisses d'épargne engageront 3,5 milliards de francs pour les prêts conventionnés et 2,5 milliards de francs pour les prêts complémentaires d'épargne-logement et d'amélioration de l'habitat.

Enfin, le 1er août, avec deux mois d'avance sur le programme prévu, 18 milliards de francs seront distribués pour l'accession à la propriété aidée par l'État, et par le secteur locatif social.

ÉNERGIE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP RÉPLIQUE VIVEMENT AUX SEPT

M. René G. Ortiz, secrétaire général de l'OPEP, a rejeté les critiques formulées contre son organisation par les chefs d'État réunis au sommet de Venise. Après avoir critiqué, à son tour, les pays industrialisés pour *« leur mauvaise gestion fiscale et monétaire, responsable du haut taux d'inflation, du chômage, et de la récession qu'ils ont créée et exportée dans le monde entier »*, M. Ortiz a fait grief aux participants au sommet de préconiser une politique sans effet, et de manquer de volonté pour s'engager dans une politique rationnelle de l'énergie.

Enfin, le secrétaire général a repoussé l'accusation *« déplacée »* selon laquelle son organisation serait responsable des difficultés économiques des pays en voie de développement.

TROIS PAYS DE L'OPEP AUGMENTENT LEURS PRIX

Conformément aux décisions annoncées lors de la conférence du 10 juin à Alger, trois producteurs de pétrole membres de l'OPEP annoncent une augmentation de leurs prix. Après l'Irak et la Libye (*le Monde* du 26 juin), l'émirat de Dubaï portera, à partir du 1er juillet, le prix de son baril de 29,93 à 31,93 dollars.

Le Venezuela serait également sur le point d'augmenter ses prix de 2 dollars le baril, tandis que la Syrie applique depuis le 24 juin un prix de 40 livres syriennes (environ 10 dollars) pour vingt litres de « brut », contre 28 livres précédemment (+ 43 %).

● *La Fédération C.G.T. de l'énergie*, qui a été reçue mercredi 25 juin par la direction de l'E.D.F., a demandé l'ouverture d'une *« négociation sérieuse et positive »* sur les revendications du personnel (rémunérations, conditions et durée du travail). Elle menace de déposer de nouveaux préavis de grève si *« d'ici le retour des vacances rien de positif n'est intervenu pour les travailleurs d'E.D.F. »*.

ENVIRONNEMENT

Manifestation antinucléaire du 27 au 29 juin

LES AMIS DE LA TERRE REDOUTENT D'« ÉVENTUELS DÉBORDEMENTS » À LA HAGUE

Les Amis de la Terre ont rappelé, le 25 juin, au cours d'une conférence de presse qu'ils appellent les opposants à l'énergie nucléaire à participer au rassemblement organisé du 27 au 29 juin à Gréville, près du centre de La Hague (Manche), contre le retraitement et la politique de développement des surrégénérateurs. Cette association regrette toutefois *« les orientations qui ont conduit les initiateurs du rassemblement à refuser sa co-organisation avec d'autres formations écologistes, politiques et syndicales (notamment la C.F.D.T.) impliquées dans la lutte contre le programme nucléaire »*. Elle estime cependant que *« ce rassemblement reste une occasion importante pour exprimer l'opposition au nucléaire et notamment au retraitement et à l'extraction du plutonium »*.

Le rassemblement de La Hague, organisé par des groupes antinucléaires locaux, est soutenu également par le Mouvement d'écologie politique, le P.S.U., la L.C.R., l'O.C.T., la Fédération des radios libres et la Coordination internationale antinucléaire. Des forums de discussion et une partie artistique sont prévus. Les organisateurs insistent sur le fait que ce rassemblement doit être pacifique.

Les Amis de la Terre soulignent pour leur part que *« l'intérêt du pouvoir est que le rassemblement dégénère en affrontements »*, ce qui permettrait d'assimiler l'opposition au nucléaire à certaines formes de violence.

● *Pour les chevaux.* — Pour protester contre *« le martyre des chevaux de boucherie »*, quelques dizaines de personnes ont manifesté, le 25 juin, dans le quartier des Invalides, non loin de l'ambassade de Pologne. Elles demandent que les chevaux acheminés en France soient tués avant leur départ.

● *Calais : plus de deux millions de passagers.* — Le cap des deux millions de passagers vient d'être franchi dans le courant du mois de juin au port de Calais, annonce la chambre de commerce et d'industrie du premier port français pour le trafic des voyageurs. Ce trafic avait atteint 1 877 000 voyageurs à la fin du mois de mai contre 1 478 847 pour la même période de 1979, soit une augmentation de 27 %. Le trafic des véhicules a connu une augmentation parallèle, de l'ordre de 21 %.

● *L'ancien président des États-Unis Gerald Ford* a été élu au conseil d'administration de la société Tiger International (spécialisée dans les transports par terre et air), qu'il assistera en tant que conseiller.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'AVENIR DE L'ILE-DE-FRANCE

Paris ne veut plus être sacrifié à la province

Le comité économique et social d'Ile-de-France examine, ce jeudi 26, le mémoire préfectoral sur la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Le conseil régional fera de même le 1er juillet. Ainsi s'achève une procédure engagée le 20 juillet 1978, quand M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional, fit part au préfet de la nécessité de réviser un schéma approuvé par le gouvernement le 1er juillet 1976, mais qui, dans ses grandes lignes, datait de 1965. Il restera à rédiger le nouveau texte — sous la responsabilité des ministres concernés — et aux conseils généraux des départements de la région à se prononcer avant que le nouveau schéma puisse être publié.

MM. Lucien Lanier, préfet de région, Michel Giraud et Jean-Maurice Esnault, président du comité économique et social, se sont, le 25 juin au cours d'une conférence de presse, félicités de l'« *étroite collaboration* » qui avait présidé à ce travail préparatoire. Les deux présidents des assemblées se sont dits d'accord avec les grandes lignes du mémoire préfectoral (*le Monde* du 13 juin), mais l'un comme l'autre ont remis en cause certaines des idées fortes de l'administration.

Ainsi M. Giraud critique vivement la volonté préfectorale de favoriser le développement de l'agglomération *« en doigts de gant »*. Car, dit-il, *« les vides entre les doigts se combleraient peu à peu »*. Pas question pour lui, contrairement au préfet, de privilégier les alentours des gares pour l'accueil des nouveaux habitants. Il souhaite aussi un contrôle ferme de l'urbanisation.

La question essentielle est, en effet, de savoir comment on peut faire accepter de nouvelles constructions par les collectivités locales et les anciens habitants, qui veulent préserver leur relative tranquillité. La difficulté est particulièrement aiguë dans les villes nouvelles. Celles-ci doivent continuer à être les principaux lieux d'accueil de la population de la région alors que leurs élus voudraient qu'elles ne soient pas trop denses et qu'on leur rende le plus tôt possible les prérogatives pleines et entières des communes traditionnelles.

Les présidents des assemblées régionales ne veulent pas non plus que l'on gèle les terrains primitivement destinés à des voies ferroviaires ou routières que l'on renonce maintenant à construire, alors que le préfet souhaite les laisser à la disposition des générations futures.

Mais le principal désaccord porte sur l'avenir économique de l'Ile-de-France. *« La région pourra-t-elle adapter son appareil économique à la décentralisation administrative et à la décentralisation des responsabilités des agents économiques ? »* demande le préfet. Manifestement les responsables politiques et économiques ne veulent pas entendre un tel langage. *« Il serait dramatique que s'essouffle le dynamisme de l'Ile-de-France, indispensable à la vitalité économique du pays »*, dit M. Esnault. Faisant remarquer qu'en matière de chômage la situation de la région parisienne *tend à se rapprocher* de celle du reste du pays (en un an, l'écart en sa faveur est passé de 10 points à 1,3), il demande que soit mis fin *« au système de redistribution des richesses entre les régions »*. M. Giraud ne dit pas autre chose quand il déclare : *« Nous tenons à faire prendre conscience aux pouvoirs publics des dangers que représenterait une poursuite excessive de la politique de décentralisation »*, ou quand il refuse que la décentralisation des services succède à celle des industries.

C'est aussi parce qu'ils estiment que le thème de « Paris et le désert français » a perdu une grande partie de son actualité que vingt et un députés R.P.R. ou apparentés R.P.R. de l'Ile-de-France (1) viennent de déposer une proposition de loi *« tendant à supprimer la redevance pour la création de locaux industriels en région parisienne »*. Il s'agit d'une surtaxe de 75 à 150 F le mètre carré imposée aux industriels qui veulent s'agrandir ou s'installer en Ile-de-France, alors que ceux qui vont dans certains cantons de province reçoivent des aides.

M. Giraud ne croit pas à la possibilité de faire ainsi modifier la loi. Mais, comme M. Esnault, il voudrait obtenir un relèvement du seuil (1 500 m2 pour les locaux industriels, 1 000 m2 pour les bureaux, 5 000 m2 pour les entrepôts) au-dessus duquel l'agrément du comité de décentralisation est nécessaire pour s'installer ou s'agrandir en région parisienne. Le président du CES souhaite qu'il soit porté à 5 000 m2 pour les locaux industriels ; celui du conseil régional qu'il soit doublé, avec une franchise de 20 % sur les extensions de bâtiments.

La DATAR est prête à accepter un assouplissement de cette procédure d'agrément, mais elle ne veut pas y renoncer puisqu'elle représente un outil essentiel pour l'aménagement du territoire, profitable à la province, mais aussi à l'est de l'Ile-de-France.

Cette revendication parisienne sera bien entendu au centre des débats de la conférence interministérielle sur « l'avenir de l'Ile-de-France », qui doit se réunir le 17 juillet à l'Élysée. Le président de la République donnera-t-il à cette occasion un coup de frein à la décentralisation ?

THIERRY BRÉHIER.

(1) MM. Georges Gorse, Pierre Bas, Jacques Baumel, Jean-Pierre Delalande, Jacques Féron, Edouard Frédéric-Dupont, Didier Julia, Gabriel Kaspereit, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, Yves Lancien, Joël Le Tac, Charles-Gérard Marcus, Jacques Marette, Roland Nungesser, Michel Péricard, Pierre Ribes, Georges Tranchant, Robert-André Vivien, Robert Wagner, Maurice Druon.

● *L'Institut du monde arabe à Paris.* — M. Jacques Chirac, maire de Paris, a visité, le 25 juin, le terrain situé, 11, boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement, où doit être construit l'Institut du monde arabe (*le Monde* du 22 juin). Il s'est déclaré *« hostile à une implantation, quelle qu'elle soit, d'un bâtiment sur cet espace, qui doit rester absolument réservé au sport scolaire »*.

Tout en reconnaissant l'intérêt que revêt un tel projet, M. Chirac a indiqué qu'il allait proposer au gouvernement d'édifier l'Institut sur le terrain qu'occupaient précédemment les usines Citroën, quai de Javel.

Avis financiers des sociétés

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIGNIER SCHMID-LAURENT

EXERCICE 1979 : POURSUITE DU REDRESSEMENT

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 24 juin 1980 sous la présidence de M. R. Vitry, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

UN RESULTAT BENEFICIAIRE

Les comptes 1979 font apparaitre un bénéfice net de *5 258 000 F contre* une perte de 813 000 F en 1978, après constitution des amortissements et provisions destinés à faire face aux conséquences financières de la cessation d'activité de la filiale Pontinox *réalisée* en 1979.

REPRISE DU DIVIDENDE

Le dividende 1979 a été fixé à 5 F par action amorti d'un avoir *fiscal de 2,50 F et mis en paiement* à compter du 7 juillet 1980 contre remise du coupon n° 31.

UNE ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE SOUTENUE

— Mise en service de la première tranche d'une centrale nucléaire de *Bugey, ouverture d'un chantier en* Afrique du Sud et prises de commandes en Italie et en Belgique.

— Poursuite des constructions des deux réservoirs du terminal méthanier de Gaz de France, à Montoir-de-Bretagne.

— Nombre de conteneurs fabriqués et vendus sur le marché international doublé par rapport à 1978, et prise de commande en U.R.S.S. d'un grand nombre de citernes de transport et de conteneurs liquides.

— Nouvelles progressions des ventes directes à l'exportation qui représentent près de 30 % du chiffre d'affaires total.

PERSPECTIVES 1980 : CONFIANCE DANS L'AVENIR

Le carnet de commandes en début d'année s'élevait à 530 M.F. contre *500 M.F. au début de 1979*, réparti assez inégalement entre les différentes activités.

Le programme d'investissements prévu en 1980, en sensible augmentation sur celui réalisé en 1979, concerne des investissements de capacité, de productivité, d'innovation et commerciaux.

A l'issue de l'assemblée, M. R. Vitry, président a déclaré :

« Je voudrais cette année apporter un éclairage particulier *sur la situa*tion de la société, à l'issue des trois années difficiles qu'elle vient de traverser.

» Ces difficultés antérieures avaient été occasionnées principalement par certaines fabrications complexes et unitaires de grosse chaudronnerie non rentables. Aucune reprise de ce marché n'étant prévisible dans les années à venir, nous avons été amenés à mettre un terme aux activités d'une filiale de fabrication qui était équipée pour ce genre de matériels. Une telle décision, apparemment si contraire à l'esprit de création et d'entreprise qui anime notre groupe, a été imposée par la nécessité d'adapter nos outils de production et notre structure même aux exigences mouvantes des marchés.

» Conjointement nous avons mené à l'intérieur de la société des actions à tous les niveaux pour adapter, en les modifiant quand nécessaire, nos structures aux besoins de nos clients et à la nature des nouvelles fabrications entreprises.

» Cette évolution réalisée, grâce aux efforts de tout le personnel de la société que je tiens à remercier aujourd'hui, me donne la conviction que B.S.L. se trouve maintenant prête sur tous les plans pour affronter les problèmes, mais aussi saisir les opportunités que nous réserve la décennie à venir, si nous savons maintenir bien entendu les efforts constants d'amélioration nécessaire par la concurrence internationale toujours plus vive.

» C'est donc avec une confiance suffisante et raisonnée que B.S.L. regarde 1980 et 1981, confiance justifiant la reprise du dividende statutaire que le conseil vous a proposé dans son rapport. »

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

Les actionnaires réunis le mercredi 18 juin 1980 en assemblée générale ordinaire ont approuvé les comptes de l'exercice 1979, et décidé de reporter à nouveau la perte de 27 062 058 F (après 98,3 millions de francs d'amortissements) et de ne pas distribuer de dividende. L'exercice 1978 s'était soldé par un bénéfice de 1 329 031 F, après 85,6 millions de francs d'amortissements.

Le rapport du conseil d'administration mentionne que cette perte, la première enregistrée par la compagnie depuis sa constitution en 1949, a pour origine les difficultés conjoncturelles du secteur des lignes régulières, et non pas une diminution du fonds de commerce de la compagnie, qui a maintenu ses positions commerciales. En raison de la surcapacité en navires dans ce secteur et de l'intensité de la concurrence qui en est résultée, les tarifs internationaux n'ont pu être augmentés suffisamment pour couvrir la hausse des coûts.

Répondant à diverses questions, M. Dominique Boyer, président du conseil d'administration, a indiqué que des mesures de redressement étaient en cours d'application, dont *les premiers effets s'étaient déjà fait* sentir. En particulier trois navires excédentaires ont été cédés, ce qui a contribué à améliorer la structure financière de la compagnie.

La situation des filiales est globalement satisfaisante. Les perspectives favorables des transports maritimes de marchandises en vrac et de véhicules automobiles ont permis aux filiales spécialisées dans ces secteurs de commander de nouveaux navires.

PUBLICIS S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin 1980 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 qui *font apparaître* un solde bénéficiaire de 13 195 456,04 francs. Le bénéfice consolidé du groupe s'établit à 44 377 000 francs.

L'assemblée a décidé que le dividende fixé à 15 francs par action de *100 francs nominal, auquel* s'ajoute un avoir fiscal de 7,50 francs (contre un dividende de 10 francs — assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, — au titre de l'exercice 1978), sera mis en paiement à compter du 23 juillet 1980 contre remise du coupon n° 10.

L'assemblée a, d'autre part, renouvelé, pour une durée de six années, le mandat d'administrateur de M. Marcel Bleustein-Blanchet, de M. Jean Forgeot, et de M. Antoine Veil et nommé comme nouvel administrateur, pour une durée de six années, M. Maurice Lévy.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé de permettre la réélection du président qui, *lors* de l'avènement de son soixante-quinzième anniversaire, aura assumé les fonctions de président pendant au moins douze années consécutives, jusqu'à la tenue de l'assemblée *générale annuelle* qui suivra son quatre-vingtième anniversaire.

EURAFREP

L'assemblée générale ordinaire d'Eurafrep s'est tenue le mardi 24 juin 1980 sous la présidence de M. André Jullien. Elle a approuvé les diverses résolutions qui lui ont été proposées.

Le bénéfice de l'exercice 1979 s'est élevé à 21 456 886,19 F. Sur ce résultat bénéficiaire, augmenté du report à nouveau de l'année précédente, l'assemblée générale a décidé d'affecter 5 millions de francs à la réserve facultative, 10 513 308 F à la distribution d'un dividende et 5 256 654 F à la provision pour précompte correspondant à cette distribution. Le solde de 8 044 383,96 F a été reporté à nouveau.

Le dividende s'établit à 38 F par action ; compte tenu du droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 19 F, le revenu global par action s'élève à 57 F. Le dividende sera mis en paiement à dater du 7 juillet 1980 contre remise du coupon n° 6 ou estampillage des titres nominatifs aux guichets de MM. Lazard Frères et Cie et de la Banque de l'Indochine et de Suez à Paris.

FROMAGERIES PAUL RENARD

L'assemblée générale ordinaire réunie le 16 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et a décidé la mise en paiement, à partir du 28 juillet 1979, d'un dividende de 13 F net assorti d'un crédit d'impôt de 6,50 F, soit un revenu global de 19,50 F contre 18 F l'an dernier. La situation nette consolidée, hors intérêts minoritaires, s'élève à 36,40 millions de francs et représente 480 F par action.

Dans sa réunion qui a suivi l'assemblée, en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1979, le conseil a décidé de porter le capital de la société de 7 576 000 F à 9 470 000 F par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites. Cette distribution se fera dans la proportion d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes, avec jouissance au 1er janvier 1980.

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réunie, le mercredi 25 juin, sous la présidence de M. André Chaufour, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui dégagent un bénéfice net de 44,5 millions de F. L'assemblée a décidé le versement d'un dividende net de 30 F (c'est-à-dire une rémunération globale de 45 F pour l'actionnaire français) aux 1 250 000 actions composant le capital après l'augmentation par incorporation de réserves réalisée en février dernier. La distribution a été ainsi majorée de 25 % par rapport à l'an dernier. Le dividende sera mis en paiement le 15 juillet prochain.

Le rapport du directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1979 a été de 2 800 millions de francs T.T.C. et de 2 670 millions de francs hors taxes, le bénéfice net consolidé a atteint 205 millions de francs, soit plus de 7,5 % du chiffre *d'affaires. Les amortissements et* dépréciations représentant 150 millions (5,6 %), la marge brute d'autofinancement est ressortie à 356 millions, soit plus de 13 % du chiffre d'affaires.

Les travaux restant à exécuter au début de l'année 1980 représentaient 5 000 millions de francs, soit plus de dix-huit mois d'activité. La société tend à renforcer sa position en France, mais la part des travaux à l'étranger est toujours prédominante. L'activité a marqué un développement sensible en Arabie Saoudite. La société dirige également son expansion vers le continent américain, tant aux Etats-Unis, où elle vient de racheter une entreprise de génie industriel, qu'en Amérique du Sud, où elle s'intéresse à d'importants marchés.

En conclusion, le président a souligné que la société gardait toujours pour premier objectif la rentabilité plutôt que le développement du chiffre d'affaires et que les bénéfices de 1980 devraient pouvoir se maintenir au niveau élevé qu'ils ont atteint ces deux dernières années.

CM INDUSTRIES

L'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1980, présidée par M. Ph. Midy, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Elle a fixé le dividende net à 11 F par action, soit avec l'avoir fiscal un revenu global de 16,50 F. Il sera mis en paiement le 8 juillet 1980.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1980

Dans son allocution, M. André Decelle, président du conseil de surveillance, a souligné l'intérêt que présente pour la Société André Borie la prise de participation majoritaire de la Société auxiliaire d'entreprises, un des tout premiers groupes français d'entreprises. Ce rapprochement permettra en effet d'accélérer le dé*veloppement de Borie* en regroupant autour de cette société certaines des filiales Travaux publics de la Société Auxiliaire d'entreprises, suivant des modalités qui sont actuellement à l'étude.

M. André Decelle a également précisé que le conseil de surveillance avait manifesté sa confiance au directoire en renouvelant son mandat qui venait à expiration au 1er juillet.

L'assemblée générale a approuvé les rapports du conseil de surveillance et du directoire et les comptes de l'exercice 1979. Ceux-ci font apparaître, après prise en compte des produits divers et des provisions devenues sans objet, un bénéfice net de 4 895 474 F (contre 4 440 406 F en 1978). Ce bénéfice s'entend après af*fectation de 17 951 835 F aux comptes* d'amortissement (contre 14 076 675 F en 1978).

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution à partir du 1er juillet 1980 d'un dividende global de 35,10 F, dont 11,70 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), dividende égal à celui de l'exercice précédent.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN BULGARIE

M. Léopold Jeorger, directeur central de la Société générale, a inau*guré le 19 juin 1980 le bureau de* liaison que la Société générale a ouvert en vertu d'un accord conclu avec Interpred, organisme officiel bulgare de représentation d'entreprises étrangères.

Pendant son séjour à Sofia, M. Jeorger a rencontré M. Stamenov, vice-président du conseil des ministres, et différents responsables de l'économie bulgare, ainsi que M. Dragnevski, *président de la Banque* bulgare du commerce extérieur.

Les entretiens ont porté en particulier sur les projets de développement de l'économie bulgare, notamment dans le secteur du tourisme et de l'exploration des ressources minières.

Avec son bureau de liaison de Sofia, situé 153 bis, boulevard Rakovski et dirigé par M. Georgi Ivanov, détaché d'Interpred, la Société générale, première grande banque occidentale installée à Sofia, renforce et complète sa présence dans les pays socialistes européens, où elle est déjà présente à Belgrade, Berlin, Bucarest, Budapest, Moscou et Varsovie.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES. EXERCICE 1979

Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 23 juin 1980 sous la présidence de M. Henri Lavaill, Président de section honoraire au Conseil d'État. M. Guy Verdeil, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des résultats des opérations du Groupe.

LES TROIS SOCIÉTÉS DU GAN (GAN Incendie Accidents - GAN Vie - GAN Capitalisation)

L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION EN FRANCE

L'ACTIVITÉ

GAN Incendie Accidents. Les primes émises sur affaires directes et acceptées en France atteignent 3.410,6 millions de F, en augmentation de 13,8 % contre 12,2 % en 1978.

Cette progression, un peu plus forte qu'en 1978, résulte de *la poursuite des efforts réalisés pour promouvoir des contrats* adaptés aux besoins de la clientèle des particuliers et des commerçants.

GAN Vie. La croissance atteint 16,1 % en 1979 pour un montant de primes émises et acceptées en France de 2.312,5 millions de F.

En assurances individuelles, le contrat GAN FONCIER dont les *garanties sont indexées sur la valeur d'un patrimoine immo*bilier s'est à nouveau affirmé comme l'un des plus performants du marché et les primes émises dans cette catégorie d'opérations ont augmenté de 80 %.

GAN Capitalisation. Le chiffre d'affaires de 1979 atteint 354 millions de F en augmentation de 16 %.

LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

GAN Incendie Accidents. Comme l'ensemble du marché, le GAN enregistre un alourdissement de la charge technique. L'exercice est marqué par une nette aggravation des sinistres *incendie et le renouvellement de résultats déficitaires en* assurance automobile. Au total, les opérations en France laissent un solde négatif de 5,6 millions de F.

GAN Vie. Le résultat d'exploitation en France est de 34,2 millions de F après attribution aux assurés d'une participation aux bénéfices de 410 millions de F.

Pour l'assurance Grande Branche, en *excluant les contrats à capitaux variables, la participation* atteint 33,4 % des primes contre 31,5 % en 1978.

GAN Capitalisation. Le solde d'exploitation est de 7,4 millions de F, après imputation d'une participation des assurés aux bénéfices de 67,4 millions de F, à comparer à un montant de 57,5 millions de F en 1978.

L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS A L'ÉTRANGER

Les encaissements des sociétés du GAN à l'étranger se sont élevés en 1979 à 558 millions de F. Compte tenu, en outre, de l'apport des filiales, l'ensemble des opérations internationales du GAN a représenté 1187 millions de F.

L'activité à l'étranger en 1979 a continué de se développer sur deux axes :

– *l'assainissement des opérations directes* qui restent encore déficitaires dans plusieurs délégations;

– la réalisation de nouvelles implantations par voie de filiales *sur les marchés* les plus importants.

A cet égard, les efforts se sont principalement portés en 1979 sur le marché américain. En association avec la filiale britannique MINSTER, une société d'assurances I.A.R.D., GAN Anglo-American, dotée de 7 millions de dollars de fonds propres, a été créée dans l'État de New-York et elle vient de recevoir l'agrément. La gestion et la souscription seront prises en charge *par le groupe CHUBB dans le cadre d'un accord de coopération* avec cet assureur américain de premier plan. Par ailleurs, au travers de cette société, le GAN a pris une participation dans l'un des syndicats de souscription au New-York Insurance Exchange dont les opérations ont commencé le 31 mars 1980.

LE RÉSULTAT NET

Bien que les résultats d'exploitation n'aient atteint en 1979 que 11,4 millions de F, l'ensemble des opérations enregistrées au compte de pertes et profits des trois sociétés fait ressortir au cumul un bénéfice de 138,5 millions de F, représentant 2,1 % des primes d'assurances.

LES FONDS PROPRES

Après affectation du résultat de l'exercice, le total des fonds propres apparents des trois sociétés, déduction faite des *participations internes et des frais* d'établissement, se trouve porté de 1.256 millions de F fin 1978 à 1.880 millions de F fin 1979. A ce montant, s'ajoutent des plus-values latentes de 2.215 millions de F. Fonds propres apparents et plus-values latentes représentent ensemble 4.095 millions de F contre 3.117 millions de F à la fin de l'exercice précédent.

Ces *valeurs s'établissent après réévaluation légale des actifs inscrite aux bilans des sociétés pour 517 millions de F.*

LE DIVIDENDE

Le dividende global distribué par les trois sociétés du GAN s'élève pour l'exercice 1979 à 34.860.000 F. Sur ce dividende total, il reviendra à la Société Centrale du GAN 31.110.000 F. Le dividende par action de la Société Centrale *sera ainsi de* 36,60 F auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 18,30 F (l'année précédente : 35,10 F et 17,55 F).

LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Le bilan consolidé du Groupe des Assurances Nationales (après intégration globale des principales filiales à 50 % et *plus, et intégration proportionnelle de celles dans lesquelles* sa participation est comprise entre 30 et 50 %) fait ressortir un total au 31 décembre 1979 de 22.704 millions de F et des provisions techniques de 17.881 millions de F.

Le chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires consolidé du GAN, comprenant le montant des primes émises augmenté de celui du produit des placements, déduction faite des opérations internes, atteint 8.795 millions de F, en augmentation de 15,3 % sur celui de l'exercice précédent.

L'activité totale d'assurance (y compris les participations *retenues pour leur quote-part*) a représenté un montant de primes émises de 7.322 millions de F, en augmentation de 14,2 % sur l'exercice 1978.

Le GAN en 1979 : 7,3 milliards de F de primes d'assurances

gan assurances

SOCIÉTÉ

PUBLICIS S.A.

Nationale

communication

en Eurodevises

BANK

ÉS DU

NALES. EXERCICE 1979



Le GAN en 1979

7,3 milliards de

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 JUIN

La hausse s'accélère

La nouvelle et forte hausse des cours jeudi à la Bourse a surpris nombre de boursiers eux-mêmes. La progression enregistrée mercredi soir à Wall Street (voir ci-contre) a certes été importante, les mesures de relance adoptées en France pour le bâtiment ont beau ne pas être négligeables, la fermeté de la cote n'en est pas moins étonnante dans le contexte international actuel.

Reste que, à l'issue d'une séance très active comparée à celles des semaines précédentes, l'indicateur instantané, en hausse de 1 % dès l'ouverture, s'est finalement établi à + 1,4 % environ, ce qui porte à 3,45 % la hausse depuis le début de la semaine...

Comme la veille, la quasi-totalité des compartiments a bénéficié du phénomène, même si les pétroles se sont mis une nouvelle fois en évidence. Les meilleures performances de la séance ont en effet été réalisées par Elf-Aquitaine (+ 5,7 %), Poliet (+ 5,3 %), Thomson-Brandt (+ 4 %), Imétal et Peugeot-Citroën (+ 3,7 %).

Au chapitre des baisses, seules celles de U.F.B., Pricel, SADE et Révillon (— 2 à 3 %) méritent d'être signalées.

Sur le marché de l'or, assez peu actif puisque les transactions visibles ont été évaluées à 16 millions de francs contre 21 millions, le lingot a poursuivi sa course en avant, dépassant même le rythme de hausse des marchés internationaux. Le kilo français de métal jaune a en effet gagné 800 francs à 82 000 francs, soit 621 dollars l'once. Quant au napoléon, il a coté successivement 698,50, 699,40 puis 698,90 francs contre 691 francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Air liquide, c. 69, bon ..	1 p. 5	37 ..
Arjomari-Prioux, c. 36 ..	1 p. 5	2 75
Mondo I.A.R.D., c. 11 ..		.. ..
Via Assur. I.A.R.D., c. 1.	3 p. 10	.. ..

LONDRES

CALME ET IRREGULIER

En dehors de l'affaire Rolls-Royce-Vickers, qui provoque la hausse du premier et le repli du second, le Stock Exchange est calme et irrégulier. Les industrielles progressent légèrement, les pétroles et les mines d'or restant indécises.

Or (ouverture) (dollars) 623 25 contre 622 50

VALEURS	CLOTURE 25/6	COURS 26/6
Beecham	140 ..	141 ...
British Petroleum	384 ...	382 ...
Courtaulds	73 ...	74 ..
*De Beers	9 23	9 28
Imperial Chemical	384 ..	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	428 ..	420 ...
Shell	406 ...	404 ...
Vickers	... ...	123 .
War Loan 3 1/2 %	33 ...	32 3/4
*West Driefontein	88 1/2	87 3/4
*Western Holdings	66 1/2	67 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CLUB MEDITERRANEE. — Le bénéfice brut avant impôts et intéressement réalisé par la société pour le premier semestre de l'exercice (1er novembre 1979 au 30 avril 1980) s'est élevé à 35,37 millions de francs contre 26,90 millions un an plus tôt.

EURAFRANCE. — Les comptes consolidés de l'exercice 1979 font apparaître un bénéfice net (hors intérêts minoritaires et éléments à long terme) de 218 millions de francs contre 179 millions en 1978 (+ 21 %). Mais, par suite de modifications comptables, ces chiffres ne sont pas exactement comparables, la progression réelle ressortant en fait à 10,3 %.

NODET-GOUGIS. — Le bénéfice net de 1979 s'est élevé à 4,67 millions de francs contre 4,34 millions. Le dividende global a été fixé à 15 F contre 13,50 F.

DUMEZ. — Avec pour priorité la rentabilité et non le développement du chiffre d'affaires, le groupe devrait pouvoir, selon son président, maintenir les bénéfices à un niveau élevé.

POLIET. — Le bénéfice net du groupe sera en augmentation « très sensible » en 1980, a déclaré le président de la société (108,3 millions — part du groupe — en 1979).

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 26/6 ... 12 3/8 %

NEW-YORK

Forte hausse

Sous la pression continue des investisseurs institutionnels, qui semblent jouer à la fois une reprise économique, la victoire de M. Reagan aux élections et les réductions d'impôts que celui-ci préconise, les cours ont fortement monté mercredi à Wall Street. A l'issue d'une séance active (46,50 millions d'actions ont été échangées, dont au moins 20 % entre « institutionnels », contre 37,7 millions), l'indice Dow Jones a monté de 10,24 points à 887,54.

Sur 1 893 valeurs cotées au Big Board, 1 065 ont monté et 454 ont reculé, le reste demeurant stable.

La question des réductions d'impôts, à l'étude à la Maison Blanche et au Congrès, devient une affaire essentiellement électorale. M. Reagan, candidat républicain, a indiqué que, dans « la situation désespérée » des Etats-Unis, il faut appliquer immédiatement une réduction de 10 milliards de dollars.

VALEURS	COURS 24/6	COURS 25/6
Alcoa	59 3/4	60 ...
A.T.T.	53 1/8	53 1/2
Boeing	36 3/8	36 7/8
Chase Manhattan Bank	45 1/8	45 7/8
Du Pont de Nemours	42 3/8	42 3/8
Eastman Kodak	57 1/8	57 3/8
Exxon	68 1/4	68 7/8
Ford	24 1/2	25 ...
General Electric	51 1/8	51 3/4
General Foods	30 5/8	30 5/8
General Motors	47 1/8	47 3/4
Goodyear	13 1/8	13 1/4
I.B.M.	58 1/4	58 3/4
I.T.T.	27 3/4	28
Kennecott	27 3/8	27 5/8
Mobil Oil	73 3/8	74 7/8
Pfizer	41 ...	41 1/2
Schlumberger	117 ...	119 3/8
Texaco	37 ...	37 3/8
U.A.L. Inc.	15 3/4	16 1/4
Union Carbide	43 3/4	44 1/2
U.S. Steel	19 1/2	19 5/8
Westinghouse	22 1/2	23 1/8
Xerox	55 3/8	56 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises ..	106,7	107,3
Valeurs étrangères ..	107,1	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108	108,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/6	26/6
1 dollar (en yens) ..	216 95	218 15

BOURSE DE PARIS - 26 JUIN - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1980 a été tiré à 523 094 exemplaires.



M. BARRE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

« 1980 et plus encore 1981 seront des années difficiles pour la France »

M. Raymond Barre a été interrogé, le mercredi 25 juin, à l'Assemblée nationale, par M. Jean Falala (R.P.R., Marne), sur la situation économique et sociale et les vingt-sept schémas élaborés par le commissariat du Plan. Au député R.P.R., qui craint que « *la poursuite d'une politique intangible ne conduise à des risques de ruptures économiques et sociales* », M. Barre a répondu que « *1980 et plus encore 1981 sont et seront des années difficiles pour la France comme pour le reste du monde. Mais la France est mieux armée pour faire face au second choc pétrolier. La stabilité de notre monnaie, qui n'est obtenue ni par sortilèges ni par artifices, la vigueur de notre industrie en apportent à l'heure actuelle la preuve* ».

Après avoir rappelé les grandes orientations de sa politique, M. Barre a déclaré : « *Le gouvernement ne mettra pas en œuvre une politique de relance. Mais il maintiendra une politique de soutien à l'activité économique ; j'ai arrêté hier, avec le ministre de l'environnement et du cadre de vie, toute une série de mesures qui permettront à l'activité du bâtiment de se maintenir dans les prochains mois à un rythme satisfaisant.* »

Le premier ministre s'est ensuite intéressé aux travaux du commissariat général du Plan. S'ils signifient, en ce qui concerne l'endettement extérieur, « *qu'il ne faut pas rechercher l'équilibre des paiements extérieurs par la récession et par le chômage, et qu'il faut pendant un certain temps recourir à l'endettement extérieur, je suis tout prêt à souscrire à cette conclusion* », a-t-il déclaré. « *C'est ce que le gouvernement a fait, à la fin de 1976, en 1977 et pour partie limitée en 1979. C'est ce qu'il fera cette année. Mais prenons garde : on ne se fixe pas comme un objectif à moyen terme tel ou tel déficit de la balance des paiements. On ne programme pas l'endettement extérieur de la France sur cinq ans Ne recommençons pas, sur de tels conseils, ce qu'a été la politique du gouvernement de front républicain en 1956, et qui nous a conduit, en 1957, puis en 1958, à la situation d'effondrement extérieur dans laquelle nous nous sommes trouvés.* »

Répondant, d'autre part, à une question de M. Claude Evin (P.S., Loire-Atlantique), le premier ministre a souhaité que les négociations sur l'aménagement de la durée du travail reprennent, sur la base du rapport Giraudet, et qu' « *elles puissent arriver à leur terme, de telle sorte que, sur la base de l'accord ainsi établi le gouvernement puisse, le cas échéant, arrêter les dispositions d'ordre législatif ou d'ordre réglementaire qui s'avéreraient nécessaires. J'espère que la compréhension dont ont fait preuve les partenaires sociaux dans cette affaire depuis plusieurs mois trouvera l'occasion de se manifester à l'occasion de la conclusion de ces négociations* ».

A PROPOS DU « GROUPUSCULE SOCIALISTE »

M. Defferre (P.S.) : des propos scandaleux dans la bouche d'un garde des sceaux

M. Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a évoqué, mercredi 25 juin, à l'Assemblée nationale, au cours d'un rappel au règlement, les propos tenus par M. Peyrefitte, dimanche 22 juin, sur France-Inter (*le Monde* du 24 juin). Le maire de Marseille a déclaré : « *M. Peyrefitte a traité les députés socialistes qui ont participé aux débats* (sur le projet « sécurité et liberté ») *de « groupuscule » n'exprimant pas l'opinion du groupe socialiste. J'affirme que l'attitude de ces députés a été, tant pour le fond que pour les méthodes, conforme à la volonté unanime de notre groupe. J'inviterai d'ailleurs M. Peyrefitte à balayer devant sa porte. Il est, si je ne me trompe, membre du R.P.R. Or le gouvernement dans lequel il siège est souvent critiqué, attaqué, condamné, par le groupe du R.P.R.*

» M. Peyrefitte, quand il diffuse des documents sur la meilleure manière de combattre le R.P.R. aux présidentielles, représente-t-il le R.P.R. « profond » ou se considère-t-il comme un sous-groupuscule ? Le garde des sceaux a enfin répondu à un journaliste d'une radio périphérique qui l'interrogeait sur l'obligation de présenter une pièce d'identité : « Vous ne risquez rien, vous avez une bonne figure. » M. Peyrefitte estime-t-il qu'il a lui-même assez bonne figure pour ne pas être amené au poste s'il oublie ses papiers ? Et nous, députés de l'opposition, traités ici de groupuscule, là d'opposants systématiques, aurons-nous assez bonne figure ? Ceux d'entre eux qui ont les cheveux un peu trop frisés ou le teint trop basané auront-ils assez bonne figure ? De tels propos sont scandaleux, inadmissibles, déshonorants dans la bouche d'un garde des sceaux. »

M. PEYREFITTE : c'était de l'humour.

En réponse, le garde des sceaux a déclaré : « *Vous m'avez reproché d'avoir traité le groupe socialiste de groupuscule. Il se peut qu'un journal du soir ait écrit cela, mais à aucun moment je n'ai songé à traiter le groupe socialiste, qui est un groupe puissant, de groupuscule. Ce qui est vrai, c'est que pendant cette bataille d'obstruction il n'était représenté que par quatre députés, un groupuscule, dont j'espérais qu'ils ne représentaient pas l'ensemble de votre groupe. Votre propos me ferait perdre cette illusion.* »

A propos du R.P.R., M. Peyrefitte a indiqué : « *Je n'appartiens pas au groupe R.P.R. en raison de la séparation entre l'exécutif et le législatif, et je ne le représente pas non plus au sein du gouvernement : ce ne serait pas conforme aux institutions de la Ve République. Ce qui se passe dans ce mouvement ne m'engage donc nullement.* »

M. Peyrefitte a ajouté : « *M. Defferre m'a reproché enfin l'expression rapportée par un journaliste. S'il m'avait entendu, le député de Marseille aurait compris que ce mot a été dit sur le ton de la galéjade (...). J'ai répondu que le fait de ne pas avoir de pièces d'identité sur soi ne constituait nullement un délit. Quant au reste, c'était de l'humour : je n'ai certes pas voulu dire que quelqu'un qui aurait mauvaise figure serait amené au poste !* »

M. JEAN-PIERRE GAUDARD QUITTE l' « HUMANITÉ »

M. Jean-Pierre Gaudard, chef du service économique de *l'Humanité* s'est démis de ses fonction. C'est M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F. et directeur du quotidien communiste, qui a annoncé cette démission à la rédaction, mercredi 25 juin. M. Leroy a indiqué que la décision de M. Gaudard est motivée en premier lieu par « *un désaccord politique profond et à peu près total sur la politique actuelle du parti* », en second lieu par le constat, « *en tant que journaliste communiste* », de l'absence « *des conditions nécessaires pour exercer son activité professionnelle* ».

M. Gaudard, trente-trois ans, appartenait depuis neuf ans à la rédaction de *l'Humanité*, où il était depuis six ans éditorialiste. Il avait récemment assuré les fonctions de rédacteur en chef adjoint par intérim.

Le Vatican réaffirme « avec fermeté » que l'euthanasie « est un geste homicide »

La congrégation romaine pour la doctrine de la foi vient de rendre publique une « Déclaration sur l'euthanasie » qui entend présenter l'enseignement de l'Eglise, étant donnés les nouveaux aspects qu'ont fait apparaître les progrès de la médecine. Ce texte a été approuvé par le pape et signé du cardinal Rranjo Seper et de Mgr Jérôme Hamen.

La déclaration rappelle tout d'abord « quelques principes » :

« *1) Nul ne saurait porter atteinte à la vie d'un homme innocent sans s'opposer à l'amour de Dieu pour lui, sans violer un droit fondamental inadmissible et inaliénable, donc sans commettre un crime d'une extrême gravité.*

» 2) Tout homme a le devoir de conduire sa vie selon le dessein du Créateur. Elle lui est confiée comme un bien qu'il doit mettre en valeur ici-bas, mais qui ne trouve son épanouissement que dans la vie éternelle.

» 3) Le suicide est donc aussi inacceptable que l'homicide, car il constitue de la part de l'homme un refus de la souveraineté de Dieu et de son dessein d'amour ; souvent aussi le suicide est refus d'amour envers soi-même, négation de l'aspiration naturelle vers la vie, abdication devant les obligations de justice et de charité à l'égard des proches, de diverses communautés et du corps social tout entier — bien que parfois, on le sait, interviennent des conditions psychologiques qui peuvent atténuer ou même supprimer la responsabilité. »

On lit d'autre part : « *Or, il faut le dire une nouvelle fois avec fermeté, rien ni personne ne peut autoriser que l'on donne la mort à un être humain innocent, fœtus ou embryon, enfant ou adulte, vieillard, malade incurable ou agonisant. Personne ne peut demander ce geste homicide pour soi ou pour un autre confié à sa responsabilité, ni même y consentir, explicitement ou non. Aucune autorité ne peut légitimement l'imposer, ni même l'autoriser. Il y a là violation d'une loi divine, offense à la dignité de la personne humaine, crime contre la vie, attentat contre l'humanité.* »

» Il peut arriver que des douleurs prolongées et intolérables, des raisons d'ordre affectif ou divers autres arguments, conduisent quelqu'un à estimer qu'il peut légitimement demander la mort ou la donner à autrui. Si, en de tels cas, la responsabilité personnelle peut être diminuée ou même supprimée, l'erreur de jugement de la conscience — fût-elle de bonne foi — ne modifie pas la nature du geste meurtrier, qui demeure en soi inacceptable. Les supplications de très grands malades demandant parfois la mort ne doivent pas être comprises comme l'expression d'une vraie volonté d'euthanasie ; elles sont en effet presque toujours des demandes angoissées d'aide et d'affection. Au-delà de l'aide médicale, ce dont a besoin le malade, c'est de l'amour, de la chaleur humaine et surnaturelle, que peuvent et doivent lui apporter tous ses proches, parents et enfants, médecins et infirmières. »

Le document réaffirme que « *la douleur a une place particulière dans le plan salvifique de Dieu : « Il ne faut pas s'étonner que certains fidèles désirent modérer l'usage des analgésiques, de façon à assumer au moins une partie de leurs souffrances, et à s'unir ainsi, dans une conscience pleinement éveillée, à celles de Jésus sur la croix. (Cf. Mt 27, 34.)* »

L'utilisation de tels médicaments, pour qui en aucune manière ne veut ou ne recherche la mort, est licite. Pie XII l'avait déjà admis « *encore qu'il ne faille pas sans raison grave priver le mourant de la conscience de soi* ».

Enfin, la congrégation insiste sur « *l'usage proportionné des moyens thérapeutiques* ». Il y a comme un droit à mourir dans la dignité : « *Les décisions appartiennent en premier lieu à la conscience du malade ou de personnes qualifiées.* » (Les médecins ne sont pas les seuls concernés.)

« *Faut-il en toutes circonstances recourir à tous les moyens possibles ? Naguère les moralistes répondaient que l'on n'est jamais obligé d'employer les moyens « extraordinaires ». Cette réponse, toujours valable en principe, est peut-être moins éclairante aujourd'hui, en raison de l'imprécision du terme et de l'évolution rapide de la thérapeutique. Aussi certains préfèrent-ils parler de moyens proportionnés et disproportionnés. De toute manière, on appréciera les moyens en mettant en rapport le genre de thérapeutique à utiliser, son degré de complexité ou de risque, son coût, les possibilités de son emploi, avec le résultat qu'on peut en attendre, compte tenu de l'état du malade et de ses ressources physiques et morales.* »

On ne peut imposer l'obligation de recourir à une technique déjà en usage mais encore risquée ou très onéreuse. Cette proposition contrebalance une affirmation précédente selon laquelle « *il est permis de recourir, avec l'accord du malade, aux moyens que procure la technique médicale la plus avancée, même s'ils en sont encore au stade expérimental et ne vont pas sans quelque risque. Le malade, en les acceptant, pourra même faire preuve de générosité au service de l'humanité* ».

L'OFFICE DE TOURISME DE BIARRITZ EST GRAVEMENT ENDOMMAGÉ PAR UN ATTENTAT A L'EXPLOSIF

Une très violente explosion a gravement endommagé, le jeudi *26 juin, vers 2 heures*, les locaux abritant, dans le centre de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), l'Office de tourisme municipal, nous signale notre correspondante. L'explosif avait été placé sous le porche de l'entré. Le hall a été dévasté, mais les bureaux des employés sont intacts.

Selon les premiers éléments de l'enquête, plusieurs charges de plastic ont été utilisées. L'attentat, qui n'a pas fait de victimes, n'avait pas été *revendiqué en fin de matinée*.

La dernière action terroriste au Pays basque français avait visé, le *2 mai*, la *caserne de la gendarmerie* nationale de Bayonne et la dernière action dirigée contre un objectif touristique avait eu lieu le 30 mars contre une résidence inoccupée d'Hendaye-Plage.

Au total, vingt et une actions ont été entreprises depuis le 7 août 1976 contre des *objectifs touristiques*, et cinq syndicats d'initiative ont fait l'objet d'attentats par des organisations basques françaises. Deux d'entre eux avaient été revendiqués par le groupe *Hordago* (le Défi) et deux autres par Iparretarrak (ceux d'ETA du Nord) et un groupe « BASE », dont le *sigle demeure mystérieux*.

SIX GRANDES SURFACES REÇOIVENT L'AUTORISATION D'IMPORTER DES PRODUITS PÉTROLIERS

Plusieurs *sociétés* ont obtenu une autorisation spéciale d'importer les produits pétroliers au titre de la licence A 3. Au ministère de l'industrie, on indique que ces autorisations concernent, pour ce qui est de l'essence, les grandes surfaces suivantes : Euromarché, Radar, Centres Leclerc, Coopérative des consommateurs, Paris-Doc et Auchamps.

Les unes et les autres ont obtenu les contrats de fourniture nécessaires auprès de raffineurs français, essentiellement *Elf* et *Total*, grâce à l'appui, semble-t-il des pouvoirs publics. Ceux-ci ne sont pas loin de penser, en effet, que la pression sur les prix pétroliers — surtout s'ils venaient à être libérés — s'exercerait d'autant mieux que les grandes *surfaces seraient en situation* de concurrence.

La présence des Centres Leclerc dans le lot des bénéficiaires n'a pas manqué de susciter des commentaires, nul ne doutant qu'Edouard Leclerc ne pousse à la baisse. De *fait*, *celui-ci se promet*, *si les prix* étaient libérés, de répercuter sur les consommateurs l'ensemble des conditions favorables qui se rencontreraient sur le marché national ou international. Dans le cas où les prix resteraient taxés, les avantages que les Centres Leclerc tireraient de la commercialisation de l'essence s'étendraient, par compensation, aux autres produits, les Centres continuant de respecter un plafond de marge bénéficiaire global.

F. S.

● *M. Moshé Golan*, un membre des services secrets israéliens, a été tué mercredi 25 juin « *en service* » quelque part en Israël, a annoncé le porte-parole de l'armée. — *(A.F.P.)*



